

BR.2797



1990/1991

ETUDES ECONOMIQUES DE L'OCDE

TURQUIE

NOT FOR PUBLICATION BEFORE

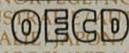
FRIDAY 22nd MARCH 1991

OOH01 PARIS TIME

NE PAS PUBLIER AVANT

VENDREDI 22 MARS 1991

OOH01 HEURE DE PARIS



7

Institut kurde de Paris

10/08/2018

ETUDES ECONOMIQUES DE L'OCDE

INSTITUT KURDE DE PARIS

Bibliothèque

TURQUIE

Institut kurde de Paris

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

En vertu de l'article 1^{er} de la Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, et entrée en vigueur le 30 septembre 1961, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et à contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale ;
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que les pays non-membres, en voie de développement économique ;
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire conformément aux obligations internationales.

Les pays Membres originaires de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. Les pays suivants sont ultérieurement devenus Membres par adhésion aux dates indiquées ci-après : le Japon (28 avril 1964), la Finlande (28 janvier 1969), l'Australie (7 juin 1971) et la Nouvelle-Zélande (29 mai 1973). La Commission des Communautés Européennes participe aux travaux de l'OCDE (article 13 de la Convention de l'OCDE). La Yougoslavie prend part à certains travaux de l'OCDE (accord du 28 octobre 1961).

Published also in English.

© OCDE 1991

Les demandes de reproduction ou de traduction totales
ou partielles de cette publication
doivent être adressées à : M. le Chef du Service des Publications, OCDE
2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16, France.

Table des matières

Introduction	9
I. Evolution récente	11
Vue d'ensemble	11
Redressement de la production	13
Fin du marasme de l'investissement dans le secteur des entreprises ?	18
Aggravation du marasme sur le marché du travail	21
Persistance des pressions inflationnistes	24
Accélération de la hausse des coûts de main-d'œuvre	28
Aggravation de la balance extérieure courante	30
II. Politique économique	50
Politique monétaire	50
Politique budgétaire	63
Politique énergétique	74
Autres politiques structurelles	75
Déficits du secteur public et inflation	78
III. Prévisions à court terme	81
IV. Les effets des politiques d'ajustement structurel sur le développement industriel	85
Ampleur et nature de l'évolution de l'industrie	86
La structure de la protection	92
Productivité des facteurs de production	98
La portée des politiques industrielles	101
La structure financière des entreprises manufacturières turques	104
L'investissement direct étranger et la structure du capital des industries manufacturières turques	110

V. Conclusions	115
Notes et références	123
<i>Annexes</i>	
I. Taux de protection nominaux et effectifs	126
II. Les déterminants de l'emprunt des entreprises en Turquie : résultats de régression	128
III. Chronologie économique	132
Annexe statistique et structurelle	143

Tableaux

Texte

1. Partage entre la croissance de la production et l'inflation	11
2. Origine et emploi des ressources	15
3. Production des industries manufacturières	16
4. Formation brute de capital fixe, par secteur	19
5. Marché du travail	23
6. Prix	26
7. Salaires	29
8. Commerce extérieur	32
9. Composition par produit du commerce extérieur	34
10. Ventilation géographique du commerce extérieur	36
11. Analyse à parts de marché constantes	38
12. Balance des paiements	44
13. Dette extérieure de la Turquie	46
14. Avoirs et engagements de la Banque centrale	53
15. Crédits de la Banque centrale	56
16. Monnaie et crédit	57
17. Taux d'intérêt créditeurs	61
18. Taux d'intérêt débiteurs	62
19. Besoin de financement du secteur public	64
20. Budget de l'administration centrale	66

21.	Recettes de l'administration centrale	68
22.	Compte financier des entreprises économiques d'Etat	77
23.	Prévisions à court terme	82
24.	Indice du changement structurel dans l'industrie	88
25.	La structure de la production par rapport à la structure de la demande de la zone de l'OCDE et des importations	89
26.	Secteurs manufacturiers en expansion et en déclin en Turquie et dans la zone de l'OCDE	91
27.	La structure de la protection	93
28.	La structure de la protection et les coûts au titre des ressources intérieures	95
29.	La structure de la protection et les économies d'échelle	97
30.	Productivité totale des facteurs	99
31.	Répartition sectorielle des certificats d'investissement	103
32.	Quelques indicateurs financiers relatifs aux entreprises manufacturières privées	105
33.	Comparaisons internationales d'indicateurs financiers concernant les entreprises manufacturières privées	107
34.	Investissements directs étrangers	111

Annexes

A1.	Potentiel d'emprunt des entreprises: résultats des régressions	130
-----	--	-----

Annexe statistique et structurelle

A.	Produit national	144
B.	Origine et utilisation des ressources	145
C.	Production agricole	146
D.	Production industrielle	147
E.	Prix	148
F.	Importations par catégorie de produits	149
G.	Exportations par catégorie de produits	150
H.	Répartition géographique du commerce extérieur	151
I.	Balance des paiements	152
J.	Evolution mensuelle des envois de fonds des travailleurs émigrés	153
K.	Secteur monétaire et bancaire	154
L.	Budget de l'administration centrale	155
M.	Taux de change de la livre turque par rapport au dollar	156

Graphiques

Texte

1. Performance macro-économique	12
2. PNB réel et production manufacturière	13
3. L'équilibre entre l'épargne et l'investissement	17
4. Coefficient de capital	20
5. Evolution du marché du travail	22
6. Evolution des prix	27
7. Coût et productivité de la main-d'œuvre	30
8. Echanges de marchandises	31
9. Evolution du taux de change	35
10. Balance commerciale par groupe de produits	40
11. Structure du solde extérieur courant	42
12. Dette extérieure	45
13. Composition de la dette extérieure de la Turquie par devises	48
14. Croissance de la monnaie de Banque centrale	52
15. M2 et ses contreparties	58
16. Multiplicateur de crédit	59
17. Dette intérieure	74
18. Relation entre les déficits du secteur public, la croissance et l'inflation	79
19. Structure de la production et des échanges	87
20. Investissement fixe brut par secteur	101

STATISTIQUES DE BASE DE LA TURQUIE

LE PAYS

Superficie totale (milliers de km ²)	781	Villes principales, 1990	
Superficie agricole (milliers de km ²)	280	(population résidente en milliers d'habitants) :	
Forêts (milliers de km ²)	202	Istanbul	7 427
		Ankara	3 236
		Izmir	2 680

LA POPULATION

Population, 1990 (en milliers)	57 163	Population active civile, 1989 (en milliers)	18 680
Densité au km ² , 1990	73	Emploi	16 771
Taux de variation annuel moyen de la population, 1990	2.4	Agriculture, sylviculture, pêche	8 397
		Industrie	2 558
		Construction	874
		Services	4 909

LA PRODUCTION

PNB, 1989 (milliards de livres turques)	170 633	Origine du PIB au coût des facteurs, 1989	
PNB par habitant (en dollars)	1 456	(en pourcentage) :	
Investissements bruts, 1989		Agriculture, sylviculture, pêche	16.6
(milliards de livres turques)	38 304	Industrie	31.3
En pourcentage du PNB	22.4	Construction	4.0
Par habitant (en dollars)	32.7	Services	48.1

L'ÉTAT

Consommation publique, 1989		Dettes publiques, fin 1989	
(en pourcentage du PNB)	11.4	(en pourcentage du PNB)	58.8
Recettes courantes de l'administration centrale en 1989 (en pourcentage du PNB)	17.8	Intérieure	25.3
		Extérieure	33.5

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations de biens, 1989, fob		Importations de biens, 1989, caf	
(en pourcentage du PNB)	14.4	(en pourcentage du PNB)	19.6
Principaux produits exportés (en pourcentage des exportations totales) :		Principaux produits importés (en pourcentage des importations totales) :	
Agricoles	18.3	Biens d'équipement et machines	20.3
Miniers	3.5	Moyens de transport	5.0
Industriels	78.2	Métaux de base	14.5
		Pétrole	15.6

ENVOI DE FONDS DES TRAVAILLEURS ÉMIGRÉS

(en millions de dollars)

1988	1 865	1989	3 138
------	-------	------	-------

LA MONNAIE

Unité monétaire : livre turque		Unités monétaires par dollar, moyenne journalière :	
		1987	854.63
		1988	1 420.76
		1989	2 120.78
		1990	2 607.62

Note: On trouvera, dans un tableau de l'annexe, une comparaison internationale de certaines statistiques de base.

Cette étude a été établie à partir d'un rapport préparé par le Secrétariat pour l'examen annuel de la Turquie par le Comité d'Examen des Situations Économiques et des Problèmes de Développement le 9 janvier 1991.

•
Après révision à la lumière de la discussion au cours de la séance d'examen, l'étude a été finalement approuvée pour publication par le Comité le 5 février 1991.

•
L'étude précédente de la Turquie a été publiée en janvier 1990.

Introduction

Face à l'accroissement du besoin de financement du secteur public et à l'intensification des pressions inflationnistes, les autorités turques ont commencé d'actionner le dispositif de freinage monétaire et budgétaire en 1988, en ménageant toutefois, de temps à autre, des pauses dans la mise en œuvre des mesures restrictives, afin principalement de permettre aux revenus contractuels et agricoles de rattrapper l'inflation. Cette stratégie a réduit sensiblement la croissance du PNB réel en 1988 (à 3.6 pour cent), mais, la même année, la hausse annuelle des prix à la consommation s'est accélérée pour atteindre environ 75 pour cent. Ces problèmes se sont aggravés en 1989, les exportations restant stationnaires en raison de l'atonie des marchés du Moyen-Orient tandis que la production agricole a pâti d'une grave sécheresse. Le ralentissement de l'expansion économique qui en a résulté n'a toutefois guère calmé l'inflation en 1989, les pénuries d'approvisionnement intérieur ayant provoqué de fortes hausses de prix des produits alimentaires.

Essentiellement sous l'effet d'un ralentissement des importations dû à la faiblesse de la demande intérieure, ainsi que d'un redressement des recettes du tourisme et d'une augmentation des envois de fonds des travailleurs émigrés, la balance des opérations courantes est devenue largement excédentaire en 1988 et 1989. Cependant, la décélération de la demande intérieure n'a pas incité l'industrie à tenter d'étendre sa part sur les marchés extérieurs. La dégradation des résultats à l'exportation a coïncidé avec une appréciation effective réelle de la livre turque sur les marchés des changes et avec la réduction des subventions directes aux exportateurs depuis 1988. De plus, l'investissement dans le secteur manufacturier manque de vigueur depuis longtemps. On peut dès lors se demander si la réforme commerciale des années 80 a réussi à modifier suffisamment la structure de la production industrielle en déplaçant les ressources des secteurs abrités et non rentables vers les branches d'activité exposées à la concurrence internationale.

L'évolution macro-économique sera examinée au chapitre I de l'étude. Au chapitre II seront exposés les objectifs de la politique monétaire et budgétaire et

l'on fera le point de leur réalisation. Les perspectives à court et moyen terme feront l'objet du chapitre III. Au chapitre IV, on trouvera une description du contexte de l'ajustement industriel en Turquie et une évaluation du progrès réalisé dans la mise en œuvre des réformes structurelles. Enfin, les conclusions à tirer du point de vue de l'action gouvernementale seront présentées au chapitre V.

Institut kurde de Paris

I. Evolution récente

Vue d'ensemble

Comparée à la première moitié des années 80, la période écoulée depuis 1986 s'est caractérisée par une moins grande stabilité de la performance macro-économique. Des périodes d'accélération de la croissance ont alterné avec des ralentissements de l'activité, tandis que les résultats sur le plan de l'inflation se sont aggravés. La seule amélioration notable a été le fait que la balance extérieure courante est devenue excédentaire en 1988 et 1989 (graphique 1). Même si elle s'explique en partie par un gonflement des recettes du tourisme et des envois de fonds des travailleurs émigrés, cette amélioration du compte extérieur courant est un phénomène normal en période de ralentissement de la croissance. Le taux de chômage mesuré est resté pratiquement inchangé. La situation générale a été un peu plus brillante au second semestre de 1989 et, surtout, en 1990, lorsque la production s'est redressée tandis qu'on enregistrait un léger mieux sur le front de l'inflation. Le besoin de financement du secteur public a néanmoins continué d'augmenter fortement et la balance extérieure courante est redevenue déficitaire ces derniers temps, en raison surtout des conséquences économiques de la crise du Golfe.

Le «partage» croissance de la production/inflation, souvent utilisé comme indicateur de la performance macro-économique, corrobore à peu près l'évaluation

Tableau 1. Partage entre la croissance de la production et l'inflation
Pourcentage de variation annuelle

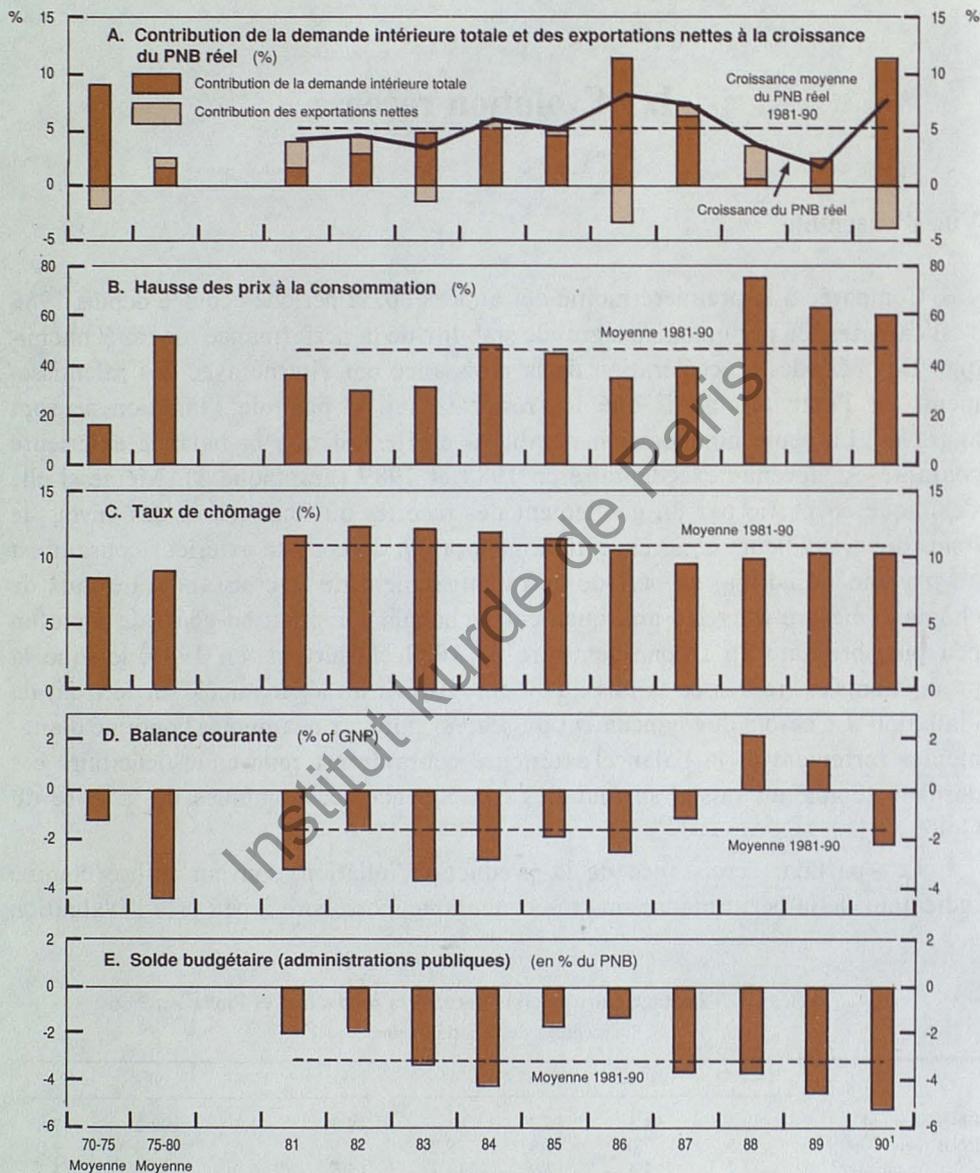
	1972-77	1977-82	1982-87	1986	1987	1988	1989	1990 ¹
PNB nominal	29.3	58.5	46.2	41.4	48.5	71.3	72.2	67.8
PNB réel	6.5	2.0	5.9	8.2	7.5	3.6	1.6	9.0
Taux de partage ²	22.2	3.4	12.9	19.7	15.5	5.0	2.2	13.3

1. Estimation de l'Office national de planification.

2. Croissance du PNB réel divisée par la croissance du PNB nominal (en pourcentage).

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Graphique 1. PERFORMANCE MACRO-ÉCONOMIQUE



1. Estimation.

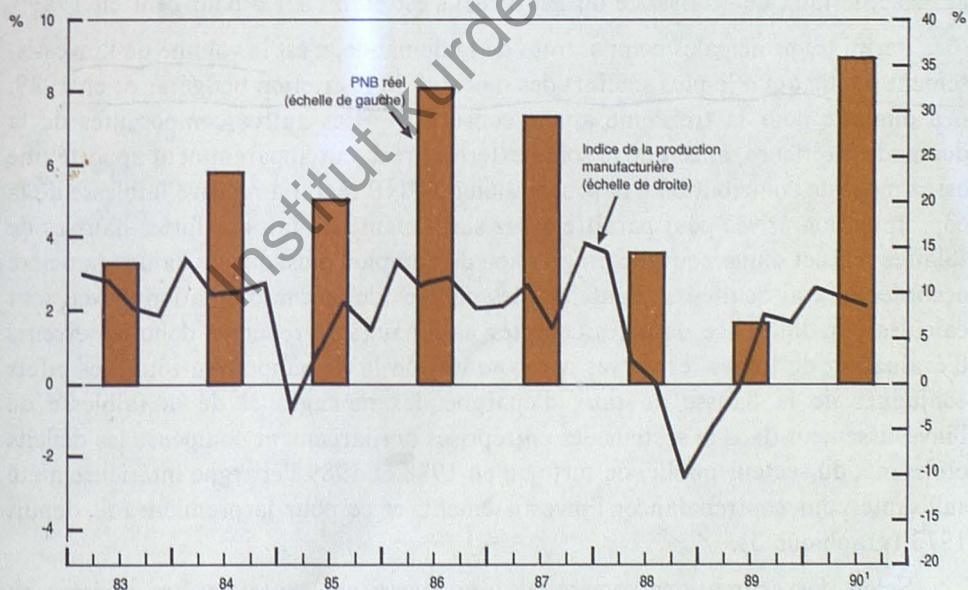
Source : Données communiquées par l'Office national de planification.

qui précède. Le «taux de partage», mesuré par la croissance du PNB réel divisée par la croissance du PNB nominal, a baissé en 1988 et 1989 avant de s'améliorer en 1990, pour atteindre le niveau moyen de la période 1982-87 (tableau 1).

Redressement de la production

La reprise économique de la Turquie, qui avait commencé en 1981 sous l'impulsion du programme de stabilisation et d'ajustement économique de 1980, a cessé au second semestre de 1988 et au premier semestre de 1989, la production manufacturière s'inscrivant en baisse pendant quatre trimestres consécutifs (graphique 2). L'affaiblissement de l'activité a été principalement imputable à une

Graphique 2. **PNB RÉEL ET PRODUCTION MANUFACTURIÈRE**
Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente



1. Estimation.

Source : Données communiquées par l'Office national de planification.

modification de la politique économique en 1988, qui visait à contenir l'élargissement des déficits budgétaires du secteur public et la forte accélération de l'inflation. La baisse de l'activité industrielle provoquée par les mesures gouvernementales a cependant été accentuée par une grave sécheresse au début de 1989 – la pire depuis 1954 – qui a freiné la croissance de la production agricole (tableau 2). Ce phénomène, à son tour, a conduit les autorités à assouplir quelque peu la politique monétaire et surtout la politique budgétaire en 1989 ; en particulier, les salaires du secteur public, qui avaient subi l'érosion de l'inflation, ont été relevés sensiblement – ce qui a donné un coup de fouet à la consommation. De ce fait, l'activité s'est redressée et la production manufacturière s'est accélérée pour atteindre un taux de croissance moyen annuel de 3.2 pour cent.

La reprise de la production industrielle s'est étendue à de nombreux sous-secteurs de l'industrie manufacturière ; elle a été particulièrement prononcée dans les domaines des machines et du matériel de transport, des métaux de base ainsi que du papier et du matériel d'imprimerie. Parmi les grandes branches d'activité, seuls le secteur des produits chimiques et le secteur pétrolier semblent n'avoir pas ressenti les effets de l'expansion de la demande (tableau 3). Le taux d'utilisation des capacités dans le secteur privé s'est considérablement amélioré, dépassant son niveau record de 1987. Malgré une contraction de 12 pour cent de la production agricole, le taux de croissance du PNB réel s'est établi à 1.6 pour cent en 1989.

Parmi les principales composantes de la demande, c'est le volume de l'investissement public qui a le plus souffert des mesures de restriction budgétaire ; en 1989, il a diminué pour la troisième année consécutive. Les autres composantes de la demande intérieure, ainsi que le solde extérieur réel, ont apparemment apporté une assez modeste contribution à la progression du PNB réel. La relative faiblesse de la consommation privée peut paraître assez surprenante du fait des fortes hausses de salaires réels et d'une nouvelle progression de l'emploi, ainsi que de l'aide financière accordée aux agriculteurs. Toutefois, les chiffres de la consommation privée sont calculés par différence dans les comptes nationaux ; ils reflètent donc les erreurs d'évaluation de toutes les autres composantes de la demande. Au total, les effets conjugués de la hausse du taux d'épargne des ménages et de la faiblesse de l'investissement dans le secteur des entreprises ont largement compensé les déficits croissants du secteur public, de sorte qu'en 1988 et 1989 l'épargne intérieure a été suffisante pour contrebalancer l'investissement, et ce pour la première fois depuis 1973 (graphique 3).

Selon des estimations provisoires, qui pourraient toutefois être révisées en baisse du fait de la crise du Golfe, la croissance de la production serait restée forte tout au long de l'année 1990. La production agricole s'est redressée à la faveur

Tableau 2. Origine et emploi des ressources

	1989 Prix courants		Variation moyenne en volume			Pourcentage de variation en volume par rapport à l'année précédente					
	Milliards de livres turques	En % du PNB/PIB	1973-77	1978-80	1981-85	1986	1987	1988	1989	1990 ¹	1991 ²
PNB aux prix du marché	170 633	100.0	6.5	0.5	4.6	8.1	7.5	3.6	1.6	9.0	5.9
Balance extérieure ³	-2 049	-1.2	-1.7	2.6	1.1	-3.2	1.3	3.2	-0.6	-3.1	1.1
Exportations	47 607	27.9	-3.9	-0.3	21.7	1.2	24.3	16.3	11.3	7.0	7.2
Importations	45 558	26.7	7.9	-14.0	12.8	16.1	17.8	3.6	12.4	16.8	3.5
Demande intérieure totale	168 585	98.8	8.2	-2.2	3.5	11.4	6.0	0.4	2.3	12.3	4.7
Formation de stocks ³	-167	-0.1	0.0	0.8	0.2	0.6	0.1	-1.3	-0.1	1.8	-0.1
Demande intérieure finale	168 751	98.9	8.2	-2.8	3.8	10.0	5.9	1.7	2.5	10.5	4.9
Investissement privé	20 953	12.3	9.8	-12.5	3.2	16.4	18.6	13.5	4.1	8.6	7.1
Investissement public	17 351	10.2	48.4	-5.2	3.5	7.4	-4.1	-13.5	-6.2	8.5	6.4
Consommation privée	111 052	65.1	6.6	-2.0	4.3	11.5	6.6	2.6	3.7	11.0	4.0
Consommation publique	19 395	11.4	9.5	11.0	1.9	6.6	3.8	3.0	2.8	11.9	6.3
PIB au coût du facteur	151 906	100.0	7.1	1.0	4.4	7.3	6.5	4.7	0.4	8.1	5.2
Agriculture	25 156	16.6	3.2	2.4	2.4	7.9	2.1	8.0	-11.5	11.3	3.5
Industrie	47 609	31.3	9.7	-1.8	7.3	8.7	9.6	3.1	3.1	9.8	5.9
Industries minières	3 095	2.0	15.8	0.8	2.5	-6.3	4.2	8.7	-3.7	6.3	..
Industries manufacturières	38 254	25.2	8.8	-2.7	7.8	9.6	9.9	1.8	3.2	10.1	..
Energie	6 260	4.1	13.4	5.0	7.9	15.5	10.9	9.8	7.1	9.5	..
Construction	6 013	4.0	7.1	3.0	1.2	8.3	6.7	2.3	1.0	0.0	..
Services	73 127	48.1	8.0	1.5	4.5	6.2	6.8	4.4	4.4	6.2	5.3

1. Estimation de l'Office national de planification.

2. Objectif du programme pour 1991.

3. Contribution à la croissance du PNB.

Source : Données communiquées par l'Office national de planification et par l'Institut national de statistiques.

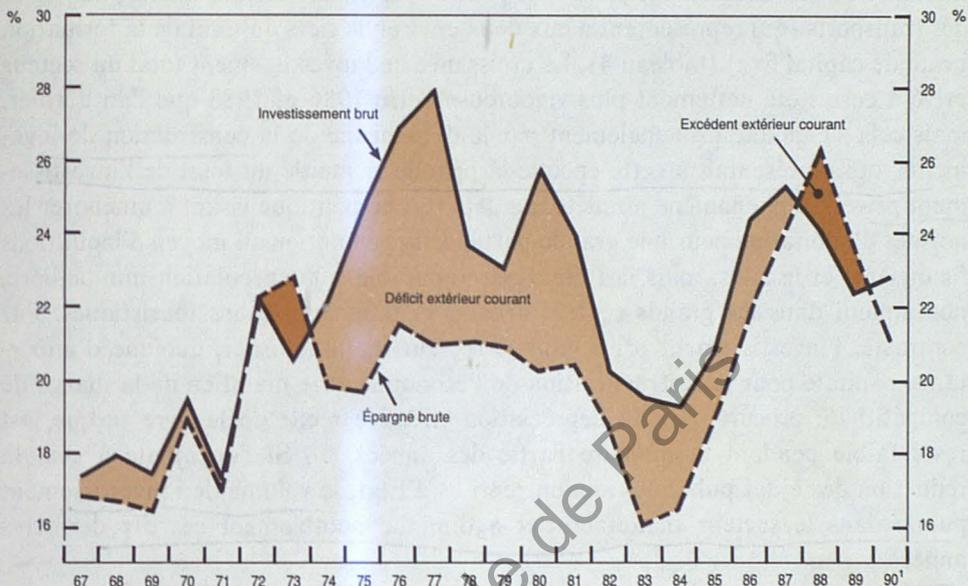
Tableau 3. Production des industries manufacturières

 Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente
 Indice 1986 = 100

	1986	1987	1988	1989	1989				1990			
					T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	
Produits alimentaires, boissons,												
tabac	-0.6	3.5	4.5	6.7	19.6	11.8	7.6	6.7	8.5	14.9	-3.0	
Secteur public	-8.1	-1.0	3.1	2.8	-6.9	12.2	-2.4	-2.6	6.8	8.2	-5.8	
Secteur privé	10.0	9.5	6.3	11.0	4.0	11.6	13.3	12.2	10.6	20.6	-0.6	
Textiles, habillement, cuir	11.9	8.4	1.8	3.2	-7.4	-6.4	15.9	11.5	9.5	8.1	-5.6	
Secteur public	7.2	18.7	-8.5	3.5	-27.6	-21.8	-10.9	2.2	33.0	13.0	31.2	
Secteur privé	12.5	7.0	3.5	5.5	-4.6	-4.3	19.6	12.5	7.0	7.5	-9.3	
Produits forestiers	10.1	4.4	-2.8	2.0	-9.7	-3.9	7.0	15.4	26.2	20.5	17.3	
Secteur public	7.4	-5.4	6.6	-7.8	2.2	-8.9	-0.4	15.5	6.1	4.6	13.2	
Secteur privé	12.6	10.4	-7.8	2.2	-16.1	-0.5	11.7	15.5	39.7	30.3	19.8	
Papier et imprimerie	6.7	14.1	-7.3	2.6	-14.8	-7.7	1.2	45.7	13.2	13.5	14.7	
Secteur public	2.8	15.4	-26.6	20.5	-24.4	-4.4	9.3	1 189.0	16.0	-3.5	19.7	
Secteur privé	10.5	13.7	-1.2	-1.5	-11.8	-8.6	-0.6	17.5	12.5	19.1	13.3	
Produits chimiques, pétrole	12.4	15.1	2.6	0.4	1.0	1.3	1.1	-1.8	1.7	-5.4	10.6	
Secteur public	13.8	24.9	6.2	-8.8	-0.3	-21.2	-4.7	-9.0	-10.8	12.9	2.1	
Secteur privé	10.7	6.0	-1.1	11.5	2.9	32.3	7.7	5.9	15.6	-20.2	19.0	
Produits minéraux	16.3	12.9	6.1	4.7	2.2	5.4	5.4	5.5	5.3	-2.9	5.0	
Secteur public	18.2	14.1	-4.3	10.1	17.0	8.4	9.5	8.0	-4.0	-22.1	-1.4	
Secteur privé	15.7	12.7	8.0	3.9	0.5	4.8	4.6	5.2	6.5	0.6	6.2	
Métaux de base	18.5	12.1	-0.2	1.2	-4.4	-5.7	2.0	13.3	20.1	19.2	22.0	
Secteur public	16.7	2.9	3.0	-15.4	-1.6	-26.4	-25.6	-8.2	20.1	41.1	54.0	
Secteur privé	20.2	18.6	-2.1	12.0	-6.1	8.0	20.0	28.3	20.2	9.4	9.1	
Machines et matériel de												
transport	10.9	8.5	-6.7	-1.2	-22.8	-11.4	12.7	21.1	37.7	43.9	26.6	
Secteur public	13.4	8.1	-28.6	-0.6	-23.1	-5.5	-9.1	26.5	32.9	28.8	30.0	
Secteur privé	10.6	8.5	-4.4	-1.3	-22.8	-11.9	14.5	20.6	38.0	45.1	26.5	
Autres produits manufacturés	n.d.	11.4	-17.4	72.9	40.8	74.7	91.8	89.7	19.3	62.6	29.1	
Secteur public	n.d.	96.6	24.6	87.6	99.4	127.8	77.0	-1.2	-66.6	47.3	-37.4	
Secteur privé	n.d.	9.8	-18.9	72.1	35.9	72.1	92.3	92.3	30.2	63.6	31.7	
Ensemble des industries												
manufacturières	10.9	10.7	0.9	2.1	-5.2	-0.6	7.6	6.7	10.7	9.6	8.7	
Secteur public	8.8	14.0	2.1	-5.5	-4.0	-13.6	-2.4	-2.6	-1.0	12.9	5.0	
Secteur privé	12.2	8.9	0.4	6.6	-5.9	6.8	13.3	12.2	17.5	8.3	10.6	

 Source : Institut national de statistiques, *Quarterly Industrial Production Index*.

Graphique 3. L'ÉQUILIBRE ENTRE L'ÉPARGNE ET L'INVESTISSEMENT
En pourcentage du PNB



1. Estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

d'une récolte abondante, progressant de 11 pour cent en 1990. La production manufacturière et la valeur ajoutée dans les services ont encore augmenté, d'environ 10 et 6 pour cent respectivement. Au total, la progression du PNB réel pourrait atteindre 8 à 9 pour cent pour 1990, malgré un freinage sensible dû à la dégradation du solde extérieur réel.

L'assouplissement de la politique économique à partir du second semestre de 1989 s'est traduit nettement par une vigoureuse expansion de la demande intérieure en général, et de la consommation et de l'investissement publics en particulier au cours des dix-huit mois écoulés. La consommation privée semble aussi s'être accélérée notablement, par suite d'une forte progression des revenus réels et de nouvelles mesures de libéralisation des importations. En 1990, le taux d'épargne du secteur privé paraît n'avoir pratiquement pas varié.

Fin du marasme de l'investissement dans le secteur des entreprises ?

Un aspect encourageant de la phase actuelle d'expansion est la reprise tant attendue de l'investissement privé – et public – dans les secteurs manufacturier et des transports (qui représentent à eux deux environ le tiers du total de la formation brute de capital fixe) (tableau 4). La croissance de l'investissement total du secteur privé a certes été nettement plus vigoureuse entre 1986 et 1988 que l'an dernier, mais cela s'explique principalement par le dynamisme de la construction de logements, qui représentait à cette époque-là près de la moitié du total de l'investissement privé. Ce phénomène a reflété, au départ, une politique visant à améliorer les normes d'habitation pour une grande partie de la population au moyen d'incitations financières et fiscales, mais il a été aussi imputable à la spéculation immobilière, notamment dans les grands centres urbains et dans les régions touristiques. Par contraste, l'investissement privé dans le secteur manufacturier, quoique d'importance capitale pour la restructuration de l'économie et le maintien de la marge de compétitivité procurée par la dépréciation effective réelle de la livre turque, est resté faible pendant la majeure partie des années 80. Si l'on ajoute à cela la réduction des aides publiques aux entreprises d'Etat, le volume de l'investissement public dans le secteur manufacturier a diminué notablement ces dix dernières années.

L'atonie de l'investissement industriel au cours des années 80 a provoqué une rupture dans la croissance tendancielle du coefficient de capital du secteur des entreprises estimé pour les années 70 (graphique 4). Au cours des années 70, les investisseurs privés avaient bénéficié d'une multitude d'incitations, qui ne se sont pas toutes révélées judicieuses à moyen terme. De nombreuses entreprises qui avaient emprunté massivement à l'étranger ont été en proie à de graves difficultés financières lors de la série de fortes dévaluations de la livre qui a commencé en 1978. Les investissements dans le secteur manufacturier en ont pâti, surtout au début des années 80. On pouvait donc s'attendre à ce que la croissance du stock de capital ne suive pas le rythme de l'expansion de la production réelle ; toutefois, la faiblesse de l'investissement privé dans le secteur manufacturier a persisté et elle a probablement nui à la qualité du stock de capital en raison de la perte des effets d'«incorporation» dans des machines et équipements nouveaux. Cela a peut-être eu, à son tour, un effet défavorable sur la compétitivité internationale des produits turcs faisant l'objet d'échanges internationaux, contribuant ainsi au manque de vigueur des exportations ces dernières années. Le ralentissement de la croissance du stock de capital a sans doute limité les possibilités de progression non inflationniste des revenus réels. Le récent gonflement de l'investissement fixe des entreprises manufacturières privées pourrait, s'il se poursuivait, inverser cette tendance.

Tableau 4. Formation brute de capital fixe, par secteur

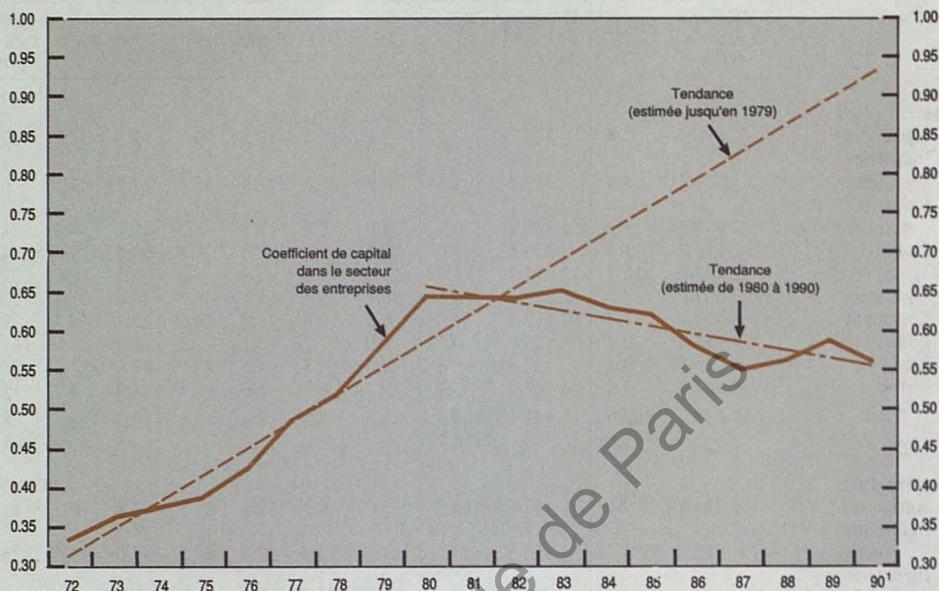
	Prix courants				Pourcentage de variation en volume par rapport à l'année précédente						
	1988		1989		1984	1985	1986	1987	1988	1989 ¹	1990 Estimation
	Milliards de livres turques	Part en %	Milliards de livres turques	Part en %							
Secteur privé											
Agriculture	680.9	5.4	822.7	3.9	2.1	-16.4	-12.2	20.5	-12.3	-26.7	27.8
Industries minières	179.1	1.4	285.8	1.4	4.3	25.4	7.9	35.1	7.7	2.1	6.7
Industries manufacturières	2 979.1	23.5	4 381.4	20.9	5.9	6.1	13.9	-4.2	0.7	-4.3	27.4
Energie ²	178.7	1.4	359.5	1.7	12.8	-9.1	145.0	-7.2	65.8	29.4	14.1
Transports	1 363.8	10.7	2 321.9	11.1	13.8	9.2	-5.9	3.9	-5.5	6.8	32.7
Tourisme	607.7	4.8	1 356.4	6.5	88.8	81.7	61.8	48.2	44.4	37.8	10.9
Logement	6 140.9	43.4	10 412.5	49.7	8.8	14.9	36.7	44.6	29.2	6.3	-9.3
Education	54.7	0.4	113.0	0.5	9.0	103.2	35.1	27.5	5.5	27.0	167.6
Santé	55.9	0.4	132.8	0.6	7.0	140.2	44.5	20.0	-17.6	51.3	34.5
Autres	447.4	3.6	767.0	3.7	10.1	8.7	8.6	8.5	3.9	4.2	12.9
Total	12 688.2	100.0	20 953.1	100.0	8.4	8.2	16.4	18.6	13.5	4.1	8.6
		(52.5)		(54.7)							
Secteur public											
Agriculture	1 045.9	9.1	1 787.8	10.3	-5.0	-6.2	13.6	26.7	-3.8	6.2	-11.8
Industries minières	510.4	4.4	550.5	3.2	-4.1	32.0	-27.5	-44.2	-7.0	-33.2	21.4
Industries manufacturières	677.5	5.9	788.2	4.5	-17.1	7.3	-19.8	-40.3	-25.7	-27.6	24.7
Energie ²	3 080.0	26.8	5 177.3	29.8	-10.6	9.1	14.2	-8.7	-2.1	4.2	-22.0
Transports	3 406.6	29.6	5 189.5	29.9	2.8	42.7	13.9	10.4	-23.3	-4.3	22.4
Tourisme	177.9	1.5	184.6	1.1	45.5	27.1	141.6	-10.1	-17.2	-36.0	52.0
Logement	207.7	1.8	323.6	1.9	41.4	28.0	-9.4	-23.9	4.4	-2.3	103.4
Education	658.1	5.7	1 092.1	6.3	-14.8	43.2	5.6	26.2	4.8	2.0	16.8
Santé	205.0	1.8	374.4	2.2	-9.3	-1.2	15.0	27.1	4.7	16.4	39.1
Autres	1 525.0	13.4	1 883.1	10.9	26.4	56.2	41.0	3.0	-20.5	-25.0	31.1
Total	11 494.1	100.0	17 351.1	100.0	-4.7	23.1	7.5	-4.1	-13.5	-6.2	8.5
		(47.5)		(45.3)							
Formation brute totale de capital fixe	24 182.3	(100.0)	38 304.2	(100.0)	0.4	16.9	11.0	5.1	-1.2	-0.8	8.6

1. Chiffres provisoires.

2. Electricité, gaz, eau.

Source : Office national de planification, *Main Economic Indicators*.

Graphique 4. COEFFICIENT DE CAPITAL
Logarithmes



1. Estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Le niveau élevé des taux réels des prêts non préférentiels qui a pu être observé ponctuellement – il n'existe pas de statistiques fiables à ce sujet – offre peut-être une explication supplémentaire à la faiblesse de l'investissement des entreprises privées dans les années 80. La réticence des chefs d'entreprise à investir semble néanmoins surprenante compte tenu de la forte progression moyenne de la demande d'exportation, de la nette amélioration de la rentabilité des entreprises et de la hausse des taux d'utilisation des capacités. D'après les résultats d'une récente analyse économétrique approfondie des déterminants du comportement des investisseurs turcs¹, l'investissement des entreprises privées aurait été découragé par la dépréciation réelle de la monnaie, la virulence de l'inflation et le niveau élevé des taux d'intérêt nominaux. Ce dernier facteur a fait obstacle à l'investissement non

seulement par son effet sur le coût du capital mais aussi par son incidence négative sur le bilan des entreprises lourdement endettées. La conclusion selon laquelle la dépréciation réelle du taux de change aurait nui à l'investissement manufacturier est – *a priori* – incompatible avec le raisonnement économique traditionnel. Cependant, l'instabilité accrue des prix relatifs et, partant, l'incertitude liée aux taux d'inflation élevés et variables pourraient expliquer en partie la relative faiblesse de l'investissement dans le secteur manufacturier. Plus important, toutefois, est peut-être le fait que la structure des incitations et les anticipations en matière de profits en Turquie ont été en réalité – même si cela n'était pas voulu – favorables aux activités autres que les industries manufacturières.

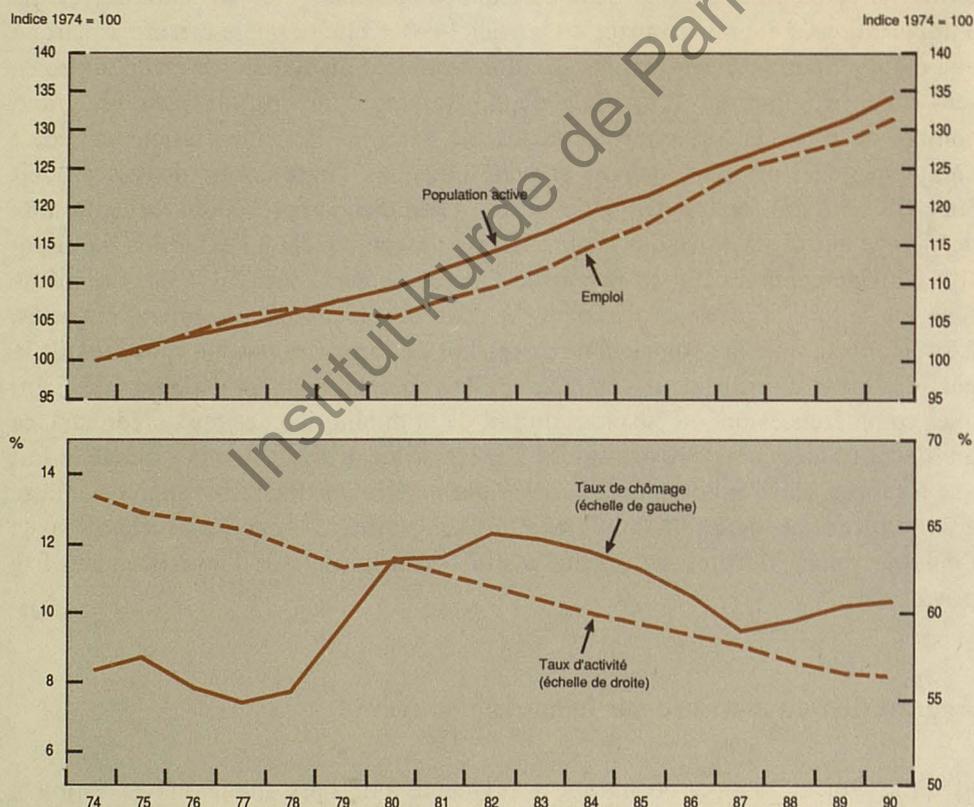
Le récent redressement de l'investissement manufacturier corroborerait quelque peu le point de vue exposé ci-dessus en ce qui concerne les déterminants du comportement de l'investissement en Turquie : la livre turque s'est appréciée en termes effectifs réels pour la deuxième année consécutive et un nouveau régime d'importations a été mis en place en janvier 1990. Cette dernière mesure a marqué une étape importante vers la libéralisation complète du commerce extérieur en ce sens qu'on a supprimé le système d'autorisations d'importation pour un grand nombre de produits, supprimé les dépôts de garantie² des importations et réduit notablement les droits de douane et prélèvements à l'importation dont le produit était affecté à des fonds extra-budgétaires. Aussi bien l'appréciation réelle du taux de change que la libéralisation des importations, conjuguées à l'extension du dispositif d'allègements fiscaux en faveur de l'investissement, ont œuvré dans le même sens en réduisant considérablement le coût des biens d'équipement importés. Lorsqu'on examine la composition par produit des importations, on constate que la part des biens d'équipement s'est accrue. Par ailleurs, les taux débiteurs des banques commerciales ont été abaissés du fait de la diminution des taux créditeurs, ce qui devrait avoir contribué à stimuler l'investissement privé. A cela s'ajoute le fait que les fortes hausses de salaires de 1989 ont pu être une incitation supplémentaire à la substitution de capital au travail; il se peut aussi que la décélération de l'inflation en 1990 ait eu un impact positif sur la fermeté de l'investissement fixe privé.

Aggravation du marasme sur le marché du travail

En 1989 et 1990, la population a augmenté à un taux annuel moyen estimé à 2.4 pour cent (soit environ 1.3 million de personnes par an), la population en âge de travailler (15 à 64 ans) s'accroissant particulièrement vite, à un taux d'un peu

moins de 3 pour cent (environ 1 million de personnes par an). La progression de l'emploi civil s'étant nettement ralentie, il y aurait eu une forte hausse du taux de chômage si le taux d'activité n'avait pas baissé (graphique 5)³. La baisse persistante du taux d'activité, que les autorités expliquent par l'exode rural et par l'amélioration des possibilités d'éducation pour les jeunes, a maintenu l'augmentation de la population active à 1.8 pour cent en 1989, taux sans changement depuis quatre ans. Par conséquent, malgré le marasme conjoncturel de 1988/89, qui a réduit de moitié environ le taux de progression de l'emploi, la hausse du taux de

Graphique 5. ÉVOLUTION DU MARCHÉ DU TRAVAIL



Source : Office national de planification et OCDE, Principaux indicateurs économiques.

Tableau 5. **Marché du travail¹**

	Milliers							Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente				
	1980	1985	1986	1987	1988	1989 ²	1990 Estimation	1986	1987	1988	1989 ²	1990 Estimation
Population	44 737	50 665	51 630	52 747	53 969	55 255	56 570	1.9	2.2	2.3	2.4	2.4
Population âgée de 15-64 ans	25 022	29 432	30 291	31 177	32 085	33 008	33 939	2.9	2.9	2.9	2.9	2.8
Taux d'activité (%)	62.4	59.1	58.5	57.8	57.2	56.6	56.4					
Population active civile	15 619	17 395	17 708	18 027	18 350	18 680	19 131	1.8	1.8	1.8	1.8	2.4
Emploi civil	13 813	15 360	15 843	16 316	16 550	16 771	17 145	3.1	3.0	1.4	1.3	2.2
Agriculture	7 583	8 095	8 206	8 321	8 369	8 397	8 449	1.4	1.4	0.6	0.3	0.6
Industrie	1 912	2 271	2 388	2 494	2 512	2 558	2 643	5.2	4.4	0.7	1.8	3.3
Construction	700	743	798	847	866	874	890	7.0	6.1	2.2	0.9	1.8
Services	3 618	4 251	4 451	4 654	4 803	4 909	5 163	4.7	4.6	3.2	2.9	4.5
Chômage	1 806	2 035	1 865	1 711	1 800	1 909	1 986					
Taux de chômage (%)	11.6	11.7	10.5	9.5	9.8	10.2	10.4					
Productivité (%)												
PIB	0.0	2.7	4.1	3.4	3.2	-0.9						
Agriculture	2.7	0.9	6.4	0.7	7.4	-11.4						
Industrie	-4.8	3.2	3.3	5.0	2.4	1.2						
Services	-0.3	0.9	1.2	1.7	1.7	1.3						

1. En mai 1989, l'Office national de planification a révisé les statistiques du marché du travail à partir de 1978. Les nouvelles séries ont été établies sur la base de l'enquête sur le marché du travail de 1988 et sur la base de statistiques sur la valeur ajoutée et la productivité sectorielles.

2. Chiffres provisoires.

Source : Données communiquées par l'Office national de planification.

chômage officiel a été relativement modérée (tableau 5). Cela confirme l'assez bonne résistance du marché du travail de la Turquie aux fluctuations de l'activité, ce qui est compatible avec le degré élevé de flexibilité des salaires réels observé au cours des années 80. C'est pourquoi la nécessité d'ajuster l'emploi en fonction des chocs déflationnistes se fait moins sentir.

En 1990, le taux d'activité paraît avoir peu baissé par rapport aux années précédentes, d'où une forte accélération de la croissance de la population active, de 2.4 pour cent. Cette évolution est imputable à une composante conjoncturelle du taux d'activité, à savoir que certains travailleurs découragés et qui ne sont pas enregistrés comme chômeurs rejoignent le marché du travail une fois que la situation économique redevient meilleure. Par conséquent, la progression de l'emploi (+2¼ pour cent) découlant de la reprise économique en 1990 semble avoir été insuffisante pour absorber le nombre croissant de personnes cherchant du travail, et le taux de chômage a continué de monter.

L'emploi dans l'industrie s'est redressé en 1989 et s'est encore accéléré en 1990. La croissance de l'emploi dans les autres principaux secteurs a toutefois continué de se ralentir en 1989, surtout dans le secteur de la construction, et elle ne s'est améliorée qu'en 1990. L'emploi agricole n'a guère varié ces dernières années, de sorte que ce secteur a connu en 1989 une baisse marquée de la productivité du travail, suivie d'un net redressement en 1990. Du fait du poids élevé de l'agriculture dans l'emploi total (environ la moitié), cela signifie qu'en 1990 une part plus importante de la croissance de la production s'est accompagnée de gains de productivité, ce qui a fait monter le niveau global du chômage.

Persistance des pressions inflationnistes

Il n'y a pas eu de grand progrès ces dernières années en ce qui concerne la maîtrise de l'inflation, qui demeure le principal défi pour les autorités. Afin de contrer l'accélération de la hausse des prix, une série de mesures restrictives a été adoptée en février 1988. Ces mesures se sont traduites par une augmentation sensible du coût du crédit et, avec l'alourdissement de la fiscalité indirecte, elles ont alimenté l'inflation à court terme. Avant que les mesures de stabilisation aient pu commencer de produire leur effet modérateur sur les prix, les conditions monétaires ont été assouplies pendant l'été de 1988, lorsque les avoirs extérieurs nets ont fortement augmenté. A l'automne, la politique économique a été encore durcie mais, comme on devait s'y attendre, l'effet modérateur de la rigueur monétaire et budgétaire sur les prix ne s'est fait sentir que lorsque l'activité économique réelle

s'était déjà ralentie. Par conséquent, l'inflation des prix s'est encore accélérée pour atteindre un niveau record en novembre 1988. De ce fait, les taux annuels moyens de hausse des prix ont à peu près doublé en 1988 par rapport à l'année précédente (tableau 6).

Par suite du ralentissement de l'activité économique réelle au second semestre de 1988 et au premier semestre de 1989, les prix à la consommation et les prix de gros des produits manufacturés ont augmenté moins vite pendant les six premiers mois de 1989. Les prix de gros des produits agricoles n'ont pas suivi cette tendance; ils ont marqué une nette accélération au début de 1989 du fait du relèvement des prix de soutien et, à partir du troisième trimestre de 1989, du fait de la grave sécheresse et des pénuries d'approvisionnement qui en ont résulté. Cette forte augmentation des prix des produits agricoles semble aussi avoir temporairement inversé la tendance à la baisse des prix des produits manufacturés à l'automne. Les prix de l'énergie paraissent également être montés à la suite de la sécheresse de 1989 qui a réduit la production d'hydro-électricité, de sorte qu'il a fallu produire davantage d'énergie thermique à des coûts unitaires plus élevés. De plus, les taxes sur l'énergie ont été relevées à plusieurs reprises. Ainsi, tandis que l'inflation annuelle moyenne des prix de gros des produits manufacturés se ralentissait d'environ 13 points, la hausse moyenne de l'indice général des prix de gros restait pratiquement inchangée en 1989. L'inflation tendancielle, mesurée par l'indice implicite des prix du PNB, a légèrement augmenté, passant de 66 pour cent en 1988 à 67 pour cent en 1989.

Après avoir marqué un palier au troisième trimestre de 1989, les prix de gros des produits manufacturés ont accusé une décélération assez régulière jusqu'à l'automne 1990. Ils se sont à nouveau accélérés au quatrième trimestre de l'année en raison de la hausse des prix de l'énergie. Leur taux de progression annuel moyen a été de 48 pour cent en 1990, contre 65 pour cent en 1989 (graphique 6). La baisse des prix de gros des produits manufacturés en 1990 est sans doute imputable pour une grande part à la libéralisation des importations intervenue au début de l'année, conjuguée à l'appréciation continue de la livre turque en termes effectifs réels; ces deux facteurs ont non seulement limité la hausse des prix à l'importation mais aussi réduit les marges que les producteurs nationaux pouvaient se ménager compte tenu de la concurrence accrue de l'étranger. Les hausses de prix des produits agricoles sont toutefois restées très fortes au premier semestre de 1990 mais elles se sont ralenties par la suite en raison d'une très bonne récolte. De ce fait, le niveau général des prix de gros a continué d'augmenter plus vite que celui des prix de gros des produits manufacturés. Les prix à la consommation ont suivi de façon assez hésitante le ralentissement de la hausse des prix de gros, augmentant de 60 pour cent

Tableau 6. Prix¹
 Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente, moyennes annuelles et trimestrielles

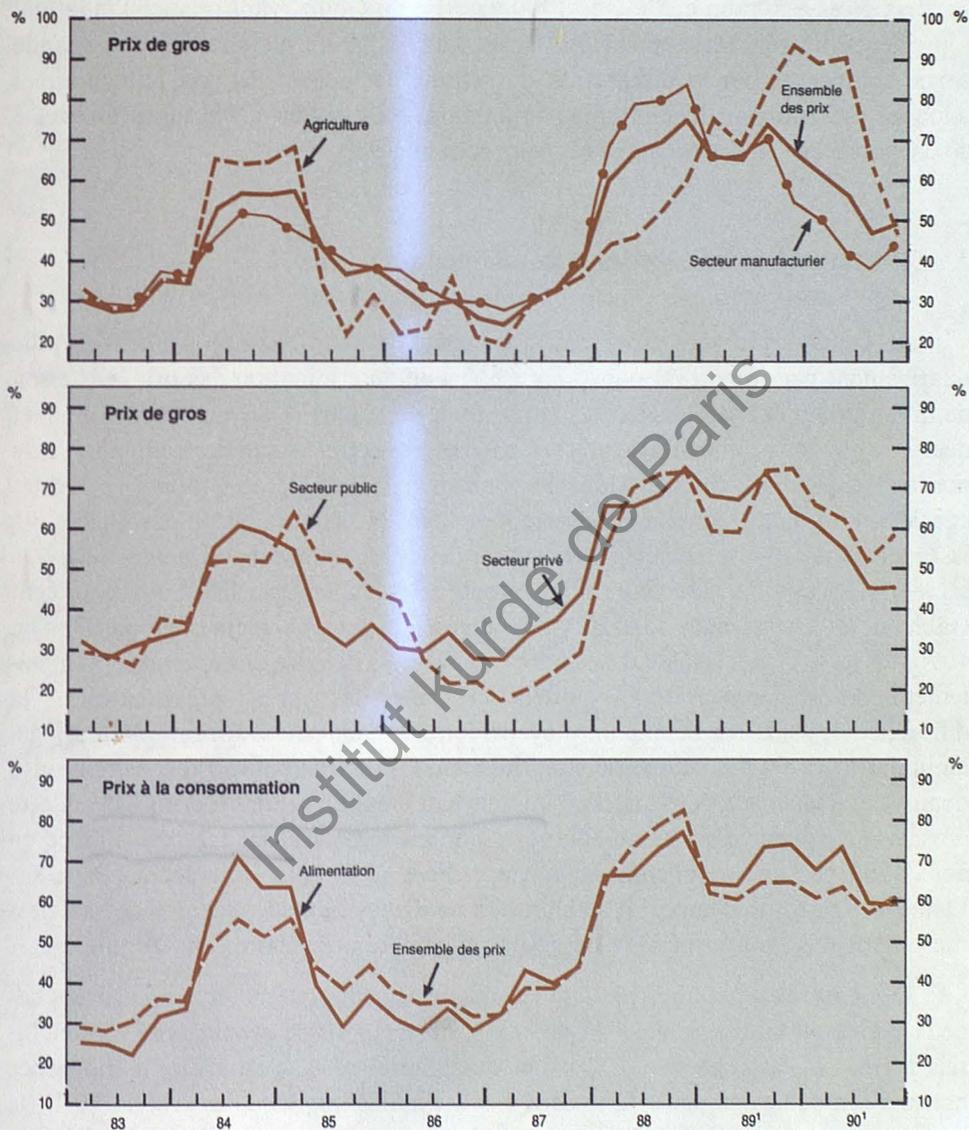
	Prix de gros							Prix à la consommation	
	Indice général			Agriculture	Industries minières	Secteur manufacturier	Energie	Total	Produits alimentaires
	Total	Secteur public	Secteur privé						
	Année de référence 1981=100, poids de 1981							Année de référence 1978-79=100	
Anciennes séries									
(Poids)	(100.0)	(28.55)	(71.45)	(30.39)	(2.98)	(64.25)	(2.38)	(100.0)	(45.3)
1984	50.3	48.1	52.2	57.5	41.2	46.5	75.3	48.4	57.1
1985	43.2	53.3	39.4	37.4	63.9	41.9	97.6	45.0	40.6
1986	29.6	28.5	30.5	25.3	13.6	32.6	35.6	34.6	30.4
1987	32.0	22.8	35.4	29.7	35.7	33.6	23.4	38.9	39.8
1988	68.3	68.9	68.1	51.0	70.0	77.8	40.2	75.4	71.1
1989	69.6	67.9	70.2	81.4	84.1	64.6	66.0	69.6	70.6
	Année de référence 1981=100, poids de 1987							Année de référence 1987=100	
Nouvelles séries									
(Poids)	(100.0)	(27.74)	(72.26)	(23.03)	(2.54)	(69.80)	(4.62)	(100.0)	(32.1)
1989	68.2	67.6	68.4	81.4	84.3	64.5	66.0	63.3	69.3
T 1	65.9	59.5	68.3	75.6	93.1	64.3	68.0	62.2	64.4
T 2	65.1	59.2	67.3	69.0	98.0	63.3	61.8	60.4	63.7
T 3	74.0	74.4	73.8	83.4	80.4	71.4	72.9	64.8	73.4
T 4	67.3	74.5	64.8	93.9	72.3	59.4	78.8	64.9	74.1
1990	53.1	58.8	51.0	69.5	48.2	47.9	61.1	60.3	64.3
T 1	62.1	65.4	60.9	89.1	55.7	54.7	62.7	60.8	67.5
T 2	56.8	61.9	55.1	90.4	40.7	47.1	71.6	63.2	73.4
T 3	46.7	50.4	45.3	65.2	41.9	40.7	58.7	56.9	59.5
T 4	49.5	59.6	45.8	45.7	54.5	50.5	53.6	60.7	58.9

1. En janvier 1990, l'Institut national de statistiques a adopté de nouvelles pondérations pour les indices des prix de gros et à la consommation et a adopté comme année de référence pour l'indice des prix à la consommation 1987 au lieu de 1978-79.

Source : Institut national de statistiques, *Price Indices Monthly Bulletin*.

Graphique 6. ÉVOLUTION DES PRIX

Pourcentage de variation par rapport à la période correspondante de l'année précédente



1. Nouvelle série, voir note 1 du tableau 6.

Source : Institut national de statistiques, *Price Indices Monthly Bulletin*.

en 1990. Cela s'explique en partie par le poids plus élevé des produits alimentaires dans l'indice des prix à la consommation, mais aussi par les fortes pressions de la demande provoquées par les hausses de salaires de l'été. Le ralentissement global des prix a cessé à la fin de l'été de 1990, la crise du Golfe ayant relancé l'inflation. L'incidence du renchérissement du pétrole sur l'inflation globale a été en grande partie compensée par la diminution du rythme de hausse des prix alimentaires; selon les estimations officielles, l'indice implicite des prix du PNB aurait progressé de 54 pour cent en 1990 contre 67 pour cent en 1989.

Accélération de la hausse des coûts de main-d'œuvre

Au cours des années précédentes, les coûts de main-d'œuvre jouaient un rôle relativement peu important dans le processus de détermination des prix, en raison de la limitation des salaires par les autorités et de la part relativement restreinte et décroissante de la rémunération du travail dans les coûts totaux de production; cela pourrait cependant changer dans les années à venir. De fait, après les pertes considérables de salaire réel enregistrées pendant la majeure partie des années 80, la tendance s'est inversée en 1989 lorsque les salaires nominaux moyens dans le secteur privé et dans le secteur public ont été relevés d'environ 120 à 140 pour cent (tableau 7). Les revenus salariaux ont augmenté dans les mêmes proportions en 1990, de sorte que la hausse des salaires réels a dû atteindre des taux exceptionnellement élevés, compensant et au-delà les pertes des années précédentes. A la différence des salaires nominaux moyens, le relèvement du salaire minimum légal en juillet 1989 n'a pas compensé intégralement la perte de pouvoir d'achat cumulée depuis l'ajustement précédent, d'où un nouveau recul du salaire réel en 1989. Cette érosion du pouvoir d'achat du salaire minimum légal a cependant été effacée en août 1990 par une augmentation réelle estimée à 13 pour cent en moyenne sur l'année⁴. En fin de compte, il semble que les fortes hausses récentes des salaires réels aient mis fin à la période de grande flexibilité des salaires en Turquie.

Des hausses de salaires réels de l'ampleur de celles qui ont été enregistrées ces deux dernières années ne peuvent pas s'assortir de gains de productivité conjoncturels normaux. Par conséquent, l'avance des salaires réels, c'est-à-dire la différence entre la rémunération par salarié corrigée de l'indice implicite des prix du PNB (le «salaire de la production réelle») et la production réelle par salarié (productivité du travail), qui s'était comblée en 1982, s'est de nouveau creusée en 1989 et 1990 (graphique 7). Selon des estimations provisoires, ceci équivaldrait à un accroissement de la part du travail dans le revenu national, qui serait revenue pratiquement

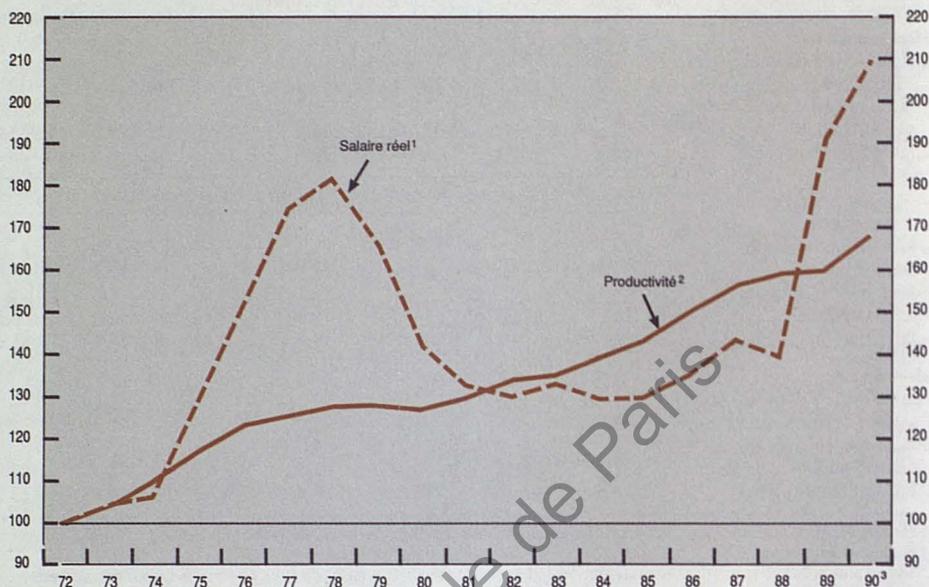
Tableau 7. Salaires

	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990 Estimation
En livres turques par jour							
Salaires nominaux							
Salaire moyen dans le secteur privé ¹	3 535.3	4 772.9	6 299.9	9 847.4	16 423.3	36 577.5	78 642.0
Salaire moyen dans le secteur public ²	3 092.9	3 757.0	4 383.0	6 175.0	9 226.0	22 234.0	45 933.0
Salaire minimum légal ³	748.1	958.1	1 380.0	1 927.5	3 337.0	5 575.5	10 125.0
Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente							
Salaires nominaux							
Salaire moyen dans le secteur privé ¹	39.8	35.0	32.0	56.3	66.8	122.0	115.0
Salaire moyen dans le secteur public ²	28.3	21.5	16.7	40.9	49.4	141.0	106.6
Salaire minimum légal ³	38.5	28.1	44.0	39.7	73.1	67.1	81.6
Salaires réels⁴							
Salaire moyen dans le secteur privé	-5.8	-6.9	-1.9	12.6	-4.9	31.3	34.1
Salaire moyen dans le secteur public	-13.5	-16.2	-13.3	1.5	-14.8	42.1	28.9
Salaire minimum légal	-6.6	-11.6	7.0	0.6	-1.3	-1.6	13.3
<p>1. Salaires plus prestations sociales, y compris les indemnités de sécurité sociale, à l'exclusion des autres prestations qui ne sont pas versées en espèces.</p> <p>2. Salaires plus prestations sociales, à l'exclusion des indemnités de sécurité sociale et autres prestations qui ne sont pas versées en espèces.</p> <p>3. Moyennes annuelles pondérées pour l'industrie et les services.</p> <p>4. Salaires nominaux déflatés à l'aide de l'indice général des prix à la consommation publié par l'Institut national de statistiques.</p>							
Source : Office national de planification, 1991 Annual Programme.							

à son niveau de 1980. Par ailleurs, non seulement la part des profits et des autres revenus de la propriété dans le revenu national semble avoir diminué en 1989 et 1990, mais il pourrait aussi y avoir eu compression des marges bénéficiaires, telles que les mesurent approximativement les variations de l'écart entre l'indice implicite des prix du PNB et les coûts unitaires de main-d'œuvre. En somme, la limitation de la hausse des salaires réels, conjuguée à la dépréciation du taux de change effectif réel pendant la majeure partie des années 80 a sans nul doute aidé à l'amélioration de la compétitivité internationale des prix. Cette stratégie n'a cependant pas réussi à stimuler l'investissement des entreprises, pour les raisons exposées ci-dessus.

Selon des estimations de la Chambre d'industrie d'Istanbul, la part des coûts de main-d'œuvre dans la valeur ajoutée nette des 500 plus grandes entreprises aurait diminué assez régulièrement pour s'établir à un tiers seulement en 1988, contre plus de la moitié au début des années 80. Les coûts de main-d'œuvre sont

Graphique 7. COÛT ET PRODUCTIVITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE
Indice 1972 = 100



1. Salaires et traitements par salarié, corrigés de l'indice implicite des prix du PNB.

2. Production réelle par salarié.

3. Estimation.

Source : Estimations du Secrétariat de l'OCDE.

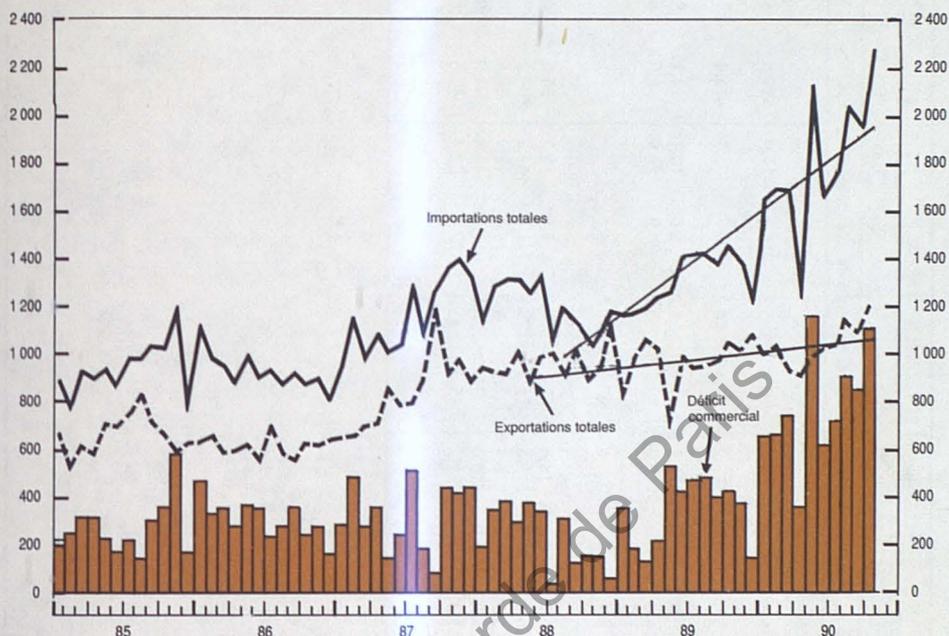
donc devenus moins importants que les paiements d'intérêts, qui représentaient 44 pour cent de la valeur ajoutée nette en 1988. En 1989 cependant, le poids des coûts de main-d'œuvre s'est accru de 13 points et a sans doute représenté près de 60 pour cent de la valeur ajoutée nette des entreprises en 1990, nettement plus que les paiements d'intérêts.

Aggravation de la balance extérieure courante

Flux d'échanges de marchandises

Après une vigoureuse expansion en 1987, la tendance des exportations de marchandises est restée pratiquement stationnaire entre la fin de 1987 et l'automne

Graphique 8. **ÉCHANGES DE MARCHANDISES**
En millions de dollars, chiffres désaisonnalisés



Source : OCDE, *Statistiques mensuelles du commerce extérieur*.

de 1990 (graphique 8). Le niveau relativement élevé du taux moyen de croissance annuel en 1988 est dû presque exclusivement à l'important effet de report du second semestre de 1987. Par contraste, les importations de marchandises semblent suivre une tendance à la hausse depuis le milieu de 1988, de sorte que – en chiffres désaisonnalisés – un déficit commercial est apparu à la fin de 1988, et s'est depuis lors sensiblement creusé.

Le volume des exportations totales de marchandises est resté à peu près stationnaire en 1989 et il a sans doute légèrement augmenté en 1990. La médiocrité des résultats à l'exportation en 1989 est imputable, pour une grande part, à la sécheresse qui a freiné la production agricole et, partant, les exportations. En revanche, les exportations de produits manufacturés – qui représentent environ les

Tableau 8. Commerce extérieur¹

	1988	1989	1986	1987	1988	1989	1990 Jan.-Sep.	1989				1990				
								T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3		
	Millions de dollars		Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente													
Exportations (fab)																
Produits agricoles	2 341	2 127	9.7	-1.7	26.3	-9.1	-2.2	10.9	-5.3	-31.1	-11.9	-17.5	5.5	17.8		
Produits des industries minières et extractives	377	413	1.3	10.1	38.6	9.5	-17.2	27.8	-16.5	6.7	-6.7	-14.4	-13.2	-24.5		
Produits des industries manufacturières	8 944	9 087	-11.2	51.5	10.9	1.6	11.3	-1.2	11.2	6.6	10.1	14.1	8.0	12.0		
Total	11 662	11 627	-6.3	36.7	14.4	-0.3	8.0	0.2	-3.9	-0.9	3.9	6.0	6.9	11.3		
Volume			-2.3	29.3	11.7	-0.3										
Valeur moyenne			-4.1	5.7	2.4	0.0										
Importations (caf)																
Pétrole	2 434	2 455	-44.4	47.2	-6.1	6.2	18.4	-1.1	0.7	7.5	15.2	24.6	-4.0	20.8		
Produits agricoles	499	1 041	21.8	71.1	-36.2	108.5	115.8	-15.3	29.4	241.8	444.2	304.1	99.1	54.7		
Produits industriels	10 975	11 819	17.7	21.7	6.1	7.7	36.4	-7.1	-8.7	16.8	18.9	39.8	30.0	36.3		
Autres produits	427	448	-6.3	37.9	-21.2	4.0	-20.0	3.9	0.6	-11.8	-40.8	-4.0	-20.0	-35.0		
Total	14 335	15 763	-2.1	27.5	1.3	10.0	35.2	-5.0	31.3	22.3	22.4	42.6	28.3	36.1		
Volume			14.2	20.7	0.3	8.9										
Valeur moyenne			-14.3	5.6	1.0	1.0										

1. Commerce de transit et importations d'or non monétaire non compris.

Source : Institut national de statistiques, *Monthly Indicators*.

trois quarts des exportations totales – n'ont marqué qu'une faible progression (tableau 8). Grâce à l'abondante récolte de 1990, les exportations agricoles semblent s'être redressées au dernier trimestre de l'année. Si les exportations de produits manufacturés paraissent, elles aussi, avoir retrouvé une tendance légèrement ascendante en valeur, elles sont sans doute restées relativement déprimées en volume.

Les exportations de caoutchouc et de matières plastiques, de produits chimiques et de produits pétroliers ont été particulièrement faibles en 1989 et 1990. Les exportations de fer et d'acier, d'ouvrages en métaux, de machines et d'appareils électriques, qui représentent environ un cinquième des exportations de produits manufacturés, s'étaient fortement contractées en 1989 mais elles ont marqué une vigoureuse reprise l'année suivante (tableau 9). Les exportations de textiles, qui représentent plus d'un tiers des exportations de produits manufacturés, ont gardé une tendance ascendante, avec une forte progression en 1990.

L'atonie des exportations de produits manufacturés contraste fortement avec le dynamisme de l'ensemble des marchés extérieurs de la Turquie, qui se sont accrus, en volume, à un taux annuel estimé à environ 7½ pour cent tant en 1989 qu'en 1990. Comme le laissait déjà entrevoir l'étude économique de l'an dernier sur la Turquie, le manque de vigueur dont ont fait preuve récemment les exportations de produits manufacturés s'explique en grande partie par l'appréciation du taux de change effectif *réel* depuis le quatrième trimestre de 1988 (graphique 9). L'appréciation réelle est sans doute liée tout à la fois à un important écart de taux d'intérêt nominaux entre la Turquie et l'étranger et à la libéralisation progressive des marchés de capitaux, facteurs qui ont favorisé les entrées de capitaux à court terme. Pendant le seul premier semestre de 1990, l'appréciation réelle de la livre turque aurait atteint, selon les estimations, 25 pour cent (d'une année sur l'autre)⁵. Il se pourrait donc que la compétitivité-prix des exportations turques se soit dégradée. Etant donné que quelques entreprises seulement se partagent le monopole des exportations, on peut supposer que l'élasticité-prix des exportations turques est relativement forte. De plus, la rentabilité des entreprises exportatrices a été réduite par la suppression des subventions à l'exportation.

La croissance des exportations de marchandises à destination des pays de l'OCDE s'est sensiblement ralentie en 1988 et 1989, mais des données provisoires semblent indiquer un léger raffermissement en 1990 (tableau 10). Les ventes aux pays de la CEE, qui représentent actuellement plus des trois quarts des exportations à destination de la zone de l'OCDE, ont suivi à peu près la même évolution. La tendance a été définie par les exportations à destination de l'Allemagne, principal débouché pour les produits turcs. Malgré la vigueur de la demande intérieure

Tableau 9. Composition par produit du commerce extérieur¹

	1988	1989	1990 Jan.-Oct.	1988	1989	1990 Jan.-Oct.	1988	1989	1990 Jan.-Oct.
	En millions de dollars			Part dans le total, %			Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente		
Exportations (fab)									
Agriculture et élevage	2 341	2 127	1 629	20.1	18.3	16.5	26.3	-9.1	3.1
Céréales et légumes secs	441	315	231	3.8	2.7	2.4	65.8	-28.5	-2.9
Noix, fruits et légumes	867	789	751	7.4	6.8	7.6	8.4	-9.0	33.2
Produits industriels	696	693	418	6.0	6.0	4.2	61.4	-0.5	-18.2
Produits d'élevage	286	277	181	2.5	2.4	1.8	-8.0	-3.2	-18.8
Produits de la pêche	51	53	48	0.4	0.4	0.5	13.0	3.9	12.5
Minerais et produits d'extraction	377	413	275	3.2	3.5	2.8	38.6	9.5	-16.2
Produits industriels	8 944	9 088	7 988	76.7	78.2	80.7	10.9	1.6	11.9
Produits agricoles transformés	885	919	715	7.6	7.9	7.2	-7.2	3.8	1.3
Textiles	3 201	3 509	3 163	27.5	30.2	32.0	18.2	9.6	16.3
Cuirs et peaux	514	605	568	4.4	5.2	5.7	-28.8	17.7	23.7
Caoutchouc et plastiques	352	313	189	3.0	2.7	1.9	36.4	-11.1	-27.9
Produits chimiques	734	774	460	6.3	6.7	4.7	39.3	5.4	-20.7
Produits pétroliers	331	254	220	2.8	2.2	2.2	42.6	-23.3	0.9
Verre et céramique	233	258	265	2.0	2.2	2.7	13.6	10.7	26.8
Métaux non ferreux	226	266	207	1.9	2.3	2.1	68.6	17.7	-5.5
Produits de la sidérurgie	1 458	1 349	1 281	12.5	11.6	12.9	71.1	-7.5	16.9
Produits métalliques et machines	383	219	183	3.3	1.9	1.8	-51.4	-42.8	7.6
Appareils électriques	294	234	329	2.5	2.0	3.3	0.3	-20.4	78.8
Véhicules automobiles	118	154	166	1.0	1.3	1.7	7.3	30.6	33.9
Divers	215	234	240	1.9	2.0	2.5	-24.0	8.8	2.6
Total des exportations	11 662	11 627	9 892	100.0	100.0	100.0	14.4	-0.3	9.3
Importations (caf)									
Agriculture et élevage	499	1 041	1 158	3.5	6.6	6.6	-36.2	108.5	42.1
Blé	3	374	381	0.0	2.4	2.2	-91.1	12 793.1	37.6
Divers	496	667	777	2.2	4.2	4.4	-40.7	34.5	44.4
Minerais et produits d'extraction	2 861	2 903	3 141	20.0	18.4	18.0	-5.7	1.4	29.3
Pétrole brut	2 434	2 456	2 727	17.0	15.6	15.6	-10.2	0.9	33.2
Charbon	252	238	273	1.8	1.5	1.6	38.8	-5.3	-35.0
Divers	175	209	141	1.2	1.3	0.8	23.7	18.9	-3.5
Produits industriels	10 975	11 819	13 168	76.5	75.0	75.4	6.1	7.7	39.8
Produits agricoles transformés	738	843	1 130	5.2	5.4	6.5	2.6	14.2	63.1
Produits pétroliers	343	494	497	2.4	3.1	2.8	39.9	43.8	65.1
Textiles	260	297	468	1.8	1.9	2.7	27.5	14.3	43.6
Caoutchouc et plastiques	525	485	645	3.7	3.1	3.7	7.6	-7.7	67.5
Produits chimiques	1 984	2 105	1 981	13.8	13.4	11.3	2.4	6.1	18.0
Verre et céramique	141	126	145	1.0	0.8	0.8	20.5	-10.5	43.6
Métaux non ferreux	412	421	430	2.9	2.7	2.5	-1.5	2.2	33.5
Produits de la sidérurgie	1 655	2 217	1 603	11.5	14.1	9.2	7.7	33.9	-15.5
Produits métalliques	62	57	83	0.4	0.4	0.5	10.8	-7.9	76.6
Machines	2 400	2 188	2 858	16.7	13.8	16.4	-2.2	-8.8	68.8
Appareils électriques	1 075	1 028	1 237	7.5	6.5	7.1	14.4	-4.4	47.4
Véhicules automobiles	690	790	1 092	4.8	5.0	6.2	25.5	14.5	71.5
Divers	690	768	999	4.8	4.8	5.7	8.9	11.3	86.4
Total des importations	14 335	15 763	17 467	100.0	100.0	100.0	1.3	10.0	37.9

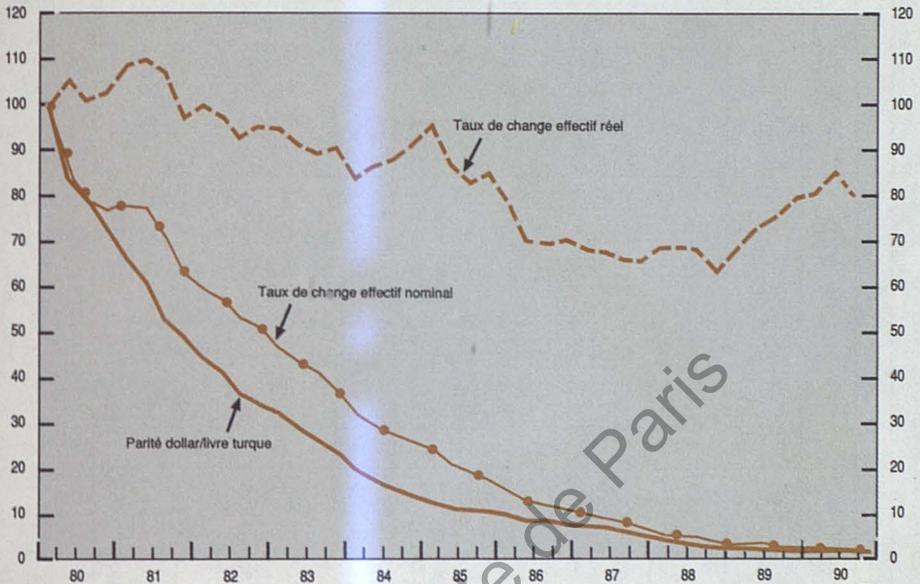
1. Commerce de transit et importations d'or non monétaire non compris.

Source : Institut national de statistiques, *Monthly Indicators*.

Graphique 9. ÉVOLUTION DU TAUX DE CHANGE¹

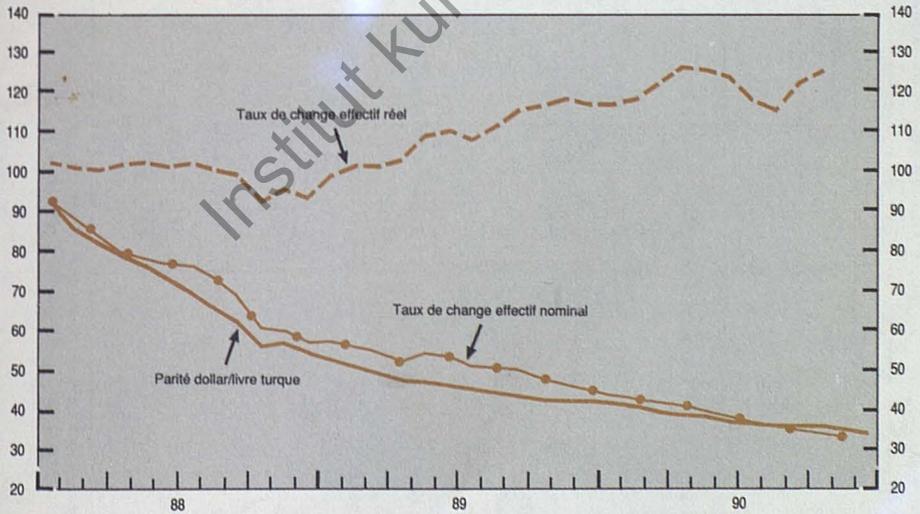
Indice T1 1980 = 100

Indice T1 1980 = 100



Indice décembre 87 = 100

Indice décembre 87 = 100



1. Moyennes mensuelles des taux de change journaliers.
Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau 10. Ventilation géographique du commerce extérieur¹

	Importations (caf)								Exportations (fab)							
	1989		Jan.-Oct. 1990		Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente				1989		Jan.-Oct. 1990		Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente			
	Millions de dollars	Part en %	Millions de dollars	Part en %	1987	1988	1989	1990 Jan.-Oct.	Millions de dollars	Part en %	Millions de dollars	Part en %	1987	1988	1989	1990 Jan.-Oct.
Pays de l'OCDE	9 908	62.9	11 223	64.3	23.7	2.3	7.3	41.3	7 184	61.8	6 671	67.4	50.1	4.1	7.1	18.7
Pays de la CEE	6 059	38.4	7 400	42.4	24.2	4.0	2.8	54.6	5 416	46.6	5 189	52.5	49.2	4.7	6.2	21.7
<i>dont :</i>																
France	748	4.7	1 038	5.9	11.7	36.1	-9.8	79.9	598	5.1	573	5.8	67.3	0.0	20.0	25.1
Allemagne	2 205	14.0	2 802	16.0	19.0	-2.6	7.3	59.9	2 177	18.7	2 259	26.2	51.2	-1.6	1.3	32.1
Italie	1 070	6.8	1 353	7.7	24.3	-6.5	6.4	60.3	978	8.4	854	8.6	46.7	12.2	2.4	8.7
Royaume-Uni	728	4.6	808	4.6	34.4	6.0	-1.5	44.8	616	5.3	583	5.9	62.0	6.5	6.9	20.0
Autres pays de l'OCDE	3 849	24.5	3 823	21.9	22.8	-0.6	15.1	21.2	1 768	15.2	1 481	14.9	53.2	2.1	10.0	9.5
<i>dont :</i>																
Japon	530	3.4	870	5.0	-2.6	-35.5	-4.5	110.7	233	2.0	159	1.6	51.5	34.0	11.5	-3.6
Suisse	412	2.6	408	3.3	27.9	-5.8	19.8	29.1	175	1.5	234	2.4	119.3	-25.6	-34.0	63.6
Etats-Unis	2 088	13.2	1 772	14.2	16.0	11.3	37.4	0.7	970	8.3	766	7.7	29.8	6.7	27.4	4.2
Bloc de l'Est	1 493	9.5	1 419	8.1	11.1	13.7	35.5	66.6	1 029	8.9	610	6.2	7.7	82.3	69.0	-0.2
Proche-Orient et Afrique du Nord	2 927	18.6	2 842	16.3	54.4	-6.9	-0.3	27.0	2 876	24.7	1 742	17.6	19.6	14.5	-18.5	-12.6
<i>dont :</i>																
Iran	233	1.5	509	2.9	328.5	-30.4	-64.7	271.5	561	4.8	339	3.4	-22.0	24.0	2.9	-29.1
Iraq	1 650	10.5	1 046	6.0	50.1	24.9	14.5	-25.9	446	3.8	214	2.6	70.9	4.3	-54.8	-38.2
Koweït	81	0.5	53	0.3	-64.1	18.6	-8.8	-15.9	168	1.4	92	0.9	105.0	-19.5	-15.5	-27.6
Libye	286	1.8	384	2.2	4.5	-74.1	262.0	93.9	227	2.0	185	1.9	3.7	54.6	4.1	-1.1
Arabie Saoudite	212	1.3	331	1.9	-4.5	36.8	-7.5	71.5	365	3.1	265	2.7	14.3	-12.0	1.7	-8.6
Autres pays	1 435	9.0	1 983	11.3	2.8	2.6	35.3	37.0	539	4.6	869	8.8	18.8	148.8	-35.0	5.2
Total	15 763	100.0	17 467	100.0	27.5	1.3	10.0	37.9	11 628	100.0	9 892	100.0	36.7	14.4	-0.3	9.3

1. Commerce de transit et importations d'or monétaire non compris.

Source : Institut national de statistiques, *Monthly Indicators*.

allemande, les importations nominales en provenance de la Turquie, exprimées en dollars, sont restées à peu près stationnaires en 1988 et 1989. En revanche, les exportations turques vers l'Allemagne, exprimées en deutschemarks, ont augmenté de 24 pour cent en 1989, mais cette progression a coïncidé avec une appréciation du dollar vis-à-vis de la monnaie allemande. Les ventes à l'Allemagne se sont cependant encore améliorées en 1990. Les exportations à destination de la France et des Etats-Unis se sont redressées en 1989, tandis que les expéditions à destination de l'Italie restaient stationnaires au cours des deux dernières années. Les exportations à destination de l'ancien Bloc de l'Est ont fait preuve d'un dynamisme tout à fait exceptionnel en 1988 et 1989, mais elles se sont tassées en 1990, en raison peut-être des difficultés de paiement de ces pays. C'est dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord que la perte de parts de marché a été la plus sévère. Le fait le plus marquant a été la diminution des ventes à l'Irak et au Koweït bien avant l'actuelle crise du Golfe. La nette contraction des exportations à destination de l'Irak a été imputable essentiellement à des problèmes de paiement.

Une analyse à parts de marché constantes peut aider à faire ressortir l'influence relative des régions de destination, de la composition par produit et des facteurs de compétitivité sur les résultats à l'exportation de la Turquie. Malheureusement, les données disponibles étant limitées, on ne peut décomposer l'écart de croissance entre les exportations mondiales et les exportations turques que jusqu'en 1988. L'analyse semble indiquer que, comme les années précédentes, la ventilation géographique des marchés d'exportation de la Turquie est restée relativement défavorable, encore qu'elle ait continué de s'améliorer quelque peu (tableau 11). Cette amélioration paraît due à un déplacement progressif des exportations des marchés relativement stationnaires du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord vers la zone de l'OCDE. En revanche, l'effet de la composition par produit, qui s'était amélioré précédemment, est devenu nettement négatif en 1988. Ce phénomène est dû aussi au poids grandissant des pays de l'OCDE dans les importations mondiales; la composition par produit des exportations turques ne s'est pas suffisamment adaptée à la structure de la demande d'importations de la zone de l'OCDE au cours des dernières années. En particulier, la part relativement faible des biens d'équipement dans les produits manufacturés turcs a empêché la Turquie d'exploiter pleinement le récent redressement conjoncturel de la demande d'investissement des entreprises. L'analyse révèle aussi qu'en 1988 l'amélioration de la compétitivité-prix due aux précédentes dépréciations du taux de change réel jouait toujours, ce qui a aidé les exportations turques à se développer plus rapidement que les importations mondiales. De surcroît, en 1988, le système de subventions à l'exportation sous forme de ristournes fiscales existait encore, ce que reflète aussi le facteur résiduel de compétitivité dans l'analyse à parts de marché constantes.

Tableau 11. Analyse à parts de marché constantes¹

En pourcentage

	Croissance des exportations de marchandises de la Turquie	Croissance des exportations mondiales de marchandises	Différence	Effet de la destination des exportations ²	Effet de la composition par produit ³	Effet résiduel
<u>1975-76</u> <u>1973-74</u>	8.5	14.6	-6.1	6.2	-6.4	-7.2
<u>1976-77</u> <u>1974-75</u>	12.5	10.9	1.6	2.3	-0.4	-0.3
<u>1977-78</u> <u>1975-76</u>	9.7	14.6	-4.9	0.5	-1.4	-4.7
<u>1978-79</u> <u>1976-77</u>	10.7	19.0	-8.3	1.5	-3.0	-8.4
<u>1979-80</u> <u>1977-78</u>	13.1	22.3	-9.2	3.3	-6.4	-8.4
<u>1980-81</u> <u>1978-79</u>	29.4	14.8	14.6	11.3	-5.4	10.5
<u>1981-82</u> <u>1979-80</u>	42.1	1.2	42.5	9.6	-0.9	34.6
<u>1982-83</u> <u>1980-81</u>	22.8	-4.7	27.5	0.5	0.8	25.5
<u>1983-84</u> <u>1981-82</u>	11.0	-1.5	12.5	-0.9	0.4	12.7
<u>1984-85</u> <u>1982-83</u>	14.7	3.7	11.3	-4.1	-0.1	15.3
<u>1985-86</u> <u>1983-84</u>	9.5	6.8	2.9	-4.0	0.1	6.6
<u>1986-87</u> <u>1984-85</u>	8.1	11.6	-4.2	-4.2	1.4	-1.4
<u>1987-88</u> <u>1985-86</u>	19.1	12.9	6.9	-4.4	-0.7	11.5
<u>1987</u> <u>1986</u>	36.7	18.4	18.2	-3.5	0.0	21.7
<u>1988</u> <u>1987</u>	14.4	3.1	11.3	-1.7	-3.2	16.2

1. Les chiffres présentés dans le tableau sont les taux de croissance annuels des exportations, en valeur. Les écarts statistiques sont dus au fait que les chiffres ont été arrondis.

2. L'effet de la destination des exportations mesure l'écart des taux de croissance des exportations dû à la répartition géographique des marchés d'exportation de la Turquie.

3. L'effet de la composition par produit mesure l'écart des taux de croissance des exportations dû à la composition par produit des exportations turques.

Source : Calculs du Secrétariat de l'OCDE basés sur OCDE, *Commerce extérieur par produits*, 1988.

Les importations de marchandises sont demeurées pratiquement stationnaires en 1988, du fait de l'affaiblissement de la demande intérieure, mais sans doute aussi en raison de mesures destinées à alourdir le coût des achats à l'étranger. Les importations de marchandises se sont nettement redressées en 1989. Les importations de produits agricoles ont plus que doublé en termes nominaux en raison de la mauvaise récolte. Il a encore fallu acheter de très importantes quantités de produits agricoles à l'étranger au premier semestre de 1990. Les importations de produits industriels, en revanche, se sont développées de manière à peu près conforme aux élasticités-revenu de la demande d'importation observées dans le passé. Elles se sont fortement accélérées en 1990 du fait du regain de vigueur de la demande intérieure. Les importations de matières premières et de biens intermédiaires ont marqué une progression particulièrement prononcée par suite de l'expansion de la production manufacturière.

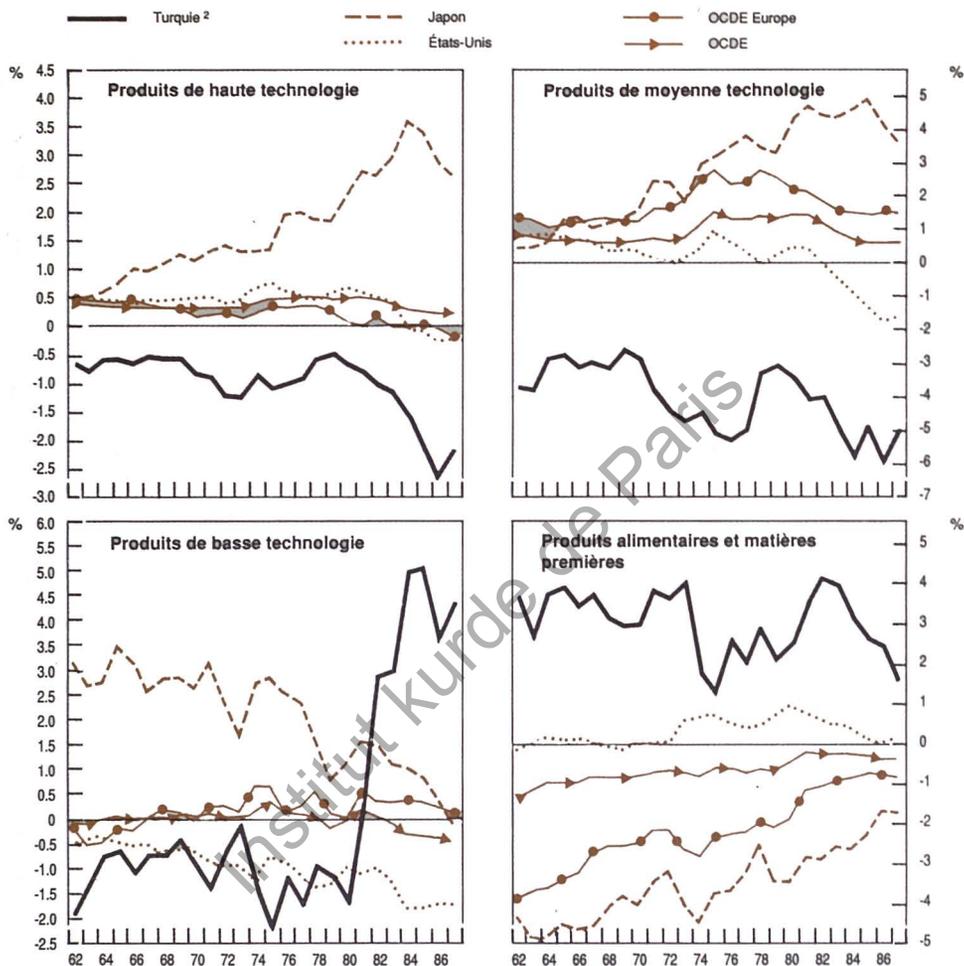
La croissance vigoureuse des importations en 1990 a certainement résulté à la fois de l'expansion de la demande intérieure, de l'importante appréciation du taux de change effectif réel et des mesures de libéralisation des importations – en particulier la réduction des droits de douane et la suppression du système de dépôts à l'importation – adoptées depuis 1989. Le dynamisme de la consommation privée en 1990, dû à l'évolution favorable des revenus nominaux, s'est traduit par une forte augmentation des importations de biens de consommation, tels que les textiles. Cependant, l'inversion de la tendance de l'investissement dans le secteur manufacturier, évoquée plus haut, se traduit aussi dans les chiffres : après avoir diminué en 1989, les importations de machines et d'appareils électriques se sont nettement redressées l'an dernier.

Le déficit commercial, qui s'était sensiblement réduit en 1988 pour revenir à 1.8 milliard de dollars, s'est à nouveau creusé pour s'établir à 4.2 milliards en 1989. Pour 1990, le déficit commercial semble être passé à plus de 9 milliards de dollars.

Evolution de la balance commerciale

La décomposition des données de la balance commerciale selon les principaux groupes de produits peut mettre en évidence les facteurs qui déterminent les résultats commerciaux à long terme. Le graphique 10 montre que le déficit commercial de la Turquie au cours des trente dernières années a été principalement imputable au niveau élevé des importations nettes de produits de moyenne et haute technologie. Avant 1980, la Turquie était aussi importateur net de produits de basse technologie. Seuls les échanges de produits alimentaires et de matières premières ont été régulièrement excédentaires à long terme.

Graphique 10. **BALANCE COMMERCIALE PAR GROUPE DE PRODUITS**¹
En pourcentage du PIB



1. La classification de ces principaux groupes est la suivante :

Produits de haute technologie - Classification CITI : aérospatiale, machines de bureau, électronique et composants, produits pharmaceutiques et médicaux, instruments et machines électriques.

Produits de moyenne technologie - Classification CITI : automobiles, produits chimiques, autres produits manufacturés, machines non électriques, caoutchouc, matières plastiques et métaux non ferreux.

Produits de basse technologie - Classification CITI : essentiellement tous les autres produits manufacturés classés principalement par matériaux et la construction navale.

Produits alimentaires et matières premières - Classification CITI : produits alimentaires et animaux vivants, boissons et tabacs, matières brutes non comestibles, carburants non compris, huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale.

2. En pourcentage du PNB.

Source : OCDE, *Commerce extérieur par produits*, Série C.

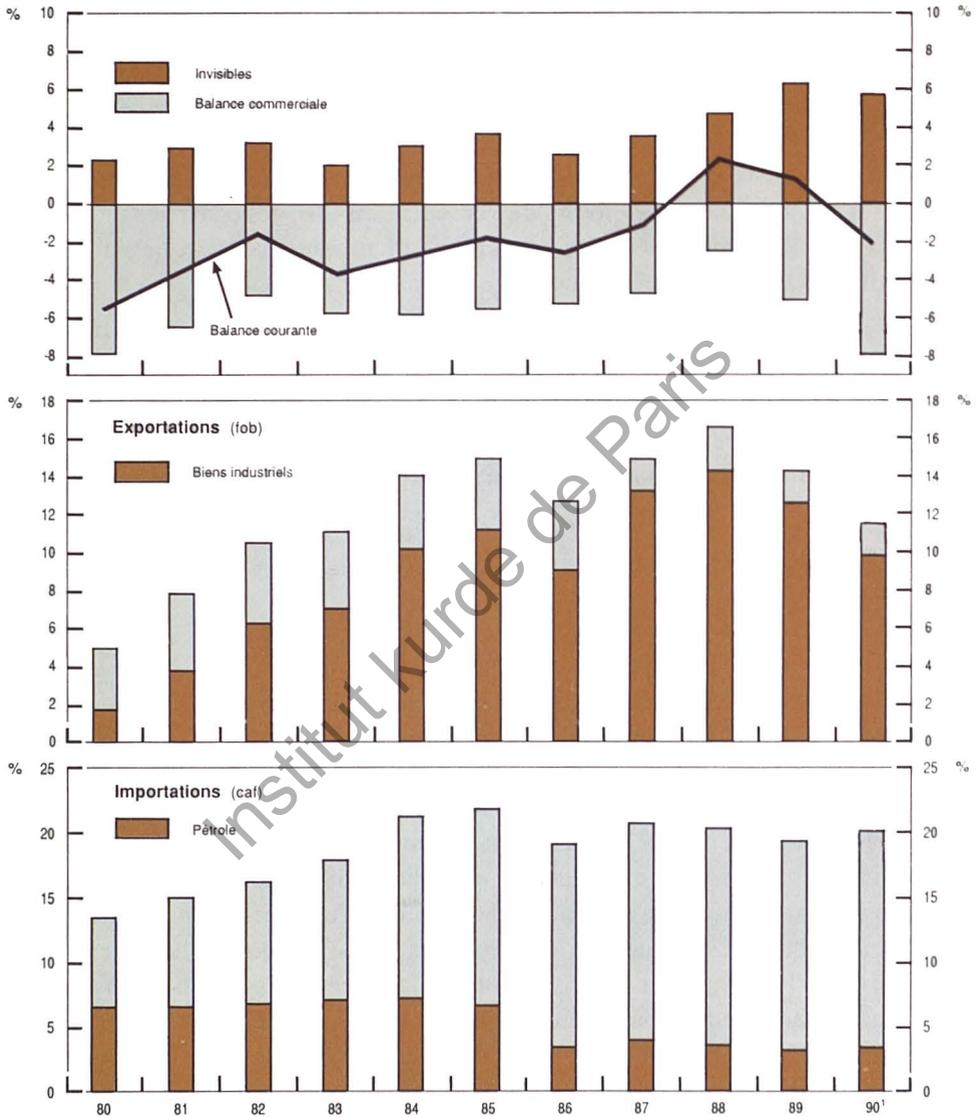
L'une des grandes réussites du programme d'ajustement structurel de 1980 a été la forte progression des exportations de marchandises en volume, qui a été supérieure à 10 pour cent par an au cours des six premières années des années 80. Cela semble avoir été reflété exclusivement par la balance des échanges de produits de basse technologie, qui est passée rapidement d'un déficit à un confortable excédent. Au cours de la même période, les soldes des échanges de produits de haute et moyenne technologie se sont détériorés, du fait d'une poussée des importations de biens de consommation très élaborés et des importations de biens intermédiaires et de biens d'équipement de haute et moyenne technologie. Il y a eu cependant aussi une certaine érosion de l'excédent au titre des échanges de produits alimentaires et de matières premières, groupe de produits pour lequel la Turquie possédait traditionnellement un avantage comparatif.

Bien que la décomposition des données ne soit possible que jusqu'en 1987 faute de séries plus récentes, il semble que la dégradation de la balance des échanges de produits de haute et moyenne technologie s'atténue maintenant, ou ait même déjà cessé. On en a pour preuve la récente amélioration du solde des échanges de machines, équipements, appareils et fournitures électriques de haute technologie.

Opérations invisibles et mouvements de capitaux

La balance des services, qui était devenue excédentaire en 1987/88 après douze années de déficit, s'est encore améliorée en 1989 et 1990. Cette évolution s'explique principalement par le ralentissement de la croissance des paiements d'intérêts sur la dette extérieure, grâce aux remboursements effectués, et par l'accélération des revenus de l'investissement. Les recettes nettes du tourisme, qui avaient été le moteur du redressement des services en 1988, sont restées plus ou moins stationnaires en 1989, mais leur progression a repris en 1990. L'excédent de la balance des transferts, qui avait diminué en 1988, a beaucoup augmenté en 1989, principalement du fait d'un gonflement important des envois de fonds des travailleurs émigrés, les comptes de dépôt en livres turques étant devenus plus attractifs que les comptes en devises. Au total, l'excédent au titre des opérations invisibles a marqué une amélioration appréciable en 1989, compensant la majeure partie de la dégradation de la balance commerciale, de sorte que le compte des opérations courantes s'est soldé par un excédent de l'ordre de 1 milliard de dollars en 1989 (graphique 11). En 1990, l'accroissement continu de l'excédent au titre des invisibles a toutefois été insuffisant pour compenser le déficit commercial, beaucoup plus élevé; selon les dernières estimations officielles, le déficit extérieur courant pourrait dépasser 2 milliards de dollars (environ 2 pour cent du PNB).

Graphique 11. STRUCTURE DU SOLDE EXTÉRIEUR COURANT
En pourcentage du PNB



1. Estimation.

Source : Banque centrale de Turquie.

Les remboursements de dette extérieure, qui avaient augmenté fortement en 1988 pour s'établir aux alentours de 4 milliards de dollars, sont restés à peu près à ce niveau en 1989 et probablement aussi en 1990. La diminution des crédits à long terme reçus par la Turquie de sources tant publiques que privées a été compensée par un quasi-doublement des investissements directs étrangers, qui sont passés de 354 millions de dollars en 1988 à 663 millions en 1989, de sorte que l'excédent de la balance des capitaux à long terme est resté pratiquement constant en 1989 (tableau 12). Par conséquent, la balance de base s'est soldée par un excédent en 1989, pour la troisième année consécutive. Elle a, pense-t-on, basculé en position déficitaire en 1990 du fait principalement de la dégradation du compte extérieur courant, mais en raison aussi, sans doute, d'une contraction de l'excédent de la balance des mouvements de capitaux à long terme. Cette contraction a résulté essentiellement d'une nouvelle diminution des crédits étrangers, qui a contrebalancé l'augmentation continue des investissements directs étrangers en 1990.

L'investissement direct étranger devrait bénéficier de plus en plus des mesures prises tout au long des années 80 en vue de moderniser les marchés financiers et de libéraliser les mouvements de capitaux. Ces derniers ont été fortement stimulés par le Décret 32, adopté en août 1989, qui prévoyait toute une série de mesures libéralisant largement les opérations d'investissements de portefeuille effectuées par des résidents et des non-résidents, levant les restrictions imposées aux opérations sur crédits commerciaux et financiers, et autorisant les transferts liés à des fonds bloqués et certaines activités immobilières. Cette libéralisation, conjuguée à la réforme récemment achevée de la législation des assurances, a permis aux autorités turques de proposer d'importantes modifications de leur position au regard du Code de l'OCDE sur les mouvements de capitaux, essentiellement dans le domaine des transactions sur titres – il a été proposé de lever six réserves dans ce domaine et de réduire la portée des observations limitant le champ de quatre autres réserves. En avril 1990, la Turquie a accepté les obligations découlant de l'Article VIII des Statuts du Fonds monétaire international. Elle s'est par là même engagée à ne pas imposer de restrictions sur les paiements et transferts afférents à des transactions internationales courantes et à ne pas recourir à des mesures discriminatoires à l'égard de monnaies ou à des pratiques de taux de change multiples sans l'approbation du Fonds; elle s'est également engagée à assurer la convertibilité de la livre turque.

Dette extérieure

Entre 1984 et 1987, le montant total effectivement reçu par la Turquie au titre de sa dette extérieure avait doublé pour atteindre 40.2 milliards de dollars. Depuis

Tableau 12. Balance des paiements

Millions de dollars

	1985	1986	1987	1988	1989	1990 Estimation ¹
Compte des opérations courantes						
Exportations, fab ²	8 255	7 583	10 322	11 929	11 771	12 270
Importations, fab ²	-11 230	-10 664	-13 551	-13 706	-15 972	-20 450
Balance commerciale	-2 975	-3 081	-3 229	-1 777	-4 201	-8 180
Services et revenus, crédit	3 162	3 338	4 195	6 026	7 083	8 500
Tourisme	1 094	950	1 476	2 355	2 557	3 300
Revenus d'investissement	544	642	680	748	1 220	1 400
Autres	1 524	1 746	2 039	2 923	3 306	3 800
Services et revenus, débit	-3 184	-3 646	-4 162	-4 812	-5 474	-6 200
Tourisme	-324	-313	-448	-358	-565	-600
Paiements d'intérêts	-1 753	-2 134	-2 387	-2 799	-2 907	-3 000
Autres	-1 107	-1 199	-1 327	-1 655	-2 002	-2 600
Transferts privés, net	1 762	1 703	2 066	1 827	3 135	3 351
Transferts publics, net	222	221	324	332	423	700
Balance des invisibles	1 962	1 616	2 423	3 373	5 167	6 310
Balance des opérations courantes	-1 013	-1 465	-806	1 596	966	-1 870
Compte des opérations en capital						
Investissements directs	99	125	106	354	663	900
Investissements de portefeuille	0	146	282	1 178	1 586	1 050
Utilisation des crédits	2 371	3 214	4 140	3 718	3 103	3 100
Crédits publics	1 157	1 715	1 810	1 885	1 459	..
Crédits privés	131	0	99	318	179	..
Marchés financiers	897	837	1 476	921	947	..
Système de la Dresdner Bank, net	186	662	755	594	518	..
Remboursements d'emprunts	-2 208	-2 173	-2 687	-3 927	-4 023	-4 000
Créanciers publics	-1 160	-1 124	-1 315	-1 690	-1 607	..
Créanciers privés	-153	-191	-141	-298	-590	..
Marchés financiers	-895	-859	-1 231	-1 938	-1 826	..
Balance des opérations en capital	262	1 312	1 841	1 323	1 329	1 050
Balance de base	-751	-153	1 035	2 919	2 295	-820
Capitaux à court terme	1 479	812	50	-2 281	-554	1 700
Actif	127	-313	-945	-1 428	371	0
Passif	1 352	1 125	995	-853	-925	1 700
Erreurs et omissions	-837	-118	-506	515	974	591
Poste de contrepartie	233	249	390	-263	51	129
Balance globale	124	790	969	890	2 766	1 600
Variations des réserves officielles	-124	790	-969	-890	-2 766	-1 600
Réserves officielles	-20	-545	-649	-421	-2 513	-1 550
FMI	-104	-245	-320	-469	-253	-50

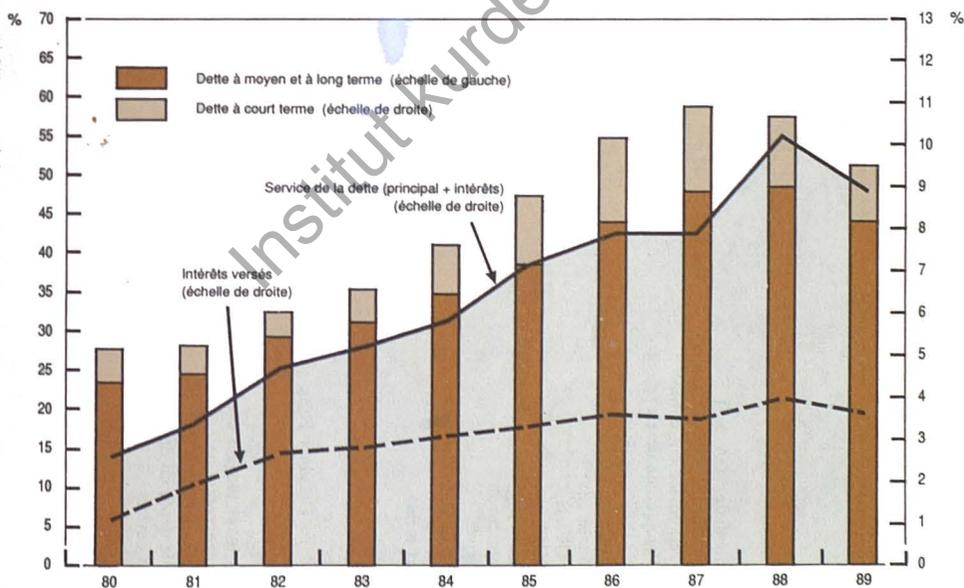
1. Estimation réalisée par l'Office national de planification en octobre 1990. Les dernières estimations pour 1990 semblent indiquer une augmentation du déficit commercial et du déficit des opérations courantes, qui s'établiraient à 9 milliards et 2 milliards de dollars respectivement. Il n'y a pas de chiffres détaillés disponibles pour les autres postes.

2. Y compris le commerce de transit.

Source : Banque centrale de Turquie, *Quarterly Bulletin*.

lors, principalement du fait des remboursements massifs de la dette à court terme effectués par la Banque centrale, la croissance de la dette extérieure s'est ralentie sensiblement. A la fin de 1990, l'encours de la dette pourrait avoir atteint 45 milliards de dollars. Le ratio dette/PNB, indice représentatif de la solvabilité d'un pays, qui avait culminé à 59 pour cent en 1987, est tombé à 51 pour cent en 1989 et pourrait avoir été inférieur à 50 pour cent à la fin de 1990 (graphique 12). Si l'on décompose la dette par emprunteur, on constate qu'en proportion du total, la dette extérieure du secteur privé s'est rapidement accrue en 1989 et 1990, tandis que celle de la Banque centrale a diminué (tableau 13). L'endettement extérieur de l'administration centrale a augmenté en 1989 mais s'est contracté en 1990. Le ratio dette totale/exportations a, lui aussi, baissé fortement, d'un sommet de 256 pour cent en 1986 à 185 pour cent en 1989; on estime qu'il est resté à peu près à ce niveau en 1990.

Graphique 12. DETTE EXTÉRIEURE
En pourcentage du PNB



Source : Banque centrale de Turquie.

Tableau 13. Dette extérieure de la Turquie¹

Montants versés en fin de période

Millions de dollars

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989 ²	1990 Juin
Dette à moyen et long terme	14 667	15 855	16 104	17 479	20 717	25 752	32 605	34 305	35 276	35 556
Créanciers multilatéraux	857	4 531	4 916	5 020	6 309	7 839	9 802	9 192	8 737	8 986
FMI	1 322	1 455	1 572	1 426	1 326	1 085	770	299	48	0
Banque mondiale, IDA, SFI	1 783	2 115	2 488	2 590	3 661	4 917	6 550	6 421	6 163	6 130
Banque européenne d'investissement	427	420	393	394	453	571	675	583	561	571
Fonds de rétablissement européen	287	384	399	554	815	1 216	1 757	1 836	1 918	2 220
Banque islamique de développement	23	117	22	12	12	12	15	22	22	44
Fonds de l'OPEP	15	40	40	40	35	30	25	20	15	12
Fonds international de développement agricole	0	0	2	4	7	8	10	11	10	8
Créanciers bilatéraux	6 712	7 115	6 560	7 242	8 122	9 646	11 680	11 382	10 969	10 606
Pays de l'OCDE	5 901	6 146	5 607	5 998	6 647	8 049	10 086	10 038	9 833	9 628
Pays de l'OPEP	449	587	535	761	915	1 013	1 066	886	707	574
Autres pays	362	382	418	483	560	584	528	458	429	404
Banques commerciales	3 257	3 229	3 262	3 541	4 159	4 969	6 391	8 891	10 004	10 261
Créanciers privés	841	980	1 366	1 676	2 127	3 298	4 732	4 840	5 566	5 703
Système de la Dresdner Bank	..	400	758	1 326	1 858	3 069	4 569	4 723	5 500	..
Dette à court terme	2 194	1 764	2 281	3 180	4 759	6 349	7 623	6 417	5 745	7 245
Secteur public	1 161	704	979	1 337	1 897	2 364	3 053	2 101	957	885
Crédits bancaires	0	0	65	195	432	944	1 383	914	35	20
Découverts	69	48	164	417	376	77	282	168	30	105
Système de la Dresdner Bank	472	417	493	452	820	730	871	747	733	701
Autres	620	239	257	273	269	613	517	272	159	59
Secteur privé	1 033	1 060	1 302	1 843	2 862	3 985	4 570	4 316	4 788	6 360
Dépôts en livres turques convertibles	473	585	647	61	18	6	3	1	1	1
Crédits par acceptation	230	276	318	703	1 093	1 061	1 205	903	891	1 047
Crédits à l'exportation avec préfinancement	330	199	254	414	609	629	74	131	218	200
Comptes de dépôt en devises	0	0	83	544	724	1 250	1 745	1 685	2 061	2 511
Crédits en devises	0	0	0	121	418	1 039	1 543	1 596	1 617	2 601
Dette totale	16 861	17 619	18 385	20 659	25 476	32 101	40 228	40 722	41 021	42 801
<i>Pour mémoire (en pourcentage)</i>										
Dette totale/PNB	28.3	32.5	35.6	41.0	47.5	54.7	59.0	57.5	51.0	..
Dette à moyen et long terme/PNB	24.6	29.2	31.2	34.7	38.6	43.8	47.8	48.4	43.8	..
Dette à court terme/PNB	3.7	3.3	4.4	6.3	8.9	10.9	11.2	9.1	7.2	..
Dette à court terme/dette totale	13.0	10.0	12.4	15.4	18.7	19.8	18.9	15.8	14.0	16.9
Dette totale/exportations de biens et services	196.6	176.7	196.9	177.2	193.2	255.8	243.5	207.6	184.9	..

Dette totale par emprunteur

Administration publique	56.0	55.6	54.6	53.3	50.4	51.3	52.3	56.8	57.3	53.7
Entreprises économiques d'Etat	11.0	10.1	8.7	6.9	8.3	9.2	9.2	9.8	9.9	9.6
Banque centrale	23.0	23.2	28.5	27.3	26.4	23.7	23.9	20.6	18.9	18.1
Secteur privé	10.0	11.1	8.2	12.5	14.9	15.8	14.6	12.8	13.9	18.6

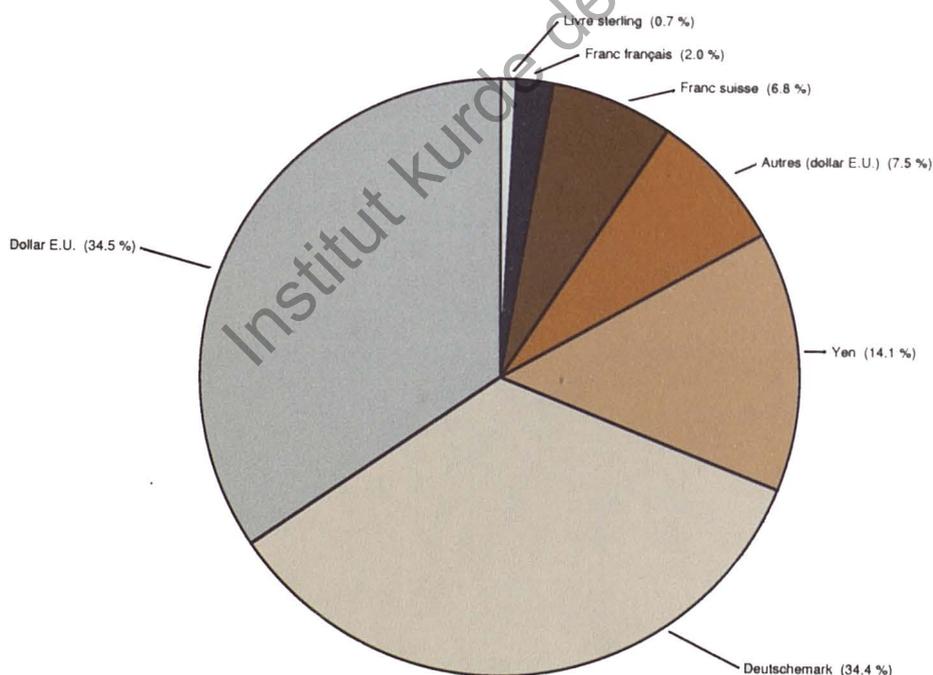
1. Les autorités turques ont publié récemment de nouvelles séries de statistiques de la dette extérieure, qui commencent à l'année 1984. Les séries révisées tiennent compte des changements intervenus dans l'évaluation des prêts de la Banque mondiale en raison du système de mise en commun des monnaies adopté à la Banque mondiale et de la reclassification des comptes de la Dresdner Bank en fonction des échéances. Il est aussi tenu compte des crédits de refinancement des ventes militaires étrangères. En 1988, 1 503 millions de dollars et, en 1989, 403 millions de dollars de crédits de ce type ont été rééchelonnés par un groupe de banques américaines avec garantie du Trésor des Etats-Unis. Les autres emprunts relatifs à des projets militaires ne sont pas pris en compte.
2. Chiffres provisoires.

Source : Données communiquées par le Sous-Secrétariat au Trésor et au Commerce extérieur et par la Banque centrale de Turquie.

Le ralentissement de la croissance de la dette extérieure en 1988 et 1989 a été également favorisé par le raffermissement du dollar, qui a réduit la valeur en dollars des quelques deux-tiers de la dette libellés dans d'autres monnaies (graphique 13). Par contre, la dégradation simultanée du compte extérieur courant et la baisse du taux de change du dollar par rapport au deutschemark, au yen et au franc suisse en 1990, qui rend les taux bilatéraux défavorables, ne peut qu'exercer une pression à la hausse sur l'encours de la dette extérieure.

La part de la dette à court terme dans le total s'est rapidement accrue après 1982 en raison de la libéralisation du régime de taux de change et de l'expansion du

Graphique 13. COMPOSITION DE LA DETTE EXTERIEURE DE LA TURQUIE
PAR DEVISES
1989



Source : Banque centrale de Turquie.

commerce extérieur. Les banques commerciales ont commencé à attirer des dépôts de non-résidents et ont pris des crédits à court terme à l'étranger. On a également observé une forte augmentation des obligations du secteur public en raison d'arrangements commerciaux bilatéraux, surtout avec l'Irak et l'Iran. A la fin de 1986, la dette à court terme avait atteint 6.3 milliards de dollars, soit près de 20 pour cent de la dette totale. La Turquie ayant par la suite adopté une attitude plus prudente en matière d'emprunts extérieurs, la proportion est revenue à 14 pour cent de la dette totale en 1989. Cependant, les engagements du secteur privé ont encore augmenté du fait de l'accroissement continu des dépôts en devises. La situation reste donc préoccupante, une forte proportion de la dette à court terme étant constituée de dépôts qui ne sont pas directement liés au financement des échanges. En 1989, le total des dépôts en devises dans le système bancaire – y compris le dispositif de la Dresdner Bank – représentait près de la moitié de dette à court terme, contre 33 pour cent seulement en 1984. On croit savoir que la majeure partie du déficit de la balance courante en 1990 a été financé à l'aide d'emprunts bancaires à court terme. Dans ces conditions, la part de la dette à court terme dans le total de la dette extérieure pourrait avoir de nouveau augmenté, pour s'établir aux alentours de 20 pour cent à la fin de 1990.

II. Politique économique

Les objectifs déclarés du gouvernement en matière de politique économique pour 1989 et 1990 étaient une croissance du PNB réel de 5.0 et 5.7 pour cent respectivement, et un fort ralentissement de l'inflation, encore élevée. Pour 1989, les autorités avaient d'abord prévu de ramener la progression de l'indice implicite des prix du PNB à 48 pour cent. Elles ont cependant dû réviser leur objectif en hausse pendant l'année et le porter à 58 pour cent sous l'effet des fortes pressions persistantes auxquelles les prix demeuraient soumis. Pour 1990, première année couverte par le Sixième Plan quinquennal de développement, l'objectif concernant l'indice implicite des prix du PNB a été fixé à 54 pour cent, soit 13 points de moins que le taux effectivement enregistré en 1989. Pour atteindre ces objectifs, les autorités prévoyaient d'associer au strict contrôle des agrégats monétaires une sensible réduction du besoin de financement du secteur public. Ce dernier devait, au départ, être ramené de 6.4 pour cent du PNB en 1988 à 5 pour cent en 1989. Mais le chiffre du déficit de 1989 ayant été nettement plus élevé que prévu (7.1 pour cent du PNB), l'objectif concernant le besoin de financement du secteur public pour 1990 a été fixé à 5.5 pour cent. Dans le cadre du Sixième Plan, qui couvre la période 1990-94, les objectifs à moyen terme restent une croissance annuelle moyenne du PNB réel de 7 pour cent, une forte réduction du taux d'inflation qui doit être ramené à moins de 15 pour cent, une contraction du besoin de financement du secteur public qui ne devrait pas dépasser 2 pour cent du PNB vers la fin de la période couverte par le Plan, ainsi qu'un excédent durable de la balance extérieure courante.

Politique monétaire

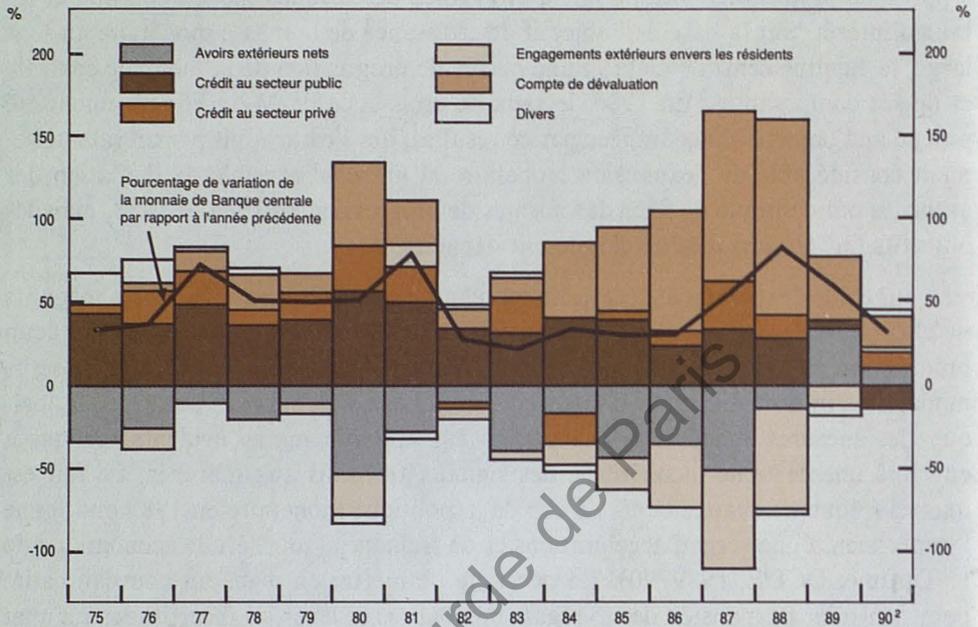
En 1986, soucieuse de disposer d'un cadre pratique pour la conduite de la politique monétaire, la Banque centrale a procédé pour la première fois à la fixation d'objectifs monétaires, sans cependant annoncer les chiffres visés. Une norme annuelle de progression a été retenue pour la masse monétaire au sens large (M2),

bien que certains tests économétriques aient conduit à douter de la validité de l'hypothèse de stabilité de M2⁶, condition jugée habituellement nécessaire pour contrôler avec succès l'expansion d'un agrégat. L'objectif relatif à M2 était calculé à partir de projections portant sur la croissance des revenus réels, l'inflation et les taux d'intérêt. Sur la base de l'objectif de croissance de la masse monétaire au sens large, la Banque centrale a établi une norme de progression de la monnaie centrale et de ses composantes. En 1986, le taux de croissance de M2 a effectivement été proche de l'objectif. Encouragées par ce résultat, qui s'est traduit par un ralentissement considérable de l'expansion monétaire et un recul sensible de l'inflation, les autorités ont continué de fixer des normes de progression en 1987 et 1988, mais les objectifs ont été chaque fois largement dépassés.

Jugeant l'expérience décevante et consciente des éventuels effets négatifs qu'elle pouvait avoir sur sa crédibilité, la Banque centrale n'a préparé aucun programme monétaire pour 1989. Mais en l'absence d'un cadre cohérent d'objectifs monétaires intermédiaires et d'interventions correspondantes des autorités, la logique des mesures monétaires successives est apparue moins évidente, ce qui a entraîné une certaine incohérence des signaux transmis aux marchés. Le fait est que les fréquents changements de cap de la politique monétaire en 1989 ont donné l'impression d'une série d'accélération et de freinages (voir l'étude économique de la Turquie, OCDE, 1989/90). La nécessité de mettre en place un nouveau cadre pour contrôler l'expansion des agrégats monétaires et lever les incertitudes régnant sur les marchés est donc apparue de plus en plus évidente.

En janvier 1990, la Banque centrale a annoncé un nouveau concept de programmation monétaire qui consiste principalement à contrôler le volume de son propre bilan, à l'actif comme au passif. L'identité concernant le bilan de la Banque centrale et ses différentes composantes montrent à l'évidence qu'il n'est pas possible de contrôler la monnaie centrale ou le stock de monnaie de Banque centrale si l'on ne peut maîtriser strictement l'évolution des principaux postes d'actifs. Le graphique 14 permet ainsi de constater que les crédits accordés au secteur public avaient été le principal élément d'actif de la Banque centrale jusqu'au milieu des années 80 et qu'à partir de 1985, ils ont été relégués au second plan par le «compte de dévaluation», qui représente la perte sur les engagements extérieurs nets de la Banque centrale due à la dépréciation du taux de change. Cette perte est comptabilisée comme créance sur le Trésor. Ce poste, qui ne jouait pratiquement aucun rôle dans le bilan de la Banque centrale avant 1975, s'est très rapidement développé ces dernières années du fait de la forte augmentation des engagements extérieurs de la Banque centrale et de la rapide dépréciation de la livre turque. Alors qu'en 1975, le compte de dévaluation représentait à peu près 1 pour cent du total des actifs de la

Graphique 14. CROISSANCE DE LA MONNAIE DE BANQUE CENTRALE¹
En pourcentage



Banque centrale, sa part est passée à 24 pour cent en 1980 et à plus de 40 pour cent en 1989 du fait de la vive accélération des emprunts en devises de la Banque (tableau 14). Etant donné l'importance de ce poste, il est nécessaire d'en contenir l'expansion si l'on veut exercer un contrôle effectif sur la création monétaire. L'objectif de la Banque centrale est donc de réduire ses engagements en devises et d'accroître ses avoirs en devises. Des efforts sont parallèlement faits pour décourager l'expansion des comptes de dépôt en devises : c'est ainsi que les taux d'intérêt préférentiels ont été encore réduits en 1990 et que les résidents ne sont plus autorisés à effectuer de tels dépôts. Le souci de limiter les pertes dues à la dévaluation milite aussi à l'encontre de la politique de dépréciation effective du taux de change réel de la livre turque, qui a été menée pendant la majeure partie des

Tableau 14. Avoirs et engagements de la Banque centrale
En pourcentage du total

Fin de période	1975	1980	1985	1986	1987	1988	1989				1990		
							T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3
Avoirs	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Avoirs extérieurs	14.5	12.4	22.9	23.9	24.0	28.9	28.1	30.9	34.4	36.6	37.8	40.3	42.0
Avoirs intérieurs	85.5	87.6	77.1	76.1	76.0	71.1	71.9	69.1	65.6	63.4	62.2	59.7	58.0
Crédits	85.1	63.8	44.4	37.0	33.7	26.5	28.7	26.4	22.6	20.1	18.5	17.3	14.9
Secteur public	53.6	44.4	40.3	32.3	25.4	19.7	21.6	20.3	16.9	16.0	13.7	11.8	9.0
Secteur bancaire	23.4	18.8	4.8	5.3	8.6	7.5	7.3	7.3	6.7	6.3	6.6	7.8	8.3
Autres, net	8.1	0.6	-0.7	-0.6	-0.3	-0.7	-0.2	-1.2	-1.0	-2.2	-1.8	-2.3	-2.4
Compte de dévaluation	0.4	23.8	32.7	39.1	42.3	44.6	43.2	42.7	43.0	43.3	43.7	42.4	43.1
Engagements	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Engagements en devises	29.0	49.5	63.4	68.5	71.0	69.1	66.2	64.8	62.4	62.2	61.9	60.6	59.5
envers des non-résidents	29.4	39.4	53.1	52.3	50.4	46.8	45.4	44.9	42.6	42.2	43.1	42.6	43.4
envers des résidents	-0.4	10.1	10.3	16.2	20.6	22.3	20.8	19.9	19.8	20.0	18.8	18.0	16.1
Dépôts en devises	-0.5	10.1	3.1	6.7	8.4	10.7	10.1	9.6	9.6	9.6	9.1	8.1	6.6
Dépôts en devises auprès des banques	0.1	0.0	7.2	9.5	12.2	11.6	10.7	10.3	10.2	10.4	9.7	9.9	9.5
Engagements en livres turques (monnaie de Banque centrale)	71.0	50.5	36.6	31.5	29.0	30.9	33.8	35.2	37.6	37.8	38.1	39.4	40.5
Emissions de monnaie	36.4	21.7	16.2	15.5	13.7	11.9	11.9	14.8	18.2	17.1	17.8	23.9	23.7
Dépôts des banques	30.4	12.3	16.8	12.3	9.3	12.2	13.5	14.8	15.5	15.9	15.0	14.6	13.6
Autre monnaie centrale	4.2	16.5	3.6	3.7	6.0	6.8	8.4	5.6	3.9	4.8	5.3	0.9	3.2

Source : Banque centrale de Turquie, *Quarterly Bulletins*.

années 80 dans le but de favoriser les exportations. L'appréciation effective réelle de la livre turque, manifeste depuis le début de 1989, s'inscrit donc dans la ligne de la nouvelle stratégie des autorités monétaires. En fait, la récente appréciation du taux de change réel de la livre turque, conjuguée au gonflement des actifs extérieurs, ont entraîné une légère contraction de la part du compte de dévaluation dans les actifs de la Banque centrale (de 44.7 pour cent en 1988 à 43.1 pour cent en septembre 1990).

La Banque a l'intention de veiller à ce que la croissance de son bilan (avoirs extérieurs bruts plus avoirs intérieurs bruts) reste inférieure à celle du PNB nominal. Elle y est parvenue en 1989, avec une progression de 30 pour cent contre 71 pour cent en 1988. Pour 1990, la fourchette d'objectif a été révisée en baisse (croissance de 12 à 22 pour cent des avoirs totaux). A partir de cet objectif global, la Banque a défini des fourchettes d'objectif pour la croissance des avoirs intérieurs (6 à 16 pour cent) et du stock de monnaie de Banque centrale (35 à 48 pour cent) en 1990. Ce dernier comprend les billets en circulation, les réserves obligatoires et autres dépôts des banques et du secteur public ainsi que les engagements résultant des opérations d'open market, autant d'éléments qui sont maintenant plus ou moins sous le contrôle de la Banque centrale. L'objectif fixé pour la croissance du stock de monnaie de Banque centrale en 1990 implique une très nette décélération par rapport à 1988 (82 pour cent) et 1989 (59 pour cent). Les taux de croissance sur douze mois de 36, 49 et 42 pour cent relevés respectivement sur les trois premiers trimestres de 1990 donnent à penser que l'objectif est jusqu'à présent respecté.

Etant donné l'ampleur des engagements extérieurs de la Banque centrale, le fort écart d'inflation entre la Turquie et les pays qui sont ses créanciers, et le risque de voir la balance courante accuser un large déficit, il pourrait sembler irréaliste d'espérer voir rapidement se réduire la part du « compte de dévaluation » dans le bilan de la Banque centrale. Il est donc nécessaire de contenir les crédits intérieurs de la Banque pour freiner l'expansion du stock de monnaie de Banque centrale. La Banque centrale a conclu à cet effet un accord avec le Trésor qui limite strictement le recours du secteur public au financement monétaire. En mars 1989, un protocole signé par la Banque centrale et le Trésor a plafonné à 3 500 milliards de livres turques (l'équivalent de 9 pour cent des crédits ouverts en 1989 au budget de l'administration centrale) les recours du Trésor à des avances à court terme assorties d'un intérêt de 4 pour cent (taux d'intérêt particulièrement faible)⁷. Passés ce plafond, les emprunts contractés auprès de la Banque centrale seront assortis des taux du marché. Ce plafond a été respecté tout au long de l'année 1989. La même limite (en termes nominaux) a été fixée pour 1990 aux concours préférentiels de la Banque centrale au Trésor et n'a pas davantage été dépassée jusqu'à présent.

Autre préalable à la nouvelle stratégie monétaire, la Banque centrale a décidé en octobre 1989 de cesser d'utiliser les facilités de réescompte comme instrument de sa politique sélective de crédit. Avant cette date, la Banque accordait des crédits de réescompte à court et moyen terme dont les taux d'intérêt variaient en fonction de différents critères, par exemple selon qu'il s'agissait de banques de dépôt, de développement ou d'investissement, selon la forme juridique de l'entreprise procédant à l'investissement, selon le secteur concerné par le projet envisagé, selon la région dans laquelle l'investissement devait être effectué, et selon que l'investissement bénéficiait ou non d'une garantie à l'exportation. Avec le nouveau système, entré en vigueur en janvier 1990, la facilité de réescompte est limitée aux crédits à court terme pour réguler la liquidité des établissements bancaires. Il n'existe plus qu'un taux unique de réescompte de 40 pour cent, tandis que le taux d'intérêt sur les autres avances de la Banque centrale sans titre de nantissement a été fixé à 43 pour cent. En novembre 1990, ces taux ont été relevés et portés respectivement à 48.25 et 50.75 pour cent.

Jusqu'à présent, si l'on en juge d'après les statistiques, la politique de restriction du crédit aurait été couronnée de succès : l'expansion du crédit total de la Banque centrale s'est ralentie, son taux passant d'environ 50 pour cent en 1988 à 30 pour cent en 1989 et 7 pour cent pendant les trois premiers trimestres de 1990 (tableau 15). Les crédits au secteur public ont accusé une décélération comparable, leur taux de progression sur douze mois étant de 6.5 pour cent. Compte tenu de la rapidité de l'inflation, l'expansion du crédit a été extrêmement faible en termes réels⁸.

Etant donné la nouvelle stratégie adoptée par la Banque centrale, il n'est peut-être pas inutile de suivre l'évolution des autres agrégats monétaires dans la mesure où l'on peut ainsi disposer d'informations complémentaires sur l'orientation de la politique monétaire. L'agrégat le plus important à cet égard paraît être la masse monétaire M2 qui a connu une forte expansion tout au long de l'année 1989 (tableau 16). Cet agrégat a en effet progressé de 73 pour cent en 1989, ce qui implique une accélération de 20 points et constitue l'accroissement le plus important depuis 1981. L'expansion de M2 s'est quelque peu ralentie depuis la fin de 1989 mais est restée néanmoins soutenue jusqu'à l'automne 1990. Comme le montre le graphique 15, les principales contreparties de la vigoureuse expansion de la masse monétaire au sens large ont été la sensible amélioration des avoirs extérieurs nets et l'accroissement des crédits consentis par la Banque centrale au secteur privé (système bancaire principalement), cependant que l'on observait une décélération des prêts de la Banque centrale au secteur public.

Tableau 15. Crédits de la Banque centrale

Fin de période	1989 1990 Sep. Milliards de livres turques	Pourcentage de variation par rapport à la période correspondante de l'année précédente													
		1985	1986	1987	1988				1989				1990		
					T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3
Crédits au secteur public	3 887 4 222	62.2	37.9	92.0	89.2	83.5	46.3	45.8	24.6	44.2	46.2	22.8	-1.1	16.5	6.5
Avances au Trésor	2 565 2 943	50.3	32.3	45.4	47.4	51.3	37.0	48.0	22.4	53.8	81.6	23.2	-4.7	15.0	-4.5
Entreprises publiques	1 322 1 279	231.7	74.3	369.4	467.7	274.8	64.7	41.8	29.6	21.4	-12.8	22.2	7.0	21.3	43.7
Crédits au système bancaire	2 812 2 968	21.6	47.3	164.0	138.0	123.2	47.9	55.9	80.3	73.1	78.8	42.2	18.6	20.3	10.3
Crédits aux banques de dépôts ¹	2 199 2 330	19.7	46.6	173.7	149.5	122.0	30.9	33.5	54.5	49.4	69.5	46.6	23.1	32.6	14.4
Autres crédits	613 638	36.5	68.0	87.5	79.2	129.2	177.2	229.6	263.2	190.7	112.1	28.2	4.8	-9.0	-10.9
Total des crédits	6 699 7 190	47.7	40.7	113.5	103.2	95.8	46.8	49.5	43.3	54.5	57.9	30.3	7.3	18.3	6.9

1. Y compris des crédits aux coopératives agricoles.

Source : Banque centrale de Turquie, *Quarterly Bulletins*.

Tableau 16. Monnaie et crédit¹

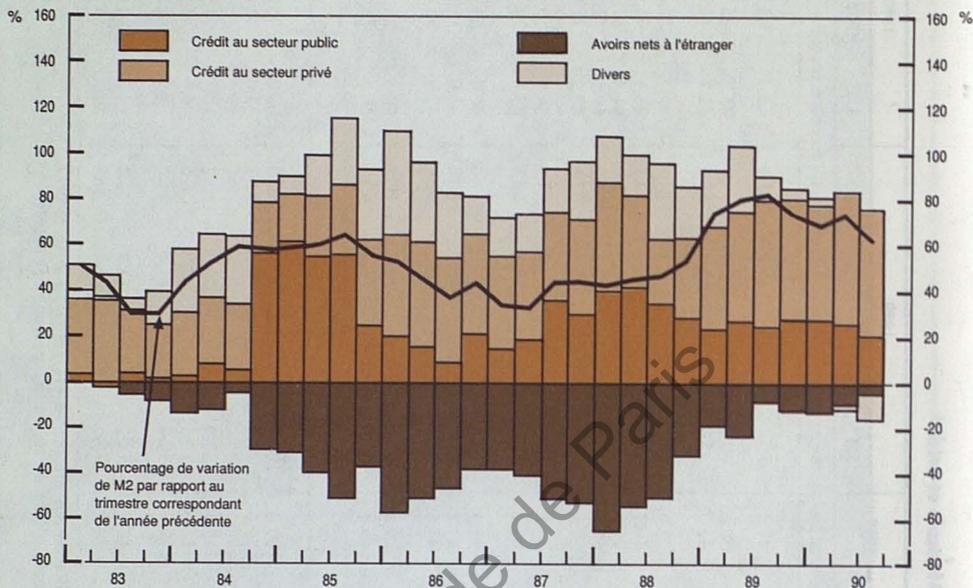
Fin de période	Déc. 1989 Sep. 1990		1985	1986	1987	1988	1989				1990		
	Milliards de livres turques						T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3
	Pourcentage de variation par rapport à la période correspondante de l'année précédente												
Monnaie centrale	17 035	22 174	28.7	32.7	39.7	77.4	80.4	79.8	73.7	67.9	48.7	63.3	41.3
Monnaie en circulation	6 841	11 936	37.5	40.0	60.7	50.6	69.1	78.3	77.1	99.7	85.2	125.5	72.6
Dépôts à vue	12 694	14 156	42.2	64.4	63.0	23.0	35.7	50.7	66.3	61.2	82.1	72.1	62.2
Dépôts de la Banque centrale	26	99	-37.4	-20.6	-57.0	77.9	-57.1	-79.8	6.2	110.7	138.2	-47.6	162.6
M1	19 560	26 191	39.7	56.6	62.1	30.3	47.2	59.2	70.7	72.9	83.5	94.5	67.1
Dépôts à terme	27 582	36 096	68.1	35.1	30.3	76.1	92.1	95.8	91.3	73.6	61.4	61.5	58.4
M2	47 142	62 287	55.4	43.7	44.2	53.6	73.7	80.4	82.3	73.3	69.1	73.8	61.9
M2X	57 982	77 239	59.6	49.6	56.3	58.1	72.7	77.9	75.4	67.1	65.9	71.0	61.4
Crédits intérieurs	44 972	61 199	68.1	73.7	59.1	45.8	42.9	45.2	53.0	56.9	58.9	70.9	67.7
de : Banques de dépôts	37 049	51 402	76.8	80.9	59.6	42.1	41.2	41.0	52.1	60.4	65.8	79.7	78.5
Banques d'investissement ²	3 286	5 792	20.7	62.1	39.9	83.3	89.4	88.9	69.7	67.0	66.7	63.4	56.1
Banque centrale	3 887	4 005	35.5	37.9	71.6	45.8	24.6	44.3	46.2	22.8	-1.0	16.5	0.5
à : Trésor	5 179	5 245	50.4	21.6	61.3	45.6	22.7	7.6	70.2	69.4	42.9	95.4	19.3
Entreprises publiques	6 383	8 723	112.4	135.7	75.8	49.4	20.2	31.5	-12.1	18.8	60.3	26.2	73.6
Secteur privé	33 410	47 231	63.6	74.0	55.1	44.9	51.6	56.6	74.7	65.1	60.8	75.2	74.4
	Répartition en pourcentage												
Crédits intérieurs			100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
de : Banques de dépôts			78.0	81.3	81.5	79.6	79.5	78.3	78.9	81.2	83.0	82.4	84.0
Banques d'investissement ²			9.1	8.5	7.5	9.4	10.0	10.4	10.2	10.2	10.5	9.9	9.5
Banque centrale			12.9	10.2	11.0	11.0	10.5	11.3	10.9	8.6	6.5	7.7	6.5
à : Trésor			11.2	10.5	10.7	10.7	10.2	11.7	12.0	11.5	9.3	13.3	8.6
Entreprises publiques			16.1	16.6	18.3	18.7	14.2	13.6	13.8	14.2	14.3	10.0	14.3
Secteur privé			72.7	72.9	71.0	70.6	75.6	74.8	74.2	74.3	76.5	76.6	77.1

1. A la suite de la reclassification des dépôts publics et autres, la Banque centrale a révisé les séries relatives à M1 and M2, à partir de 1979.

2. Y compris l'Eximbank turque qui, au départ, était la Banque nationale d'investissement et qui a acquis son statut actuel en août 1987.

Source : Banque centrale de Turquie, *Quarterly Bulletins*.

Graphique 15. M2 ET SES CONTREPARTIES¹
En pourcentage



1. Pour la Banque centrale et les banques commerciales ; fin de période.
Source : Banque centrale de Turquie.

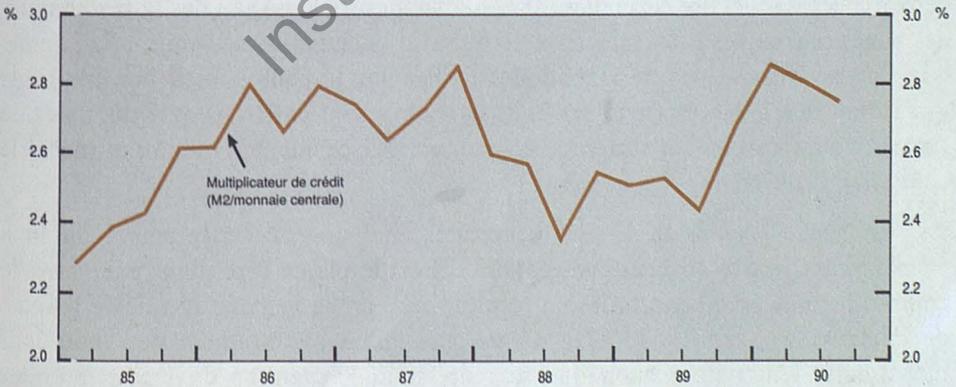
En 1989, la vigoureuse expansion de la masse monétaire au sens large a principalement été le fait des dépôts à terme, les taux d'intérêt ayant fortement augmenté en octobre 1988 sous l'effet conjugué des mesures prises pour tenter de donner une orientation plus restrictive à la politique monétaire et de la déréglementation des taux de rémunération des dépôts. En 1989 et 1990, les taux créditeurs commençant à reculer progressivement, les détenteurs de liquidités ont, semble-t-il, modifié la composition de leurs portefeuilles au profit d'avoirs plus liquides, comme en témoigne la forte accélération de M1, en particulier au premier semestre de 1990.

Dans le cadre de la stratégie visant à freiner l'expansion monétaire, les coefficients de réserve obligatoire ont été relevés à plusieurs reprises en 1988. Mais comme ces réserves sont assimilables à un impôt prélevé sur le secteur bancaire,

elles ont également exercé des pressions à la hausse sur les taux débiteurs. C'est, semble-t-il, pour tenter de faire baisser ces taux que les coefficients de réserve obligatoire sur les dépôts à terme ont été ramenés de 25 à 20 pour cent entre novembre 1989 et avril 1990. Des coefficients différents ont par ailleurs été introduits, d'autant plus faibles que les dépôts étaient à plus long terme; le coefficient moyen a de ce fait diminué. En mai 1990, les réserves obligatoires pour les dépôts à vue et à terme en livres turques ont été encore réduites, et il en a été de même en août 1990 pour les dépôts en devises (on trouvera plus de détails à l'annexe III, Chronologie économique). Ces mesures se sont traduites par une quasi-stagnation de la part des réserves obligatoires dans la monnaie centrale entre la fin de 1989 et le milieu de 1990. Cet effet modérateur ayant cependant été plus que compensé par la forte expansion des billets mis en circulation, la croissance de la monnaie centrale ne s'est au bout du compte que légèrement ralentie⁹.

Toutes choses égales par ailleurs, la forte accélération de la monnaie en circulation et le ralentissement de l'expansion des dépôts à terme depuis le quatrième trimestre de 1989 auraient dû faire baisser le multiplicateur de crédit. Or la contribution de celui-ci à la croissance de M2 a en fait augmenté, les coefficients de réserve obligatoire ayant été simultanément abaissés (graphique 16). De ce point de vue, la politique monétaire ne paraît pas avoir été très restrictive.

Graphique 16: MULTIPLICATEUR DE CRÉDIT



Source : Banque centrale de Turquie.

Pour encourager l'épargne des ménages et contenir les pressions inflationnistes de la demande, les programmes monétaires mis en œuvre ces dernières années ont visé à assurer des taux d'intérêt réels positifs sur les avoirs à relativement long terme. En 1988 par exemple, l'objectif était d'assurer un taux d'intérêt réel positif de 4 pour cent sur les dépôts à un an. Ce résultat a été plus ou moins atteint à la fin de 1988 et au début de 1989, après que les taux créditeurs aient été à nouveau libéralisés. Néanmoins, du fait de l'amélioration de la liquidité bancaire résultant de la réduction des coefficients de réserve obligatoire, les taux servis sur les dépôts à terme pour toutes les échéances ont accusé une baisse assez régulière pendant les derniers mois de 1989 et en 1990, malgré le niveau toujours élevé de l'inflation. En conséquence, tout l'éventail des taux d'intérêt créditeurs est devenu négatif en termes réels (tableau 17). Le rendement moyen des obligations d'Etat a été inférieur à ceux des dépôts à terme depuis le début de 1989, la raison en étant, semble-t-il, la forte demande bancaire d'obligations publiques, elle-même imputable à la faible demande de crédit du secteur privé et au rôle dominant des banques en tant qu'acquéreurs d'obligations d'Etat, celles-ci étant comptabilisées avec les réserves de liquidité¹⁰. En 1989 par exemple, 88 pour cent des bons du Trésor et 91 pour cent des obligations d'Etat étaient détenus par des banques, les avoirs correspondants du secteur privé non bancaire n'étant respectivement que de 4 et 3 pour cent.

Après être restés stables tout au long de l'année 1989, les taux débiteurs de la Banque centrale ont été abaissés au premier semestre de 1990, puis relevés en septembre de la même année (tableau 18). Le taux d'inflation étant élevé, tous les taux débiteurs de la Banque centrale ont été négatifs en termes réels en 1989 et 1990. Il va de soi que les taux débiteurs des banques commerciales ont été nettement plus élevés et fortement positifs en termes réels au cours de chacune de ces deux années. On ignore cependant dans quelle mesure le niveau des taux débiteurs des banques commerciales affecte véritablement la demande de crédit, étant donné que l'on ne dispose pas de statistiques fiables sur le coût effectif des emprunts – d'autant que les intérêts sur les prêts bancaires sont entièrement déductibles de l'assiette d'imposition des entreprises commerciales, ce qui peut réduire de moitié le coût effectif du crédit.

En 1989, l'expansion du crédit intérieur total s'est accélérée pour s'établir à 57 pour cent contre 46 pour cent en 1988. Ceci implique cependant une nouvelle contraction des crédits accordés en termes réels, probablement du fait de l'atonie de l'activité tant en 1988 qu'en 1989, plus qu'un resserrement des conditions monétaires. L'activité économique se redressant, l'expansion du crédit intérieur total est devenue plus soutenue au premier semestre de 1990. D'après les statistiques sur la répartition sectorielle des crédits, la plupart des catégories de prêts des

Tableau 17. Taux d'intérêt créditeurs
Pourcentages annuels

	1983	1984	1985	1986	1987	1988				1989				1990			
						4	6	5	14	Mars	Juin	Sep.	Déc.	Mars	Juin	Sep.	
						Fév.	Août	Sep.	Oct. ¹								
Taux nominaux																	
Dépôts à vue	5	5	5	10	10	36	25	10	25-35	14	12	12	12	12	12	12	12
Dépôts à terme ²																	
1 mois	-	35	35	29	28	40	35	35	60	51	42	42	39	36	36	36	36
3 mois	49	53	45	36	35	45	42	42	67	57	51	52	49	47	47	45	45
6 mois	47	52	50	41	38	52	51	51	72	60	53	54	52	49	49	47	47
1 an	45	45	55	48	53	65	64	64	85	70	63	64	59	56	57	57	57
Taux réels³																	
Dépôts à terme																	
1 mois	-	-11.3	-6.2	-2.0	-11.6	-15.9	-24.4	-24.4	-17.5	-8.2	-15.3	-18.1	-15.4	-16.5	-17.0	-14.7	-14.7
3 mois	9.6	0.7	0.6	3.3	-6.5	-11.9	-20.5	-20.5	-8.6	-4.6	-9.9	-12.2	-9.3	-9.7	-9.2	-8.7	-8.7
6 mois	8.2	0.1	4.2	17.1	-4.5	-6.6	-17.4	-17.4	-5.9	-2.7	-8.8	-11.1	-7.6	-8.5	-8.0	-7.3	-7.3
1 an	6.7	-4.5	7.6	12.5	5.9	1.4	-8.2	-8.2	1.2	3.3	-2.8	-5.3	-3.2	-4.2	-3.1	-1.5	-1.5

1. Taux maximum, déterminés librement par les banques depuis le 14 octobre 1988.

2. Taux moyens pondérés à partir de 1989.

3. Obtenus par l'ajustement des taux nominaux à l'aide de l'indice des prix à la consommation de l'Institut national de statistiques.

Source : Banque centrale de Turquie, *Quarterly Bulletins*.

Tableau 18. Taux d'intérêt débiteurs
Pourcentages annuels

	1985		1986	1987	1988	1989				1990			
	1.1.	1.3.	1.11.	24.1.	19.2.	Mars	Juin	Sep.	Déc.	Mars	Juin	Sep.	Nov.
Banque centrale													
Crédits à court terme													
Taux général	52	52	48	45	54	54	54	54	54	40-43 ¹		45-48 ^{1/4}	48 ^{1/4} -50 ^{3/4}
Crédits à l'agriculture													
Coopératives de crédit	28	28	28	28	40	40	40	40	40				
Coopératives de vente	46 ^{1/2}	46 ^{1/2}	46 ^{1/2}	45	54	54	54	54	54				
Petits commerçants et artisans	27	27	27	27	40	40	40	40	40				
Crédits à l'exportation	52	52	38	35	40	40	35	35	35				
Crédits à moyen terme													
Taux général	50 ^{1/2}	50 ^{1/2}	50 ^{1/2}	48 ^{1/2}	60	60	60	60	60				
Banques commerciales²													
Crédits à court terme													
Taux général	62		60	66	87.9			85				n.d.	
Agriculture	30		30	36									
Exportations	53		38	38									
Crédits à moyen terme													
Taux général	62		58	62	92.5			87				n.d.	
Agriculture	30		30	30									
Crédits à long terme													
Taux général	60		58	62	92.5			87				n.d.	
Obligations publiques³	50.6		51.0	47.0	62.4	63.0	54.1	64.7	57.4	50.3	50.4	50.5	53.7
Taux interbancaire sur le marché monétaire	-		39.1	42.4	59.2	40.0	45.5	34.7	26.9	42.6	61.6	54.4	59.6

1. A partir de janvier 1990, la Banque centrale a appliqué deux taux seulement : 40 pour cent pour le réescompte et 45 pour cent pour les avances. En octobre 1990, le taux de réescompte a été porté à 43 pour cent et le taux des avances à 48^{1/4} pour cent.

2. Taux de base annuels moyens estimés. En cas de financement auprès de la Banque centrale, les taux débiteurs sont supérieurs de 2 points aux taux de réescompte. En cas de financement sur ressources propres des banques, ce sont les taux généraux qui s'appliquent.

3. Taux d'intérêt moyen des obligations publiques à un an.

Source : Banque centrale de Turquie, *Quarterly Bulletins*.

banques commerciales ont manqué relativement de dynamisme au cours des deux dernières années. Ainsi, en termes nominaux, la demande de crédit de l'industrie (non compris les crédits à l'exportation) ne s'est accélérée que d'environ 10 points en 1989 pour s'établir à 41 pour cent, et elle a donc fléchi en termes réels; cette tendance s'est poursuivie au premier semestre de 1990. Seuls les crédits à l'exportation et la demande de crédit des petits commerçants et artisans locaux sont restés soutenus en termes réels tant en 1989 qu'en 1990.

Politique budgétaire

Vue d'ensemble

Les prévisions pour 1989 tablaient sur une nouvelle contraction du besoin de financement du secteur public dont le niveau, encore relativement élevé, devait être ramené à 5 pour cent du PNB, cependant que le déficit de l'administration centrale devait se réduire de 1/4 point pour s'établir à 2.8 pour cent. La réduction envisagée devait être essentiellement assurée par des compressions de dépenses, par la réalisation d'économies du fait de la suppression de la plupart des subventions à l'exportation et par un accroissement des recettes fiscales grâce à un meilleur recouvrement.

A en juger cependant par les chiffres provisoires maintenant disponibles, le besoin de financement du secteur public aurait fortement augmenté pour atteindre 7.1 pour cent du PNB en 1989 (tableau 19), le principal responsable en étant le déficit des administrations publiques qui a progressé de 1 point pour s'établir à 4.5 pour cent. Le déficit de l'administration centrale s'est pour sa part creusé de 1/2 point de PNB, et les comptes consolidés des fonds à affectation spéciale (hors budget), jusque-là excédentaires, ont accusé un déficit. En revanche, les finances des collectivités locales semblent s'être quelque peu améliorées, et leur déficit est tombé comme prévu à 0.2 pour cent du PNB en 1989. L'excédent hors intérêts (c'est-à-dire l'excédent budgétaire primaire) des administrations publiques – apparu pour la première fois en 1985 – s'est contracté et ne dépasserait pas 0.9 pour cent du PNB. Après avoir légèrement reculé en 1988, l'encours de la dette publique totale rapporté au PNB s'est encore réduit en 1989 pour s'établir aux alentours de 60 pour cent.

Pour 1990, on avait prévu que le besoin de financement du secteur public serait ramené à 5 pour cent du PNB, mais l'objectif a dû être révisé en hausse et porté à 6 pour cent, ce qui représentait encore une amélioration par rapport à 1989. La contraction envisagée devait être principalement obtenue par une compression

Tableau 19. Besoin de financement du secteur public

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989 ¹	1990 Estimation	1991 Pro- gramme
Déficit du secteur public (en milliards de livres turques)												
Administrations publiques	-208	-127	-168	-385	-773	-397	-546	-2 074	-3 421	-7 742	-14 788	-23 817
Entreprises économiques d'Etat (EEE)	-257	-192	-206	-302	-421	-870	-1 320	-2 470	-2 805	-4 420	-12 040	-9 344
Déficit du secteur public/PNB	-10.5	-4.9	-4.3	-6.0	-6.5	-4.8	-4.7	-7.8	-6.2	-7.1	-9.4	-7.5
Administrations publiques	-4.7	-2.0	-1.9	-3.3	-4.2	-1.7	-1.3	-3.6	-3.6	-4.5	-5.2	-5.4
Administration centrale	-3.7	-1.9	-1.8	-2.7	-5.3	-2.9	-3.6	-4.5	-4.0	-4.5	-5.0	-4.7
Collectivités locales	-0.4	0.0	0.1	0.0	0.1	0.2	0.3	-0.6	-0.5	-0.2	-0.1	-0.1
Fonds d'avances renouvelables	-0.5	-0.1	-0.2	-0.6	0.0	0.2	0.0	0.8	0.3	0.5	0.2	0.1
Fonds spéciaux	-	-	-	-	1.0	0.8	2.0	0.7	0.7	-0.3	0.3	-0.7
Entreprises économiques d'Etat	-5.8	-2.9	-2.4	-2.7	-2.3	-3.1	-3.4	-4.2	-2.8	-2.6	-4.2	-2.1
Sources de financement (en pourcentage du total)												
Banque centrale	34.3	20.0	12.7	9.8	11.2	27.3	14.1	12.9	15.8	3.8	3.5	4.1
Emprunts extérieurs nets	35.5	62.8	49.5	21.0	59.2	15.3	58.1	44.2	43.3	15.6	6.1	-2.8
Emprunts intérieurs nets ²	30.2	17.2	37.8	69.2	29.6	57.4	27.8	42.9	40.9	80.6	90.4	98.7
<i>Pour mémoire</i>												
Dette publique/PNB												
Administrations publiques	22.8	23.7	27.9	43.8	47.3	49.9	35.5	61.9	61.6	53.7		
Endettement intérieur	11.9	11.6	12.3	27.5	25.3	25.6	27.0	31.0	29.7	25.3		
Endettement extérieur	10.9	12.1	15.6	16.3	22.0	24.3	28.5	30.9	31.9	28.4		
Entreprises économiques d'Etat												
Endettement intérieur			
Endettement extérieur	3.6	2.3	3.3	3.1	3.0	3.9	5.6	6.4	5.6	5.1		
Déficit primaire des administrations publiques	-2.7	0.3	-0.6	-0.7	-2.3	0.4	1.6	0.7	3.0	0.9	0.3	-0.3

1. Chiffres provisoires.

2. Y compris les emprunts à court terme.

Source : Données fournies par l'Office national de planification.

des dépenses de l'administration centrale, dont le déficit ne devait pas dépasser 3.8 pour cent du PNB, contre 4.5 pour cent en 1989. On prévoyait que les déficits des collectivités locales et des fonds à affectation spéciale resteraient inchangés, à 0.1 et 0.3 pour cent du PNB respectivement, en 1990. Enfin, et surtout, les entreprises économiques d'Etat (EEE) devaient dégager un excédent d'exploitation. A en juger cependant d'après les premières estimations officielles pour 1990, le besoin de financement du secteur public pourrait être monté à 9½ pour cent du PNB, en partie du fait des dépenses supplémentaires engendrées par la crise de l'Irak. Pour 1991, l'objectif officiel, plus réaliste, table sur un besoin de financement de 7½ pour cent du PNB¹¹.

Administration centrale

En 1989, les dépenses totales de l'administration centrale consolidée ont augmenté de 81 pour cent, soit environ 25 points de plus que ne le prévoyait le budget initial, et ce essentiellement du fait de l'alourdissement des dépenses de personnel qui se sont accrues de pas moins de 148 pour cent (tableau 20). La raison en a été le taux plus élevé que prévu des augmentations de salaires et de traitements accordées au second semestre de l'année afin de compenser une longue période de baisse des salaires réels dans le secteur public. Deux éléments positifs ont été le ralentissement de la progression des transferts aux entreprises économiques d'Etat et une décélération des paiements d'intérêts sur la dette publique, grâce au recul des taux d'intérêt en 1989. Les investissements publics se sont légèrement redressés en 1989 en termes nominaux mais ont continué de baisser en termes réels.

Les recettes de l'administration centrale ont augmenté de 78 pour cent, donc plus vite que prévu – en raison, là encore, de l'alourdissement automatique de la fiscalité –, mais plus lentement que les dépenses. Le produit des impôts directs semble avoir suivi une tendance particulièrement ferme (tableau 21). Les recettes au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques ont plus que doublé sous l'effet conjugué de la forte progression des salaires, de l'introduction d'un régime de paiement anticipé de l'impôt, et peut-être aussi d'un certain succès de l'effort entrepris pour améliorer la collecte de l'impôt. Malgré l'augmentation du nombre des taux des impôts indirects – dont certains sont cependant affectés aux fonds à affectation spéciale et aux collectivités locales –, le produit de la fiscalité indirecte a augmenté moins vite que l'inflation. En particulier, les recettes au titre de la taxe intérieure sur la valeur ajoutée n'ont pas répondu aux attentes, ce qui souligne les difficultés liées au recouvrement de cet impôt. La sensible réduction des droits de douane et taxes sur les importations a également freiné la croissance des recettes de la fiscalité indirecte.

Tableau 20. Budget de l'administration centrale
Milliards de livres turques

	1985	1986	1987	1988	1989 ¹	1990 Estima- tion	1991 Pro- gramme	Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente											
								1986		1987		1988		1989 ¹		1990		1991	
								1986	1987	1986	1987	1986	1987	1986	1987	Estima- tion	Pro- gramme	Estima- tion	Pro- gramme
Recettes	4 515	6 754	10 089	17 016	30 379	53 711	84 130	49.6	49.4	68.7	78.5	76.8	56.6						
Recettes fiscales	3 829	5 972	9 051	14 232	25 550	44 570	69 950	56.0	51.6	57.2	79.5	74.4	56.9						
Impôts directs	1 825	3 106	4 492	7 066	13 645	23 800	35 700	70.1	44.6	57.3	93.1	74.4	50.0						
Impôts indirects	2 004	2 866	4 559	7 166	11 905	20 770	34 250	43.0	59.1	57.2	66.1	74.5	64.9						
Autres recettes	583	658	843	2 502	4 389	8 616	13 410	12.7	28.1	196.8	75.4	96.3	55.6						
Budget annexe	104	124	195	282	440	525	770	19.2	57.3	127.4	56.0	19.3	46.7						
Dépenses	5 313	8 165	12 696	21 006	38 051	67 913	104 780	53.7	55.5	65.5	81.1	78.5	54.3						
Dépenses de personnel	1 276	1 840	2 996	5 053	12 539	26 000	36 000	44.3	62.8	68.7	148.1	107.4	38.5						
Autres dépenses																			
courantes	819	1 211	1 542	2 391	4 068	8 150	12 850	47.8	27.3	55.1	70.1	100.4	57.7						
Paiements d'intérêts	675	1 331	2 266	4 978	8 259	14 600	20 700	97.2	70.2	119.7	65.9	76.8	41.8						
Emprunts extérieurs	428	682	1 006	1 819	3 144	5 587	6 900	59.6	47.4	80.8	72.9	77.7	23.5						
Emprunts intérieurs	247	649	1 260	3 159	5 115	9 013	13 800	162.2	94.2	150.7	61.9	76.2	53.1						
Investissements	1 030	1 624	2 295	3 141	5 067	8 400	14 650	57.6	41.4	36.8	61.3	65.8	74.4						
Transferts aux EEE	181	138	446	1 013	1 214	1 182	2 900	-23.6	222.9	127.4	19.8	-2.7	145.4						
Autres transferts	1 332	2 021	3 151	4 430	6 904	9 581	17 680	51.7	56.0	40.5	55.9	38.8	84.5						
Solde budgétaire	-798	-1 411	-2 607	-3 990	-7 672	-14 202	-20 650												
Solde primaire (non compris les paiements d'intérêts)	-123	-80	-341	988	587	398	50												
Versements différés	61	227	910	36	38	0	0												
Versements anticipés	-178	-424	-878	-117	-677	0	0												
Solde de trésorerie	-915	-1 608	-2 575	-4 071	-8 311	-14 202	-20 650												
Financement																			
Emprunts extérieurs	-227	-6	-266	308	-209	-1 000	-1 356												
Fonds reçus	193	758	931	2 663	3 588	4 634	6 538												
Remboursements	-420	-764	-1 197	-2 355	-3 797	-5 634	-7 894												
Emprunts intérieurs	498	476	896	2 433	5 982	8 435	19 650												
Fonds reçus	670	1 269	2 045	3 816	8 983	13 500	25 301												
Remboursements	-172	-793	-1 149	-1 383	-3 001	-5 065	-5 651												
Banque centrale	266	257	355	675	457	961	1 356												

Disponibilités/avoirs en banque	-71	-176	-176	-841	-429	0	0
Autres emprunts	193	393	836	1 172	1 445	1 662	0
Erreurs et omissions	25	-4	17	-65	70	0	0
<i>Pour mémoire (en pourcentage du PNB)</i>							
Recettes	16.2	17.2	17.2	16.9	17.8	18.8	19.1
Recettes fiscales	13.8	15.2	15.5	14.1	15.0	15.6	15.9
Dépenses	19.1	20.7	21.7	20.9	22.3	23.7	23.8
Solde budgétaire	-2.9	-3.6	-4.5	-4.0	-4.5	-5.0	-4.7
Solde de trésorerie	-3.3	-4.1	-4.4	-4.0	-4.9	-5.0	-4.7
Service de la dette (principal + intérêts)	4.6	7.4	7.9	8.7	8.8	8.8	7.8
dont : Dette extérieure	3.1	3.7	3.8	4.1	4.1	3.9	3.4

1. Chiffres provisoires.

Source : Données fournies par l'Office national de planification.

Tableau 21. Recettes de l'administration centrale
Milliards de livres turques

	1986	1987	1988	1989 ¹	1990 Estimation	1991 Programme	Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente				
							1987	1988	1989 ¹	1990 Estimation	1991 Programme
Impôts sur le revenu	3 053	4 425	6 919	13 468	23 400	35 100	44.9	56.4	94.7	73.7	50.0
Impôts sur le revenu des personnes physiques	2 104	3 093	4 801	9 871	18 750	28 450	47.0	55.2	105.6	90.0	51.7
Impôts sur le revenu des sociétés	949	1 332	2 118	3 598	4 650	6 650	40.3	59.2	69.9	29.2	43.0
Impôts sur le patrimoine	53	68	147	177	400	600	27.4	116.2	19.8	126.6	50.0
Impôt foncier ²	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Taxe sur les véhicules à moteur	43	51	121	135	330	500	17.1	137.9	10.6	146.8	51.5
Droits sur les successions et les donations	10	17	26	43	70	100	72.7	52.9	60.9	63.6	42.9
Impôts sur les biens et services	1 853	2 768	4 487	7 641	14 050	23 380	49.4	62.1	70.3	83.9	66.4
Taxe à la valeur ajoutée (TVA) sur les produits intérieurs	1 040	1 563	2 661	4 176	7 650	12 600	50.3	70.2	57.0	83.2	64.7
TVA majorée (produits à monopole)	178	264	288	461	750	1 600	48.6	9.1	60.3	62.7	113.3
Taxe sur l'essence	54	71	159	656	1 300	2 750	31.3	123.9	311.9	98.0	111.5
Taxe à l'achat sur les véhicules à moteur	43	74	127	214	550	800	73.0	72.4	68.6	156.4	45.5
Taxe sur les opérations de banque et d'assurance	94	155	374	645	1 100	1 650	65.2	141.5	72.2	71.0	50.0
Droits de timbre	250	379	534	876	1 500	2 150	51.5	40.9	64.0	71.2	43.3
Redevances	194	262	344	613	1 200	1 830	34.7	40.9	78.1	95.6	52.5
Impôts sur les opérations de commerce extérieur	993	1 777	2 672	4 246	6 695	10 840	79.0	49.9	58.9	57.7	61.9
Droits de douane	286	425	589	710	1 065	1 150	48.3	38.1	20.6	49.9	8.0
Droits de douane sur le pétrole	6	6	11	14	5	15	10.3	76.6	25.9	-64.5	200.0
TVA sur les importations	528	1 004	1 517	2 285	4 000	6 520	90.2	50.6	50.6	75.1	63.0
Droits de timbre sur les importations	117	259	439	968	1 050	2 240	121.5	68.6	120.8	8.4	113.3

Autres	2	2	2	17	35	65	-19.0	23.5	676.2	114.7	85.7
Impôts supprimés	20	13	7	18	25	30	-35.2	-39.5	170.6	35.9	20.0
Recettes fiscales totales	5 972	9 051	14 232	25 550	44 570	69 950	51.6	57.2	79.5	74.4	56.9
Recettes ordinaires non fiscales	575	818	1 351	2 439	4 900	7 280	42.3	65.2	80.5	100.9	48.6
Bénéfices et dividendes perçus par l'Etat	33	45	63	111	210	327	37.6	38.1	76.6	89.7	55.7
Revenus des biens d'Etat ¹	69	110	245	454	1 900	2 640	59.5	122.7	85.1	318.7	38.9
Intérêts et créances	59	88	109	348	405	635	49.2	23.5	220.0	16.5	56.8
Amendes	111	165	328	522	640	995	48.6	98.8	59.0	22.6	55.5
Autres recettes	303	410	608	1 004	1 745	2 683	35.3	48.2	65.1	73.8	53.8
Recettes et fonds spéciaux	83	25	1 151	1 950	3 716	6 130	-70.0	6 040.0	69.4	90.5	65.0
Total des recettes non fiscales	658	843	2 502	4 389	8 616	13 410	28.1	196.8	75.4	96.3	55.6
Recettes des budgets annexes	124	195	282	440	525	770	57.3	127.4	56.0	19.3	46.7
Total des recettes du budget consolidé	6 754	10 089	17 016	30 379	53 711	84 130	49.4	68.7	78.5	76.8	56.6

1. Chiffres provisoires.

2. Depuis 1986 l'impôt foncier est prélevé par les municipalités.

3. En 1990 et 1991, les recettes des privatisations sont prises en compte.

Source : Données fournies par le ministère des Finances et des Douanes.

Afin de réduire comme prévu le déficit de l'administration centrale, les autorités avaient tablé pour 1990 sur un accroissement des recettes de 80 pour cent, les dépenses augmentant pour leur part de 74 pour cent. Les dépenses de personnel devaient progresser de 70 pour cent, tandis que le taux de croissance des investissements publics devait pratiquement doubler. Pour maîtriser plus strictement les dépenses, le gouvernement a décidé en février 1990 de réduire tous les crédits budgétaires de 12 pour cent uniformément (exception faite de la défense dont le budget sera seulement diminué de 4 pour cent). Les économies ainsi réalisées ont été affectées à un compte d'intervention qui a ultérieurement servi à financer les dépenses supplémentaires de personnel résultant des augmentations de salaires plus fortes que prévu accordées dans le secteur public au milieu de l'année, ainsi que l'accroissement des dépenses militaires entraîné par la crise du Golfe.

Si l'on en juge d'après les estimations fondées sur les données relatives aux neuf premiers mois de 1990, les recettes totales de l'administration centrale pourraient avoir été proches des projections initiales, le produit de la fiscalité ayant sans doute augmenté plus vite que prévu. Les recettes au titre des impôts directs ont connu une progression particulièrement rapide, les revenus salariaux continuant de s'accroître vigoureusement. En revanche, malgré la forte accélération de l'activité économique, le produit de l'impôt sur les sociétés a été inférieur aux prévisions budgétaires. L'une des raisons en a peut-être été la contraction des profits, du fait de l'alourdissement des coûts de main-d'œuvre et de l'intensification de la concurrence au niveau des prix après la libéralisation des importations; une autre raison pourrait avoir été l'augmentation des dépenses fiscales dans le cadre des programmes de promotion des investissements. Il semble que, pour leur part, les recettes au titre de la fiscalité indirecte aient été à peu près conformes à ce que l'on avait escompté. On pense que le produit de la taxe sur la valeur ajoutée a connu une forte accélération vers la fin de 1990, le taux général de la TVA ayant été porté à la mi-octobre de 10 à 11 pour cent, celui sur les produits alimentaires de 3 à 5 pour cent et celui sur les produits de luxe de 15 à 20 pour cent. Les taux de la TVA ont été encore relevés en décembre 1990, le taux général atteignant ainsi 12 pour cent et le taux sur les produits alimentaires 6 pour cent. Le produit des taxes sur le commerce extérieur paraît être resté un peu en retrait des objectifs budgétaires sous l'effet conjugué de la réduction des droits de douane et de l'alourdissement de la ponction opérée au titre de la TVA sur des importations en forte expansion. Les recettes non fiscales ont été gonflées par le produit des ventes opérées dans le cadre du programme de privatisation des entreprises économiques d'Etat et par les transferts de fonds en provenance de l'étranger qui visaient à compenser partiellement les pertes encourues par la Turquie du fait de sa participation à l'embargo décidé contre l'Irak.

Sur la base de données là encore incomplètes, les dépenses semblent avoir augmenté d'environ 80 pour cent en 1990. Tout comme l'année précédente, les dépenses au titre des salaires et des traitements dans le secteur public se sont accrues de 107 pour cent. Les autres dépenses courantes ont, elles aussi, dépassé les premières estimations, mais les investissements et les transferts publics ont pu être contenus grâce aux compressions générales de dépenses décidées en février 1990. Tout bien considéré, le déficit budgétaire pourrait avoir atteint 5 pour cent du PNB en 1990. Etant donné la forte reprise de l'activité en 1990, il est décevant que les finances publiques ne se soient pas améliorées. Le déficit a été intégralement financé par des emprunts intérieurs ; les emprunts extérieurs nets ont été négatifs.

Le gouvernement a limité à 9 000 milliards de livres turques le montant des émissions d'obligations à plus d'un an ; en cas d'urgence, ce plafond pouvait être relevé de 4 500 milliards de livres turques. Ces mesures ont été prises pour compléter le plafond fixé aux avances à court terme de la Banque centrale. On espérait ainsi, en l'absence d'un programme budgétaire à moyen terme, aider le Trésor à mieux contrôler la progression des dépenses globales. Néanmoins, la limite imposée au financement obligataire à long terme risquait simplement d'entraîner un financement accru du déficit par l'émission de bons du Trésor à court terme. En l'occurrence, le plafond de 13 500 milliards de livres turques paraît avoir été intégralement utilisé. Qui plus est – et en contradiction avec l'objectif budgétaire d'un remboursement net de la dette à court terme –, les émissions de bons du Trésor ont également augmenté et auraient, semble-t-il, financé 30 pour cent du déficit budgétaire en 1990, contre seulement 12 pour cent en 1989.

Le budget de l'administration centrale pour 1991

Le projet de budget de l'administration centrale pour 1991, soumis au Parlement en octobre 1990, vise à réduire légèrement le déficit pour le ramener à 4.7 pour cent du PNB. Conformément à la projection officielle d'une décélération de l'inflation, on prévoit un ralentissement de la croissance de la plupart des principales composantes des recettes. On table néanmoins sur un redressement du produit des impôts sur les revenus des sociétés, dont le niveau avait été décevant en 1990. Les fonds hors budget sont généralement tenus de transférer à l'administration centrale 50 pour cent de leurs recettes normales. Ce taux pourrait cependant être porté à 100 pour cent pour le budget 1991. La progression des dépenses globales devrait se ralentir, la masse salariale du secteur public ne s'accroissant en principe que de 39 pour cent (ou de 50 pour cent si l'on tient compte des fonds conjoncturels destinés à financer les dépenses de personnel¹². On prévoit une accélération de la croissance des investissements et des transferts par rapport à 1990. Les

transferts aux entreprises économiques d'Etat devraient plus que doubler du fait des paiements de compensation versés à l'Office des produits du sol au titre des pertes encourues sur les stocks de blé et à l'Administration des monopoles au titre de ses pertes sur les stocks de tabac ainsi que du fait des augmentations de capital décidées pour la Compagnie publique d'électricité (TEK), les Charbonnages (TKI) et les Chemins de fer d'Etat.

Il est en outre prévu de rembourser la dette extérieure et de faire uniquement appel au marché financier intérieur en 1991. La Banque centrale et le Trésor ont l'intention de reconduire le protocole signé en mars 1989 qui vise à limiter les recours du Trésor au financement monétaire. Il semble que le plafond de 3 500 milliards de livres turques fixé aux avances de la Banque centrale au Trésor n'ait pas été dépassé en 1990. Les emprunts effectués auprès de la Banque centrale au-delà de ce plafond se verront appliquer les taux du marché. Pour allonger l'échéance moyenne de la dette publique, le Trésor a sensiblement accru la limite imposée aux émissions d'obligations à relativement long terme.

Un certain nombre d'éléments conduisent à penser que les dépenses publiques risquent d'être plus élevées que prévu en 1991. En premier lieu, les pressions à la hausse sur les salaires et les traitements seront probablement plus fortes qu'on ne l'avait escompté, de sorte que les dépenses de personnel pourraient dépasser les estimations. Comme cela s'est déjà produit dans le passé, les dépenses supplémentaires de personnel pourraient être couvertes par les « fonds d'intervention » constitués grâce aux économies réalisées du fait des réductions généralisées des crédits ouverts à d'autres postes ; étant donné cependant la faiblesse relative du niveau des services publics et sociaux fournis et la nécessité impérieuse d'améliorer les infrastructures, les compressions des programmes de dépenses ne pourront être indéfiniment poursuivies. Qui plus est, l'ampleur de l'augmentation nette de l'encours de la dette publique aussi bien que la tendance ascendante des taux d'intérêt intérieurs et étrangers donnent à penser que les crédits budgétaires ouverts au titre des paiements d'intérêts risquent fort d'être insuffisants.

Fonds hors budget

Les autorités avaient prévu pour 1989 que les comptes consolidés des fonds hors budget (fonds à affectation spéciale) se solderaient par un léger excédent, mais les estimations officielles font maintenant apparaître un déficit de l'ordre 0.3 pour cent du PNB. L'essentiel de cette détérioration a tenu à l'obligation qui est faite aux fonds de transférer une partie de leurs recettes fiscales à l'administration centrale (en général 30 pour cent). Malgré cela, les comptes de la plupart des onze

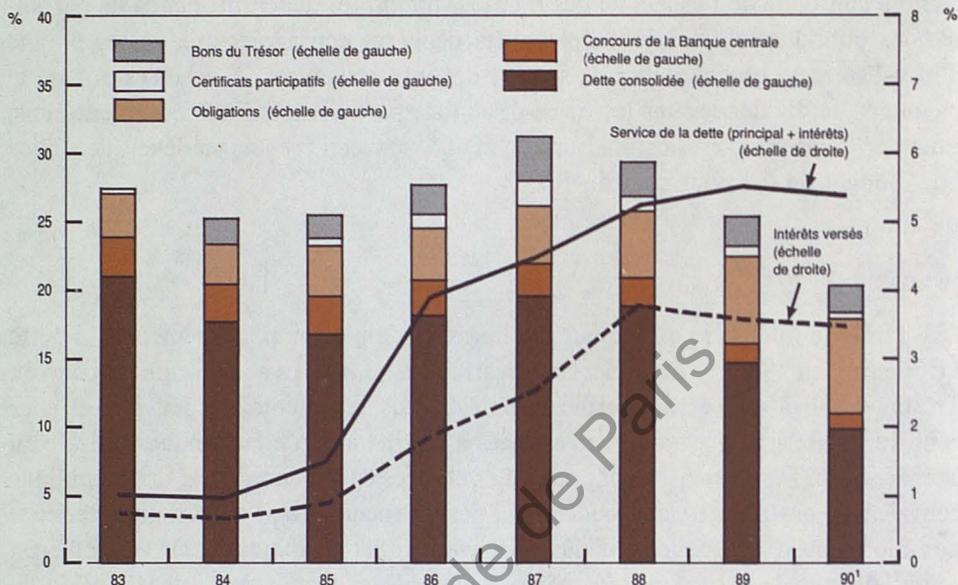
principaux fonds ont été en équilibre ou ont même dégagé un fort excédent, tel le Fonds de soutien à l'industrie de la défense. Mais l'important déficit du fonds le plus important, le Fonds de participations publiques, a fait passer au rouge le compte consolidé de l'ensemble des fonds. L'important déficit du Fonds de participations publiques a tenu à l'ampleur des dépenses consacrées aux vastes projets d'investissement en cours dans le secteur des infrastructures. A cela s'est ajouté le paiement de dividendes sur les titres de nature participative antérieurement émis. Pour 1990, les premières estimations laissent à nouveau prévoir un déficit des fonds hors budget de 0.3 pour cent du PNB.

Dettes intérieure

La dette intérieure du secteur public paraît faible comparativement à la dette extérieure. En 1989, la dette des administrations publiques sous forme de bons du Trésor, d'obligations et de certificats participatifs représentait à peu près 9 pour cent du PNB; si l'on y ajoute les avances à court terme de la Banque centrale au Trésor, ce chiffre passe à 11 pour cent. Les chiffres de l'encours de la dette publique couvrent un poste « dette consolidée » qui porte l'encours total de la dette intérieure aux alentours de 25 pour cent du PNB pour 1989 (graphique 17). Ce poste est essentiellement constitué par les pertes accumulées, du fait de la dépréciation du taux de change, sur les engagements extérieurs nets de la Banque centrale, ainsi que par divers prêts accordés par la Banque centrale au Trésor, aux entreprises économiques d'Etat (EEE) et aux coopératives agricoles au cours des trente dernières années. Néanmoins, la dette consolidée n'est en principe assortie d'aucun intérêt et ne s'accompagne d'aucun plan de remboursement, sauf dans le cas des crédits de la Banque centrale dont l'échéance a été reportée à 20 ans et sur lesquels le Trésor a commencé à verser des intérêts au taux de 30 pour cent en 1990. On notera que les données disponibles sur la dette publique intérieure ne couvrent pas la dette des EEE à l'égard des institutions opérant sur le marché.

Bien que le volume de la dette intérieure par rapport au PNB ne soit pas très important comparativement à d'autres pays, il est à l'origine de tensions de plus en plus fortes étant donné l'étroitesse des marchés de capitaux de la Turquie. La nature de l'encours de la dette exerce en outre des pressions sur les marchés financiers dans la mesure où plus de la moitié des obligations et des bons du Trésor sont à échéance d'un an ou moins et doivent donc être refinancées pratiquement sans interruption. En 1989, le volume brut des émissions de bons et obligations d'Etat a représenté 86 pour cent de l'ensemble des émissions. Une autre préoccupation tient au coût du service de la dette. Les paiements d'intérêts du secteur public

Graphique 17. **DETTE INTÉRIURE**
En pourcentage du PNB



1. Estimation.

Source : Sous-Secrétariat au Trésor et au Commerce extérieur.

sont passés de moins de 1 pour cent du PNB en 1985 à environ 3.5 pour cent en 1989, davantage du fait du niveau élevé des taux d'intérêt réels que de l'ampleur de l'encours de la dette.

Politique énergétique

Dans le domaine de l'énergie, les objectifs des autorités turques sont d'assurer des approvisionnements suffisants, sûrs et économiques pour étayer le développement économique et social du pays. Ces objectifs doivent être atteints en accroissant l'offre intérieure, en diversifiant les importations d'énergie et en améliorant le

rendement énergétique. Le secteur énergétique jouit en conséquence d'une priorité élevée aussi bien dans le programme d'investissements publics que du point de vue des incitations destinées à stimuler les investissements du secteur privé, y compris les investissements directs étrangers du type projets « construction-fonctionnement-livraison » (projets CFL). Cette formule, lancée par le gouvernement en 1986, vise à faire appel à des étrangers pour financer des projets et en assurer la mise en œuvre avant d'en transférer la propriété à l'Etat turc, après une période convenue, normalement de 15 ans.

Ces dernières années, la consommation d'énergie primaire de la Turquie a augmenté un peu plus vite que le PNB et plus vite que la consommation d'énergie de tous les autres pays Membres de l'Agence internationale pour l'énergie : de 1973 à 1988, les besoins totaux d'énergie primaire ont progressé de 4.9 pour cent par an. Ceci tient pour une large part à l'expansion démographique, dont le taux est particulièrement rapide (2.3 pour cent ou 1 million de personnes par an), et à la faiblesse du niveau initial de la consommation d'énergie par habitant. Le pétrole, principale ressource énergétique, couvrait environ 43 pour cent des besoins totaux d'énergie primaire en 1988, la part du charbon étant seulement de 26 pour cent. Etant donné, d'une part, la forte progression de l'intensité énergétique de la production et l'importance de la part du pétrole dans les besoins d'énergie primaire et, d'autre part, la faiblesse des réserves nationales de pétrole brut, la dépendance de la Turquie à l'égard des importations d'énergie, en particulier de pétrole, s'est intensifiée à un rythme relativement régulier, passant de 42 pour cent des besoins totaux d'énergie primaire en 1985 à près de 45 pour cent en 1990. Bien qu'elle ait diminué depuis 1980, la dépendance de la Turquie à l'égard de l'énergie importée est encore la plus élevée de la zone de l'OCDE en pourcentage du PNB, et ce pays est donc relativement vulnérable aux chocs pétroliers (voir chapitre III).

Autres politiques structurelles

Entreprises économiques d'Etat

D'après les données provisoires pour 1989, les recettes courantes des EEE auraient augmenté de 69 pour cent et leurs dépenses de 84 pour cent. Les dépenses totales ont été contenues en raison de la croissance relativement faible des investissements fixes (35 pour cent, ce qui correspond à un net recul en termes réels). En conséquence, la part des EEE dans les investissements fixes est tombée de 5.1 pour

cent du PNB en 1988 à 4.1 pour cent en 1989. Le recul des investissements réels des EEE est également imputable au processus actuel de privatisation qui réduit le poids du secteur des entreprises d'Etat dans la demande totale¹³. Au total, l'année 1989 s'est soldée par une perte d'exploitation après impôts de 366 milliards de livres turques (tableau 22).

Un coup d'œil aux comptes provisoires des EEE pour 1990 conduit à conclure à une nouvelle dégradation de leur situation financière. Alors que l'on avait prévu un vigoureux redressement de leurs recettes, les données préliminaires font apparaître, au lieu de l'excédent espéré, une perte après impôts de 1 751 milliards de livres turques (6 pour cent du PNB). Le produit des ventes n'aurait augmenté, selon les estimations, que de 67 pour cent. Bien que la production se soit vigoureusement développée, la concurrence accrue des produits importés du fait de la libéralisation du commerce extérieur et de l'appréciation du taux de change réel n'a guère permis d'ajuster les prix des produits en fonction du coût des consommations intermédiaires. Les dépenses d'exploitation totales auraient, semble-t-il, augmenté d'environ 71 pour cent. En particulier, les dépenses de personnel ont pratiquement doublé en 1990 après s'être accrues de quelque 140 pour cent l'année précédente. A cela s'ajoute le fait qu'en raison du faible contenu d'importations de leur valeur ajoutée, les EEE n'ont pu réellement bénéficier de l'affaiblissement des prix des importations.

Le besoin de financement des EEE serait passé, selon les estimations, de 2.6 pour cent du PNB en 1989 à 4.4 pour cent en 1990. Cette détérioration tient, semble-t-il, pour une large part aux emprunts effectués par l'Office des produits du sol pour financer l'augmentation des stocks de produits agricoles. Les crédits de la Banque centrale aux EEE ayant été suspendus en 1989, les déficits ont dû être financés par des emprunts sur les marchés financiers intérieurs et étrangers, ou par des reports de paiements. Bien que l'on prévoit de nouvelles pertes des EEE pour 1991, on considère que leur besoin de financement se stabilisera plus ou moins aux environs de 2.4 pour cent du PNB.

La réforme des EEE était l'un des principaux objectifs du programme d'ajustement structurel des années 80. Depuis 1980, les autorités se sont sans relâche employées à éviter d'intervenir directement dans la fixation des prix des EEE et dans leurs décisions en matière d'investissement et d'emploi. Elles ont dans le même temps progressivement limité l'accès des EEE à des crédits préférentiels et réduit les transferts budgétaires dont elles bénéficiaient. La médiocrité des résultats obtenus par ces entreprises au cours des dernières années souligne cependant la nécessité de poursuivre les efforts engagés pour améliorer durablement leur fonctionnement.

Tableau 22. **Compte financier des entreprises économiques d'Etat¹**

En milliards de livres turques

	1984	1985	1986	1987	1988	1989 ²	1990 Estimation	1991 Pro- gramme
Recettes d'exploitation	6 310	9 319	12 199	17 351	27 954	47 999	80 336	78 066
Ventes de biens et de services	6 201	9 297	12 122	16 893	27 408	47 212	79 582	77 136
Autres recettes des ventes	109	22	77	458	546	787	754	930
Dépenses d'exploitation	5 846	8 486	11 405	16 342	27 065	47 526	81 045	78 769
dont :								
Salaires et traitements	719	973	1 283	2 031	3 075	7 445	14 080	20 444
Paiements d'intérêts	113	289	527	1 103	1 579	2 071	3 576	4 348
Excédent d'exploitation	464	833	794	1 009	889	473	-709	-702
Paiements d'impôts directs	116	257	526	676	709	865	1 042	826
Revenu après impôts	348	576	268	333	180	-392	-1 751	-1 528
Autres ressources disponibles	756	884	1 490	2 142	4 886	7 130	9 272	11 530
Amortissement	240	375	778	1 284	2 316	3 960	5 509	6 733
Subventions	173	248	159	27	57	406	662	1 010
Transferts budgétaires	289	199	156	470	1 053	1 259	1 316	2 210
Provisions	42	33	47	87	137	243	333	264
Provisions au titre des écarts de taux de change	0	29	349	254	1 393	1 221	1 130	1 483
Dividendes payés	0	0	0	0	-70	-142	-71	-170
Autres revenus	12	0	1	20	0	183	393	0
Marge brute d'autofinancement	1 104	1 460	1 758	2 475	5 066	6 738	7 521	10 002
Dépenses d'investissement	1 605	2 319	3 105	5 057	7 761	11 244	20 004	20 372
Investissements fixes	917	1 708	2 406	3 316	5 129	6 929	10 260	12 744
Variations des stocks	545	536	580	1 351	2 074	3 730	8 462	5 947
Variations de l'investissement fixe	113	32	29	315	482	410	1 082	1 402
Investissement de portefeuille	30	18	20	10	2	53	36	104
Fonds	10	25	70	65	74	122	164	175
Besoin de financement	-501	-859	-1 347	-2 582	-2 695	-4 506	-12 483	-10 370
Paiements différés	715	836	870	2 088	2 698	5 524	7 358	17 035
Paiements anticipés	-257	-844	-585	-1 993	-1 860	-3 035	-79	-2 012
Besoin de trésorerie	-44	-867	-1 062	-2 488	-1 873	-2 017	-5 204	4 654
Financement								
Emprunts à l'étranger, net	289	429	887	1 282	1 699	964	2 266	-1 760
Emprunts	632	731	1 339	1 912	2 620	3 926	7 338	4 367
Remboursements	-343	-302	-452	-630	-921	-2 962	-5 072	-6 127
Emprunts intérieurs auprès des banques, net	-103	609	674	1 451	665	2 231	2 767	-2 650
Banque centrale	-56	80	6	576	308	0	0	0
Banque d'investissement de l'Etat (Eximbank)	49	19	56	44	52	-243	-168	-108
Banques commerciales	-96	510	612	754	305	2 474	2 935	-2 542
Variation des disponibilités/ressources bancaires	-142	-171	-499	-268	-492	-1 178	172	-244

1. Il n'est pas tenu compte des EEE en cours de privatisation.

2. Chiffres provisoires.

Source : Sous-Secrétariat du Trésor et du Commerce extérieur, *Treasury Monthly Indicators*.

Administrativement parlant, les entreprises d'Etat sont toujours rattachées à différents ministères publics qui sont donc encore responsables de leur gestion. L'impuissance à réformer la politique de personnel (de 1987 à 1990, malgré les privatisations, l'emploi dans les EEE n'a diminué que de 1.3 pour cent), la lenteur de l'ajustement des prix sur les coûts et l'existence de prix de soutien agricoles supérieurs aux cours mondiaux sont autant d'éléments qui donnent à penser que les interventions des pouvoirs publics n'ont pas été réduites autant qu'on l'avait escompté.

Privatisation

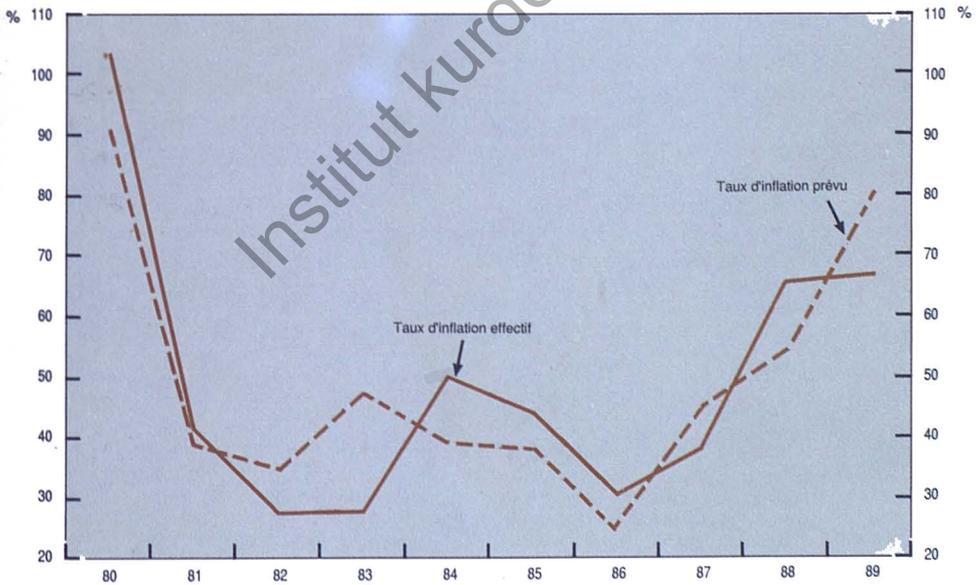
Le programme de privatisation semble enfin progresser plus rapidement que cela n'a été le cas jusqu'à présent : en avril 1990 ont été vendus à des investisseurs privés une partie des titres que détenait le secteur public dans l'entreprise sidérurgique ERDEMIR, les compagnies de production et de distribution d'électricité CUKUROVA et KEPEZ, l'usine de biens de consommation durables ARCELIK, la cimenterie BOLU et l'usine de produits sidérurgiques CELIK-HALAT. Plus récemment, une partie du capital de la vaste société de holding pétrochimique (PETKIM) a été offerte au public, ce qui a permis de réunir 300 milliards de livres turques. Les autorités turques n'ont cependant pas encore décidé d'offrir la totalité des actions de PETKIM sur les marchés internationaux de valeurs. Les candidats à la privatisation en 1991 sont les Turkish Airlines (THY), le Petroleum Office et TÜPRAS, une compagnie de raffinage.

Déficits du secteur public et inflation

L'étude économique de l'an dernier attirait l'attention sur le fait que le recours à la création monétaire pour financer une large partie des déficits excessifs du secteur public était le principal facteur responsable des niveaux *durablement* élevés de l'inflation à moyen terme. La démonstration en avait été faite en considérant l'inflation dans l'optique des finances publiques, qui établit une relation entre la monétisation des déficits du secteur public et l'incapacité de faire reculer l'inflation. Ce modèle complexe qui analyse des liens entre le financement du secteur public et l'inflation peut être ramené à une relation (simple) entre le taux d'inflation et la différence entre le déficit public (pondéré) et l'incidence de la croissance de la production sur la demande de monnaie centrale¹⁴.

Bien qu'une telle version de l'analyse de l'inflation du point de vue des finances publiques ignore nécessairement bon nombre d'aspects pertinents des interactions effectives entre les déficits publics et l'inflation, l'estimation économétrique faite par le Secrétariat de ce modèle de forme réduite semble néanmoins expliquer environ 70 pour cent de l'inflation sous-jacente du passé telle qu'elle est représentée par les variations de l'indice implicite des prix du PNB (graphique 18). En conséquence, d'autres influences, s'exerçant principalement à court terme, telles que les fluctuations du taux de change, des coûts de main-d'œuvre et des prix réglementés, ou encore les fluctuations des approvisionnements agricoles dues aux conditions météorologiques, ne paraissent en moyenne avoir représenté que 30 pour cent des variations passées du taux d'inflation.

Graphique 18. RELATION ENTRE LES DÉFICITS DU SECTEUR PUBLIC, LA CROISSANCE ET L'INFLATION
Taux d'inflation prévu et effectif, 1980-89



Source : Estimations du Secrétariat de l'OCDE.

Le modèle de forme réduite donne également à penser que les conséquences inflationnistes d'un déficit donné du secteur public sont d'autant plus importantes que la part de la base monétaire dans le PNB est plus réduite. La raison en est que conformément à la logique du modèle, la «démonétisation» de l'économie réduit l'assiette de la taxe d'inflation. La libéralisation financière des années 80 ayant entraîné un très net recul du rapport entre la base monétaire et le PNB, les effets inflationnistes des déficits publics se sont intensifiés. Il en résulte que, la libéralisation financière se poursuivant, il est devenu encore plus urgent de maîtriser les déficits du secteur public.

Les premières estimations selon lesquelles le besoin de financement du secteur public dépasserait 9 pour cent du PNB en 1990 donnent à penser que les prix continueront encore d'être soumis à de très fortes pressions à la hausse. Cette conclusion doit cependant être quelque peu nuancée compte tenu de l'accord passé l'an dernier entre la Banque centrale et le Trésor dans le but de contenir strictement le financement monétaire des déficits publics. Dans la mesure où ces derniers seront financés par des emprunts sur les marchés de capitaux intérieurs et étrangers et non par des avances de la Banque centrale, la relation antérieure entre les déficits du secteur public et l'inflation sous-jacente pourrait fort bien disparaître. Le modèle aurait alors surestimé le taux d'inflation pour 1990.

III. Prévisions à court terme

Au moment de la rédaction de l'étude en novembre 1990, les indicateurs récents laissent prévoir que l'activité économique conserverait son dynamisme. Cela signifie que le récent renchérissement du pétrole et l'embargo sur le commerce avec l'Irak n'ont pas encore produit l'effet négatif attendu sur la demande et la production réelles. Les effets sur les prix sont, en revanche, nettement visibles.

Les prévisions du Secrétariat de l'OCDE qui sont présentées ci-dessous sont fondées sur l'hypothèse que le taux de change effectif réel de la livre turque restera inchangé au cours de la période considérée et que le prix à l'importation du pétrole, de 27 dollars le baril au premier semestre de 1991, restera constant en termes réels par la suite. Par ailleurs, la politique budgétaire est en principe supposée avoir pour objectif de réduire le déficit du secteur public, mais il est tenu compte d'un léger dérapage dans l'effort de compression des dépenses en raison des effets défavorables de la crise du Golfe. Les autorités monétaires chercheront sans doute toujours à maîtriser l'expansion du bilan de la Banque centrale à l'aide de mesures compatibles avec la stabilité de la livre turque en termes effectifs réels. Sur cette base, les taux d'intérêt à court terme et à long terme pourraient augmenter dans l'avenir proche avant qu'une baisse s'amorce à la fin de 1991.

On prévoit que l'investissement public demeurera faible et que la consommation publique réelle se ralentira au fil des mesures d'assainissement budgétaire. L'accélération temporaire de la consommation publique au second semestre de 1990 et au début de 1991 est due à une augmentation des dépenses militaires. Après la vive progression des revenus réels du travail en 1989 et 1990, qui a compensé les pertes de pouvoir d'achat que les salariés avaient subies les années précédentes, les revenus réels et les dépenses réelles des ménages pourraient retrouver leur tendance de 1987/88. Cette évolution est compatible aussi avec l'hypothèse d'une normalisation de la production agricole au cours de la période de prévision, après la sécheresse de 1989. L'investissement privé marquera probablement une légère décélération ces deux prochaines années, mais sa croissance restera plus rapide que celle du PNB réel. Il faut s'attendre à une contraction de

l'investissement résidentiel du fait de la réduction des programmes de subventions au logement, mais l'investissement des entreprises pourrait conserver la vigueur récemment retrouvée sous l'impulsion continue de la diminution des droits de douane à l'importation et de l'appréciation du taux de change réel, et aussi de la nécessité de moderniser d'urgence les capacités de production. Au total, la progression du PNB réel pourrait se ralentir pour revenir à 3½ pour cent en 1991, mais un redressement est possible en 1992 (tableau 23).

Compte tenu du ralentissement prévisible de l'activité, des suppressions d'emplois dans le secteur des transports, le secteur manufacturier et les industries

Tableau 23. Prévisions à court terme

	1987 Prix courants Milliards de livres turques	Pourcentage du PNB	Pourcentage de variation en volume par rapport à l'année précédente			
			1989 Chiffres provisoires	1990	1991	1992
					Prévisions ¹	
Consommation privée	39 196	66.9	3.7	11.0	3.8	4.3
Consommation publique	5 263	9.0	2.8	8.3	6.3	2.7
Investissement privé	6 549	11.2	4.1	9.8	6.0	7.8
Investissement public	7 492	12.8	-6.2	7.2	1.2	2.0
Demande intérieure finale	58 476	99.9	2.8	10.3	4.1	4.3
Formation de stocks ²	754	1.3	-0.1	1.2	-1.0	0.9
Demande intérieure totale	59 254	101.2	2.5	11.4	3.0	5.2
Exportations de biens et services	14 491	24.3	11.3	-1.6	4.4	5.5
Importations de biens et services	15 180	25.7	12.4	11.2	2.6	4.5
Balance extérieure ²	-689	-1.2	-0.6	-3.9	0.4	0.1
PNB aux prix du marché	58 565	100.0	1.7	7.6	3.5	5.5
Indice implicite du prix du PNB			66.9	56.0	60.0	54.0
Prix à la consommation			71.7	60.0	62.0	55.0
Millions de dollars						
Balance des paiements						
Exportations (fab)			11 771	12 600	13 840	15 450
Importations (fab)			15 972	21 700	22 660	24 150
Balance commerciale			-4 201	-9 100	-8 820	-8 700
Invisibles			5 167	6 671	6 030	6 400
Balance courante			966	2 429	-2 790	-2 300

1. Estimations du Secrétariat de l'OCDE.

2. Contribution à la croissance du PNB.

Source : Office national de planification, *Main Economic Indicators*.

alimentaires, liées directement aux sanctions prises contre l'Irak, et de la croissance continue de la population active, le taux de chômage ne peut qu'augmenter. Avec la hausse des prix du pétrole et la part importante du pétrole importé dans le PNB, l'inflation s'accroîtra sans doute aussi en 1991, mais elle pourrait se calmer un peu par la suite.

Il est prévu une amélioration de la croissance des marchés de la zone de l'OCDE pour les exportations de produits manufacturés de la Turquie en 1991 et 1992, mais au titre de l'effet décalé de l'appréciation effective réelle de la livre turque en 1989 et 1990, les exportateurs turcs perdront probablement des parts de marchés en 1991. De plus, la perte des marchés irakien et koweïtien pourrait représenter au moins 5 pour cent des recettes d'exportation annuelles. Les exportations de services devraient aussi subir les effets négatifs de la crise du Golfe en 1991. Les conséquences les plus lourdes à cet égard seront la diminution des recettes du tourisme, les pertes de revenu des services de transport en transit et le manque à gagner dû à la fermeture du pipeline acheminant le pétrole irakien. Par conséquent, même si les exportations de biens et de services augmentent en volume, par rapport à leur niveau anormalement bas de 1990, elles ne connaîtront qu'une faible expansion en comparaison du passé. Les exportations pourraient toutefois se redresser vigoureusement en 1992 après la dissipation des influences externes défavorables et des effets négatifs de l'appréciation réelle de la monnaie sur la compétitivité-prix. La croissance des importations se ralentira probablement en 1991 une fois que l'impulsion donnée les années précédentes par les mesures de libéralisation se sera tassée.

Même si les exportations réelles de marchandises progressent plus rapidement, en volume, que les importations, il ne faut pas compter voir diminuer l'important déficit commercial, du fait de la dégradation des termes de l'échange. Avec la contraction des recettes des opérations invisibles, le déficit du compte extérieur courant pourrait rester de l'ordre de 2 pour cent du PNB en 1991 mais marquer un léger mieux par la suite.

Le nouveau ralentissement de l'activité prévu en 1991 est imputable pour une grande part aux effets restrictifs de l'actuelle crise du Golfe, et plus particulièrement à la flambée des prix du pétrole brut. Cela représente pour les pays importateurs de pétrole une perte de termes de l'échange dont l'ampleur dépend essentiellement de la part des importations nettes de pétrole et de gaz dans le PNB. Se fondant sur l'hypothèse exposée plus haut, le Secrétariat estime que la perte de termes de l'échange que le renchérissement du pétrole entraînera pour la Turquie équivaut à 2 pour cent du PNB, ce qui constitue la perte la plus sévère dans la zone

de l'OCDE. De même, l'incidence directe du renchérissement du pétrole et du gaz sur les prix (2 points) est la plus forte de la zone de l'OCDE. Cela s'explique par l'importance des importations nettes de pétrole et de gaz (3.4 pour cent du PNB en 1989), dont la part est encore plus élevée aujourd'hui qu'après les deux premiers chocs pétroliers, malgré la hausse des prix relatifs; la Turquie est de loin le pays de l'OCDE où la part des importations d'énergie est la plus forte. Si l'on ajoute à cela les effets directs sur l'activité économique de la participation de ce pays à l'embargo sur l'Irak, il est fort probable que la croissance du revenu réel de la Turquie en 1991 sera inférieure d'au moins 2 points à la normale.

Institut kurde de Paris

IV. Les effets des politiques d'ajustement structurel sur le développement industriel

Au début de l'année 1980, la Turquie s'est lancée dans un ambitieux programme de développement fondé sur les principes de l'économie de marché. Etant donné le retard de son industrie, l'essentiel des efforts des dix dernières années ont visé à modifier le cadre économique et réglementaire pour encourager l'épargne et l'investissement privés et faire en sorte que les ressources intérieures sous-employées servent à développer et moderniser le secteur manufacturier notamment. Ces efforts ont reçu le soutien de programmes d'aide extérieurs, en particulier dans le contexte du Consortium pour la Turquie de l'OCDE¹⁵. Il est donc intéressant de voir comment la situation a évolué au cours des dix dernières années. Il est évident que les améliorations structurelles constatées ne tiennent pas toutes aux effets des réformes entreprises et de l'aide extérieure dont elles ont bénéficiée ; la conjoncture internationale régulièrement favorable depuis 1982 et des facteurs aléatoires ont eux aussi joué un rôle. Néanmoins, en l'absence des modifications apportées à la politique économique, les autres facteurs n'auraient pas eu le même impact.

Les effets macro-économiques des mesures d'ajustement industriel ont été spectaculaires, comme on le verra plus loin. L'accroissement des exportations de marchandises a, pour une large part, contribué au redressement de la balance des paiements de la Turquie et, plus généralement, l'expansion de l'activité industrielle a favorablement influencé le développement des autres secteurs de l'économie, agriculture aussi bien que services. Une analyse plus poussée de l'évolution observée fait cependant apparaître des faiblesses et des lacunes inattendues qui exigeraient, semble-t-il, que l'on modifie notamment la structure des incitations afin d'améliorer l'affectation des ressources et le fonctionnement des mécanismes du marché. D'autres facteurs ont eu récemment une influence négative sur l'évolution escomptée, à savoir l'instabilité des politiques macro-économiques et les interactions fâcheuses entre différentes mesures de réforme.

Les données suivantes illustrent les principales modifications macro-économiques qui ont résulté – directement ou indirectement – du programme d'ajustement

de la Turquie au cours des dix dernières années. Le taux moyen de croissance du PIB a été de 4.3 pour cent par an, et la production industrielle s'est accrue sans pratiquement aucune interruption notable d'environ 6.3 pour cent par an. La part de l'industrie dans le PNB total est de ce fait passée de 25 pour cent en 1980 à 32 pour cent en 1989. Plus remarquable encore, les exportations industrielles (en dollars) se sont gonflées de 20 pour cent par an, de telle sorte qu'aujourd'hui, les exportations de produits manufacturés représentent environ 80 pour cent des exportations turques, contre seulement un tiers au début de la décennie.

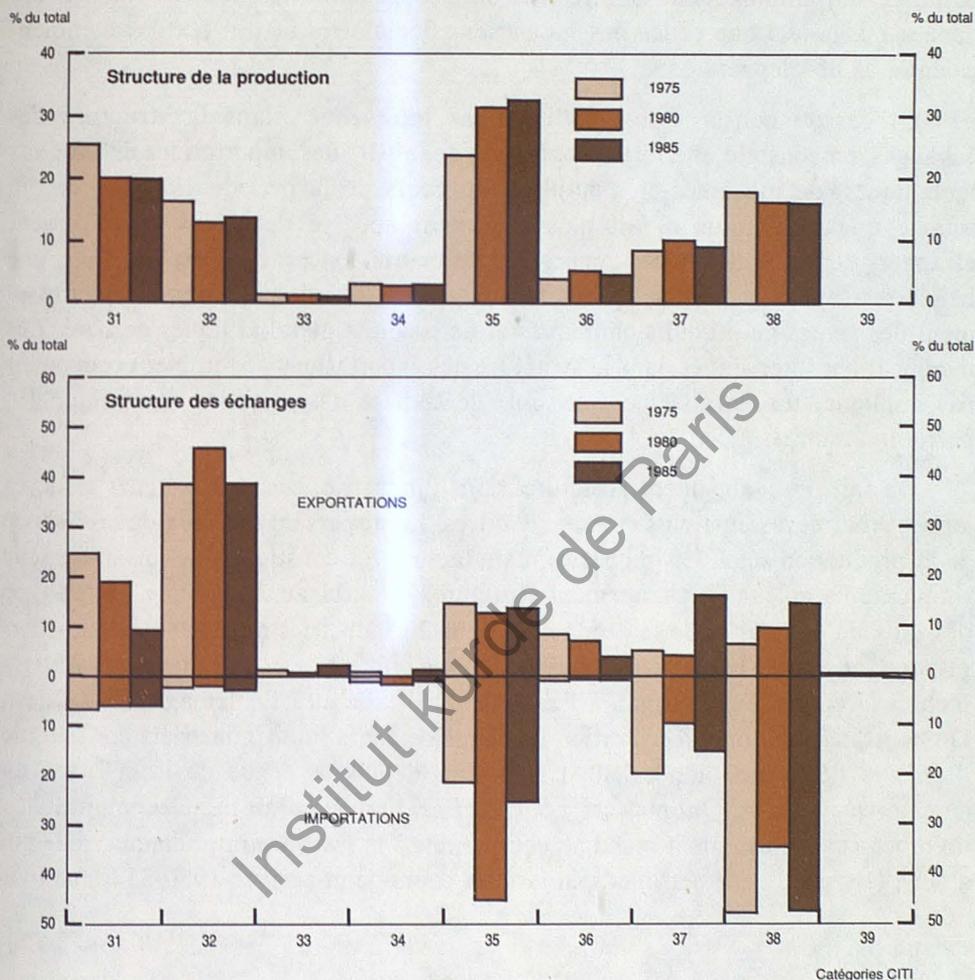
La stratégie retenue et les différentes mesures adoptées pour procéder à l'ajustement structurel ayant été décrites dans de précédentes études économiques de l'OCDE sur la Turquie, nous nous bornerons ici à les évoquer le cas échéant au fil de notre analyse.

Ampleur et nature de l'évolution industrielle

Lorsque l'on tente d'apprécier les progrès réalisés dans la voie de la libéralisation des marchés turcs des produits, l'une des principales questions qui se posent est celle de savoir si la réforme du commerce extérieur est parvenue à modifier sensiblement la structure de la production industrielle en déplaçant des ressources des secteurs abrités, et donc relativement peu efficaces, vers les industries exposées à la concurrence internationale, et si la spécialisation plus poussée des industries axées sur l'exportation a entraîné une amélioration de l'efficacité grâce aux effets de l'apprentissage sur le tas, à la réalisation d'économies d'échelle et au progrès technologique induit.

Le graphique 19 récapitule les modifications apportées à la structure de la production, des importations et des exportations de produits manufacturés de la Turquie avant et après le début de la réforme du commerce extérieur. Dans la partie supérieure du graphique figurent les parts dans la production totale des secteurs manufacturiers (rubriques à 2 chiffres de la CITI) pour trois années différentes (1975, 1980 et 1985). On peut ainsi comparer les tendances qui sont devenues prédominantes après le début des réformes structurelles axées sur l'extérieur à celles qui caractérisaient le processus de croissance de la décennie antérieure, davantage tourné vers l'économie intérieure. Il est intéressant de noter que l'ouverture de l'économie turque paraît être allée de pair avec un retournement des tendances qui prévalaient pendant la période 1975-80, telles que l'élargissement de la part des industries lourdes dans la production totale et le recul de l'importance

Graphique 19. STRUCTURE DE LA PRODUCTION ET DES ÉCHANGES



Note : Catégories CITI :

- 31 : Fabrication de produits alimentaires, boissons et tabacs.
- 32 : Industries des textiles, de l'habillement et du cuir.
- 33 : Industrie du bois et fabrication d'ouvrages en bois.
- 34 : Fabrication de papier et d'articles en papier ; imprimerie et édition.
- 35 : Industrie chimique et fabrication de produits chimiques.
- 36 : Fabrication de produits minéraux non métalliques, à l'exclusion des dérivés du pétrole et du charbon.
- 37 : Industrie métallurgique de base.
- 38 : Fabrication d'ouvrages en métaux, de machines et de matériel.
- 39 : Autres industries manufacturières.

Source : OCDE, Base de données compatibles sur le commerce et la production.

relative des industries légères. On constate ainsi que les parts des industries métallurgiques de base, des produits minéraux non métalliques et des machines et outillage ont diminué ou sont restées stables pendant la première moitié des années 80, tandis que celles des industries alimentaires et des textiles commençaient à se développer.

En ce qui concerne les modifications intervenues dans la structure des échanges, on constate une forte progression de la part des importations de produits métalliques, de machines et d'outillage au cours de la période 1980-85, ce qui signifie que la Turquie a fait plus largement appel à des biens d'équipement étrangers depuis le début des années 80. En ce qui concerne les exportations, une baisse relative de la part des produits textiles est allée de pair avec un accroissement des ventes de produits chimiques et de produits métallurgiques de base. Les modifications intervenues dans la structure des exportations ne semblent cependant pas impliquer un élargissement sensible de la base d'exportation (graphique 19, partie inférieure).

Du fait du changement structurel dans l'industrie, certains secteurs se développent (ou régressent) plus vite que d'autres. La dispersion des taux de croissance de la production selon les industries manufacturières constitue ainsi un indicateur simple de l'ampleur du changement structurel. Le tableau 24 indique l'écart-type des taux de croissance de la production dans 28 industries manufacturières – correspondant à une ventilation sectorielle à trois chiffres – en Turquie comparative-ment à la Grèce, au Portugal, à l'Espagne, à l'Italie et à l'Allemagne de l'Ouest. On constate ainsi une accélération des déplacements inter-industriels en Turquie depuis le début des années 80, c'est-à-dire depuis le début de la réforme du commerce extérieur. Qui plus est, cette accélération ne paraît pas être imputable à un processus d'ajustement mondial, comparable à la restructuration industrielle qui a suivi le second choc pétrolier. En fait, au cours de la période 1980-85, dans tous

Tableau 24. Indice du changement structurel dans l'industrie¹

	Turquie	Grèce	Portugal	Espagne	Italie	Allemagne
1973-80	8.4	5.9	7.8	10.2	11.3	6.6
1980-85	10.4	7.1	7.0	4.7	4.8	2.8
1985-87	17.3	11.8	15.1 ²	2.6	4.1	5.9

1. Ecart type des taux de croissance de la production dans 28 secteurs d'activité manufacturière.

On obtient des résultats identiques en utilisant les coefficients de variation.

2. 1985-86.

Source : OCDE, Base de données analytiques DISTI.

les autres pays, à l'exception de la Grèce, l'intensité des déplacements inter-industriels s'est réduite par rapport à la seconde moitié des années 70.

Tout conduit donc à penser que la réforme du commerce extérieur en Turquie a entraîné un changement structurel dans l'industrie. Les données disponibles ne fournissent cependant pas d'information sur la nature des modifications intervenues dans la structure de l'industrie comparativement à celles qui se sont opérées dans la structure du commerce international. On peut pour cela analyser dans le détail l'évolution des parts relatives des différentes industries en la comparant aux modifications de la demande de la zone de l'OCDE et des taux de pénétration des importations (importations en pourcentage de l'absorption intérieure). On trouvera cette comparaison au tableau 25 qui présente les coefficients de corrélation entre, d'une part, les modifications de la structure de la production intérieure et, d'autre part, celles des importations de la zone de l'OCDE et des taux de pénétration des importations. Un coefficient de corrélation proche de l'unité pour la demande de la zone de l'OCDE indique l'existence d'une correspondance à peu près parfaite entre l'évolution de la structure de la production et celle de la structure de la demande de la zone de l'OCDE. De la même façon, une corrélation fortement négative pour les importations signifie que les importations se substituent à la production intérieure.

Tableau 25. La structure de la production par rapport à la structure de la demande de la zone de l'OCDE et des importations

	Turquie	Grèce	Portugal	Espagne	Allemagne
	Demande de la zone de l'OCDE ¹				
1973-75	0.57	0.46	0.52	0.65	0.88
1975-80	0.56	0.41	0.50	0.68	0.91
1980-85	0.48	0.34	0.47	0.65	0.92
1985-87	0.39	0.18	0.34 ²	0.58	0.93
	Importations ³				
1973-75	-0.07	-0.16	-0.16	-0.16	-0.23
1975-80	-0.00	-0.23	-0.26	-0.18	-0.23
1980-85	-0.03	-0.27	-0.10	-0.13	-0.24
1985-87	-0.07	-0.12	-0.09 ²	-0.07	-0.22

1. Coefficient de corrélation entre la part en pourcentage d'un produit *i* dans la production nationale d'un pays et dans les importations totales de la zone de l'OCDE (28 secteurs).
2. 1985-86.
3. Coefficient de corrélation entre la part en pourcentage d'un produit *i* dans la production nationale d'un pays et son taux de pénétration des importations (importations en pourcentage de la production totale plus importations moins exportations).

Source : OCDE, Base de données analytiques DISTI.

Comme le montre le tableau, l'ajustement industriel en Turquie ne semble pas avoir atténué l'inadéquation entre la structure industrielle du pays et la demande de la zone de l'OCDE. Le coefficient relatif à la demande de la zone de l'OCDE est non seulement faible par rapport à celui des pays qui enregistrent de très bons résultats à l'exportation – par exemple l'Allemagne –, mais il a également diminué au fil du temps, ce qui signifie que la Turquie se spécialise dans des produits qui ne répondent pas à l'évolution de la demande des pays de l'OCDE. Il convient cependant de noter qu'une part importante – près de 40 pour cent – des exportations turques vont à des pays non membres de l'OCDE, en particulier à des pays du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord et de l'ancien Bloc de l'Est; ceci préserve peut-être l'avantage comparatif de la Turquie pour des productions pour lesquelles la demande de la zone de l'OCDE est relativement faible. Il se pourrait néanmoins que l'inadéquation entre la composition des exportations turques et la demande des pays de l'OCDE traduise la nécessité de modifier encore la composition des exportations de la Turquie pour permettre une meilleure intégration de ce pays aux marchés mondiaux. C'est là l'héritage d'une faiblesse structurelle à laquelle dix années d'efforts d'ajustement n'ont pu remédier, à savoir la rusticité relative et la qualité médiocre d'une grande partie de la production industrielle de la Turquie.

En ce qui concerne la comparaison entre la structure de la production intérieure et la composition des importations, les coefficients de corrélation pour la Turquie sont également faibles pour toutes les périodes considérées, et rien n'indique donc que la réduction de la protection contre la pénétration des importations ait sensiblement modifié la structure de l'industrie. La corrélation entre les parts relatives des différentes industries dans la production intérieure et les taux de pénétration des importations est cependant faible dans la plupart des pays considérés.

Les causes probables de l'affaiblissement observé de la relation entre la structure des industries manufacturières turques et la composition de la demande de la zone de l'OCDE peuvent être mieux perçues si l'on compare le taux d'expansion de différentes industries en Turquie et dans la zone de l'OCDE (tableau 26). Dans ce contexte, l'évolution structurelle est représentée par l'écart entre les taux de croissance sectoriels et le taux de croissance de l'ensemble des industries manufacturières. On constate ainsi que la production de la Turquie a connu une expansion particulièrement forte dans des secteurs tels que la sidérurgie, les produits métallurgiques de base et les produits métalliques usinés, secteurs dont la croissance a été relativement médiocre dans l'ensemble de la zone de l'OCDE. En revanche, d'autres secteurs ont connu un développement plus rapide dans cette dernière (industrie des pâtes et papiers, machines non électriques), tandis que les industries

Tableau 26. Secteurs manufacturiers en expansion et en déclin en Turquie et dans la zone de l'OCDE

Taux de croissance annuels moyens 1981-88¹

	Codes CITI	OCDE	Turquie	Ecart ²		Pour mémoire: Parts dans le PNB (1981) Turquie
				OCDE	Turquie	
Secteurs³						
Appareils électriques/ électronique	383	6.8	15.0	3.7	6.9	1.8
Papier et articles en papier	34	4.5	5.4	1.4	-2.7	1.7
Ouvrages en métaux, machines et matériel	38	4.0	9.7	0.9	1.6	8.6
Industrie chimique et produits chimiques	351-352	4.0	8.8	0.9	0.7	5.4
Machines non électriques	382	3.9	2.7	0.8	-5.4	2.5
Dérivés du pétrole et du charbon, caoutchouc et ouvrages en matière plastique	35	3.8	8.3	0.7	0.2	19.4
Bois et ouvrages en bois	33	2.7	3.5	-0.4	-4.6	0.6
Produits alimentaires	311-312	2.1	7.6	-1.0	-0.5	8.9
Produits alimentaires, boissons, tabacs	31	2.1	3.8	-1.0	-4.3	11.7
Ouvrages en métaux	381	2.0	8.6	-1.1	0.5	1.6
Produits minéraux non métalliques (à l'exclusion des dérivés du pétrole et du charbon)	36	1.4	8.3	-1.7	0.2	2.9
Textiles	321	1.0	6.9	-2.1	-1.2	6.4
Industrie métallurgique de base	37	0.7	13.6	-2.4	5.5	4.8
Habillement	322	0.7	6.2	-2.4	-1.9	0.5
Sidérurgie	371	0.1	15.8	-3.0	7.7	3.5
Textiles, articles d'habillement et articles de cuir	32	0.1	6.4	-3.0	-1.7	7.4
Raffineries de pétrole	353	-0.1	7.5	-3.2	-0.6	11.3
Tabacs	314	-1.3	-1.9	-4.4	-10.0	1.9
Chaussure	324	-4.4	-8.2	-7.5	-16.3	0.2
Ensemble du secteur manufacturier	3	3.1	8.1			

1. Taux composés moyens de croissance annuelle.

2. Ecart par rapport à la croissance moyenne du secteur manufacturier.

3. Les chiffres correspondant aux classes de la CITI ne sont pas toujours disponibles pour tous les pays de l'OCDE; dans ces cas-là, seuls les pays pour lesquels des chiffres sont disponibles ont été pris en compte.

Source: OCDE, *Indicateurs de l'activité industrielle*; Institut national de statistiques, *Manufacturing Industry Production Index*.

électriques/électroniques et chimiques ont évolué à peu près au même rythme en Turquie et dans les autres pays de l'OCDE.

En conséquence, si les déplacements inter-industriels en Turquie ont été relativement importants pendant les cinq premières années du processus de libéralisation des échanges, les ajustements de la structure de l'industrie n'ont pas véritablement

correspondu à l'évolution de la demande de la zone de l'OCDE. Outre la conclusion évidente que l'industrie turque est encore relativement jeune et peu développée et qu'elle ne peut donc suivre exactement le profil de croissance des pays industriels matures, les écarts constatés entre l'ajustement industriel en Turquie et à l'étranger tiennent peut-être aussi à la structure spécifique de la protection.

La structure de la protection

L'étude de l'an dernier sur la Turquie a passé en revue les principales étapes du processus de libéralisation des échanges. Rappelons que dans un premier temps (1981-84), les restrictions quantitatives ont été réduites, et que ce n'est que beaucoup plus tard que l'on a sensiblement abaissé les droits de douane en même temps que l'on adoptait plusieurs formes de surtaxes destinées à financer un certain nombre de fonds hors budget. Dans la mesure néanmoins où les prélèvements destinés à ces fonds ne concernaient pas des produits spécifiques mais s'appliquaient (sauf dans le cas, important il est vrai, des droits destinés au Fonds sur le logement) uniformément à tous les produits, l'abaissement des droits de douane conjugué à la perception de ces surtaxes aurait dû contribuer à réduire la dispersion – très sensible au début de la décennie – inter-industrielle des taux de protection nominaux¹⁶.

Le tableau 27 donne les taux de protection nominaux (TPN) et effectifs (TPE) dont bénéficient en Turquie certains grands groupes de secteurs. Les méthodes statistiques et les sources utilisées pour le calcul de ces indicateurs du niveau et de la structure de la protection sont exposées plus en détail à l'annexe I. Les TPN sont obtenus en rapportant le montant total des taxes et des droits dus par les importateurs d'un produit donné au prix caf du produit considéré en monnaie locale. Des taux de protection nominaux élevés dans un secteur indiquent un important écart entre les prix intérieurs et les prix étrangers, et constituent donc une taxe sur la consommation des produits. Ils ne signifient cependant pas nécessairement que les entreprises du secteur en question soient fortement protégées. Le fait est que les droits de douane affectent non seulement les prix de la production mais aussi les coûts des consommations intermédiaires pour les producteurs. Les deux types d'effets qu'exercent les restrictions commerciales sur la production sont plus ou moins bien illustrés par les taux de protection effectifs, qui tiennent compte des relations inter-industrielles. En particulier, les TPE correspondent à la différence entre le niveau effectif de la valeur ajoutée intérieure sur des produits déterminés et le niveau auquel elle se serait établie s'il n'y avait eu aucune restric-

Tableau 27. La structure de la protection¹
 Estimations des taux de protection nominaux et effectifs, en pourcentage

	Taux nominaux de protection		Taux effectifs de protection	
	1983	1988	1983	1988
Activités primaires	25.0	43.4	22.6	43.3
Industries minières et énergie	55.5	37.2	49.5	29.4
Secteur manufacturier	85.5	68.8	80.1	93.2
<i>dont:</i> Biens de consommation	127.7	86.2	108.5	104.4
Biens intermédiaires	63.1	46.5	65.2	45.7
Biens d'équipement	63.6	96.4	66.8	130.2
Autres industries manufacturières	70.6	73.3	71.2	75.6
Moyenne pondérée ²	64.5	59.5	48.8	65.0
Coefficient de variation ³	68.1	48.6	217.6	194.7

1. Les taux de protection indiqués dans ce tableau ne tiennent pas compte des effets des obstacles non tarifaires. Cela peut faire apparaître moins élevé le degré de protection, en 1983 en particulier, en raison de l'existence de plusieurs quotas d'importation à cette époque. Par ailleurs, la méthode utilisée ici ne rend pas compte intégralement du large éventail des allègements fiscaux.

2. Les pondérations sont données par les parts des secteurs dans les importations.

3. Dans 49 secteurs.

Source : H. Olgun et S. Togan, *Trade Liberalisation and Structure of Protection in Turkey during the 1980s: A Quantitative Analysis*, mimeo, Ankara, 1989.

tion tarifaire. Ces deux séries de chiffres de la valeur ajoutée sont calculées au moyen d'un tableau entrées-sorties.

Ces différentes mesures de la protection présentent de graves lacunes qu'il convient de signaler. En ce qui concerne les TPN, les écarts de prix résultant des droits de douane et/ou des subventions à l'exportation sous-estiment le degré de protection chaque fois que la politique commerciale fait surtout appel à des obstacles non tarifaires. Comme il est difficile d'apprécier l'ampleur et l'effet des obstacles de ce type en Turquie, les chiffres des TPN ne peuvent être corrigés des primes dont bénéficient les produits rationnés. Bien que les contingents et autres restrictions quantitatives aux importations aient été dans une large mesure levés au cours de la première phase de la réforme du commerce extérieur, il ne faut pas oublier, lorsque l'on compare les TPN de la Turquie en 1983 et en 1988, que les chiffres, notamment ceux qui concernent la première période, sous-estiment le niveau effectif de la protection nominale. Pour ce qui est des TPE, l'utilisation de matrices inter-industrielles à coefficients fixes peut conduire à sous-estimer le degré de protection dans certains secteurs parce que l'on néglige la possibilité de substituer des consommations intermédiaires moins chères à celles qui sont lourdement protégées. Qui plus est, les TPE ne couvrent pas les effets des obstacles non tarifaires¹⁷.

Nonobstant ce qui précède, trois constatations importantes se dégagent du tableau. Premièrement, comme on pouvait s'y attendre, la période 1983-88 a été marquée par une baisse du niveau et de la dispersion intersectorielle des taux de protection nominaux. Deuxièmement, la plus grande uniformité des droits de douane nominaux dans les différentes industries n'a pas entraîné de recul sensible de la variance des TPE; en d'autres termes, les importants écarts intersectoriels des subventions industrielles liées aux échanges n'ont que légèrement diminué pendant les huit premières années de la réforme. Troisièmement, le niveau de protection effective a en fait augmenté entre 1983 et 1988 du fait d'un renforcement de la protection nominale des produits de consommation finale ou d'une réduction de la protection des consommations intermédiaires. Autrement dit, le fait que les TPE aient augmenté en même temps que les TPN diminuaient indique que la protection a été transférée des premiers stades du processus de transformation à des stades ultérieurs. Au cours de cette période, les taux de protection nominaux ont en fait sensiblement augmenté dans certaines grandes industries travaillant pour la consommation finale (et tournées vers l'exportation) – telles que les industries alimentaires, l'habillement et les produits à base de verre – , et ils ont reculé sur tout le vaste éventail des produits manufacturés intermédiaires.

De manière générale néanmoins, il apparaît clairement que la réforme du commerce extérieur a légèrement atténué l'effet défavorable – très important au début de la décennie – que les restrictions à l'importation exercent sur l'activité exportatrice. Elle a en outre contribué à améliorer les conditions dans lesquelles sont prises les décisions de consommation, en réduisant les distorsions des prix relatifs des produits de base. Il est néanmoins probable que la forte dispersion inter-industrielle persistante des TPE a eu un impact négatif sur la diversification des exportations de la Turquie et a réduit l'incitation à améliorer encore les niveaux de productivité. Comme dans d'autres pays, la forte dispersion inter-industrielle des taux effectifs de protection pourrait aussi avoir été à l'origine de puissantes pressions politiques, de la recherche de rentes et de manœuvres de groupes d'intérêts. On aurait tort de négliger ce type d'effets des mesures de protection sur l'économie et la politique dans la mesure où ils finissent par affaiblir l'efficacité et réduire la portée du processus de libéralisation des marchés de produits.

La forte dispersion persistante des taux effectifs de protection a été à l'origine de distorsions dans l'affectation des facteurs de production, et elle a été également responsable de pertes d'efficacité dans les industries manufacturières turques. Pour apprécier les effets des politiques commerciales sur le processus actuel d'ajustement de l'industrie, il est nécessaire d'analyser plus en détail les différences de niveaux de protection à l'intérieur de ce secteur. Peut-être cela permettra-t-il aussi de se faire

une idée des coûts globaux de la protection, lesquels peuvent aller bien au-delà des pertes d'efficacité au niveau de la production.

L'une des principales raisons pour lesquelles il conviendrait de réduire les taux de protection dans les industries qui concurrencent les importations est que les technologies utilisées par les producteurs locaux sont souvent inefficaces comparativement à celles qui sont employées dans les pays où la concurrence est plus intense. Même si les industries qui concurrencent les importations peuvent réaliser des profits plus importants que celles qui travaillent pour l'exportation, la preuve peut être faite¹⁸ qu'une contraction de la production intérieure demeure souhaitable si les coûts de production sont supérieurs aux prix qui ont cours sur les marchés mondiaux.

Le tableau 28 compare les chiffres des TPE et certaines estimations des coûts au titre des ressources intérieures (CRI). Il s'agit là du coût des ressources intérieures utilisées dans certains secteurs spécifiques en Turquie, rapporté au coût de

Tableau 28. La structure de la protection et les coûts au titre des ressources intérieures

	En pourcentage		
	Coûts au titre des ressources intérieures 1981	Taux effectifs de protection ¹	
		1983	1988
Secteurs			
Papier et articles en papier	5.2	70.7	23.6
Engrais	5.1	5.8	3.8
Raffinage du sucre	3.8	-132.5	-191.8
Sidérurgie	3.2	36.0	38.0
Machines agricoles	2.1	44.5	132.5
Métaux non ferreux	1.9	66.0	36.0
Cuir et peaux	1.5	309.5	43.7
Ouvrages en métaux	0.9	102.5	176.1
Machines électriques	0.9	46.7	100.3
Huile végétale	0.9	103.1	-1.8
Textiles	0.9	193.8	91.5
Produits pharmaceutiques	0.9	14.2	23.9
Ciment	0.6	44.4	-3.9
Verre	0.6	81.0	220.4
Ensemble du secteur manufacturier²	1.8	48.8	65.0

1. Des valeurs négatives des taux effectifs de protection indiquent une valeur ajoutée négative aux prix mondiaux. On trouvera de plus amples détails à ce sujet à l'annexe I.

2. Moyenne pondérée des industries manufacturières (les pondérations sont données par les parts dans les importations). Selon F. Yagci, le coefficient de corrélation entre les coûts au titre des ressources intérieures et les taux effectifs de protection pour 66 industries était de 0.77 en 1981. Le coefficient de corrélation entre les 14 secteurs énumérés était de 0.70 en 1983 et de 0.71 en 1987.

Source : F. Yagci, 1984, *ibidem*; H. Olgun et S. Togan, 1989, *ibidem*.

la production moyenne des industries les plus efficaces, lui-même représenté par la « valeur ajoutée mondiale » créée dans les activités considérées. Une branche dont le CRI est élevé a une efficacité particulièrement faible par rapport aux autres pays. La diversité des définitions sectorielles ne permet malheureusement pas de comparer les CRI et les TPE de toutes les industries manufacturières. Ceci explique la couverture sectorielle limitée du tableau. Qui plus est, on ne dispose de données relatives aux CRI que pour 1981, alors que les chiffres des TPE se réfèrent à des années plus récentes. Il n'est donc peut-être pas certain que l'on puisse pleinement apprécier les effets possibles des modifications des niveaux de protection sur le degré d'efficacité des unités de production locales. Ces réserves étant faites, le tableau semble indiquer que les industries dont les CRI sont les plus élevés sont aussi celles qui sont le plus fortement protégées. Notons cependant que dans certaines des branches où, en 1981, les coûts intérieurs étaient largement supérieurs aux coûts mondiaux (industries du papier et du sucre par exemple), les niveaux de protection ont sensiblement diminué entre 1983 et 1988.

Pour justifier les niveaux élevés de protection dont bénéficient les industries naissantes, on fait valoir que l'expansion de la production intérieure entraînera un abaissement des coûts grâce à la réalisation d'économies d'échelle. Il convient donc de comparer la structure de la protection effective avec les rendements croissants à l'échelle que l'on peut escompter dans différentes branches. C'est ce que l'on a tenté de faire au tableau 29. Deux méthodes ont été utilisées ici pour mesurer les économies d'échelle. La première, fondée sur une définition technique, prend en compte la structure des coûts des entreprises, en particulier la forme de leur fonction de coûts moyens. La seconde, suggérée par la théorie économique, est fondée sur ce que l'on appelle le « principe du survivant » : puisque la concurrence entre producteurs doit conduire à l'élimination des entreprises inefficaces, on peut, en considérant la dimension des entreprises qui ont survécu au fil des ans, identifier le seuil d'efficacité des entreprises et des installations. Les deux méthodes utilisées sont complémentaires, d'où la difficulté de classer les branches d'activité en fonction de l'ampleur des économies d'échelle. C'est la raison pour laquelle on a simplement groupé les industries en trois grandes catégories : industries à fortes économies d'échelle, à économies d'échelle moyennes et à faibles économies d'échelle¹⁹. La couverture sectorielle limitée est également due dans ce cas précis au fait que l'on ne dispose pas d'estimations fiables pour tous les secteurs manufacturiers.

En 1983, il n'existait pas de relation bien nette entre les mesures des économies d'échelle et le degré de protection des industries. On trouvait tout aussi bien des TPE relativement élevés dans des secteurs appartenant au groupe à faibles

Tableau 29. La structure de la protection et les économies d'échelle

	Mesures des économies d'échelle		Mesures de la protection	
	Estimations techniques ¹	Seuil d'efficience des installations en % de la production dans la CEE ²	Taux effectifs de protection (%)	
			1983	1988
Hautes économies d'échelle				
Véhicules à moteur	6-9	20	78.1	167.6
Camions	7.5	21		
Tracteurs	6.5	19		
Machines agricoles	(7.0)	(1.5)	44.5	132.5
Machines électriques	15.5	6	46.7	100.3
Sidérurgie	(6.9)	3.6	36.0	38.0
Raffineries de pétrole	4.3	2.6	75.4	65.6
Engrais	n.d.	4	5.8	3.8
Caoutchouc synthétique	15	3.5	42.4	60.2
Moyennes économies d'échelle				
Imprimerie et édition	9.5	0.9	4.7	23.2
Verre	(9.0)	0.5	81.0	220.4
Tabacs	2.5	(0.6)	-349.5	121.4
Conserveries de fruits et légumes	5.3	(0.2)	-277.0	205.4
Faibles économies d'échelle				
Chaussure	1.8	0.1	184.1	71.1
Articles en cuir et peaux	(1.0)	(0.4)	309.5	43.7

1. Gradient des coûts moyens à la moitié du seuil d'efficience, d'après l'estimation de Pratten (1988). Les chiffres entre parenthèses indiquent le rapport entre les coûts moyens à la moitié du seuil d'efficience et au seuil d'efficience, selon les estimations de Minne (1990).

2. Seuil d'efficience d'une installation en pourcentage de la production dans la CEE, selon l'estimation de Pratten (1988). Les chiffres indiqués entre parenthèses sont pondérés par la production au Royaume-Uni, selon les estimations de Lyons (1980).

Source : C. Pratten, *A Survey of the Economies of Scale*, Commission des Communautés européennes, 1988 ; B. Lyons, *A New Measure of Minimum Efficient Plant Size in UK Manufacturing Industry*, *Econometrica*, Vol. 47, 1980 ; B. Minne, *Economies of Scale Within the EC*, Central Planning Bureau Research Memorandum, No. 67, La Haye, 1990 ; H. Olgun et S. Togan, 1989, *ibidem*.

économies d'échelle. Il est significatif qu'au cours des cinq années suivantes, la quasi-totalité des industries appartenant aux groupes dont les économies d'échelle étaient fortes ou moyennes aient vu leur niveau de protection effective s'accroître, tandis que les TPE diminuaient dans le groupe à faibles économies d'échelle, c'est-à-dire celui dans lequel on ne pouvait espérer que des gains d'efficience limités en développant la taille de la production. Pour réduire les coûts par le biais de la réalisation d'économies d'échelle, il n'est pas obligatoirement nécessaire de développer la production intérieure. On peut également obtenir une augmentation de la dimension moyenne des entreprises en renforçant la compétitivité. Dans la mesure où la faiblesse des obstacles à l'entrée, et donc à la sortie, conduit à la disparition

des entreprises inefficaces, elle peut au bout du compte se traduire par une augmentation de la dimension de celles qui sont installées sur le marché. Qui plus est, l'analyse comporte une distorsion qui limite l'interprétation des résultats. Les mesures des économies d'échelle qui figurent dans le tableau se réfèrent à des technologies couramment utilisées dans les pays de la CEE et risquent fort de surestimer les réductions de coûts qui peuvent être réalisées en Turquie. Les structures de coûts des entreprises turques diffèrent en effet très largement de celles des entreprises d'autres pays de l'OCDE : ainsi qu'il apparaît au tableau 28, le CRI du secteur manufacturier dans son ensemble était de 1.8 en 1981, ce qui revient à dire que le coût moyen des ressources intérieures dans les industries manufacturières turques (tournant à pleine capacité) dépassait de pas moins de 82 pour cent la valeur ajoutée mondiale moyenne créée dans ces activités. Même si, comme on le verra dans la prochaine section, la productivité des facteurs de production turcs s'est légèrement améliorée pendant les années 80, il est peu probable qu'une telle disparité entre l'efficacité des entreprises turques et celle des entreprises étrangères se soit sensiblement réduite au cours des dix dernières années.

Productivité des facteurs de production

Les modifications constatées de la productivité des facteurs de production fournissent des informations supplémentaires sur la nature des déplacements inter-industriels et, de manière plus générale, sur la façon dont l'économie turque réagit à la réforme structurelle. Un certain nombre de forces interviennent probablement dans ce contexte : d'une part, le déplacement de ressources qu'implique la transition de politiques commerciales tournées vers l'intérieur à des politiques commerciales axées sur l'exportation peut dans un premier temps se traduire par des coûts d'ajustement, qui seront vraisemblablement d'autant plus élevés que l'adaptabilité des facteurs de production sera plus faible. D'autre part, la plus large ouverture de l'économie locale à la concurrence internationale devrait améliorer l'affectation des ressources destinées aux activités productives et encourager les améliorations de technologie. Les coûts d'ajustement ont bien évidemment un effet négatif sur les gains de productivité, mais la deuxième série de forces s'exerce en sens inverse et a de fortes chances de l'emporter avec le temps.

On trouvera au tableau 30 un certain nombre d'estimations de la croissance de la productivité du travail, du capital, et de l'ensemble des facteurs dans le secteur des entreprises en Turquie au cours de la période 1973-89. La croissance de la productivité totale des facteurs (PTF) correspond à la fraction de la croissance de

la production qui n'est pas imputable à une augmentation de la consommation de facteurs de production et que l'on attribue généralement au progrès technique. Cette mesure est obtenue par différence, en soustrayant de la croissance de la production une moyenne pondérée de l'accroissement des consommations de capital et de travail. Un certain nombre de signes tendent cependant à montrer que la part du travail dans la valeur ajoutée a nettement fléchi en Turquie pendant les années 80 – d'où une sous-estimation de la consommation de capital – et que la productivité du capital suit une tendance décroissante depuis 1987. Il se peut donc que les chiffres surestiment quelque peu la croissance de la PTF, en particulier au cours des dernières années.

Tableau 30. **Productivité totale des facteurs**
Pourcentages annuels moyens de variation¹

	1973-79	1979-85	1985-87	1987-89
Production	5.0	3.8	8.0	2.7
Travail	1.0	1.9	3.5	1.3
Stock de capital	8.9	4.5	4.4	4.4
Productivité totale des facteurs	1.7	1.1	4.5	0.5
<i>dont</i> : Productivité du travail	4.0	1.9	4.8	1.5
Productivité du capital	-3.6	-0.6	3.5	-1.6
Substitution de facteur ²	2.4	0.8	0.4	0.9
Coefficient d'intensité de capital	7.9	2.6	1.3	3.1

1. Taux moyen de variation entre les années indiquées. La production est la valeur ajoutée dans le secteur des entreprises (PIB au coût des facteurs, compte non tenu de la valeur ajoutée dans les administrations publiques) à prix constants. La croissance de la productivité totale des facteurs est égale à la croissance de la production moins une moyenne pondérée de la croissance de la consommation de capital et de travail.

2. Effet de la substitution totale de facteur sur la productivité du travail, qui est égal à la croissance du coefficient d'intensité de capital multipliée par la part moyenne du capital.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

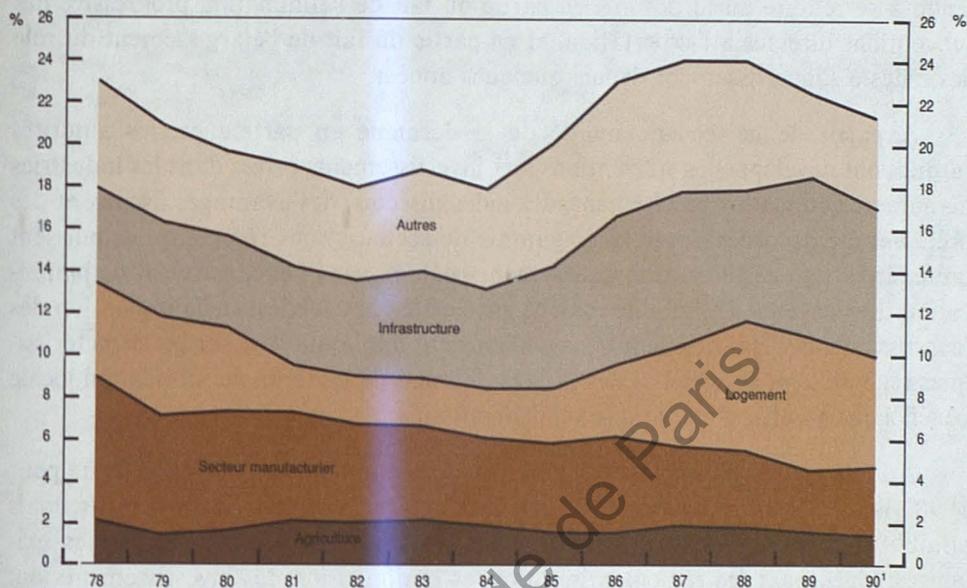
L'évolution générale de la productivité totale des facteurs en Turquie au cours des dix dernières années semble relativement satisfaisante lorsqu'on la compare au ralentissement du progrès technologique observé dans bon nombre d'autres pays de l'OCDE²⁰. Néanmoins, lorsque l'on tient compte de la différence des conditions de départ, ce résultat est moins spectaculaire. Au début des années 80, les entreprises turques employaient généralement une main-d'œuvre pléthorique et disposaient de très importantes capacités inemployées au niveau des installations et du matériel. Qui plus est, c'est principalement de 1985 à 1987 que la croissance de la productivité totale des facteurs a été soutenue ; elle s'est depuis lors sensiblement ralentie, et

la croissance de la production a, elle aussi, manqué de vigueur. De ce fait, au début du processus de libéralisation, la lente progression de la PTF allait de pair avec une utilisation relativement importante des facteurs de production, alors que dans un second temps, elle a été associée à un ralentissement de la croissance de la production lié à l'action gouvernementale. En particulier, la progression de l'emploi s'est ralentie après 1987 tandis que celle du stock de capital semble être restée relativement stable sur l'ensemble de la décennie. La croissance de la productivité du travail au cours des dernières années est donc principalement imputable à un processus de substitution de facteurs, et non à une croissance générale de la productivité.

En analysant cette évolution de la croissance de la PTF, on pourrait penser que pendant les premières années du processus de libéralisation des échanges, les niveaux de productivité n'ont pu sensiblement s'accroître en raison des coûts d'efficacité qu'impliquait le transfert de main-d'œuvre des activités concurrençant les importations vers celles axées sur l'exportation, et en raison des délais nécessaires pour mettre en service les capacités inutilisées. On a déjà vu que les déplacements inter-industriels ont été importants pendant la première moitié de la décennie. Le tableau 30 fait par ailleurs apparaître que la croissance du stock de capital a pratiquement diminué de moitié entre la période 1973-79 et la période 1979-85. L'évolution des niveaux de productivité après 1987 se présente sous un jour un peu différent. La PTF étant finalement entrée dans une phase de croissance rapide au milieu des années 80, les distorsions héritées des stratégies de développement tournées vers l'intérieur et des années de sur-accumulation semblent avoir joué un rôle mineur. Le ralentissement ultérieur de la croissance de la PTF paraît tenir à la difficulté d'améliorer encore la productivité grâce au progrès technique immatériel. On peut donc en déduire que pour que la PTF s'accroisse encore fortement à l'avenir, il faudra non seulement procéder à d'importants investissements dans les technologies nouvelles mais veiller aussi au recyclage des travailleurs.

Le fait est que d'importantes modifications sont intervenues dans la composition sectorielle du capital fixe brut accumulé au cours de la dernière décennie. Ainsi qu'il apparaît au graphique 20, la part des investissements manufacturiers dans le PNB a régulièrement diminué depuis le début des années 80 cependant que l'on observait un déplacement de ressources vers les investissements d'infrastructure et la construction résidentielle (voir chapitre I). La progression des investissements immobiliers a en particulier été rapide et constante pendant la deuxième moitié de la décennie. Certains signes montrent aussi – nous y reviendrons plus loin – que l'amélioration des rendements des transactions financières a réduit l'attrait des actifs réels.

Graphique 20. INVESTISSEMENT FIXE BRUT PAR SECTEUR
En pourcentage du PNB



1. Estimation.

Source : Office national de planification.

Tout bien considéré, si l'on en juge d'après l'évolution de la productivité des facteurs de production, la politique économique devrait viser à la création d'un climat plus propice à la réalisation d'investissements dans les industries manufacturières et à l'amélioration des qualifications de la main-d'œuvre. C'est plus particulièrement sous cet angle qu'il convient d'apprécier l'orientation et la portée actuelles des politiques industrielles de la Turquie.

La portée des politiques industrielles

Les aides gouvernementales à l'industrie ont généralement revêtu la forme de mesures visant à favoriser les échanges et d'avantages fiscaux généreux et largement assis destinés à favoriser les investissements. En 1988, ce deuxième groupe de

mesures a représenté environ 85 pour cent des dépenses budgétaires brutes au titre de l'industrie. L'importance relative des subventions à l'exportation et des réductions d'impôt pour les exportateurs dans les programmes d'aide à l'industrie a tendu à se réduire au fil des ans en partie du fait de l'élimination progressive des subventions directes à l'exportation, et en partie du fait de l'élargissement du rôle des aides à l'investissement depuis quelques années.

A partir de la seconde moitié de la décennie en particulier, les autorités turques ont développé les subventions aux investissements privés dans les industries manufacturières. Plus précisément, des aides directes, des avantages fiscaux et des prêts ont été accordés à une large gamme de secteurs sous réserve qu'ils puissent prétendre à un « certificat d'investissement » délivré par l'Office national de planification. Les critères d'éligibilité étaient principalement fondés sur la dimension des investissements – qui devaient dépasser un seuil minimum – et sur les caractéristiques régionales et sectorielles des projets. L'achat de matériel de fabrication locale bénéficiait en outre d'incitations supplémentaires.

Adopté en novembre 1989, le Régime de promotion des investissements pour 1990 vise à simplifier les critères d'éligibilité et les contrôles administratifs, mais affaiblit encore la spécificité sectorielle des subventions. En particulier, les exigences concernant les régions prioritaires et la dimension des investissements ont été assouplies. La liste des secteurs prioritaires a été élargie et couvre désormais des industries à forte intensité de R&D et de personnel qualifié, telles que la fabrication de matériel professionnel, scientifique, de mesure et de contrôle. Qui plus est, les incitations à l'achat de biens d'équipement de fabrication locale ont été progressivement supprimées. L'un des objectifs explicites de cette nouvelle série de mesures est d'encourager les investissements privés dans les industries manufacturières, qui sont restés relativement peu dynamiques au cours des dernières années mais qui semblent s'être redressés en 1990. Une forte reprise de l'investissement privé dans le secteur secondaire serait assurément souhaitable pour éviter que la formation totale brute de capital fixe dans les industries manufacturières ne s'inscrive en baisse du fait de la nouvelle réduction annoncée des investissements publics.

L'importance croissante accordée aux politiques de promotion des investissements dans les industries manufacturières est mise en lumière par la répartition sectorielle des certificats d'investissement délivrés par l'Office national de planification (tableau 31). La part des investissements subventionnés à ce secteur dans les dépenses totales au titre des aides à l'investissement a effectivement augmenté pour atteindre près de 50 pour cent en 1988 contre 37 pour cent en 1986.

Tableau 31. Répartition sectorielle des certificats d'investissement

Part en pourcentage

	1986	1987	1988
Agriculture	1.1	2.3	1.0
Industries minières	5.9	7.5	2.0
Secteur manufacturier	38.6	37.4	49.4
Energie	4.0	9.4	9.2
Services	50.4	43.4	38.4

Source : Office national de planification, *Main Economic Indicators*.

Les mesures qui visent les petites et moyennes entreprises (PME) constituent un volet relativement nouveau de la politique gouvernementale d'aide à l'industrie. On s'accorde largement à reconnaître que le potentiel d'exportation des petites entreprises turques est encore très peu exploité. En 1988, les entreprises qui employaient entre deux et neuf personnes représentaient à peu près 46 pour cent de l'emploi global et 38 pour cent de la production totale, mais 8 pour cent seulement des exportations. La contribution limitée des petites entreprises aux exportations de la Turquie peut être imputée à leur manque d'expérience dans ce domaine et au fait qu'elles n'ont pratiquement aucun accès aux marchés de capitaux. C'est seulement dans l'industrie textile, et encore dans certaines régions²¹, que les petites entreprises semblent contribuer pour une part significative aux exportations de la Turquie.

Ces dernières années, les aides aux PME ont été principalement assurées par la mise en place de nouveaux établissements de prêt, l'octroi de crédits préférentiels (dont la durée peut atteindre 15 ans, avec 2 à 5 ans de délai de grâce et des taux d'intérêt nettement inférieurs aux taux du marché) pour le lancement de petites unités de production, l'acquisition de capitaux d'exploitation et la création de zones industrielles dans lesquelles les petites entreprises et les artisans peuvent trouver des infrastructures et des locaux adaptés à leurs besoins. En particulier, deux banques de développement, dont l'une est privée (SKYB – Banque de développement et d'investissement industriels) et l'autre publique (TKB – Banque turque de développement), et une banque commerciale publique (Halk Bank) participent aujourd'hui activement au financement des PME. Les fonds nécessaires à cet effet viennent de sources multilatérales officielles (Banque mondiale, Fonds européen de rétablissement) et de prêts bilatéraux de gouvernements étrangers, ainsi que de crédits ouverts par le ministère de l'Industrie et du Commerce. Un fonds spécial a pour mission d'aider les chefs de petites entreprises à se doter des technologies modernes et à développer leur capacité de production. Des crédits préférentiels sont

également accordés aux associations coopératives pour la mise au point de zones industrielles à l'intention des petites entreprises. Enfin, un certain nombre de services, notamment de services de consultation sur les questions technologiques, administratives et financières sont assurés par l'Organisation pour le développement des petites entreprises industrielles (SIDO) créée en 1983.

C'est seulement en 1986 que des mesures ont été prises en Turquie pour améliorer les qualifications des travailleurs. Une loi a été adoptée qui régleme l'apprentissage, et un programme de développement des compétences a été lancé, principalement à l'intention des jeunes chômeurs. Il est encore trop tôt pour apprécier l'efficacité de ces mesures qui ne s'appliquent qu'à une petite proportion de la population active. Selon les autorités turques néanmoins, quelque 150 000 apprentis et 65 000 ouvriers auraient jusqu'à présent reçu une formation dans le cadre de ces nouveaux programmes.

Les politiques relatives à la science et à la technologie semblent avoir été relativement négligées, comme en témoigne le peu d'informations disponibles sur des indicateurs communs des efforts nationaux de R&D. Ainsi, la part dans le PNB des dépenses intérieures brutes au titre de la R&D est passée de .76 en 1983 à .54 en 1987, ce qui place la Turquie derrière tous les autres pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données comparables. La faiblesse des dépenses de R&D a incité le Conseil supérieur de la science et de la technologie, récemment créé, à instituer en octobre 1989 un Fonds pour la science et la technologie dont les ressources serviront essentiellement à promouvoir la R&D dans l'industrie.

Globalement, les développements récents des politiques industrielles en Turquie semblent refléter une prise de conscience croissante par les pouvoirs publics de la faiblesse des investissements fixes privés dans les industries manufacturières. Il est cependant probable que les contraintes budgétaires publiques limiteront l'ouverture de nouveaux crédits à ce titre. Le fait est que les subventions et les prêts aux entreprises – principaux instruments des politiques industrielles – ne peuvent être considérés comme un remède approprié à des problèmes structurels dont l'origine première tient à ce que les incitations à investir dans le secteur manufacturier sont encore insuffisantes.

La structure financière des entreprises manufacturières turques

Les données disponibles sur les comptes d'exploitation et les bilans pour un échantillon d'une centaine de grandes entreprises manufacturières privées donnent

une idée de la façon dont le secteur privé a répondu aux politiques structurelles, et permet d'identifier quelques-uns des facteurs qui pourraient expliquer la médiocrité des investissements manufacturiers privés pendant les années 80. Ces informations ont été communiquées à l'OCDE par la Türkiye Sınai Kalkinma Bankasi (TSKB), banque pour le développement industriel dont le siège est à Istanbul. Il convient de souligner dès le départ que ces données ne sont pas représentatives de toutes les entreprises privées turques. En particulier, la dimension moyenne des entreprises qui constituent l'échantillon est relativement grande²².

Le tableau 32 présente un certain nombre d'indicateurs de la structure financière des entreprises étudiées par la TSKB, établis à partir de leur bilan consolidé sur la période 1982-88. Plusieurs faits méritent d'être notés. Premièrement, le rapport de la valeur ajoutée aux ventes totales a suivi une tendance ascendante pendant la seconde moitié de la décennie, sous l'effet conjugué d'une baisse des

Tableau 32. **Quelques indicateurs financiers relatifs aux entreprises manufacturières privées**
En pourcentage des ventes totales, sauf indication contraire

	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	Moyenne
Compte de résultats								
Valeur ajoutée	13.3	14.7	14.2	12.6	14.7	17.1	17.4	14.9
Coûts de main-d'œuvre	8.9	7.5	6.5	6.7	6.4	5.9	6.3	6.9
Bénéfices d'exploitation	4.4	7.2	7.6	5.9	8.3	11.2	11.1	8.0
Revenus financiers ¹	2.7	2.2	2.2	2.4	2.6	2.6	3.3	2.6
Coûts financiers ²	2.0	2.3	2.1	1.9	2.5	1.8	3.4	2.3
Impôts sur les sociétés	2.7	2.7	2.8	2.8	2.9	3.8	3.5	3.0
Bénéfices nets	2.7	4.6	5.1	5.0	5.7	8.5	8.1	5.5
Exportations	15.4	18.7	19.1	18.5	17.4	16.5	20.6	18.0
Taux de rétention ³	80.5	50.7	54.6	67.6	56.0	56.3	63.9	61.4
Actif								
Total des actifs fixes	38.2	33.4	30.7	27.0	27.1	22.1	19.6	28.3
Total des actifs financiers	3.0	4.1	3.6	4.8	5.5	4.8	4.5	4.3
Actifs financiers/actifs fixes	7.8	12.2	11.8	17.7	20.1	21.6	22.9	16.3
Passif								
Dette financière totale	43.4	36.8	32.2	33.3	37.8	29.1	25.9	34.1
Dette à court terme/dette à long terme	76.9	78.9	93.9	129.0	128.9	111.2	120.4	105.6
Obligations/dette à long terme	7.0	6.2	4.9	6.6	9.4	15.9	6.7	8.1

1. Dividendes provenant de participations plus autres revenus.

2. Autres dépenses.

3. Dividendes à distribuer, en pourcentage des bénéfices nets.

Source : Chiffres communiqués par la Türkiye Sınai Kalkinma Bankasi (TSKB).

coûts de main-d'œuvre et d'une amélioration des bénéfices d'exploitation. Deuxièmement, les revenus financiers, c'est-à-dire les dividendes sur les participations et les rendements d'autres investissements financiers, ont augmenté au fil des ans et ont presque toujours été légèrement supérieurs aux coûts financiers, c'est-à-dire aux dépenses liées au service de la dette. Troisièmement, les actifs financiers totaux des entreprises se sont accrus par rapport à leurs actifs fixes : le rapport entre les titres de participation, obligations et autres actifs financiers et la valeur totale des machines, outillages, terrains et bâtiments est passé d'environ 8 pour cent en 1982 à plus de 20 pour cent en 1988. On ne peut invoquer ici une sous-évaluation des actifs fixes, toutes les entreprises de l'échantillon ayant fait appel en 1988 au Fonds de réévaluation, créé par une loi de 1982, qui autorise les entreprises à ajuster leurs comptes au titre de l'inflation sans pénalité fiscale. Quatrièmement, bien que le ratio d'endettement, c'est-à-dire le rapport entre les capitaux d'emprunt et les ventes des entreprises, ait diminué, en particulier ces dernières années, sa composition s'est sensiblement dégradée avec le temps. Ainsi, en 1988, le rapport entre la dette à court terme et la dette à long terme était près de deux fois plus élevé qu'au début de la décennie. Comme par ailleurs la dette à long terme contractée au début des années 80 était assortie de taux favorables, la diminution de la valeur comptable de la dette surestime probablement la chute effective de sa valeur sur le marché. Enfin, en 1988, la part des obligations dans la dette totale à long terme a été, assez étrangement, plus faible qu'en 1982, ce qui donne à penser que malgré les efforts entrepris pour créer un marché privé des capitaux, les entreprises n'ont guère recours à l'émission de titres d'emprunt pour lever des ressources.

Tout bien considéré, bien que la situation financière des entreprises privées du secteur manufacturier turc se soit quelque peu améliorée, un certain nombre d'éléments demeurent préoccupants. En particulier, ces entreprises sont encore très fortement tributaires du crédit bancaire et sont de plus en plus vulnérables aux modifications des conditions des marchés financiers. La composition de leurs avoirs s'est modifiée, de même que celle de leurs engagements, avec une diminution de l'importance relative des actifs fixes par rapport aux actifs financiers et une augmentation de la dette à court terme par rapport à la dette à long terme entre 1982 et 1988. La baisse des salaires réels jusqu'en 1988 a atténué la charge que les paiements d'intérêts faisaient peser sur les bénéfices, mais il est évident que l'on ne peut espérer voir persister longtemps des conditions aussi favorables au niveau des coûts de main-d'œuvre.

Une comparaison internationale des indicateurs de rentabilité des entreprises privées donne une idée plus précise du rôle joué par le faible niveau des salaires et des traitements dans les résultats des entreprises turques (tableau 33). Une telle

Tableau 33. Comparaisons internationales d'indicateurs financiers concernant des entreprises manufacturières privées

En pourcentage des ventes totales

	Turquie 1986-88	Portugal	Espagne	Italie	Allemagne
		1987			
Compte de résultats					
Valeur ajoutée	16.4	21.9	26.9	24.5	27.9
Coûts de main-d'œuvre	6.2	14.3	20.3	18.0	21.9
Bénéfices d'exploitation	10.2	7.6	6.7	6.5	6.0
Revenus financiers ¹	2.8	n.d.	1.7	1.3	2.0
Coûts financiers ²	2.6	5.2	4.2	3.4	2.8
Impôts sur les sociétés	3.4	1.0	1.5	2.1	1.6
Bénéfices nets	7.4	3.6	2.9	2.7	2.8
Exportations	18.2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Taux de rétention ³	58.7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Actif					
Total des actifs fixes	23.0	33.6	29.6	16.9	14.1
Total des actifs financiers	4.9	4.9	5.9	7.1	9.2
Actifs financiers/actifs fixes	21.5	14.5	19.8	42.0	65.6
Passif					
Dette financière totale	30.9	34.6	27.3	21.0	23.1
Dette à court terme/dette à long terme	120.2	84.8	97.7	109.7	164.4
Obligations/dette à long terme	10.7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

1. Dividendes provenant de participations plus autres revenus.

2. Autres dépenses.

3. Dividendes à distribuer, en pourcentage des bénéfices nets.

Source: Türkiye Sınai Kalkınma Bankası, Turquie; Banco Portugues do Atlantico, Portugal; Banco de España, Espagne; Centrale dei Bilanci, Italie; Deutsche Bundesbank, Allemagne.

comparaison doit cependant tenir compte de ce que les échantillons d'entreprises retenus au Portugal, en Espagne, en Italie et en Allemagne sont à la fois plus vastes et plus représentatifs des petites entreprises que ce n'est le cas de l'échantillon turc. En raison de la couverture limitée de ce dernier, et donc de la plus forte variabilité des indicateurs au fil des ans, on a considéré les valeurs moyennes pour la période 1986-88, tandis que les données relatives aux autres pays se réfèrent à l'année 1987.

Le tableau 33 permet de constater que non seulement les coûts de main-d'œuvre (salaires et traitements, plus cotisations de sécurité sociale) sont beaucoup plus faibles en Turquie que dans les pays plus industrialisés, tels que l'Allemagne ou l'Italie, mais qu'ils sont aussi nettement plus faibles qu'en Espagne et au Portugal.

Les revenus financiers des entreprises turques sont en outre remarquablement élevés, même lorsqu'on les compare à ceux d'unités de production travaillant dans des pays où les marchés de capitaux sont très développés, comme l'Allemagne ou l'Italie. Cela tient, semble-t-il, tout à la fois à l'ampleur des investissements financiers et à leur rendement élevé et exonéré d'impôt (jusqu'en 1988). En effet, le rapport entre les actifs financiers et les actifs fixes est plus important en Turquie que dans des pays dont le niveau de développement est comparable, tels que l'Espagne et le Portugal. Il ressort enfin du tableau qu'exception faite de l'Allemagne, la Turquie vient au premier rang de tous les pays pour l'importance de la dette à court terme par rapport à la dette à long terme.

En résumé, et bien que les entreprises aient vu leurs conditions financières et leur rentabilité s'améliorer nettement pendant les années 80, elles sont probablement encore vulnérables aux modifications du coût de l'emprunt et du coût du travail. La lourde charge constituée par le service de la dette et le rendement élevé des titres publics semblent inciter les entreprises – on l'a vu plus haut – à préférer les rentrées à relativement court terme que leur procurent des activités spéculatives aux rendements à plus long terme des investissements productifs. L'analyse des stratégies d'emprunt des entreprises turques et des effets de la réforme financière sur la structure de leurs engagements peut donc permettre de mieux comprendre pourquoi l'investissement des entreprises manufacturières privées est resté relativement médiocre pendant les années 80 malgré la libéralisation des marchés et des prix.

L'un des principaux objectifs du programme d'ajustement structurel de 1980 était d'améliorer l'affectation des ressources en laissant plus librement jouer les forces du marché. Comme on l'a vu dans l'étude de l'an dernier, les premières étapes de la réforme n'ont guère été couronnées de succès à cet égard. Non seulement l'augmentation du coût de l'emprunt n'a pas incité les entreprises à accroître leur ratio d'endettement, mais on est entré dans un cercle vicieux d'emprunts et de prêts en catastrophe qui a culminé avec la « crise des courtiers » de 1982. Selon une explication largement admise, cette réaction perverse des marchés financiers à la levée des plafonds sur les taux d'intérêt aurait tenu à l'absence de réglementations strictes du secteur bancaire et à l'absence d'un cadre juridique pour les entreprises en faillite. Cette interprétation a été confirmée par l'évolution constatée pendant la deuxième moitié des années 80, où les choses se sont effectivement améliorées après l'adoption de nouvelles mesures de réglementation et l'entrée en vigueur d'une loi sur les faillites.

Sur la base des données disponibles, il est possible d'isoler les principaux

déterminants des emprunts des entreprises avant et après la crise de 1982. Le cadre statistique utilisé dans ce contexte est décrit en détail à l'annexe II. En bref, on procède à une régression d'indicateurs communs du ratio d'endettement des entreprises par rapport à un certain nombre de variables explicatives, telles que les bénéfices d'exploitation, diverses mesures de l'instabilité des gains des entreprises – qui visent à évaluer les risques associés à l'exploitation d'entreprises commerciales – et diverses mesures de la dimension des entreprises. La manière dont ces variables affectent l'aptitude des entreprises turques à contracter des emprunts bancaires est conforme aux prévisions qui découlent de plusieurs modèles de l'endettement des entreprises, à la seule exception notable de la variable correspondant à l'instabilité des gains. En fait, au cours de la période 1981-83, les entreprises les plus lourdement endettées étaient celles qui couraient le plus de risques, alors que dans d'autres pays, les entreprises dont les gains étaient très instables étaient relativement moins endettées. Ce résultat est également en contradiction avec les règles optimales d'emprunt et de prêt qui posent en principe l'existence d'une relation négative entre le ratio d'endettement et la variabilité des profits d'une entreprise.

Pour expliquer cette relation positive et statistiquement significative entre le risque d'insolvabilité et le ratio d'endettement des entreprises, on pourrait faire valoir que pendant les premières années de la réforme financière, pas plus les entreprises que les banques ne supportaient en dernier ressort toutes les conséquences de leurs actions. Les décisions d'emprunts et de prêts étaient prises en considérant que les pouvoirs publics interviendraient pour éviter toute défaillance des emprunteurs. Il est possible que dans ce contexte, l'ampleur des participations croisées entre les banques et les grandes sociétés turques ait facilité l'octroi de prêts relativement risqués. Une autre explication possible de la relation positive entre l'endettement et le risque est que l'intensification de la concurrence au niveau de la fixation des taux d'intérêt a donné aux emprunteurs des possibilités accrues d'obtenir des prêts. En d'autres termes, le marché a été en fin de compte dominé par les emprunteurs, lesquels étaient moins soucieux que les prêteurs d'éviter les risques d'insolvabilité.

Ce lien pervers entre le ratio d'endettement et l'instabilité des gains qui a caractérisé les premières étapes de la réforme financière a plus ou moins cessé d'exister après la crise des courtiers. Les tests statistiques présentés à l'annexe II montrent bien que les politiques d'endettement ont profondément évolué au cours de la période 1984-88 par rapport aux quatre années précédentes. La preuve en est la tendance décroissante des coefficients de la variable représentative de l'instabilité des gains.

Il ressort de ce qui précède que l'existence d'un cadre juridique assurant un partage rationnel des risques entre les emprunteurs et les prêteurs est effectivement indispensable si l'on veut accroître l'efficacité des réformes financières. Ou, en d'autres termes, le succès de la libéralisation des marchés financiers ne dépend pas entièrement de la levée des plafonds fixés aux taux d'intérêt. Il est certes probable que la libéralisation des taux d'intérêt aidera à la mobilisation de ressources financières, mais elle risque aussi d'avoir des effets regrettables sur le plan de leur affectation si elle ne s'accompagne pas d'un renforcement du contrôle des autorités monétaires sur le système bancaire et de l'introduction d'une loi sur les faillites. En l'absence de telles mesures, il se pourrait qu'une forte proportion des ressources mobilisées grâce aux taux d'intérêt plus élevés servent à maintenir artificiellement en vie des entreprises inefficaces au lieu de financer des investissements productifs.

L'investissement direct étranger et la structure du capital des industries manufacturières turques

Un accroissement des concours d'investisseurs étrangers pourrait naturellement remédier à la faiblesse des investissements privés dans le secteur manufacturier. Les résultats observés dans le passé sont cependant assez décevants (tableau 34). Il est vrai que les demandes d'autorisations d'investissements directs étrangers ont fortement augmenté dès le début des mesures de réformes structurelles, mais elles ont été loin d'être aussi importantes que prévu. Il semble que la Turquie ait souffert de l'instabilité politique au Moyen-Orient et du recul – pendant la première moitié de la décennie – des sorties de capitaux des Etats-Unis, recul qui n'a pas été compensé par une augmentation équivalente des investissements étrangers d'autres pays. En particulier, les sorties de capitaux japonais vers les pays en développement concernent pour une large part les nouvelles économies industrielles d'Asie ; quant aux flux directs de capitaux de la Communauté européenne vers la Turquie, ils ont été, eux aussi, relativement faibles.

Plusieurs facteurs peuvent être avancés pour expliquer ce résultat d'abord décevant. Les considérations relatives à la stabilité macro-économique et politique pourraient avoir eu une incidence négative sur les décisions des investisseurs étrangers, compte tenu de la montée de l'inflation, de l'instabilité du taux de change, et – plus récemment – du renforcement des pressions exercées par les syndicats pour obtenir une augmentation des salaires réels. Les problèmes micro-économiques ont également joué un rôle dans ce contexte : ainsi, l'évolution de la structure financière des entreprises turques pendant les années 80 – exposée plus haut – pourrait

Tableau 34. Investissements directs étrangers
Millions de dollars

	Autorisations						Réalisations			
	Total	dont : Secteur manu- facturier En % du total	Investis- sements nouveaux	Extensions	Augmen- tation du capital	Prises de parti- cipations	Entrées	Sorties	Solde	Entrées en % des autorisa- tions
1981	338	73.2	36.7	15.1	16.9	31.4	141	46	95	41.7
1982	167	59.3	45.5	12.6	28.7	13.2	103	48	55	61.7
1983	103	86.7	22.4	42.8	29.2	5.8	87	41	46	84.5
1984	271	68.5	63.4	10.3	21.7	4.4	162	49	113	59.8
1985	235	61.0	62.3	3.8	23.9	9.8	158	59	99	67.5
1986	364	53.3	67.3	6.6	17.9	8.5	170	45	125	46.7
1987	537	51.1	50.7	5.2	33.2	11.2	171	65	106	31.9
1988	825	58.7	38.8	9.2	33.2	18.7	387	33	354	46.9
1989	1 471	61.3	37.1	8.9	25.8	28.3	738	75	663	50.2

Source : Office national de planification, *Main Economic Indicators*.

partiellement expliquer la réticence des investisseurs étrangers à se lancer dans des entreprises conjointes. Un autre facteur qui pourrait avoir rendu moins attrayante l'acquisition d'actifs en Turquie est l'incertitude qui entoure la performance à long terme des titres privés, et qui est en partie imputable aux lacunes en matière de tenue des livres, vérification des comptes, classement et analyse des risques des entreprises. Enfin, les conceptions différentes de la gestion et du contrôle des entreprises pourraient avoir découragé les investisseurs étrangers de se lancer dans un partenariat avec des producteurs locaux. Il existe cependant en Turquie un certain nombre d'entreprises conjointes récentes dont le capital est à 50 pour cent étranger et qui sont de véritables réussites.

Les demandes d'investissements directs étrangers et les flux correspondants ont néanmoins augmenté au cours des deux dernières années, probablement en raison de la libéralisation plus poussée des mouvements de capitaux et de l'adoption d'un certain nombre de mesures – analysées dans l'étude économique de l'an dernier – visant à simplifier les procédures qui régissent l'octroi des autorisations d'investissements. La récente augmentation des autorisations délivrées concerne cependant pour l'essentiel des prises de participation étrangères. Celles-ci ont représenté en 1989 environ 30 pour cent du total des investissements directs étrangers. Et, contrairement à ce qui s'est produit dans les pays asiatiques en développement, la part des investissements directs étrangers dans les industries manufacturières est restée plus ou moins stationnaire.

Un problème essentiel touchant l'évolution future de l'investissement direct privé en Turquie concerne le rôle que pourrait jouer l'industrie turque dans l'ouverture des marchés d'Europe de l'Est. On craint à juste titre que les capitaux étrangers soient à l'avenir attirés par ces nouveaux marchés. Néanmoins, les investissements directs étrangers dans ces pays sont encore assez limités²³. Dans le proche avenir, il est probable que les problèmes de stabilité politique, ainsi que des considérations institutionnelles et juridiques et les goulets d'étranglement existant au niveau des infrastructures limiteront sérieusement les apports de capitaux à plusieurs des économies d'Europe centrale et orientale engagées sur la voie de la réforme. La Turquie étant géographiquement proche de pays tels que la Roumanie, la Bulgarie et l'URSS, et compte tenu des relations commerciales qu'elle a développées au cours des dix dernières années avec le bloc de l'Est, l'achat d'actifs turcs peut être considéré comme une étape intermédiaire d'une stratégie de pénétration des marchés d'Europe de l'Est.

On comprend également mieux l'importance d'attirer en Turquie un volume accru d'investissements directs étrangers lorsque l'on considère les obstacles qui

entravent actuellement le processus de privatisation des entreprises publiques. Le programme de privatisation lancé par les autorités turques en 1986 visait non seulement à accroître l'efficacité des entreprises économiques d'Etat, mais aussi à développer les marchés de capitaux et soutenir la nouvelle Bourse des valeurs d'Istanbul. Or, jusqu'à présent, les progrès réalisés ont été limités et, ce qui est peut-être plus grave, les ventes d'entreprises publiques n'ont guère entraîné de changement sur le plan de la gestion. Deux principaux groupes d'obstacles ont entravé les efforts entrepris pour céder les actifs publics au secteur privé.

D'une part, l'étroitesse et l'instabilité des marchés de capitaux de la Turquie ont retardé les ventes prévues d'actions des EEE. En particulier, la vente des titres de TELETAS (entreprise de matériel de télécommunications dont l'Etat détenait 40 pour cent du capital) a rencontré de grosses difficultés du fait de la chute des cours à l'automne 1987 et de la faiblesse persistante de la Bourse d'Istanbul l'année suivante. Cette expérience négative a récemment incité l'Administration chargée du logement et des participations publiques (MHPPA), qui est responsable du programme de privatisation, à vendre les actions détenues par le secteur public dans des entreprises privées par l'intermédiaire de banques plutôt que par le biais de la Bourse des valeurs. Cette décision ne contribuera certainement pas au développement des marchés financiers de la Turquie, qui était pourtant l'un des principaux objectifs du programme de privatisation de 1986. Qui plus est, il a été procédé en 1988 et au début de 1989 à des ventes de paquets d'actions à des entreprises étrangères disposant des moyens de paiement nécessaires, pour tenter de surmonter les obstacles posés par la vente d'actifs publics.

Des problèmes juridiques ont momentanément freiné l'effort de privatisation. Ainsi, le Tribunal administratif de grande instance a bloqué la vente de cinq cimenteries et de USAS (service de restauration des aéroports et des lignes aériennes) à des sociétés étrangères en mars 1990, mais ce problème a depuis lors été réglé.

Si aucun changement n'est apporté aux méthodes de gestion de bon nombre d'EEE et si les gains d'efficacité espérés ne se concrétisent pas, le prix auquel on pourra céder ces entités risque d'être très faible. Les EEE fortement subventionnées devront recevoir une aide très importante avant de pouvoir être vendues. En conséquence, l'espoir de voir le programme de privatisation contribuer à la réduction du déficit public risque d'être pour une large part déçu. Une approche plus réaliste de la privatisation des EEE consisterait à prendre en considération les relations de cause à effet existant en sens inverse, c'est-à-dire les effets qu'exercent les déficits publics sur les privatisations. A l'heure actuelle, la place prédominante

qu'occupent sur le marché des valeurs les créances sur le secteur public est en fait l'un des principaux facteurs qui empêchent les capitaux privés de s'investir en actions. Le produit des privatisations ne saurait donc se substituer à un durcissement du contrôle des dépenses publiques et à des mesures tendant à élargir l'assiette de l'impôt; c'est bien plutôt la réduction des déficits publics qui est une condition nécessaire au succès du programme de privatisation.

Institut kurde de Paris

Conclusions

Au cours des quatre à cinq dernières années, la Turquie a suivi une politique économique moins constante qu'au cours des quelques premières années du programme de stabilisation macro-économique et d'ajustement structurel du début des années 80. La recrudescence de l'inflation et l'aggravation des déficits budgétaires de l'Etat ont été les symptômes d'une politique de relance économique visant à améliorer les revenus réels après une longue période d'austérité pour les salariés, qui risquait de provoquer des remous politiques. Les pressions sur la demande apparues en 1987 et la flambée d'inflation du début de 1988 ont conduit les autorités à durcir la politique économique en février 1988. Or, dans un premier temps, l'inflation a été entretenue par l'alourdissement de la fiscalité indirecte et l'augmentation du coût du crédit. La hausse des prix s'est par conséquent accélérée encore pour n'atteindre son point culminant que dans le courant de l'année 1988. Par ailleurs, l'orientation plus restrictive de la politique économique a freiné la croissance entre le milieu de 1988 et le milieu de 1989, phénomène qui a été accentué par une grave sécheresse en 1989. De surcroît, la mauvaise récolte a non seulement affaibli la production et les exportations agricoles, mais elle a aussi contribué au problème de l'inflation en faisant monter en flèche les prix des produits alimentaires. Malgré la persistance des déséquilibres macro-économiques, les autorités ont cependant cherché à relancer la croissance en donnant un tour expansionniste à la politique budgétaire à partir du milieu de 1989. En particulier, la forte majoration des rémunérations dans la fonction publique et l'abaissement des droits de douane se sont traduits par une explosion de la consommation et ont intensifié les pressions inflationnistes. La politique monétaire et budgétaire a été à nouveau durcie en 1990, et bien que l'activité soit restée vigoureuse au premier semestre, l'inflation a progressivement reculé. Le ralentissement des hausses de prix a toutefois cessé au courant de l'été de 1990, la crise du Golfe ayant relancé l'inflation. Par ailleurs, les relèvements de salaires très substantiels opérés dans les secteurs privé et public en 1990 se sont traduits par une forte hausse des coûts unitaires de main-d'œuvre, ce qui a renforcé l'inflation. Du fait de l'accroissement marqué de la masse salariale du secteur public, il a été très difficile de contenir l'énorme déficit du budget.

En supposant que l'orientation actuelle de la politique monétaire et de la politique budgétaire demeure inchangée, le Secrétariat de l'OCDE prévoit un ralentissement de l'expansion économique à 3½ pour cent en 1991, après une croissance estimée à 7½ pour cent en 1990. Cette évolution résulterait pour beaucoup des effets de freinage de la crise du Golfe, et plus particulièrement de la flambée des prix du pétrole brut et de la participation de la Turquie à l'embargo sur l'Irak. Les importations nettes de pétrole et de gaz représentant environ 3½ pour cent du PNB, pourcentage le plus élevé de la zone de l'OCDE, l'actuel choc pétrolier pourrait entraîner pour la Turquie une perte de termes de l'échange équivalant à 2 pour cent de son PNB. L'inflation restera sans doute élevée, mais les effets défavorables de la hausse des prix du pétrole pourraient être en partie compensés par l'appréciation effective réelle de la livre turque, un ralentissement de la hausse des prix des produits alimentaires dû à la bonne récolte, et un renforcement de la concurrence imputable à la libéralisation des importations.

L'expansion des marchés de la zone de l'OCDE ouverts aux exportations de marchandises de la Turquie sera sans doute plus forte en 1991, mais en raison de l'effet décalé de l'appréciation effective réelle de la livre en 1989 et 1990, les exportateurs turcs pourraient perdre des parts de marché. La perte des marchés irakien et koweïtien représente à elle seule pas moins de 5 pour cent des recettes d'exportation annuelles, mais elle sera probablement compensée en partie par une progression des ventes aux autres pays du Moyen-Orient et à l'ancien Bloc de l'Est. Les exportations de services pâtiront, elles aussi, de la crise du Golfe. Par conséquent, même si les exportations de biens et de services se redressent par rapport au creux de 1990, on ne peut s'attendre qu'à une faible progression en comparaison des années précédentes. Avec la dégradation des termes de l'échange, il est donc improbable que le déficit commercial – qui s'est creusé notablement en 1990 – se réduise. Les recettes des invisibles étant particulièrement faibles, la balance extérieure courante restera vraisemblablement déficitaire d'environ 2 pour cent du PNB en 1991.

Sans l'aide d'une dépréciation réelle du taux de change ni de subventions directes à l'exportation, mais avec une forte augmentation des coûts de main-d'œuvre, il sera difficile de maintenir à moyen terme les remarquables résultats à l'exportation des années précédentes. L'analyse de la performance actuelle du secteur exportateur révèle, semble-t-il, des faiblesses structurelles dans la composition par produit des exportations turques, qui ne peuvent être corrigées que par l'accroissement et la modernisation du stock de capital du secteur des entreprises. La durabilité de la reprise actuelle de l'investissement privé dans les industries manufacturières sera donc un facteur décisif. Il ressort d'une étude empirique sur

les déterminants de l'investissement dans les entreprises turques que le niveau élevé et l'instabilité du taux d'inflation auraient un effet défavorable sur les décisions d'investissement en raison du surcroît d'incertitude qu'ils engendrent.

L'analyse qui précède montre à l'évidence combien il importe de fixer un cadre macro-économique cohérent d'objectifs budgétaires et monétaires afin de transmettre des signaux logiques aux marchés, condition qui n'a pas été remplie en 1989. Les fréquents changements de cap de la politique monétaire, en particulier, ont donné l'impression d'une série d'accélération et de freinages. En janvier 1990, la Banque centrale a annoncé un nouveau concept de programmation monétaire qui consiste principalement à maintenir la croissance de son propre bilan (avoirs extérieurs bruts plus avoirs intérieurs bruts) à un niveau inférieur à celle du PNB nominal. Dans ce contexte, il est particulièrement important de maîtriser le « compte de dévaluation », qui représente la perte sur les engagements extérieurs nets de la Banque centrale due à la dépréciation du taux de change, et qui constitue maintenant le poste le plus important de son bilan. L'objectif de la Banque centrale est donc de réduire ses engagements en devises et d'accroître ses avoirs extérieurs. Dans cette optique, des efforts sont faits pour décourager l'expansion des comptes de dépôt en devises (comptes de la Dresdner Bank) en réduisant les taux d'intérêt préférentiels et en n'autorisant plus les résidents à effectuer de tels dépôts. Une autre possibilité pour maîtriser la croissance du compte de dévaluation pourrait être de la convertir partiellement en titres de la dette publique, qui pourraient alors servir pour des opérations d'open market. Le souci de réduire les pertes dues à la dévaluation sur la dette extérieure milite à l'encontre de la politique de dépréciation effective réelle de la livre turque qui a été menée pendant la majeure partie des années 80 dans le but d'améliorer la compétitivité des exportations turques.

En vue de contenir l'expansion de ses crédits intérieurs, la Banque centrale a conclu un accord avec le Trésor qui limite le recours du secteur public au financement monétaire de ses déficits. En mars 1989, un protocole signé par la Banque centrale et le Trésor a plafonné à 3 500 milliards de livres turques (l'équivalent de 9 pour cent des crédits ouverts en 1989 au budget de l'administration centrale) le recours du Trésor à des avances à court terme assorties d'un taux d'intérêt – très bas – de 4 pour cent. En 1989, ce plafond n'a pas été dépassé. Après ce résultat encourageant, et malgré un taux d'inflation de plus de 60 pour cent, la même limite nominale a été fixée pour 1990; elle n'a pas non plus été dépassée. Il semblerait souhaitable de renforcer davantage le contrôle de la Banque centrale sur l'expansion monétaire en donnant force de loi à l'accord conclu avec le Trésor.

Cependant, plus importante encore dans le contexte de la lutte contre l'inflation serait la réduction de l'énorme besoin de financement du secteur public; en

fait, des travaux empiriques effectués par le Secrétariat semblent indiquer qu'au cours des années 80 la hausse des prix a été imputable, pour une grande part, aux déficits budgétaires de l'Etat et à leur monétisation. Pour 1990, comme les années précédentes, il était prévu une contraction du besoin de financement du secteur public, qui devait résulter principalement de compressions de dépenses des administrations publiques. Les estimations officielles laissent toutefois prévoir un nouvel accroissement du besoin de financement, qui atteindrait 9½ pour cent du PNB – près du double de l'objectif. L'augmentation des dépenses n'est imputable qu'en partie à la crise du Golfe. L'objectif officiel fixé pour le besoin de financement du secteur public en 1991 est de 7½ pour cent du PNB, mais pour ne pas le dépasser, il faudrait donner un tour restrictif à la politique budgétaire, notamment en augmentant les recettes. Cependant, même si cet objectif était atteint, l'étroitesse du marché des capitaux de la Turquie et la nécessité de limiter les emprunts extérieurs font qu'un déficit public aussi élevé risquerait finalement d'être financé dans une large mesure par la création monétaire, ce qui aurait de graves conséquences inflationnistes.

S'il est assurément souhaitable de réduire les dépenses publiques afin de contenir le déficit budgétaire, notamment en contrôlant plus strictement l'évolution des salaires dans le secteur public après les fortes hausses de 1989 et 1990, l'effort doit porter beaucoup plus qu'auparavant sur les recettes. La marge de réduction des dépenses est en effet assez restreinte étant donné qu'environ 40 pour cent des dépenses budgétaires de l'Etat sont consacrées aux traitements et salaires et 40 pour cent au service de la dette. Par ailleurs, en pourcentage du PNB, le secteur public de la Turquie est le moins important de la zone de l'OCDE, et le volume des services qu'il offre est souvent jugé insuffisant.

Plusieurs tentatives de réforme fiscale ont été faites au cours des années 80, en vue principalement d'accroître les rentrées régulières de recettes publiques et de corriger l'injustice qui voulait que seul un nombre relativement peu élevé de contribuables – principalement titulaires de revenus fixes et grandes entreprises – soient assujettis à des impôts directs. L'élasticité des impôts sur le revenu des personnes physiques et sur les sociétés par rapport au revenu reste cependant assez faible en Turquie, phénomène qui a été attribué à l'inefficacité de l'administration fiscale, malgré les mesures annoncées de temps à autre pour améliorer le recouvrement des impôts. Rappelons toutefois que l'élasticité relativement faible des impôts par rapport au revenu est aussi le résultat d'une politique délibérée visant à encourager l'investissement et les exportations au moyen d'exonérations fiscales.

Un autre responsable du niveau élevé du besoin de financement du secteur public est le secteur des entreprises d'Etat. La réforme des EEE était l'un des

principaux objectifs du programme d'ajustement structurel de 1980. Depuis, des mesures ont été prises en vue de libérer les EEE de l'intervention directe de l'Etat dans leur processus de fixation des prix et dans leurs décisions en matière d'investissement et d'emploi. Les entreprises d'Etat restent cependant rattachées à différents ministères publics qui sont responsables de leur gestion. L'impuissance à réformer la politique du personnel (l'emploi total dans les EEE n'a que légèrement diminué malgré la privatisation), la lenteur de l'ajustement des prix sur les coûts et l'existence de prix de soutien agricoles supérieurs aux cours mondiaux sont le signe que les interventions des pouvoirs publics n'ont pas été réduites autant qu'on l'avait escompté. Il est vrai que la rentabilité s'est quelque peu améliorée et que la part des EEE dans le besoin de financement du secteur public a diminué, mais cela s'explique principalement par les hausses de prix intervenues sur les segments du marché où les EEE jouissent d'une position de monopole et non par des gains d'efficience.

Dans le cadre de la stratégie du gouvernement visant à mettre en place une économie de marché, le programme de stabilisation et de réforme structurelle de 1980 était, à juste titre, nettement centré sur l'intégration de l'industrie aux marchés mondiaux. Le passage d'une politique industrielle axée sur la substitution de la production nationale aux importations à une stratégie privilégiant l'exportation s'est accompagné non seulement d'une réduction sensible des taux nominaux de protection et de modifications dans la structure de la protection effective, mais aussi de mesures destinées à faciliter la réaffectation des ressources des secteurs abrités vers les secteurs exposés. De fait, les changements intervenus dans la structure de la production industrielle et dans la productivité des facteurs au cours de la décennie écoulée donnent à penser que la réforme structurelle de la Turquie a été très efficace. L'affectation des facteurs de production s'est améliorée du fait que les ressources se sont déplacées des branches d'activité abritées vers celles qui sont davantage exposées à la concurrence internationale, et en raison également des mesures prises en faveur de l'innovation technologique. Le progrès paraît toutefois avoir été moins général qu'il aurait peut-être pu l'être, et ce, pour diverses raisons. Il n'y a guère d'indices d'un élargissement notable de la base d'exportation du pays, un petit nombre de secteurs de l'industrie manufacturière assurant toujours la majeure partie des exportations. Par ailleurs, la structure de la spécialisation peut poser certains problèmes à moyen terme : la production turque s'est fortement accrue dans des secteurs où le taux de croissance de la demande a été inférieur à la moyenne de la zone de l'OCDE. Une part importante des exportations turques est destinée à des régions non membres de l'OCDE, dont certaines ont un développement futur assez incertain. Bien sûr, on peut tout simplement expliquer la divergence d'évolution structurelle entre la Turquie et les pays plus avancés de l'OCDE par le manque relatif d'esprit d'entreprise et de capital et par l'insuffisance des

qualifications : ce sont là les déterminants de l'avantage comparatif. Mais une autre raison semble être l'évolution de la structure de la protection au cours du processus de libéralisation.

Bien que la libéralisation des échanges se soit traduite par une réduction des taux nominaux de protection, le niveau et la dispersion des taux effectifs – c'est-à-dire les gains effectifs de valeur ajoutée assurés aux producteurs par les restrictions à l'importation – ont augmenté jusqu'en 1988. Cette évolution de la structure du système de protection correspond à un déplacement de la protection des stades inférieurs vers les stades supérieurs de la transformation. Même si la structure de la protection est maintenant plus rationnelle qu'au début des années 80, la manière dont les mesures concernant le commerce extérieur ont été utilisées pour déterminer la structure de l'industrie et la persistance d'une large dispersion des taux effectifs de protection entre les différentes branches d'activité demeurent une source de pertes d'efficacité. Si la réforme du régime des échanges en 1989 et 1990 a récemment atténué ce problème, il faudra encore réduire les taux de protection si l'on veut maintenir l'élan requis pour l'ajustement dans l'industrie.

L'évolution de la productivité totale des facteurs en Turquie dans les années 80 paraît satisfaisante en comparaison du ralentissement du progrès technologique qu'ont connu de nombreuses autres économies de la zone de l'OCDE. Pourtant, si l'on tient compte des différences de situation initiale, la performance en matière de productivité semble moins impressionnante. Pour accroître durablement les gains de productivité, il faudra probablement améliorer les qualifications des travailleurs, offrir des incitations plus puissantes à accroître la productivité du travail au niveau des entreprises et rénover le stock de capital, ce qui intensifierait l'investissement dans les industries manufacturières du secteur privé.

Le champ d'application des mesures de politique industrielle en Turquie paraît plus large aujourd'hui qu'il ne l'était au début de la décennie. L'aide liée aux échanges n'est plus un instrument majeur d'intervention des pouvoirs publics. Les mesures visant à soutenir l'investissement privé dans le secteur manufacturier ont été renforcées, et les mesures de politique industrielle comportent aussi une aide aux petites entreprises ainsi qu'une extension des programmes d'apprentissage et de formation des travailleurs. Toutefois, malgré un contexte plus favorable et la suppression progressive des privilèges des EEE, l'investissement privé dans le secteur manufacturier reste d'une faiblesse surprenante. Comme il faudra, dans les années à venir, continuer de limiter les dépenses publiques au titre de l'aide à l'industrie afin de redresser la situation financière de l'Etat, qui en a grand besoin, il faut plutôt chercher à faire jouer davantage les mécanismes du marché dans l'affectation de l'épargne et des capitaux d'investissement. Dans ce contexte, les

subventions publiques et les prêts assortis de conditions de faveur accordés aux entreprises ainsi que les très généreuses exonérations temporaires d'impôt ne sont peut-être pas les moyens les plus efficaces de favoriser la croissance d'une structure industrielle moderne.

Les bilans disponibles pour un échantillon représentatif de grandes entreprises semblent pouvoir expliquer les causes probables de la relative faiblesse de l'investissement privé dans le secteur manufacturier. Il est manifeste que la composition des actifs des entreprises s'est modifiée, les actifs financiers prenant de plus en plus d'importance aux dépens des actifs fixes. Les entreprises semblent en effet préférer les rendements fixes des actifs financiers tels que les titres de la dette publique aux profits potentiels des investissements productifs. De plus, l'évolution de la composition des engagements des entreprises – constitués, pour une grande part, de dettes à court terme – a peut-être aussi réduit les incitations à investir en actifs fixes. Une analyse des déterminants de l'emprunt des entreprises révèle par ailleurs l'inefficacité des réformes financières des années 80 en matière d'affectation des ressources. En particulier, les banques accordant une large partie de leurs prêts à des entreprises à haut risque, les ressources mobilisées par le niveau élevé des taux d'intérêt du marché n'ont pas toujours été dirigées vers les investisseurs efficaces. Heureusement, cette corrélation entre le potentiel d'emprunt des entreprises et le risque de défaillance a presque entièrement disparu ces dernières années par suite de la réforme du contrôle bancaire et de l'adoption d'une nouvelle loi sur les faillites.

Alors que les investissements directs de l'étranger n'étaient pas importants au départ, en dépit de puissants dispositifs d'incitation, la récente recrudescence de ces investissements pourrait aider à compenser, jusqu'à un certain point, le manque de vigueur de l'investissement privé dans le secteur manufacturier. Les obstacles qui s'opposent actuellement à la privatisation des entreprises d'Etat montrent aussi combien il importe d'attirer davantage d'investissements directs en provenance de l'étranger. Les écueils sur lesquels bute le programme de privatisation sont, dans une certaine mesure, imputables à l'absence d'amélioration notable de la gestion des entreprises avant que leurs actions soient offertes au public, ainsi qu'au fait que les marchés de capitaux sont submergés par les titres publics à faible risque et à rendement élevé. Cette situation d'éviction du secteur privé ne changera que dans la mesure où l'on pourra réduire les énormes déficits du secteur public.

La persistance de déséquilibres macro-économiques tels que l'accroissement excessif des déficits du secteur public, le niveau très élevé de l'inflation et la dégradation de la balance des paiements, conjuguée aux effets négatifs de la crise du Golfe, met à rude épreuve la politique économique actuelle de la Turquie. Les

autorités ont déjà décidé de modifier l'orientation de la politique monétaire, tâche qui sera facilitée par l'actuelle appréciation réelle de la livre turque, encore que cette évolution provoque une tension sur le secteur exposé de l'économie. La stratégie de renforcement de la livre n'est cependant viable que si elle s'accompagne d'une amélioration de la compétitivité coûts et structurelle résultant d'un regain de vigueur de l'investissement ; il y a des signes encourageants qui laissent penser que ce redressement s'amorce déjà. Cependant, en ce qui concerne la question de savoir si les conditions resteront favorables à une intensification de l'investissement privé, cela dépendra aussi de la place que laisseront à l'activité privée les ponctions du secteur public sur les ressources. La détermination avec laquelle le gouvernement s'emploiera à réduire l'ample déficit du secteur public et à éviter son financement monétaire sera donc déterminante.

Institut kurde de Paris

Notes et références

1. Cf. P. Conway, «The record on private investment in Turkey», dans : T. Aricanli et D. Rodrik (dir. pub.), *The political economy of Turkey : Debt, adjustment and sustainability*, Londres, Macmillan, 1990.
2. Les importateurs devaient jusque-là déposer un certain pourcentage de la valeur caf de leurs importations à la Banque centrale.
3. En 1989, les statistiques relatives au marché du travail ont été révisées à partir de 1978 sur la base des résultats des enquêtes semi-annuelles, lancées en 1988. Les séries et estimations révisées pour 1989 et 1990 sont présentées au tableau 5 et au graphique 5. Les chiffres relatifs à 1988 et 1989 ont été à nouveau révisés en décembre 1990 mais sont encore provisoires et n'apparaissent donc pas ici.
4. En termes absolus, le salaire minimum mensuel, de 262 000 livres turques, reste très bas puisqu'il représente un peu moins de 100 dollars au taux de change actuel.
5. L'indice du taux de change réel de la Banque centrale, basé sur les prix de gros relatifs et qui tient compte uniquement du dollar des Etats-Unis (75 pour cent) et du deutchemark (25 pour cent), donne une appréciation plus faible en termes réels.
6. D'après les estimations des fonctions de la demande de monnaie faites par le Secrétaire, les propriétés statistiques des équations seraient légèrement supérieures si l'on se fondait sur M1 plutôt que sur M2. Cette conclusion est également confirmée par les travaux de N. Keyder, «Velocity and monetary targeting in Turkey», *METU Studies in Development*, Vol. 16, No. 1-2, 1989. Le mérite d'un objectif fondé sur M2 tient cependant au fait qu'il risque moins d'être affecté que M1 par les mouvements de portefeuille effectués en réponse aux variations des taux d'intérêt.
7. Aux termes de la loi organique de la Banque centrale, le Trésor peut recourir à des avances à court terme de la Banque à concurrence de 15 pour cent du montant des crédits ouverts au budget de l'administration centrale.
8. Il ne faut cependant pas oublier que ces chiffres se réfèrent aux crédits de la Banque centrale au sens étroit, c'est-à-dire exclusion faite du compte de dévaluation dans lequel sont comptabilisées les pertes subies sur les engagements extérieurs de la Banque centrale du fait de la dépréciation de la monnaie.
9. On notera que depuis 1983, les postes qui constituent la différence entre la monnaie de Banque centrale – le nouvel objectif monétaire – et la monnaie centrale – variable antérieurement retenue comme objectif – n'ont qu'une importance relativement limitée. Il s'agit des sommes dues au titre des opérations d'open market et des dépôts du secteur public.

10. Les bons et obligations du Trésor sont exonérés d'impôt pour les investisseurs individuels, mais, depuis 1989, les sociétés, y compris les banques et les autres intermédiaires financiers, sont soumis à une retenue à la source de 10 pour cent qui est déductible de la base d'imposition. En revanche, les intérêts perçus par les banques et les autres institutions financières sur les autres actifs financiers sont incorporés au revenu des sociétés et donc soumis à l'impôt au taux de 46 pour cent.
11. D'après les dernières estimations officielles, le besoin de financement du secteur public pour 1990 serait plus faible en raison des dons étrangers supplémentaires accordés à la Turquie pour compenser les effets négatifs de la crise du Golfe.
12. Le compte de fonds conjoncturels, comptabilisé avec les « autres transferts », couvre les crédits supplémentaires destinés à financer une augmentation possible des dépenses de personnel en cours d'année.
13. En 1988, la Sümerbank (industrie textile) et PETKIM (pétrochimie), et, en 1989, la Tourism Bank et les services au sol des Turkish Airlines (THY) ont été retirés du compte consolidé des EEE. Le Petroleum Office, TÜPRAS (raffinerie de pétrole), et la THY elle-même le seront en 1991.
14. En reprenant l'analyse de D. Rodrik (« Premature liberalisation, incomplete stabilization : the Özal decade in Turkey », (mimeo.), Harvard University, 1990), on peut supposer le cas extrême dans lequel les déficits du secteur public seraient exclusivement financés par création monétaire (c'est-à-dire par frappe de monnaie). L'identité relative au budget du secteur public peut alors s'écrire de la façon suivante

$$i) \quad PSBR = m \cdot (DMB/MB)$$

où PSBR est le rapport du déficit du secteur public au PNB, MB la base monétaire, DMB la variation de MB et m la part de la base monétaire dans le PNB. Au cours de n'importe quelle année donnée, la croissance de la demande de monnaie (DMB/MB) dépend de l'inflation et de la croissance de la production réelle de la façon suivante :

$$ii) \quad (DMB/MB) = DPGNP + \mu \cdot n$$

où DPGNP est le taux d'inflation (variation de l'indice implicite des prix du PNB), μ l'élasticité-revenu de la base monétaire et n la croissance du PNB réel. En conséquence, l'équation (i) peut être réécrite comme suit :

$$iii) \quad PSBR = m \cdot (DPGNP + \mu \cdot n).$$

Cette expression montre les combinaisons de m, μ et n qui sont compatibles avec un niveau exogène de déficit public ($m \cdot DPGNP$ étant la taxe de l'inflation). Si l'on isole le terme représentatif du taux d'inflation DPGNP, on obtient

$$iv) \quad DPGNP = PSBR/m - \mu \cdot n.$$

Une régression par la méthode des moindres carrés ordinaires de l'équation ci-dessus aboutit à (coefficient t entre parenthèses) :

$$DPGNP = 38.942 + 60.16 \text{ PSBR}/m - 5.106 n$$

(2.09) (2.36) (2.95)

$$D.W. = 2.09 \quad S.E.E. = 12.68 \quad R^2 = 0.71$$

Le coefficient négatif de n reflète essentiellement l'importance des chocs intervenant au niveau de l'offre (agricole en particulier) pour l'inflation en Turquie.

15. Le Consortium est composé de 16 pays Membres de l'OCDE, de la Commission des Communautés européennes et de la Banque mondiale.
16. Voir F. Yagci, 1984, «Protection and Incentives in Turkish Manufacturing : An Evaluation of Policies and Their Impact en 1981», document de travail n° 660 de la Banque mondiale.
17. Il n'a pas été possible de tenir compte au tableau 27 de la forte baisse des droits de douane due aux modifications apportées au régime du commerce extérieur en 1989. D'après les premières estimations, les taux de protection nominaux aussi bien qu'effectifs auraient assez fortement baissé en 1989 par rapport à leurs niveaux de 1988.
18. On trouvera une analyse des effets de rendements croissants sur les coûts de protection dans D. Rodrik, 1988, «Imperfect Competition, Scale Economies and Trade Policy in Developing Countries», dans R.E. Baldwin (éd.), *Trade Policy Issues and Empirical Analysis*, Chicago, University of Chicago Press. Les travaux les plus récents sur les effets de la libéralisation des échanges dans des conditions de concurrence imparfaites et en présence d'économies d'échelle ont été passés en revue par D. Richardson, 1989, «Etat des recherches empiriques sur la libéralisation des échanges dans des conditions de concurrence imparfaites : Vue d'ensemble», *Revue économique de l'OCDE*, n° 12.
19. Ces trois groupes sont définis comme suit : le premier comprend toutes les industries dans lesquelles soit le gradient (c'est-à-dire l'augmentation des coûts unitaires due à une augmentation d'une unité de la production) de la fonction de coûts moyens à la moitié du seuil d'efficience est supérieur à 10, soit le seuil d'efficience pondéré par la taille de l'industrie est supérieur à l'unité. Le second groupe est constitué de toutes les industries dans lesquelles soit le gradient de la fonction de coûts moyens est supérieur à 5 et inférieur à 10, soit le seuil d'efficience pondéré par la taille de l'industrie est compris entre 0.5 et l'unité. Le troisième groupe réunit toutes les autres industries.
20. Voir A. Mittelstadt et S. Englander, «La productivité totale des facteurs : Aspects macro-économiques et structurels de son ralentissement», *Revue économique de l'OCDE*, n° 10, printemps 1988.
21. On trouvera une analyse des entreprises manufacturières de petites dimensions de la région de Bursa dans E.M. Cinar *et al.*, 1987, «A Case Study on the Growth Potential of Small Scale Manufacturing Enterprises in Bursa», *METU Studies in Development*, n° 2.
22. Pour évaluer la distorsion résultant de la sélection, on peut comparer les actifs totaux moyens des entreprises étudiées par la TSKB avec ceux des entreprises figurant dans les échantillons établis par la Chambre d'industrie d'Istanbul (ICI). En 1982, les actifs moyens étaient de l'ordre de 8 300 millions de livres turques pour le premier groupe et d'environ 350 millions de livres turques pour le second.
23. Voir ONUDI, «Recent Trends in Foreign Direct Investment Flows to CMEA Countries», 1990.

Annexe I

Taux de protection nominaux et effectifs

Le taux de protection nominal (TPN) mesure les effets de la protection sur le prix reçu par un producteur national pour un produit particulier. Il est égal au rapport entre le prix intérieur à la production et le prix du marché mondial. Si l'on désigne par p_i le prix intérieur à la production d'un produit «i», par p_i^f le prix caf à l'importation d'équivalents produits, et par e le taux de change (nominal), on obtient :

$$\text{TPN} = \frac{p_i}{ep_i^f} = (1+t_i+s_i) + \pi_i$$

où t_i représente le taux du droit de douane plus les taux de toutes les autres taxes frappant les importations (taxe municipale, droit de timbre), s_i les surtaxes bancaires et des organismes de financement, et π_i la prime payée sur une licence d'importation pour le i -ème produit, qui est égale à zéro en l'absence de quotas et d'autres restrictions quantitatives. Les chiffres des taux nominaux de protection indiqués dans le corps de l'étude ne comprenant pas de prime à l'importation, cela suppose implicitement que les restrictions quantitatives ont été complètement démantelées.

Ce qui précède vaut pour les produits considérés isolément. Pour obtenir les taux nominaux de protection au niveau sectoriel, on calcule une moyenne pondérée des taux de protection nominaux des différents produits du secteur. Les pondérations sont données, dans ce contexte, par la part de chaque produit dans les importations du secteur en question. En d'autres termes, le taux nominal de protection pour un secteur j s'obtient de la façon suivante :

$$\text{TPN}^j = \sum_i \text{TPN}_i \left(\frac{M_i^j}{M^j} \right)$$

où M_i^j et M^j représentent, respectivement, les importations du i -ème produit du secteur j et les importations du secteur j .

Les taux de protection nominaux ne mesurent pas les effets de la protection sur la valeur ajoutée de l'industrie nationale, du fait que la production nécessite généralement l'utilisation de moyens de production importés qui sont aussi frappés de droits. Les taux de protection effectifs (TPE) permettent de rendre compte de tout l'éventail des effets de la protection sur les producteurs, en tenant compte des liens interindustriels. Les taux de protection effectifs sont définis comme étant le pourcentage d'augmentation de la valeur ajoutée par rapport à son niveau en régime de libre-échange, sous l'effet des droits de

douane et de la structure des TPN. Les TPE indiqués dans le corps de l'étude sont calculés à l'aide d'un tableau d'entrées-sorties et – c'est la pratique normale – en utilisant les prix mondiaux comme référence dans le calcul de la valeur ajoutée en régime de libre-échange. Par conséquent, la valeur ajoutée en régime de libre-échange est mesurée approximativement par la formule suivante

$$v_j^f = ep_j^f - \sum a_{ij} ep_i^f$$

où p_j^f et p_i^f représentent, respectivement, le prix mondial du produit final «j» et des biens intermédiaires «i» et a_{ij} un coefficient d'entrées-sorties mesurant la quantité de produit i nécessaire pour produire une unité du produit final. De la même façon, la valeur ajoutée aux prix intérieurs, droits de douane compris, est donnée par la formule suivante:

$$v_j = TPN_j ep_j^f - \sum a_{ij} TPN_i ep_i^f$$

Le TPE est donné en fin de compte par le pourcentage d'écart entre la valeur ajoutée intérieure et celle du régime de libre-échange, c'est-à-dire

$$TPE_j = \frac{v_j - v_j^f}{v_j^f} * 100$$

Institut kurde de Paris

Annexe II

Les déterminants de l'emprunt des entreprises en Turquie : résultats de régression

Comme il a été indiqué dans le corps de l'étude, la procédure d'estimation a pour objet d'identifier les principales modifications des déterminants réels du potentiel d'emprunt des entreprises au cours des deux principales phases du processus de libéralisation financière, c'est-à-dire la période allant de 1981 à la crise des courtiers de 1982/83 et la période 1984/87.

La variable dépendante dans l'équation est le rapport entre la dette financière totale (dette à court terme plus dette à long terme) et les ventes. En principe, il faudrait utiliser la valeur boursière de la dette plutôt que sa valeur comptable. Aucune information n'était cependant disponible sur l'échéance et la structure des échéances de la dette, et les procédures normales d'estimation de la valeur boursière de la dette ne semblent pas tenir compte suffisamment des caractéristiques institutionnelles des émissions de titres en Turquie. On a donc utilisé la valeur de la dette indiquée dans les bilans des entreprises, ce qui fait sans doute apparaître plus élevés les niveaux effectifs d'emprunt, surtout au cours des premières années.

Il se pose toutefois d'importants problèmes d'évaluation en ce qui concerne plusieurs variables qui, selon la théorie économique, influent sur les emprunts des entreprises. Cela limite le choix des déterminants du potentiel d'emprunt des entreprises aux quelques estimateurs pour lesquels des mesures fiables sont disponibles. On a pris en compte, en particulier, les trois variables ci-après. La première variable explicative est représentée par l'excédent d'exploitation par rapport aux ventes, mesure couramment utilisée de la rentabilité, qui ne subit pas les effets des variations des coûts financiers et des revenus. Selon les ouvrages existants¹, la rentabilité passée, et partant le montant des bénéfices disponibles à retenir, doit être un déterminant important de la structure du capital des entreprises dans une situation caractérisée par l'imperfection des marchés de capitaux, parce que les entreprises ne choisissent pas indifféremment les bénéfices non distribués, les émissions d'emprunts ou les émissions d'actions comme source de capitaux. Le deuxième estimateur est la déviation-type des gains des entreprises dans le temps, mesure de l'instabilité des profits des entreprises qui rend compte des effets du risque sur leur potentiel d'emprunt. La prise en compte de cette variable est suggérée par plusieurs modèles de l'emprunt des entreprises², et elle permet d'identifier une source possible des effets pervers des phases initiales du processus de libéralisation financière. La déviation-type du *niveau* des gains ne donne peut-être pas une bonne mesure du risque si les bénéfices d'exploitation évoluent dans

le temps suivant un processus aléatoire. Dans ce cas, il faudrait plutôt prendre la déviation-type des *différences premières* dans les gains. L'hypothèse selon laquelle les bénéfiques suivent un processus aléatoire a été testée et rejetée par l'application d'un modèle sur les *différences premières*. Enfin, la troisième variable est le logarithme des ventes, qui doit rendre compte des effets de la taille de l'entreprise sur son potentiel d'emprunt. Ces effets apparaissent généralement lorsque de petites unités font face à des coûts relativement élevés d'émission de titres et d'actions. On prend une transformation logarithmique parce que les effets de la taille de l'entreprise concernent sans doute plus particulièrement les très petites unités.

Malheureusement, la théorie économique n'est pas d'un grand secours dans le choix de la forme fonctionnelle de l'équation relative au potentiel d'emprunt des entreprises. Habituellement, on examine un mécanisme d'ajustement partiel dans lequel les ratios d'emprunt réagissent aux déviations de la dette souhaitée par rapport à la dette passée³. Cette spécification convient lorsqu'on identifie les déterminants à court terme de l'emprunt des entreprises, alors qu'ici l'analyse est centrée sur les effets des modifications de l'action gouvernementale sur les stratégies d'emprunt des entreprises. Dans ce contexte, il semble approprié d'estimer des équations transversales concernant les deux différentes phases de la réforme, puis de tester l'homogénéité des coefficients dans le temps. Le système d'équation estimé est donc le suivant :

$$\begin{pmatrix} b_1 \\ b_2 \end{pmatrix} = \begin{pmatrix} X_1 & 0 \\ 0 & X_2 \end{pmatrix} \begin{pmatrix} \beta_1 \\ \beta_2 \end{pmatrix} + \begin{pmatrix} u_1 \\ u_2 \end{pmatrix}$$

où b_1 est un vecteur de la dette moyenne de la période aux ventes des 72 entreprises de l'échantillon qui ont survécu pendant toute la période, X_1 est une matrice des variables explicatives, et les indices 1 et 2 représentent, respectivement, la période 1981-83 et la période 1984-87. On estime ce système en utilisant la technique des régressions apparemment indépendantes mise au point par Zellner⁴. En d'autres termes, les coefficients de régression sont estimés simultanément par la méthode des moindres carrés généralisés, ces derniers étant construits à l'aide d'estimations des variances et covariances des termes représentatifs des écarts résiduels, sur la base des termes résiduels dérivés des régressions équation par équation faites à l'aide des moindres carrés ordinaires. Cette méthode permet généralement d'importants gains d'efficacité en ce qui concerne la méthode équation par équation. Les résultats des différentes estimations des deux équations par les moindres carrés ordinaires sont cependant indiqués afin de permettre des comparaisons entre les deux méthodes.

Les résultats des estimations sont indiqués dans le tableau A1. En ce qui concerne la première phase du processus de libéralisation financière, les coefficients utilisés pour les bénéfiques d'exploitation et la taille des entreprises sont significatifs et correspondent aux prévisions *a priori*. En d'autres termes, une rentabilité supérieure à la moyenne est associée à une dette inférieure à la moyenne parce que les bénéfiques non distribués sont un moyen de financement privilégié en présence d'imperfections sur le marché des capitaux. La taille de l'entreprise est aussi en corrélation négative avec la dette, ce qui est compatible avec l'hypothèse selon laquelle les petites unités sont nettement désavantagées dans l'émission de titres d'emprunt. Une caractéristique frappante est le signe et le caractère significatif du coefficient d'instabilité des gains, Non seulement cela est incompatible avec les prévisions

des modèles d'emprunt optimal, mais cela contraste aussi avec les résultats économétriques obtenus pour d'autres pays. On trouvera dans le corps de l'étude des tentatives d'explication de ce phénomène. L'absence de cadre réglementaire pour les entreprises qui font faillite et la tendance courante à croire que l'Etat viendra en aide aux emprunteurs afin d'éviter une défaillance de leur part en est peut-être l'une des explications.

Tableau A1. Potentiel d'emprunt des entreprises: résultats des régressions

Sous-période	Variable	Moindres carrés généralisés à 2 équations			Moindres carrés ordinaires à 1 seule équation		
		Coefficient	t	R ²	Coefficient	t	R ²
1981-83	Constante	1.86	1.71	0.997	1.84	1.69	0.998
	Bénéfices d'exploitation	-3.08	-4.64		-1.65	-3.90	
	Variable représentative des gains	7.78	8.66		8.34	9.01	
	Importance	-0.75	-1.40		-0.78	-1.45	
1984-88	Constante	0.77	1.35	0.343	0.78	1.37	
	Bénéfices d'exploitation	-2.12	-7.00		-1.88	-6.03	
	Variable représentative des gains	0.03	1.37		0.03	1.40	
	Importance	-0.01	0.02		-0.02	-0.09	

Source: Estimations du Secrétariat de l'OCDE.

En ce qui concerne la seconde période de la réforme financière, le coefficient utilisé pour la rentabilité est toujours de signe positif et significatif, mais pas celui de la taille de l'entreprise, ce qui peut indiquer une amélioration relative de l'accès aux marchés de capitaux pour les petites unités. Il est assez intéressant de noter que le coefficient et le «t» utilisés pour l'instabilité de la variable représentative des gains sont beaucoup plus bas qu'au cours de la première période. Par conséquent, les nouvelles réglementations et le renforcement de la supervision bancaire semblent avoir éliminé la corrélation positive entre le potentiel d'emprunt et le risque d'insolvabilité qui prévalait au cours de la première phase de la réforme. L'idée d'un changement de régime est corroborée par un test d'agrégation, proposé par Zellner⁵, qui rejette l'hypothèse de constance des coefficients dans le temps.

Notes et références

1. Voir, par exemple, S.C. Myers, «Determinants of Corporate Borrowing», *Journal of Financial Economics*, 5/1977.
2. Voir S. Titman et R. Wessels, «The Determinants of Capital Structure Choice», *The Journal of Finance*, 1/1988, qui donne une analyse approfondie des différents types de facteurs qui, selon la théorie économique, doivent influencer sur le potentiel d'emprunt des entreprises.
3. Voir A.J. Auerbach, «Real Determinants of Corporate Leverage», B.M. Friedman (éd.), «Corporate Capital Structures in the United States», *NBER and University of Chicago Press*, 1985.
4. A. Zellner, «An Efficient Method of Estimating Seemingly Unrelated Regressions and Tests for Aggregation Bias», *Journal of the American Statistical Association*, juin 1962.
5. Le résultat du test suit une distribution asymptotique comme χ^2 , avec autant de degrés de liberté que de restrictions testées. En particulier, la valeur critique à 99 pour cent est 13.28, alors que le résultat du test est 132.6.

Institut kurde de Paris

Annexe III
Chronologie économique

1989

Janvier

Modification du système de crédits à l'exportation. Les sociétés dont les exportations ont atteint au moins 100 millions de dollars au cours des douze mois précédents ont droit à un crédit pouvant représenter jusqu'à 5 pour cent de l'équivalent en livres turques de la valeur de ces exportations.

La subvention du Fonds de soutien pour l'utilisation des ressources accordée pour les investissements transférés des régions développées vers les régions moins développées est portée de 10 à 20 pour cent du coût de l'investissement.

Février

De nouvelles incitations à l'exportation sont annoncées: les exportateurs de produits manufacturés sont exonérés de la surtaxe à la consommation de fioul et bénéficient de remises de prix pour l'électricité et le charbon nécessaires à la production destinée à l'exportation (25 pour cent pour le charbon et 0.01 dollar des Etats-Unis pour 100 kw/h d'électricité).

Mars

L'Eximbank turque met en place un programme de crédit à l'exportation avant expédition. Les fonds seront mis à la disposition des exportateurs par des banques intermédiaires, qui assumeront la responsabilité des crédits, et des plafonds seront fixés pour chaque banque en fonction du montant total des crédits octroyés. L'Eximbank accordera des prêts à un taux d'intérêt annuel de 39 à 46 pour cent et à échéance variable (90 jours pour les fabricants et 120 jours pour les exportateurs). Les banques sont autorisées à majorer de 2 points le taux fixé par l'Eximbank et les crédits ne peuvent pas dépasser 70 pour cent de la valeur des contrats d'exportation.

Augmentation des amendes à payer en cas de violation des dispositions de la loi sur la protection de la monnaie turque.

L'Office national de planification publie la liste des opérations exonérées du droit de timbre:

- Les crédits et garanties de crédits à l'exportation, les règlements des exportations et les autres transactions assorties d'un certificat d'incitation à l'exportation, et les importations nécessaires à la production destinée à l'exportation ;
- Les activités génératrices de devises ;
- Les crédits d'équipement à moyen et long terme accordés pour des projets assortis de certificats d'incitation.

Modification du régime des importations. Les droits de douane sont abaissés pour 40 articles et relevés pour 147 articles. Le taux des surtaxes à l'importation est aussi modifié pour 62 articles.

Indépendamment des Sucreries turques, le Département des approvisionnements agricoles de la Turquie, l'Administration des monopoles, l'Office des produits du sol et l'industrie de la viande et du poisson sont également autorisés à importer du sucre.

Suppression du droit de douane frappant les importations de certains produits sidérurgiques.

Avril

Création d'un marché officiel de l'or. Les banques qui opèrent sur le marché des changes de la Banque centrale auront la possibilité d'acheter de l'or (5 kg au minimum) qu'elles paieront en devises, à condition qu'elles ouvrent un compte spécial à la Banque centrale.

Abaissement des taux d'intérêt des dépôts en devises à deux ans.

Les crédits au tourisme de la Banque turque de développement (l'ancienne Banque du tourisme et DESIYAB) ne seront accordés qu'aux sociétés par actions. La durée des crédits d'équipement peut être de 8 ans, dont un délai de franchise de 3 ans ; pour les crédits de fonctionnement elle peut être de 3 ans, avec un délai de franchise d'un an. Le taux d'intérêt applicable aux crédits en livres turques sera fixé sur la base du taux de réescompte de la Banque centrale pour les crédits à moyen terme.

Les crédits du Fonds de subvention contre les risques de change peuvent être assortis de taux d'intérêt variables, basés sur le taux des bons du Trésor à 3 mois.

Le secteur privé a le droit d'importer du sucre avec une autorisation spéciale du gouvernement.

Mai

Les banques de dépôt sont autorisées à servir des taux d'intérêt variables sur les dépôts d'une durée allant de deux à cinq ans. Le coefficient de réserves obligatoires sur ces dépôts s'échelonne entre 8 pour cent pour les dépôts à deux ans et 2 pour cent pour les dépôts à cinq ans.

Les salaires des agents de la fonction publique sont relevés de 122 pour cent pour 1989.

Ratification par le Parlement d'accords de protection et de garantie mutuelle des investissements avec les Etats-Unis, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg et la Suisse.

Relèvement du prix de soutien du blé, qui passe, en moyenne, à 323 livres turques, soit une progression de 95 pour cent par rapport à 1988.

Les investissements du secteur public, à l'exception des investissements dans le domaine du tourisme, n'ouvrent plus droit aux subventions du Fonds de soutien pour l'utilisation des ressources.

Juin

Simplification du régime des exportations et suppression des «licences d'exportation». Pour pouvoir prétendre à divers avantages, les sociétés commerciales doivent avoir un capital minimum de 5 milliards de livres turques et un volume d'exportation annuel de 100 millions de dollars.

Les prix du pétrole brut et des produits pétroliers sont déréglementés mais l'Etat se réserve le droit d'intervenir. Les surtaxes sur le pétrole brut et les produits pétroliers destinées au Fonds pour le logement, au Fonds pour l'industrie de la défense, au Fonds de solidarité sociale et au Fonds pour la consommation de pétrole sont supprimées; la taxe à la consommation de pétrole passe de 31.5 à 70 pour cent pour l'essence et le gazole, et à 40 pour cent pour le fioul.

Les importations sont frappées d'une nouvelle surtaxe dite «droit pour les infrastructures de transports». Cette taxe s'élève à 4 pour cent pour les importations par voie portuaire et à 3 pour cent pour les importations par les autres voies.

Modification des taux de la TVA pour plusieurs biens et services. Pour les livres et les journaux, le taux est ramené à 5 pour cent.

Le droit de douane sur les importations de fil de coton est supprimé mais la surtaxe passe de 130 dollars à 200-300 dollars par tonne, sauf dans le cas d'importations nécessaires à la production destinée à l'exportation avec certificat d'incitation, qui en sont exonérées.

Juillet

Le salaire minimum dans l'industrie, les services et l'agriculture est majoré de 79 pour cent et passe de 126 000 livres turques à 225 000 livres turques par mois.

Pour le deuxième semestre de 1989, les traitements nets des fonctionnaires sont relevés de 80 pour cent en moyenne.

Les contributions obligatoires au Compte d'encouragement à l'épargne sont portées de 3 à 4 pour cent pour les salariés et de 4.5 à 6 pour cent pour les employeurs au second semestre de 1989.

Les entreprises commerciales dont les exportations ont atteint au moins 100 millions de dollars en 1988 et qui visent le même objectif en 1989 ont droit à une «prime de commercialisation» égale à 2 pour cent de leurs exportations de 1988 financée par le Fonds de soutien et de stabilisation des prix.

Les agriculteurs particulièrement touchés par la sécheresse ont droit à un allègement de dette pendant un an, à concurrence de 5 millions de livres turques sur l'encours de leur dette auprès de la Banque agricole.

Les primes versées par le Fonds de soutien et de stabilisation des prix pour les exportations de certains produits – tels que la viande fraîche et congelée, les tracteurs, les véhicules de transport et les produits sidérurgiques – sont majorées, tandis que de nouveaux produits, tels que le matériel électrique, les objets en céramique et les ustensiles de cuisine et les installations sanitaires sont ajoutés à la liste.

Les investissements en vue de la production d'électricité bénéficient d'une subvention du Fonds de soutien pour l'utilisation des ressources, qui peut atteindre 50 pour cent du coût de l'investissement.

Août

Publication d'un nouveau décret du gouvernement (décret 22, Protection de la valeur de la livre turque), qui prévoit de nouvelles mesures de libéralisation des transactions en devises; en particulier,

- Les ressortissants turcs sont autorisés à acheter des valeurs mobilières étrangères à l'étranger et les étrangers peuvent acheter des valeurs mobilières turques cotées à la Bourse d'Istanbul;
- Les résidents en Turquie sont autorisés à acquérir jusqu'à 3 000 dollars dans les banques ou organismes agréés (auparavant cette facilité n'était offerte que pour les voyages à l'étranger);
- Les banques turques sont autorisées à octroyer des crédits en devises à échéance de plus de trois ans aux entreprises commerciales et aux résidents turcs titulaires d'un certificat d'incitation à l'investissement leur ouvrant droit aux crédits étrangers;
- Suppression des limites imposées aux importations et aux exportations d'or et de pierres précieuses;
- Les étrangers qui achètent des biens immobiliers en Turquie en convertissant des devises en livres turques sont autorisés à transférer à l'étranger le produit de la vente de ces biens;
- Les résidents en Turquie ne sont plus tenus d'obtenir une autorisation du gouvernement pour avoir accès aux crédits étrangers;
- Les ressortissants turcs et les étrangers sont autorisés à ouvrir des «comptes de dépôt en livres turques convertibles en devises».

Réduction des droits de douane et des surtaxes frappant plusieurs produits (331 articles), pour la plupart des biens de consommations tels que voitures, appareils ménagers, cosmétiques, thé et café, ainsi qu'un certain nombre de matières premières.

Septembre

Les exportations peuvent être réglées en livres turques.

La Banque centrale cesse d'effectuer des opérations en devises concernant les recettes d'exportation invisibles. La part des recettes en devises que les banques commerciales doivent remettre à la Banque centrale est ramenée de 23 pour cent à 22 pour cent.

Nouvelle réduction des droits de douane et des surtaxes sur plusieurs produits, y compris ceux qui avaient déjà bénéficié de cette mesure en août.

Octobre

Les services du Fonds pour le logement et du Fonds de participations publiques émettent des certificats de propriété de «logement» et le Trésor des certificats de propriété «foncière». La valeur de ces certificats correspond à l'équivalent d'un mètre carré de maison, d'appartement ou de terrain, et un certain nombre d'entre eux donnent à leurs détenteurs priorité pour l'acquisition d'un logement construit par le Fonds pour le logement, ou d'un terrain appartenant au Trésor.

Novembre

Publication du Programme d'incitations à l'investissement pour 1990. Les investissements d'un montant supérieur à 5 milliards de livres turques ouvrent droit à des certificats d'investissement – sauf dans le cas d'investissements dans le secteur des services. Le seuil est abaissé à 250 millions de livres turques pour les projets concernant les régions de développement prioritaire et à 100 millions de livres turques seulement pour les investissements des sociétés de leasing financier. Selon les caractéristiques des projets, ces investissements ouvrent droit à :

- des déductions pour investissement dans le calcul des impôts sur le revenu et sur les sociétés;
- des subventions du Fonds de soutien pour l'utilisation des ressources;
- des exonérations fiscales sur les importations ; l'exonération de taxes et de droits sur les crédits à moyen et long terme ; l'exonération des redevances de construction.

Les mêmes incitations sont offertes pour les investissements du secteur public figurant dans le Programme annuel d'investissement. La déduction pour investissement est de 30 pour cent de la valeur de l'investissement dans les régions développées, 40 pour cent pour les projets agricoles et de développement régional et 100 pour cent pour les régions prioritaires et les investissements en R&D. Les subventions du Fonds de soutien pour l'utilisation des ressources vont de 60 à 15 pour cent du montant des ressources propres utilisées dans les investissements réalisés, selon les régions et le type d'investissement. Ces subventions ne doivent cependant pas dépasser 50 pour cent du coût total du projet dans les régions prioritaires et 33 pour cent dans les autres régions.

Création d'un nouvel organisme public, l'«Administration de développement régional pour l'Anatolie du sud-est – GAP». Cet organisme sera chargé de développer cette région, qui bénéficie d'un vaste programme d'irrigation et de modernisation couvrant l'agriculture, les activités minières, les industries manufacturières, le secteur énergétique, les transports, les communications et le tourisme.

Modification des coefficients de réserves obligatoires : pour les dépôts à vue, le ratio est ramené de 25 à 23 pour cent. Entre le 9 février et le 27 avril 1990, il sera abaissé progressivement à 20 pour cent. Le ratio uniforme de 14 pour cent pour les dépôts à terme est maintenant différencié :

- dépôts à un mois : 20 pour cent ;
- dépôts à 3-12 mois : 13½ pour cent jusqu'au 9 février 1990, puis, pour les dépôts à 2, 3, 4 et 5 ans : 8, 6, 4 et 2 pour cent respectivement.

Décembre

Suppression du système de primes supplémentaires versées aux exportateurs par le Fonds de soutien et de stabilisation des prix au titre des recettes d'exportation transférées en Turquie avant le délai habituel de 90 jours. Ce système avait été mis en place en février 1989, à titre provisoire, afin d'accélérer le rapatriement des devises. Comme auparavant, les transferts effectués après le délai de 90 jours ne donnent pas droit aux primes.

1990

Janvier

Réaménagement des tranches d'imposition sur le revenu au titre de l'inflation:

Tranches de revenu annuel		Taux d'imposition
Ancien barème	Nouveau barème	En pourcentage
Jusqu'à TL 6 millions	Jusqu'à TL 8 millions	25
TL 6 à 12 millions	TL 8 à 16 millions	30
TL 12 à 24 millions	TL 16 à 32 millions	35
TL 24 à 48 millions	TL 32 à 64 millions	40
TL 48 à 96 millions	TL 64 à 128 millions	45
TL 96 millions et plus	TL 128 millions et plus	50

Modification de la réglementation relative aux devises. Les exportations et les importations sont réglables en livres turques. Les personnes résidant en Turquie sont autorisées, lors d'un voyage à l'étranger, à emporter 5 000 dollars au lieu de 3 000 dollars. Il n'est pas nécessaire d'obtenir une autorisation pour procéder à un transfert de capitaux à l'étranger d'un montant inférieur à 5 millions de dollars; le Trésor est autorisé à délivrer des autorisations pour les transferts d'un montant entre 5 millions et 50 millions de dollars; au-delà de ce plafond, il faut un décret de l'Etat.

Annonce du Régime des importations pour 1990. La liste des produits pour lesquels une autorisation était nécessaire est supprimée, les garanties à l'importations sont abrogées, les droits de douane sont réduits pour 7 545 produits et levés pour 333 autres, les surtaxes frappant 1 255 produits sont abaissées et, pour 2 357 autres, elles sont supprimées.

Réaménagement du système de crédit de la Banque centrale. La Banque centrale ouvre un guichet du réescompte et octroie des avances. Les nouveaux taux sont fixés à 40 pour cent pour les crédits de réescompte et à 45 pour cent pour les avances.

Février

Le prix de soutien officiel pour le tabac est majoré de 56 pour cent en moyenne.

Les agriculteurs touchés par la grave sécheresse se voient accorder un allègement de dette par la Banque agricole.

La taxe à la consommation sur l'essence passe de 70 à 80 pour cent et la taxe sur le fioul est ramenée de 40 à 29 pour cent.

Annnonce d'une réduction générale de 12 pour cent des crédits budgétaires de l'administration centrale (4 pour cent pour le budget de la défense). 7 pour cent des ressources ainsi économisées seront affectés aux «dotations aux réserves» et les 5 pour cent restants à un nouveau compte du budget de l'Etat, la «réserve pour dépenses de personnel».

Mars

Nouvelle modification de la réglementation relative aux devises (décret 32). Les personnes résidant en Turquie sont autorisées à acheter tous les types de valeurs mobilières en monnaies convertibles qui sont cotées dans les bourses étrangères ; elles peuvent transférer à l'étranger n'importe quel montant de devises par l'intermédiaire des banques ou des établissements financiers spécialisés. Auparavant, on ne pouvait effectuer de transferts que pour des opérations liées au commerce des biens et services. Les résidents peuvent acheter n'importe quel montant de devises auprès des banques commerciales et des établissements financiers spécialisés et ouvrir des comptes de dépôt qu'ils utiliseront librement. Les non-résidents peuvent négocier les valeurs mobilières turques qui sont cotées à la Bourse d'Istanbul et les titres émis par les organismes publics de la Turquie. Les étrangers sont autorisés à ouvrir des comptes de dépôt en livres turques et à transférer librement les revenus d'intérêts et le capital. Les résidents sont autorisés à emprunter à l'étranger en nature ou en espèces. Les banques turques peuvent accorder des crédits en devises à échéance minimale de trois ans à des entreprises turques de commerce extérieur et à des résidents turcs titulaires d'un certificat d'incitation à l'investissement qui leur donne accès aux crédits étrangers. Il n'est plus nécessaire d'obtenir une autorisation du Trésor pour les crédits étrangers garantis par une hypothèque sur un bien immobilier en Turquie. Les banques turques peuvent octroyer des crédits de montant illimité à des non-résidents.

Création d'un Fonds pour l'électricité, rattaché au ministère de l'Energie et des Ressources naturelles. Ce fonds financera la construction de nouvelles centrales et assurera la stabilité des tarifs de l'électricité.

Avril

La loi sur la privatisation est révisée afin de permettre des ventes globales à des étrangers.

Modification du régime des importations de 1990. Les droits à l'importation, redevances et surtaxes frappant certains biens d'équipement sont supprimés ou réduits.

La taxe à l'achat de véhicules à moteur est portée de 50 à 110 pour cent selon le type et l'âge des véhicules.

Les exportations entrant dans le cadre d'accords bilatéraux ou d'arrangements spéciaux de compensation (avec l'Iran, l'Irak et les pays d'Europe de l'Est) sont couvertes par le système de subventions du Fonds de soutien pour l'utilisation des ressources.

Annnonce d'un dispositif spécial d'incitation pour le secteur automobile. Les usines d'une capacité de production minimale de 100 000 véhicules par an peuvent bénéficier d'une déduction intégrale d'investissement (déduction à 100 pour cent de l'impôt sur le revenu et sur les sociétés) ; lorsque l'investissement est réalisé à 80 pour cent, elles ont droit

à une subvention du Fonds de soutien pour l'utilisation des ressources. Elles sont, de surcroît, exonérées des droits à l'importation, des redevances et des taxes sur les composants importés.

Mai

Réduction des coefficients de réserves obligatoires:
sur les dépôts à vue et les
dépôts à terme à un mois: de 20 à 19 pour cent,
sur les dépôts à terme de:
- 3 mois à 1 an de 10 à 9 pour cent,
- 2 ans de 8 à 6 pour cent,
- 3 ans maintenu à 6 pour cent,
- 4 ans de 4 à 2 pour cent,
- 5 ans maintenu à 2 pour cent.

Modification de la loi sur les assurances. Suppression des plafonds limitant les primes d'assurance; les compagnies d'assurance fixent librement leurs taux.

Les agences de voyage reçoivent une subvention spéciale du Fonds de soutien pour l'utilisation des ressources, qui peut aller jusqu'à 20 pour cent de leurs dépenses de publicité.

Les chefs d'entreprise turcs travaillant à l'étranger ont droit à des certificats d'incitation à l'exportation qui leur permettent de bénéficier des incitations offertes aux exportateurs.

Le prix de soutien officiel pour le blé est relevé de 60 à 70 pour cent en moyenne.

Juin

A partir du mois d'août, les salaires minimums dans l'industrie, les services et le secteur agricole sont majorés de 84 pour cent et passent de 225 000 à 414 000 livres turques par mois.

La Banque centrale annonce que les dépôts interbancaires intérieurs ne sont pas soumis au coefficient de réserves obligatoires.

Les dépôts en livres turques effectués dans des succursales étrangères de banques turques et dans des succursales turques de banques étrangères sont soumis aux coefficients de réserves et de liquidité obligatoires. Cette décision de la Banque centrale a pour but de corriger une lacune d'un décret précédent publié en mars 1990, qui a provoqué des flux massifs de crédits en livres turques en provenance de l'étranger.

Juillet

Les traitements de fonctionnaires sont relevés de 25 pour cent pour le second semestre de 1990.

Nouvelle libéralisation du régime des importations. Les droits à l'importation sont réduits pour 98 produits et supprimés pour 243 autres. Les surtaxes alimentant les fonds extra-budgétaires sont aussi réduites pour 36 produits et supprimées pour 26 autres.

Août

Les prix du pétrole sont majorés de 15 à 20 pour cent en moyenne.

Les banques commerciales et les établissements financiers spécialisés sont autorisés à fixer librement leurs taux de change à l'achat et à la vente pour les sommes supérieures à 3 000 dollars (au lieu de 10 000 dollars auparavant).

Le coefficient des réserves obligatoires pour les dépôts en devises est ramené de 25 à 20 pour cent pour les dépôts à vue et de 20 à 18 pour cent pour les dépôts à terme.

Modification des comptes en devises assortis d'une facilité de lettre de crédit. Les salariés des entreprises turques résidant à l'étranger et les fonctionnaires en poste à l'étranger ne sont plus autorisés à ouvrir ce type de comptes.

Les prix du pétrole sont de nouveau relevés, d'environ 23 pour cent.

Diversification des sources de revenu du Fonds de soutien pour l'utilisation des ressources. Outre les 6 pour cent d'intérêt prélevés sur les crédits octroyés par les banques commerciales, 6 pour cent des crédits étrangers obtenus par les banques commerciales, les institutions financières non bancaires et les particuliers seront affectés à ce fonds. Le prélèvement de 6 pour cent sur la valeur caf des importations faites en échange de lettres de crédit et de marchandises est ramené à 1 pour cent.

Septembre

Modification de la loi sur la fiscalité des sociétés. Si les sociétés investissent dans des projets de R&D qui sont approuvés par l'Institut turc des sciences et de la recherche (TUBITAK), 20 pour cent de l'impôt sur les sociétés dû pendant l'année en cours seront payés en 3 ans par versements annuels égaux, à condition que la valeur de l'impôt reporté ne dépasse pas le total des dépenses de R&D.

Le Tribunal constitutionnel supprime un article de la loi sur le budget de 1990 concernant le droit de timbre sur les importations. En même temps, les taux des droits de douane sont relevés de 15 points pour tous les produits à l'exception de ceux qui sont soumis à une taxe spécifique. Les surtaxes dont le produit est destiné au Fonds de soutien pour l'utilisation des ressources sont aussi majorées de 15 points. Cette décision vise à compenser la perte découlant de la suppression du droit de timbre. Pour 1991, une nouvelle loi sera promulguée.

Modification des mesures d'incitation destinées à stimuler les exportations. La procédure de prolongation des certificats est simplifiée. Si l'engagement d'exportation est réalisé à 50 pour cent, les exportateurs bénéficient automatiquement d'une prolongation de douze mois.

Octobre

Le taux de réescompte de la Banque centrale passe de 40 à 43 pour cent et le taux des avances de 45 à 48.25 pour cent.

Les taux de la TVA sont relevés sensiblement afin de contenir le déficit budgétaire. Les nouveaux taux entreront en vigueur le 15 octobre 1990:

- Taux général de la TVA : de 10 à 11 pour cent ;
- produits alimentaires : de 3 à 5 pour cent ;
- produits de luxe : de 15 à 20 pour cent.

Le taux de la TVA applicable aux produits alimentaires sera de nouveau augmenté et porté à 6 pour cent le 1er décembre 1990 et à 8 pour cent le 1er juin 1991. Le taux général sera porté à 12 pour cent le 1er décembre 1990.

Certaines dispositions de la loi bancaire sont modifiées afin de permettre les opérations offshore en Turquie. Pour pouvoir opérer dans les zones de libre-échange, les banques étrangères doivent obtenir une autorisation du Sous-Secrétariat au Trésor et au Commerce extérieur et elles ne sont pas soumises à la loi bancaire. Elles peuvent accepter des dépôts d'autres banques en Turquie mais non de résidents turcs. Elles ne sont pas autorisées à émettre des obligations, des titres et autres valeurs mobilières et ne peuvent pas opérer en qualité d'intermédiaire sur le marché des valeurs. Elles peuvent en revanche acheter et vendre des valeurs mobilières et octroyer des crédits aux résidents turcs. Les succursales ouvertes par des banques turques dans les zones de libre-échange sont considérées comme des banques turques et sont soumises aux dispositions de la loi bancaire.

Publication du programme annuel pour 1991.

Novembre

Rétablissement du droit de timbre sur les importations, qui avait été supprimé en septembre 1990. Le taux général est de 10 pour cent de la valeur caf des importations. Les droits à l'importation sur les véhicules à moteurs sont majorés, mais ils sont réduits sur certains produits alimentaires et sur les produits sidérurgiques.

Le taux de réescompte de la Banque centrale est porté de 43 à 45 pour cent et celui des avances de 48.25 à 50.75 pour cent.

Publication du Programme d'incitations à l'investissement pour 1991. Les incitations offertes aux investisseurs sont les mêmes qu'en 1990 (voir novembre 1989), mais la valeur minimale de l'investissement est ramenée de 5 milliards à 2.5 milliards de livres turques. En 1991, les investissements en infrastructure, dans les zones de libre-échange, dans la production de véhicules à moteur et dans la location de voitures sont couvertes par ce dispositif. L'éventail des investissements ouvrant droit à des subventions du Fonds de soutien pour l'utilisation des ressources est élargi et englobe maintenant les projets concernant l'éducation et la santé (50 pour cent), la protection de l'environnement, la R&D, et la modernisation et l'expansion des installations industrielles (15 pour cent). Cependant, d'une manière générale, les taux des subventions sont abaissés et les projets des régions développées ne peuvent plus en bénéficier. Les taux des déductions pour investissement (réduction de l'assiette de l'impôt sur les sociétés) demeurent inchangés. Les exonérations de droits de douane sont étendues.

Annnonce du régime des exportations pour 1991. Selon le nouveau régime, les obligations administratives sont encore réduites et plusieurs des fonctions du Sous-Secrétariat au Trésor et au Commerce extérieur sont transférées aux syndicats d'exportateurs. Les exportateurs qui ne réalisent pas leurs engagements d'exportation dans les délais prescrits ne sont plus automatiquement rayés des activités d'exportation, mais il leur est accordé un délai supplémentaire.

Décembre

Les dépôts interbancaires en devises sont désormais soumis au coefficient de réserves obligatoires.

Les coefficients de réserves obligatoires sur les dépôts en livres turques sont réduits :

- sur les dépôts à vue et les dépôts à terme à un mois : de 19 à 17.5 pour cent ;
- sur les dépôts de 3 mois à 1 an : de 9 à 8.25 pour cent.

Plusieurs lois fiscales sont modifiées avec effet en janvier 1991. Les tranches de l'impôt sur le revenu sont réaménagées :

Tranches de revenu annuel		Taux d'imposition
Ancien barème	Nouveau barème	En pourcentage
Jusqu'à TL 8 millions	Jusqu'à TL 12 millions	25
TL 8 à 16 millions	TL 12 à 24 millions	30
TL 16 à 32 millions	TL 24 à 48 millions	35
TL 32 à 64 millions	TL 48 à 96 millions	40
TL 64 à 128 millions	TL 96 à 192 millions	45
TL 128 millions et plus	TL 192 millions et plus	50

Les salariés des régions de développement prioritaire bénéficieront de taux d'imposition réduits au cours des dix prochaines années (1991-2000). Le seuil d'imposition du revenu, fixé en fonction du «niveau de vie», est rétabli. Le salaire minimum en vigueur à la fin de l'année servira de référence pour le calcul des coefficients de niveau de vie. Les revenus provenant de la vente de biens immobiliers ou d'actions nominatives cotées à la Bourse ne seront pas soumis à l'impôt sur les sociétés à condition qu'ils s'ajoutent au capital. Pendant les dix prochaines années - 1991-2000 - le taux de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises manufacturières sera de 20 pour cent dans les régions de développement prioritaire de premier rang et de 30 pour cent pour celles de second rang. La taxe à l'achat de véhicules à moteur et la taxe annuelle sur ces véhicules ainsi que les redevances forfaitaires seront aussi majorées.

ANNEXE STATISTIQUE ET STRUCTURELLE

Institut kurde de Paris

Tableau A. **Produit national**

Milliards de livres turques

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990 ¹
Aux prix courants										
Agriculture, sylviculture, pêche	1 325.6	1 678.9	2 118.1	3 397.1	4 790.3	6 585.8	9 532.3	16 023.3	25 156.2	45 034.2
Industrie	1 572.3	2 191.5	3 096.4	5 116.1	8 060.5	11 352.8	16 847.5	29 727.2	47 609.3	72 644.4
Construction	285.4	357.1	447.6	697.4	951.2	1 410.5	2 152.0	3 563.0	6 013.1	9 957.2
Commerce de gros et de détail	1 011.5	1 370.1	1 906.6	3 139.9	4 397.0	6 093.1	9 326.2	16 143.3	26 937.5	43 489.3
Transports et communications	623.6	841.9	1 136.3	1 785.4	2 711.2	3 662.3	5 323.0	9 308.3	16 200.0	25 388.9
Etablissements financiers	130.0	157.0	203.3	466.6	739.8	1 027.1	1 468.4	2 595.9	4 659.9	9 330.5
Propriétés immobilières	262.5	351.6	450.2	725.6	1 055.6	1 509.0	2 208.3	4 073.7	7 317.0	12 728.1
Professions libérales et services du secteur privé	332.0	446.2	598.0	970.6	1 379.6	1 905.8	2 851.9	4 979.8	8 347.6	13 699.6
Administrations publiques, santé, enseignement	481.1	686.6	860.9	1 056.5	1 441.0	2 073.3	3 219.0	5 326.5	9 665.5	16 155.9
Produit intérieur brut au coût des facteurs	6 024.0	8 080.8	10 817.4	17 349.1	25 526.1	35 627.8	52 928.6	91 741.0	151 906.0	248 428.0
Revenus nets des facteurs en provenance du reste du monde	140.0	114.6	20.1	162.8	244.9	81.7	265.7	-244.0	2 862.7	4 256.0
Impôts indirects moins subventions	389.6	539.6	714.4	863.0	2 025.7	3 660.0	5 370.5	9 085.2	15 864.5	31 492.2
Produit national brut aux prix du marché	6 553.6	8 735.0	11 551.9	18 374.8	27 796.7	39 369.5	58 564.8	100 582.2	170 633.2	289 176.3
Aux prix de 1968										
Agriculture, sylviculture, pêche	45.3	48.2	48.1	49.8	51.0	55.1	56.2	60.8	53.8	59.8
Industrie	43.9	46.0	49.7	54.7	58.1	63.2	69.2	71.4	73.6	80.8
Construction	12.9	13.0	13.1	13.3	13.7	14.9	15.9	16.2	16.4	16.5
Commerce de gros et de détail	28.1	29.4	31.4	33.9	35.5	38.9	42.7	44.3	46.9	52.6
Transports et communications	18.7	19.1	19.7	21.2	22.2	23.2	24.7	25.5	26.1	26.8
Etablissements financiers	5.1	5.2	5.2	5.5	5.6	5.9	6.1	6.3	6.5	6.7
Propriétés immobilières	10.2	10.5	10.8	11.1	11.3	11.7	12.2	12.7	13.2	13.8
Professions libérales et services du secteur privé	9.8	10.2	10.6	11.2	11.8	12.8	13.7	14.3	14.3	15.6
Administrations publiques, santé, enseignement	21.4	22.5	23.5	24.1	24.9	25.8	27.0	28.7	30.6	31.7
Produit intérieur brut au coût des facteurs	195.3	204.2	212.1	224.9	234.3	251.4	267.7	280.2	281.4	304.2
Revenus nets des facteurs en provenance du reste du monde	1.8	1.0	0.1	0.6	0.6	0.2	0.4	-0.4	1.8	2.0
Impôts indirects moins subventions	17.5	19.3	19.7	20.2	23.3	27.6	31.9	31.1	32.8	38.4
Produit national brut aux prix du marché	214.7	224.4	231.9	245.6	258.2	279.1	300.0	310.9	316.0	344.6

1. Estimations.

Source: Office national de planification, *Main Economic Indicators*.

Tableau B. Origine et utilisation des ressources
 Pourcentage de variation en volume par rapport à l'année précédente

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990 ¹
Valeur ajoutée brute:										
Agriculture, sylviculture, pêche	0.1	6.4	-0.1	3.5	2.4	7.9	2.1	8.0	-11.5	11.3
Industrie	7.4	4.9	8.0	10.1	6.3	8.7	9.6	3.1	3.1	9.8
Industries extractives	-7.3	-5.5	7.5	7.9	11.9	-6.3	4.2	8.7	-3.7	6.3
Industries manufacturières	9.5	5.4	8.7	10.2	5.5	9.6	9.9	1.8	3.2	10.1
Energie	7.0	11.6	2.2	11.1	7.8	15.5	10.9	9.8	7.1	9.5
Construction	0.4	0.5	0.6	1.9	2.9	8.3	6.7	2.3	1.0	1.0
Commerce de gros et de détail	7.4	4.6	6.9	8.0	4.6	9.4	9.9	3.8	5.8	12.1
Transports et communications	0.9	2.2	3.2	7.7	4.8	4.5	6.4	3.0	2.6	2.5
Etablissements financiers	1.9	1.6	0.5	4.5	3.5	3.7	3.6	4.7	1.8	3.5
Propriétés immobilières	2.7	2.7	2.8	2.8	2.6	3.5	3.9	3.9	4.4	4.0
Professions libérales et services du secteur privé	4.4	4.8	3.5	6.1	4.9	8.7	6.9	4.0	0.2	8.8
Administrations publiques, santé, enseignement	4.0	5.4	4.2	2.6	3.3	3.7	4.8	6.5	6.5	3.5
Produit intérieur brut au coût des facteurs	3.6	4.5	3.9	6.0	4.2	7.3	6.5	4.7	0.4	8.1
Produit national brut aux prix du marché	4.1	4.5	3.3	5.9	5.1	8.1	7.5	3.6	1.6	9.1
Balance extérieure ²	(2.5)	(1.7)	(-1.3)	(0.6)	(0.7)	(-3.3)	(1.3)	(3.2)	(-0.6)	(-3.1)
Demande intérieure totale	1.6	2.8	4.7	5.2	4.4	11.4	6.0	0.4	2.3	12.3
Formation brute de capital fixe	1.7	3.5	3.0	0.4	16.9	11.0	5.1	-1.2	-0.8	8.6
Secteur public	9.4	2.2	1.9	-4.7	23.1	7.5	-4.1	-13.5	-6.2	8.5
Secteur privé	-8.7	5.5	4.7	8.4	8.2	16.4	18.6	13.5	4.1	8.6
Variation des stocks ²	(0.8)	(-1.0)	(0.2)	(0.4)	(-0.6)	(0.6)	(0.1)	(-1.3)	(-0.1)	(1.8)
Consommation	0.6	3.9	4.7	6.2	1.5	10.9	6.3	2.6	3.6	11.1
Secteur public	0.9	2.0	1.7	2.1	3.1	6.6	3.8	3.0	2.8	11.9
Secteur privé	0.6	4.2	5.0	6.8	1.3	11.5	6.6	2.6	3.7	11.0

1. Estimations.

2. Contribution à la croissance du PNB.

Source: Office national de planification, *Main Economic Indicators*.

Tableau C. Production agricole

1 000 tonnes

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Céréales										
Blé	16 500	17 000	17 500	16 400	17 200	17 000	19 000	18 900	20 500	16 200
Orge	5 300	5 900	6 400	5 425	6 500	6 500	7 000	6 900	7 500	4 500
Maïs	1 240	1 200	1 360	1 480	1 500	1 900	2 300	2 400	2 000	2 000
Seigle	525	530	430	380	360	360	350	385	280	260
Autres	849	780	841	807	719	625	708	623	631	567
Légumineuses	810	873	1 230	1 370	1 312	1 467	1 925	2 145	2 315	1 852
Produits industriels										
Betteraves sucrières	6 766	11 165	12 732	12 770	11 108	9 830	10 662	12 717	11 534	10 957
Tabac	234	168	210	234	178	170	158	182	214	252
Coton	500	488	488	520	602	577	542	558	577	519
Graines oléagineuses	1 653	1 356	1 507	1 690	1 868	1 961	2 113	2 376	2 346	2 273
Fruits										
Raisins	3 600	3 700	3 650	3 400	3 300	3 300	3 000	3 300	3 350	3 370
Figues	205	250	280	330	330	340	370	355	350	370
Noisettes	250	350	220	392	300	180	300	280	403	456
Agrumes	1 182	1 225	1 235	1 299	1 334	983	1 396	1 357	1 445	1 444

Source: Office national de planification, *Main Economic Indicators*.

Tableau D. Production industrielle

	Unités	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Production miniérale, pétrolière et énergétique:										
Principaux produits	1 000 t									
Charbon		7 285	7 223	6 725	7 103	7 260	7 008	7 084	6 688	6 259
Lignite (produit brut)		18 951	20 542	23 847	27 199	39 437	45 470	46 481	39 025	50 926
Minérai de chrome		574	618	515	451	556	861	880	1 332	1 524
Minérai de fer		2 876	3 072	3 723	4 049	3 420	4 713	4 900	5 608	3 612
Cuivre		27	26	19	32	34	35	19	12	21
Pétrole brut		2 364	2 333	2 203	2 087	2 110	2 394	2 629	2 564	2 868
Produits pétroliers		12 388	15 267	14 764	16 460	16 456	19 092	22 292	28 365	22 757
Electricité	Milliards de kWh	25	26	27	30	34	40	44	48	51
Production manufacturière:										
Principaux produits	1 000 t									
Fonte		1 727	2 102	2 645	2 792	3 094	3 578	4 100	4 462	3 523
Lingots d'acier		1 744	1 998	2 479	2 753	3 080	3 596	3 926	3 768	3 320
Tôles et tubes		433	526	676	928	920	1 019	2 436	2 232	2 180
Ciment		15 043	15 778	13 595	15 738	17 581	20 004	21 980	22 675	23 800
Coke		1 875	2 102	2 501	2 501	2 604	3 002	3 170	3 408	3 400
Superphosphate		2 485	1 893	2 446	2 881	2 348	3 494	3 649	3 858	3 905
Verre		243	303	293	378	351	331	379	311	345
Papier et carton		365	398	393	488	470	474	532	360	451
Sucre		1 117	1 723	1 714	1 703	1 235	1 300	1 639	1 320	1 428
Fils de laine et de coton	Millions de mètres	264	282	299	333	556	560	586	552	571

Source: Office national de planification, *Main Economic Indicators*.

Tableau E. Prix
 Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Prix de gros (1963=100)¹											
Indice général	23.9	52.6	63.9	107.2	36.8	25.2	30.6	52.0	40.0	26.7	39.0
Produits alimentaires et aliments	22.8	45.0	48.9	100.3	41.6	21.2	26.4	61.3	36.7	23.4	37.9
Matières premières industrielles et demi-produits	26.3	65.7	87.5	115.7	31.1	30.2	35.4	41.9	44.2	28.8	41.4
Indice des prix à la consommation (1963=100)¹											
Ankara	22.5	53.2	61.8	101.4	33.9	28.3	30.8	47.3	44.9	35.2	42.9
Istanbul	25.8	61.9	63.5	94.2	37.6	32.7	28.8	45.6	45.0	34.8	50.4
Indice implicite des prix du PNB	24.5	43.7	71.1	105.7	41.9	27.2	28.0	49.9	43.6	30.6	37.1
Prix du commerce extérieur (TL)											
Prix à l'exportation	19.5	46.2	91.4	134.6	38.9	43.8	26.0	64.8	44.3	23.8	35.0
Prix à l'importation	26.8	54.2	92.2	219.5	46.7	44.6	18.5	59.4	44.1	10.5	35.5

1. Anciennes séries; pour les nouveaux indices de prix voir tableau 6.

Source: Institut national de statistiques, *Price Indices Monthly Bulletin*.

Tableau F. **Importations par catégorie de produits¹**

Millions de dollars

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
I. Produits agricoles et cheptel	50	125	176	138	417	375	457	782	499	1 041
II. Industries minières et extractives	4 006	4 098	3 961	3 864	3 908	4 186	2 440	3 400	3 204	3 387
Pétrole	3 862	3 878	3 749	3 665	3 637	3 612	2 008	2 956	2 777	2 950
Pétrole brut	2 952	3 258	3 528	3 242	3 373	3 321	1 808	2 711	2 434	2 456
Produits pétroliers	910	620	221	423	264	291	200	245	343	494
Autres	144	220	212	199	271	574	432	444	427	437
III. Produits industriels	3 759	4 641	4 657	5 177	6 432	7 052	8 302	10 101	10 632	11 323
Produits transformés à base de produits agricoles	301	228	176	203	434	481	480	720	738	843
Produits industriels	3 458	4 412	4 482	4 974	5 998	6 565	7 822	9 381	9 894	10 482
Produits chimiques	727	919	839	1 032	1 212	1 111	1 263	1 638	1 781	1 710
Engrais	395	280	51	119	128	183	159	299	203	395
Caoutchouc et matières plastiques	181	240	237	251	359	343	372	488	525	485
Textiles	79	78	103	98	117	146	161	204	260	297
Verre et céramique	35	40	34	57	63	63	96	117	141	126
Produits sidérurgiques	462	605	591	675	862	1 060	1 028	1 537	1 655	2 217
Métaux non-ferreux	87	141	122	195	220	224	230	418	412	421
Produits métalliques	23	23	37	30	34	38	51	56	62	57
Machines	843	1 223	1 309	1 432	1 618	1 551	2 304	2 454	2 400	2 188
Appareils électriques	270	336	374	398	573	664	892	940	1 075	1 028
Véhicules automobiles	223	356	594	478	517	812	768	550	690	790
Autres produits industriels	133	171	191	209	295	370	498	680	695	768
IV. Importations avec dérogations	94	69	49	56	-	-	-	-	-	-
Total	7 909	8 933	8 843	9 235	10 757	11 613	11 199	14 283	14 335	15 763

1. Non compris le commerce de transit.

Source: Institut national de statistiques, *Monthly Indicators*.

Tableau G. Exportations par catégorie de produits¹

Millions de dollars

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
I. Produits agricoles	1 672	2 219	2 141	1 881	1 749	1 719	1 886	1 853	2 341	2 127
Céréales	181	326	337	376	267	234	246	266	441	315
Fruits et légumes	754	795	649	591	646	561	820	800	867	789
Noisettes	395	302	241	246	305	255	378	391	359	266
Fruits secs	187	208	168	120	119	73	177	208	231	195
Agrumes	86	125	77	72	62	58	74	91	90	105
Divers	86	160	163	153	160	175	191	110	187	223
Produits industriels et forestiers	606	813	741	531	492	659	495	431	696	693
Coton	323	348	297	197	168	170	139	20	141	160
Tabac	234	395	348	238	216	330	270	314	266	479
Divers	49	70	96	96	108	159	86	97	289	54
Animaux vivants et produits de la mer	131	285	414	382	343	265	325	356	337	330
II. Minerais et produits d'extraction	191	194	175	189	240	244	247	272	377	377
III. Produits transformés et manufacturés	1 047	2 290	3 430	3 658	5 144	5 995	5 324	8 065	8 944	9 088
Produits agricoles transformés	209	412	569	670	808	647	667	954	885	919
Produits manufacturés	838	1 878	2 861	2 988	4 336	5 348	4 657	7 111	8 059	8 169
Textiles et habillement	424	803	1 056	1 299	1 875	1 790	1 851	2 707	3 201	3 509
Cuir et peaux	50	82	111	192	401	484	345	722	514	605
Produits forestiers	4	20	33	15	24	106	52	32	22	16
Produits chimiques	76	94	148	120	173	266	350	527	734	774
Produits en caoutchouc et en matière plastique	16	72	60	77	97	108	141	258	352	313
Produits pétroliers	39	107	343	232	409	372	178	232	331	254
Verre et céramique	36	102	104	108	146	190	158	205	233	258
Ciment	40	198	207	81	56	44	27	7	7	34
Produits de la sidérurgie	34	100	362	407	576	969	804	852	1 458	1 349
Produits de l'industrie des métaux non ferreux	18	30	45	79	86	116	111	134	226	266
Produits métalliques et machines	30	85	143	122	134	450	263	788	383	219
Appareils et produits électriques	11	26	75	69	100	119	130	293	294	234
Divers	60	159	174	187	259	334	247	354	304	340
Total	2 910	4 703	5 746	5 728	7 133	7 958	7 457	10 190	11 662	11 627

1. Non compris le commerce de transit.

Source: Institut national de statistiques, *Monthly Indicators*.

Tableau H. Répartition géographique du commerce extérieur¹

Millions de dollars

	Importations (caf)							Exportations (fob)						
	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Pays de l'OCDE	4 481	5 561	6 362	7 303	9 031	9 237	9 908	2 760	3 740	4 106	4 292	6 444	6 707	7 184
Pays de la CEE	2 596	2 974	3 895	4 565	5 668	5 894	6 059	2 010	2 732	3 204	3 263	4 867	5 098	5 416
<i>dont:</i>														
France	218	243	514	545	609	829	748	181	201	215	299	500	499	598
Allemagne	1 053	1 172	1 369	1 772	2 110	2 054	2 205	838	1 280	1 391	1 444	2 184	2 149	2 177
Italie	510	629	658	866	1 076	1 006	1 070	423	501	502	580	851	955	978
Royaume-Uni	441	443	468	520	697	739	728	247	261	539	334	541	576	616
Autres pays de l'OCDE	1 885	2 587	2 467	2 738	3 363	3 343	3 849	750	1 008	902	1 029	1 577	1 609	1 768
<i>dont:</i>														
Japon	349	405	507	684	666	555	530	37	37	43	99	150	209	233
Suisse	266	234	187	285	365	344	412	286	358	128	162	356	265	175
Etats-Unis	695	1 073	1 150	1 177	1 363	1 520	2 088	232	368	506	549	713	761	970
Bloc de l'Est	802	943	852	872	969	1 102	1 493	245	284	302	311	334	609	1 029
Proche-Orient et Afrique du Nord	3 387	3 600	3 630	2 041	3 152	2 935	2 927	2 359	2 852	3 288	2 578	3 084	3 530	2 876
<i>dont:</i>														
Iran	1 222	1 548	1 265	221	947	660	233	1 088	751	1 079	564	440	546	561
Iraq	947	943	1 137	769	1 154	1 441	1 650	320	934	961	533	945	986	446
Koweït	168	98	98	209	75	89	81	87	105	116	121	248	199	168
Libye	793	661	621	292	305	79	286	184	142	59	136	141	218	227
Arabie Saoudite	269	216	226	176	168	229	212	365	378	430	357	408	359	365
Autres pays	565	647	499	983	1 131	1 100	1 435	364	258	262	276	328	816	539
Total	9 235	10 757	11 343	11 199	14 283	14 374	15 763	5 728	7 134	7 958	7 457	10 190	11 662	11 628

1. Non compris le commerce de transit et les importations d'or non monétaire.

Source: Institut national de statistiques, *Monthly Indicators*.

Tableau I. Balance des paiements¹

Millions de dollars

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Opérations courantes												
Exportations, fob	2 288	2 261	2 910	4 703	5 890	5 905	7 389	8 255	7 583	10 322	11 929	11 771
Importations, fob	-4 369	-4 815	-7 513	-8 567	-8 518	-8 895	-10 331	-11 230	-10 664	-13 551	-13 706	-15 972
Balance commerciale	-2 081	-2 554	-4 603	-3 864	-2 628	-2 990	-2 942	-2 975	-3 081	-3 229	-1 777	-4 201
Services et revenus, crédit	533	708	762	1 316	2 038	2 041	2 366	3 162	3 338	4 195	6 026	7 083
Tourisme	234	281	326	380	373	420	548	1 094	950	1 476	2 355	2 557
Intérêts	0	0	0	0	110	81	146	298	341	382	374	638
Autres	299	427	436	936	1 555	1 540	1 672	1 770	2 047	2 337	3 297	3 888
Services et revenus, débit	-816	-1 377	-1 738	-1 946	-2 639	-2 734	-2 945	-3 184	-3 646	-4 162	-4 812	-5 474
Tourisme	-71	-83	-104	-103	-149	-128	-277	-324	-313	-448	-358	-565
Intérêts	-489	-1 010	-1 138	-1 443	-1 565	-1 511	-1 586	-1 753	-2 134	-2 387	-2 799	-2 907
Autres	-256	-284	-496	-400	-925	-1 095	-1 082	-1 107	-1 199	-1 327	-1 655	-2 002
Transferts privés, net	1 086	1 799	2 153	2 559	2 189	1 549	1 885	1 762	1 703	2 066	1 827	3 135
Remises de fonds des travailleurs émigrés	983	1 694	2 071	2 490	2 140	1 513	1 807	1 714	1 634	2 021	1 776	3 040
Autres transferts privés	103	105	82	69	49	36	78	48	69	45	51	95
Transferts publics, net	13	11	18	-1	88	211	197	222	221	324	332	423
Balance des invisibles	816	1 141	1 195	1 928	1 676	1 067	1 503	1 962	1 616	2 423	3 373	5 167
Balance des opérations courantes	-1 265	-1 413	-3 408	-1 936	-952	-1 923	-1 439	-1 013	-1 465	-806	1 596	966
Opérations en capital												
Investissements directs	34	75	18	95	55	46	113	99	125	106	354	663
Investissements de portefeuille	0	0	0	0	0	0	0	0	146	282	1 178	1 586
Utilisation des crédits	2 177	4 722	3 657	2 287	2 632	2 438	2 953	2 185	2 552	3 385	3 124	2 585
Remboursements de la dette	-496	-3 187	-1 628	-1 289	-1 603	-2 136	-1 907	-2 208	-2 173	-2 687	-3 927	-4 023
Système de la Dresdner Bank, net	0	0	0	0	0	358	568	186	662	755	594	518
Balance des opérations en capital	1 715	1 610	2 047	1 093	1 084	706	1 727	262	1 312	1 841	1 323	1 329
Balance de base	450	197	-1 361	-843	132	-1 217	288	-751	-153	1 035	2 919	2 295
Capitaux à court terme	402	-1 000	-2	121	98	798	-652	1 479	812	50	-2 281	-554
Actif	-17	-109	85	360	-181	177	-1 625	127	-313	-945	-1 428	371
Passif	419	-891	-87	-239	279	621	973	1 352	1 125	995	-853	-925
Erreurs et omissions	-874	651	1 434	649	-75	409	469	-837	-118	-506	515	974
Poste de contrepartie	-4	40	19	68	13	161	-171	233	249	390	-263	51
Balance globale	-26	-112	90	-5	168	152	-66	124	790	969	890	2 766
Variations des réserves officielles	26	112	-90	5	-168	-152	66	-124	-790	-969	-890	-2 766
Tirage net sur le FMI	213	10	423	268	133	77	-138	-104	-245	-320	-469	-253
Réserves officielles	-187	102	-513	-263	-301	-229	204	-20	-545	-649	-421	-2 513

1. La Banque centrale a révisé les statistiques de balance des paiements en 1989. Dans la nouvelle série, les chiffres des intérêts et des remboursements de la dette et ceux de l'utilisation des crédits tiennent compte des ajustements opérés au titre de l'allègement de la dette.

Source: Banque centrale de Turquie, *Quarterly Bulletin*.

Tableau J. Evolution mensuelle des envois de fonds des travailleurs émigrés

Millions de dollars

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Janvier	83.3	134.9	149.2	121.2	83.4	151.9	97.6	115.2	95.0	190.0	187.0
Février	173.3	143.5	130.8	105.7	98.5	134.0	100.3	98.7	96.0	236.0	214.0
Mars	111.7	139.7	147.3	129.3	98.7	122.8	91.1	137.3	105.0	190.0	240.0
Avril	114.8	159.1	152.4	117.1	81.7	123.1	118.7	149.4	136.2	172.0	224.0
Mai	103.2	162.1	160.1	107.7	119.2	128.5	106.1	171.6	157.8	185.0	272.0
Juin	155.0	212.4	165.6	109.9	139.8	98.3	121.4	186.1	131.1	234.0	282.0
Juillet	279.4	313.2	246.4	164.0	233.8	216.0	216.6	231.4	172.0	319.0	334.0
Août	279.5	377.7	300.9	191.6	242.3	182.8	192.4	238.3	225.0	424.0	364.0
Septembre	207.3	266.4	196.5	139.7	172.9	183.5	183.7	224.7	172.1	374.0	359.0
Octobre	205.1	211.8	203.6	140.3	160.2	162.3	166.3	216.3	170.2	315.0	301.0
Novembre	172.6	183.2	143.0	103.4	267.4	136.6	137.6	153.6	187.0	232.0	256.0
Décembre	185.9	185.7	190.7	123.8	183.3	134.5	164.2	179.4	214.0	258.0	
Total	2 071.1	2 489.7	2 186.5	1 553.7	1 881.2	1 774.3	1 696.0	2 102.0	1 865.0	3 138.0	

Source: Banque centrale de Turquie, *Quarterly Bulletin*.

Tableau K. Secteur monétaire et bancaire

Milliards de livres turques, fin de période

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Masse monétaire¹										
M1	738.5	1 019.3	1 407.0	2 083.9	2 447.6	3 420.0	5 357.4	8 682.3	11 311.5	19 560.1
Billets et pièces	217.5	280.6	411.9	547.5	735.5	1 011.4	1 415.2	2 274.7	3 425.6	6 840.6
Dépôts à vue	517.9	734.2	991.8	1 516.9	1 680.3	2 388.7	3 926.5	6 400.8	7 873.8	12 694.0
Dépôts à la Banque centrale	3.1	4.5	3.3	19.5	31.8	19.9	15.8	6.8	12.1	25.5
M2	924.4	1 709.7	2 679.0	3 477.0	5 492.7	8 539.7	12 276.3	17 702.0	27 195.2	47 142.1
Dépôts à terme	185.9	690.4	1 272.0	1 393.1	3 045.1	5 119.7	6 918.9	9 019.7	15 883.7	27 582.0
M3	1 073.9	2 142.1	3 176.4	3 981.7	5 938.6	9 198.6	13 140.9	19 132.0	29 736.4	49 741.0
Autre quasi-monnaie	149.5	432.4	497.4	504.7	445.9	658.9	864.6	1 430.0	2 541.2	2 598.9
Banque centrale										
Dépôts, total ²	266.9	673.0	866.4	993.0	1 278.8	1 630.4	1 760.3	10 836.1	20 714.3	30 852.9
Secteur public	51.7	272.5	303.7	209.6	68.9	139.1	116.1	610.9	1 256.8	1 829.9
Banques	158.1	323.7	462.2	645.5	1 061.9	1 455.8	1 605.1	3 920.2	7 468.0	12 118.0
FMI et contrepartie de l'aide	40.1	74.3	97.3	134.5	113.6	0.9	0.8	1.1	4.6	3.2
Autres	17.0	2.5	2.7	3.4	34.4	34.6	38.3	6 303.9	11 984.9	16 904.7
Crédits, total	655.2	925.5	910.5	1 234.1	880.0	1 299.6	1 828.0	3 438.6	5 142.3	6 699.1
Trésor	188.7	261.9	266.2	338.6	528.4	794.5	1 051.5	1 406.6	2 081.9	2 564.6
Entreprises économiques d'Etat	178.2	233.3	256.4	250.5	36.9	122.4	213.3	763.3	1 082.1	1 321.9
Banques de dépôt	149.8	264.7	301.3	541.5	242.5	290.9	424.2	989.0	1 351.3	2 050.8
Coopératives agricoles	92.8	120.0	42.6	61.7	35.7	42.1	55.0	134.7	148.8	148.8
Autres	45.7	45.6	44.0	41.8	36.5	49.7	84.0	145.0	478.2	613.0
Banques de dépôt										
Dépôts, total ¹	745.4	1 509.5	2 357.6	3 083.1	4 980.8	7 998.9	11 533.7	16 440.8	25 238.9	41 967.7
Secteur public	41.6	84.9	93.7	173.1	255.4	490.5	688.4	1 020.3	2 977.5	4 163.2
Secteur privé	703.8	1 424.6	2 263.9	2 910.0	4 725.4	7 508.4	10 845.4	15 420.5	22 261.4	37 804.5
Prêts, total	789.5	1 318.7	1 800.5	2 417.5	3 149.3	5 567.9	10 052.7	16 033.6	22 771.1	37 049.5
Secteur public	148.7	160.2	167.1	216.3	220.8	691.2	1 572.2	2 916.8	4 201.0	5 618.5
Secteur privé	640.8	1 158.5	1 633.4	2 201.2	2 928.5	4 876.7	8 480.5	13 116.8	18 570.1	31 431.0
Banques d'investissement et de développement										
Prêts, total	169.8	245.2	345.4	428.2	535.0	646.0	1 047.4	1 465.3	2 734.4	4 565.6
Secteur public	121.4	172.5	239.5	281.9	299.3	330.7	511.7	609.0	1 065.1	2 057.4
Secteur privé	48.4	72.7	105.9	146.3	235.7	315.3	535.7	856.3	1 669.3	2 508.2
Total des prêts du secteur bancaire (moins avances de la Banque centrale aux banques)	1 326.3	2 059.1	2 668.6	3 426.4	4 231.8	7 114.8	12 354.8	19 659.6	28 668.0	44 972.3
Secteur public	637.1	827.9	929.3	1 087.3	1 067.7	1 938.8	3 348.7	5 695.8	8 430.1	11 562.4
Secteur privé	689.2	1 231.2	1 739.3	2 339.1	3 164.1	5 176.0	9 006.1	13 963.8	20 237.9	33 409.9

1. Suite à la reclassification des dépôts officiels et autres dépôts, la Banque centrale a révisé les séries M1 and M2 depuis 1979.

2. A partir de 1987, les dépôts en devises sont inclus.

Source: Banque centrale de Turquie, *Quarterly Bulletin*.

Tableau L. Budget de l'administration centrale
Milliards de livres turques

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Recettes	912.2	1 392.0	1 444.5	2 299.9	2 805.5	4 514.5	6 753.8	10 089.0	17 016.2	30 378.9
Recettes fiscales	749.9	1 190.2	1 304.9	1 934.5	2 372.1	3 829.1	5 972.0	9 051.0	14 231.8	25 550.3
Recettes non fiscales	162.3	201.8	139.6	365.5	433.3	685.4	781.8	1 038.0	2 784.4	4 828.6
Dépenses	1 078.4	1 515.6	1 601.7	2 612.5	3 784.2	5 312.7	8 165.3	12 696.4	21 006.4	38 051.4
Dépenses courantes	494.8	637.7	720.5	1 068.4	1 490.4	2 094.8	3 051.3	4 537.4	7 444.3	16 606.9
Personnel	341.7	397.7	442.5	670.4	896.1	1 275.0	1 840.0	2 995.7	5 053.0	12 539.1
Dépenses d'équipement	185.6	306.3	333.2	472.7	691.0	1 030.2	1 623.9	2 295.5	3 141.3	5 066.6
Transferts	397.9	571.6	548.1	1 071.4	1 602.8	2 187.7	3 490.1	5 863.5	10 420.8	16 377.9
dont: EEE	174.7	191.4	224.0	302.0	274.6	180.7	138.0	445.1	1 013.5	1 214.4
Versements d'intérêts	31.5	75.3	87.4	211.4	440.8	675.0	1 331.1	2 266.4	4 977.8	8 259.5
Solde budgétaire	-166.2	-123.6	-157.3	-312.6	-978.7	-798.2	-1 411.5	-2 607.4	-3 990.2	-7 672.5
Paiements différés	38.3	111.5	93.0	159.0	73.0	61.8	227.0	910.0	36.0	38.0
Paiements anticipés	-22.7	-25.2	-102.0	-28.0	-119.9	-178.2	-424.0	-878.0	-177.0	-677.0
Solde de trésorerie	-150.7	-37.3	-166.1	-181.6	-1 025.6	-914.6	-1 608.5	-2 575.4	-4 071.2	-8 311.5
Emprunts	42.3	69.9	96.0	258.8	764.1	862.7	2 026.9	2 975.8	6 479.0	12 571.2
Emprunts intérieurs	17.4	22.6	54.3	198.5	194.8	670.0	1 269.0	2 045.2	3 816.0	8 983.0
Emprunts extérieurs	24.9	47.3	41.7	60.3	569.3	192.7	757.9	930.6	2 662.0	3 588.2
Remboursements	-37.2	-49.1	-87.9	-179.8	-293.7	-592.0	-1 557.0	-2 346.0	-3 738.0	-6 798.1
Remboursements intérieurs	-30.0	-26.9	-34.4	-30.0	-57.8	-172.0	-793.0	-1 149.5	-1 383.0	-3 001.0
Remboursements extérieurs	-7.2	-22.2	-53.5	-149.8	-235.9	-420.0	-764.0	-1 196.5	-2 355.0	-3 797.1
Emprunts à court terme (nets)	142.7	78.0	96.9	-23.9	473.4	498.0	925.0	1 268.4	1 064.0	1 452.0
Banque centrale	103.2	39.0	32.4	72.4	189.7	266.0	257.0	355.1	675.0	457.0
Bons du Trésor	39.6	39.0	64.5	-96.3	283.7	232.0	668.0	913.3	389.0	995.0
Variations des avoirs en banques¹ (augmentation = -)	2.9	-61.5	61.1	126.5	81.6	146.8	213.6	677.2	266.2	1 086.4

1. Y compris les erreurs et omissions.

Source: Données fournies par l'Office national de planification.

Tableau M. Taux de change de la livre turque par rapport au dollar

Livres turques par dollar

7 septembre 1946	2.80		1981 (moyenne annuelle)	110.16
23 août 1960	9.00		T 1	93.67
10 août 1970	14.85		T 2	101.99
28 décembre 1971	14.00		T 3	117.85
16 février 1973	13.85		T 4	127.13
15 août 1973	14.00		1982 (moyenne annuelle)	160.76
14 mai 1974	13.50		T 1	140.83
20 septembre 1974	13.85		T 2	151.54
17 avril 1975	14.00		T 3	169.83
8 juillet 1975	14.25		T 4	180.86
8 août 1975	14.50		1983 (moyenne annuelle)	223.80
28 août 1975	14.75		T 1	192.51
28 octobre 1975	15.00		T 2	210.81
15 mars 1976	15.50		T 3	233.06
4 avril 1976	16.00		T 4	258.83
27 octobre 1976	16.50		1984 (moyenne annuelle)	364.85
1 mars 1977	17.50		T 1	307.41
21 septembre 1977	19.25		T 2	341.15
1 mars 1978	25.00		T 3	385.87
10 avril 1979	26.50	(47.10) ¹	T 4	419.44
10 mai 1979	26.50	(42.10) ¹	1985 (moyenne annuelle)	518.34
10 juin 1979	47.10 ²		T 1	468.23
25 janvier 1980	70.00	(55.00) ³	T 2	516.48
2 avril 1980	73.70	(57.90) ³	T 3	536.02
9 juin 1980	78.00	(61.30) ³	T 4	556.51
4 août 1980	80.00	(62.87) ³	1986 (moyenne annuelle)	669.03
11 octobre 1980	82.70	(65.19) ³	T 1	598.51
26 octobre 1980	84.80	(72.50) ³	T 2	666.40
9 novembre 1980	87.95	(77.50) ³	T 3	676.87
10 décembre 1980	89.25	(78.66) ³	T 4	733.95
27 janvier 1981	91.90	(79.41) ³	1987 (moyenne annuelle)	854.63
5 février 1981	95.95	(83.38) ³	T 1	761.30
24 mars 1981	95.65	(83.12) ³	T 2	807.90
15 avril 1981	98.20		T 3	889.40
mai 1981	101.92 ⁴		T 4	960.20
			1988 (moyenne annuelle)	1 420.76
			T 1	1 141.23
			T 2	1 294.44
			T 3	1 499.81
			T 4	1 730.52
			1989 (moyenne annuelle)	2 120.78
			T 1	1 911.80
			T 2	2 192.76
			T 3	2 187.96
			T 4	2 299.26
			1990 (moyenne annuelle)	2 607.62
			T 1	2 386.28
			T 2	2 558.86
			T 3	2 685.18
			T 4	2 794.83

1. Taux préférentiel pour les envois de fonds des travailleurs émigrés et les recettes du tourisme.

2. La parité du dollar est maintenant à 35 livres turques pour les exportations de produits agricoles traditionnels ainsi que pour les importations de pétrole, de produits pétroliers et de matières premières pour la fabrication d'engrais.

3. Taux applicable aux importations d'engrais et de pesticides agricoles.

4. Depuis le 1^{er} mai 1981, le taux de change est ajusté quotidiennement. Les chiffres indiqués sont les moyennes des taux de change journaliers.

Source: Banque centrale de Turquie, *Quarterly Bulletin*.

STATISTIQUES DE BASE :
COMPARAISONS INTERNATIONALES

Institut kurde de Paris

STATISTIQUES DE BASE: COMPARAISONS INTERNATIONALES

Unités	Période de référence	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Islande	Irlande	Italie	Japon	Luxembourg	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Portugal	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	Etats-Unis	Yougoslavie	
Population																											
Total	Milliers	1988	16 538	7 596	9 879	25 950	5 130	4 947	55 873	61 451	10 016	250	3 538	57 441	122 610	375	14 760	3 326	4 209	10 305	38 996	8 436	6 672	53 969	57 065	246 329	23 560
Densité km ² de superficie terrestre	Nombre	1988	2	91	324	3	119	15	102	247	76	2	50	191	329	144	396	12	13	112	77	19	161	69	233	26	92
Accroissement moyen annuel net sur 10 ans	%	1987	1.4	0.0	0.0	1.0	0.1	0.4	0.4	0.7	1.0	0.8	0.3	0.7	0.3	0.6	0.5	0.3	0.5	0.7	0.2	0.5	2.2	0.1	1.0	0.8	
Emploi																											
Emploi civil net (ECN) ²	Milliers	1988	7 366	3 310	3 660 (87)	12 245	2 660	2 420	21 179	26 825	3 598 (87)	135	1 078	20 937	60 110	174	5 934	1 503	2 079	4 280	11 780	4 399	3 481	16 550	25 555	114 968	..
Dont : Agriculture	% de l'ECN		5.9	8.1	2.7	4.5	5.8	9.8	6.8	4.0	26.6	10.4	9.8	7.9	3.4	4.8	10.4	6.4	20.7	14.4	3.8	5.7	50.6	2.3	2.9	..	
Industrie	% de l'ECN		26.4	37.4	28.4	25.6	27.2	30.6	30.3	39.8	27.2	31.1	27.8	34.1	31.6	26.4	26.0	26.4	35.1	32.5	29.5	35.1	20.4	29.8	26.9	..	
Services	% de l'ECN		67.8	54.5	69.3	69.8	67.1	59.6	62.9	56.1 (87)	46.2	58.5	57.7	58.0	65.0	68.8	63.6	67.1	44.2	53.1	66.7	59.2	29.0	68.0	70.2	..	
Produit intérieur brut (PIB)																											
Aux prix taux de change courants	Milliards \$EU	1988	247.0	127.2	150.0	484.6	107.6	105.3	949.9	1 201.8	52.5	5.9	32.5	828.9	2 848.9	6.6	228.3	41.8	89.4	41.7	340.1	181.8	183.7	70.7	822.8	4 817.8	62.8
Par habitant	\$ EU		14 937	16 748	15 180	18 675	20 926	21 287	17 002	19 581	5 244	24 031	9 182	14 430	23 235	17 592	15 461	12 568	21 241	4 265	8 722	21 546	27 581	1 305	14 413	19 558	2 664
Aux prix courants ³	Milliards \$EU	1988	221.3	94.8	124.5	477.8	70.2	68.1	758.6	867.5	67.9	4.0	28.8	744.4	1 751.5	5.8	189.1	36.5	67.0	65.9	363.6	124.4	110.8	235.6	765.1	4 817.8	..
Par habitant	\$ EU		13 383	12 482	12 599	18 413	13 655	13 772	13 577	14 134	6 786	16 087	8 131	12 960	14 285	15 528	12 807	10 972	15 916	6 737	9 325	14 743	16 641	4 348	13 402	19 558	..
Croissance annuelle, en volume, sur 5 ans	%	1988	4.5	2.2	2.2	4.7	2.3	3.5	2.2	2.5	2.1	4.4	3.0	4.5	4.1	2.3	1.8	3.4	2.8	3.6	2.7	2.7	6.0	3.6	4.4	..	
Formation brute de capital fixe (FBCF)	% du PIB	1988	25.0	23.5	17.8	22.0	18.4	25.0	20.1	19.9	17.4	18.8	17.0	19.9	30.5	24.2	21.4	19.7	29.1	26.8	22.5	19.7	26.6	24.0	19.2	17.1	17.2
Dont : Machines et autres équipements	% du PIB		12.1	9.9	8.0	7.5	7.5	10.1	8.8	8.8	7.1	5.8	9.6	11.7	10.5	10.3	8.8	9.0	9.8 (86)	7.8 (87)	8.9	9.3	9.3	9.3	9.3	7.9	..
Construction de logements	% du PIB		5.9	4.9	4.1	7.3	4.2	6.5	5.2	5.2	4.7	4.0	3.7 (87)	5.0	6.3	4.4	5.7	4.3	5.0	4.8 (86)	4.1 (87)	4.8	17.3 ⁹	3.3 (85)	4.0	4.8	..
Croissance annuelle, en volume, sur 5 ans	%	1988	6.1	3.8	5.4	8.3	5.6	3.1	3.0	2.4	-1.3	5.3	-2.6	3.8	7.9	6.0	6.0	0.0	3.1	3.2	7.1	5.6	6.3	6.3	7.2	6.8	..
Taux d'épargne brute ⁴	% du PIB	1988	22.4	25.2	19.3	20.4	16.0	23.8	20.5	24.6	16.7	16.2	18.0	20.7	33.5	58.8	23.5	17.0	22.7	25.3	22.7	18.2	32.8	26.0	16.4	15.2	..
Ensemble des administrations publiques																											
Dépenses courantes en biens et services	% du PIB	1988	17.4	18.4	15.3	18.8	25.8	20.2	18.6	19.5	20.6	18.6	16.7	17.2	9.4	17.0	15.7	17.1	21.0	16.0	14.3	26.0	12.8	8.8	19.9	18.3	14.2
Emplois courants ⁵	% du PIB	1988	32.0	45.8	49.0	41.7	57.3	35.9	46.9	43.1	45.7	30.5	50.0 (87)	46.1	26.8	46.2 (86)	53.3	..	49.7	40.4 (86)	36.1 (86)	57.2	30.4	..	41.2 (87)	34.8	..
Ressources courantes	% du PIB	1988	34.3	46.8	44.3	40.4	59.5	40.3	47.1	43.7	35.1	35.7	43.8 (87)	39.9	34.3	54.2 (86)	52.2	..	55.1	37.6 (86)	35.0 (86)	61.9	34.8	..	40.7 (87)	31.5	..
Apports nets d'aide publique au développement	% du PIB	1988	0.41	0.21	0.44	0.48	0.88	0.55	0.73	0.39	..	0.05	0.20	0.31	0.10	0.98	0.27	1.10	0.08	0.06	0.88	0.32	..	0.30	0.20	..	
Indicateurs du niveau de vie																											
Consommation privée par habitant ¹	\$EU	1988	7 703	6 952	7 951	10 666	7 283	7 353	8 198	7 747	4 652	9 968	4 708	7 930	8 192	8 873	7 615	6 830	8 426	4 387	5 872	7 821	9 756	2 817	8 456	12 999	1 333*
Voitures de tourisme pour 1 000 habitants	Nombre	1988	497 (85)	370	349	454 (86)	321	344	394	457	130	488	201 (86)	408	241	443	348	490	388	135 (82)	263	400	419	18 (82)	318	559	121 (83)
Postes de téléphone pour 1 000 habitants	Nombre	1985	540 (83)	460 (83)	414 (83)	664	783	615	614	641 (86)	373	525 (83)	235 (83)	448	535 (83)	425 (86)	410 (86)	646	622 (84)	166 (83)	381	890 (83)	1 334	55 (83)	521 (84)	650 (84)	122 (83)
Postes de télévision pour 1 000 habitants	Nombre	1985	..	300 (81)	303 (84)	471 (80)	392	370 (86)	394 (86)	377 (86)	158 (80)	303	181 (80)	244	250 (80)	336 (83)	317 (86)	291	346 (86)	140 (80)	256 (82)	390	337	76 (79)	336 (84)	621 (80)	175 (83)
Médecins pour 1 000 habitants	Nombre	1985	..	1.7 (82)	2.8 (84)	1.8 (82)	2.5 (84)	2.3 (86)	2.2 (86)	2.8 (87)	2.8 (83)	2.4 (84)	1.3 (82)	3.6	1.3 (82)	1.9 (86)	2.2 (84)	2.4	1.8 (82)	3.4 (86)	2.5	1.4 (84)	1.5 (83)	0.5 (83)	2.0 (85)	1.6 (82)	
Mortalité infantile pour 1 000 naissances vivantes	Nombre	1985	9.2 (84)	11.0	9.4	9.1 (83)	7.9	5.8 (86)	7.0 (86)	9.1	14.1	5.7	8.9	10.9	5.9 (84)	9.0	9.6 (86)	10.8	8.5 (86)	17.8	6.8	6.9	..	9.4	10.4 (86)	31.7 (83)	
Salaires et prix (Accroissement annuel moyen sur 5 ans)																											
Salaires (gains ou taux selon la disponibilité)	%	1988	5.3	4.5	2.7	3.8	6.0	7.9	4.8	3.8	17.2	..	6.4	7.9	2.9	..	2.0	8.9	9.4	16.4	9.3	8.0	..	8.4	2.8	96.5	
Prix à la consommation	%	1988	7.1	2.8	3.0	4.2	4.6	5.1	4.3	1.2	18.1	25.7	4.6	7.1	1.1	2.3	1.0	11.3	6.9	7.8	5.9	2.1	47.8	4.7	3.5	101.3	
Commerce extérieur																											
Exportations de marchandises, fob*	Milliards \$EU	1988	32 852	31 044	92 124 ⁷	111 600	27 108	22 176	167 508	323 244	5 484	1 416	18 576	128 484	264 864	.. ⁸	103 056	8 784	22 452	10 476	40 236	49 764	50 448	11 604	144 540	322 428	12 598
En pourcentage du PIB	%		13.3	24.4	58.8	23.0	25.2	21.1	17.6	26.9	10.4	23.8	57.2	9.3	..	45.1	21.0	25.1	25.1	11.8	27.4	27.5	16.4	17.6	6.7	20.0	
Accroissement annuel moyen sur 5 ans	%		10.3	15.0	12.1	8.7	11.0	12.1	12.0	13.8	6.6	13.7	16.6	12.5	..	9.8	10.2	4.6	18.0	15.3	12.6	14.5	15.2	9.5	9.9	9.5	
Importations de marchandises, ca ⁹ *	Milliards \$EU	1988	33 276	36 564	92 436 ⁷	106 512	25 920	21 972	173 016	250 332	12 408	1 584	15 444	138 588	187 668	..	99 288	7 320	23 088	15 744	60 432	45 792	56 388	14 412	189 012	440 952	13 154
En pourcentage du PIB	%		13.4	28.7	59.0	22.0	24.1	20.9	18.2	20.8	23.6	26.7	16.7	6.6	..	43.5	17.5	25.8	37.8	17.8	25.2	30.7	20.4	23.0	9.2	21.0	
Accroissement annuel moyen sur 5 ans	%		12.4	13.5	10.8	11.6	9.7	11.3	11.3	10.4	7.6	14.1	11.0	8.3	..	10.4	6.5	11.4	14.2	15.8	11.9	14.1	8.9	13.7	11.3	6.0	
Réserves officielles totales⁶																											
En ratio des importations mensuelles de marchandises	ratio	1988	10 105	5 475	6 935 ⁷	11 437	8 000	4 733	18 849	43 486	2 690	216	3 780	25 798	71 879	..	11 945	2 132	9 510	3 810	27 550	6 310	17 985	1 758	32 773	27 305	1 774
			3.6	1.8	0.9	1.3	3.7	2.6	1.3	2.1	2.6	1.6	2.2	4.6	..	1.4	3.5	4.9	2.9	5.5	1.7	3.8	1.5	2.1	0.7	1.6	

(*) Aux prix et taux de change courants.
 1. Sauf indication contraire.
 2. Suivant définition retenue dans *Statistiques de la Population active de l'OCDE*.
 3. Converti à l'aide des Parités de Pouvoir d'achat (PPA) courantes.
 4. Épargne brute = Revenu national disponible brut moins Consommation privée et consommation des administrations.
 5. Emplois courants = Dépenses courantes en biens et services plus les changements courants et le revenu de la propriété.
 6. L'or compris dans les réserves est évalué à 35 DTS l'once. Situation en fin d'année.
 7. Y compris le Luxembourg.

8. Inclus dans la Belgique.
 9. Y compris les constructions non résidentielles.
 SOURCES : Population et Emploi *Statistiques de la Population active*, OCDE.
 PIB, FBCF et Administrations publiques : *Comptes nationaux*, Vol.1, OCDE, et *Perspectives économiques de l'OCDE*, *Statistiques*.
 Indicateurs du niveau de vie : Publications nationales diverses.
 Salaires et Prix : *Principaux indicateurs économiques*, OCDE.
 Commerce extérieur : *Statistiques mensuelles du commerce extérieur*, OCDE.
 Réserves officielles totales : *Statistiques financières internationales*, FMI.

Institut kurde de Paris

Institut kurde de Paris

OFFRES D'EMPLOI

Département des affaires économiques et statistiques de l'OCDE

Le Département des affaires économiques et statistiques de l'OCDE offre la possibilité d'exercer une activité stimulante et enrichissante aux économistes s'intéressant à l'analyse économique appliquée dans un environnement international. Son champ d'activité recouvre la politique économique sous tous ses aspects, aussi bien macro-économiques que micro-économiques; il a par ailleurs pour tâche d'assurer la collecte, le traitement et la diffusion d'une vaste gamme de statistiques comparables sur le plan international. D'un point de vue purement économique, sa fonction essentielle est d'établir, à l'intention de comités composés de hauts fonctionnaires des pays Membres, des documents et des rapports traitant de questions d'actualité. Dans le cadre de ce programme de travail, ses trois principales attributions sont les suivantes :

- Préparer des études périodiques des économies des différents pays Membres;
- Publier deux fois par an des examens complets de la situation et des perspectives économiques des pays de l'OCDE dans le contexte des tendances économiques internationales;
- Analyser dans une optique à moyen terme certaines questions intéressant l'ensemble des pays de l'OCDE et, dans une moindre mesure, les pays non membres.

Les documents établis à ces fins, ainsi qu'une grande partie des autres études économiques et des statistiques élaborées par le Département sont publiés dans les *Perspectives économiques de l'OCDE*, les *Études économiques de l'OCDE*, la *Revue économique de l'OCDE*, la série *Documents de travail* du Département, et toute une gamme de publications à caractère statistique.

Le Département gère un modèle économétrique mondial, INTERLINK, qui joue un rôle important dans l'établissement des analyses économiques et des prévisions semestrielles. L'utilisation de larges bases de données internationales et d'importants moyens informatiques facilite les analyses empiriques comparatives, en grande partie incorporées au modèle.

Le Département regroupe environ 100 économistes et statisticiens confirmés de formation diverse venant de tous les pays Membres. La plupart des projets sont réalisés par de petites équipes et durent de quatre à dix-huit mois. A l'intérieur du Département, les idées et les points de vue font l'objet d'amples discussions, des échanges de vues approfondis ont lieu entre les différents responsables, et tous les administrateurs ont la possibilité de contribuer activement au programme de travail.

Qualifications recherchées par le Département des affaires économiques et statistiques :

- a) Savoir utiliser avec une grande compétence les instruments fournis par la théorie micro-économique et macro-économique pour répondre à des questions se rapportant à la politique économique. De l'avis des responsables du Département, cela exige l'équivalent d'un doctorat en économie ou, pour un diplôme d'un niveau moins élevé, une expérience professionnelle étendue dans ce domaine.
- b) Avoir une très bonne connaissance des statistiques économiques et des méthodes d'analyse quantitative ; il s'agit notamment d'identifier les données, d'estimer des relations structurelles, d'appliquer et d'interpréter les principales techniques d'analyse des séries chronologiques, et de tester des hypothèses. Il est essentiel de pouvoir interpréter les résultats de façon judicieuse dans l'optique de la politique économique.

- c) Porter un grand intérêt aux questions de politique économique, aux évolutions économiques et à leur contexte politique et social, et en avoir une bonne connaissance.
- d) S'intéresser à l'analyse des questions posées par les responsables politiques et en avoir l'expérience, afin de pouvoir leur en présenter les résultats de façon efficace et judicieuse. Une expérience professionnelle dans des organismes gouvernementaux ou des instituts de recherche économique constitue donc un avantage.
- e) Être capable de rédiger de façon claire, efficace et précise. L'OCDE est une organisation bilingue dont les langues officielles sont le français et l'anglais. Les candidats doivent maîtriser une de ces langues et avoir des notions de l'autre. La connaissance d'autres langues peut aussi constituer un avantage pour certains postes.
- f) Pour certains postes, une spécialisation dans un domaine particulier peut être importante, mais le candidat retenu sera appelé à contribuer à des travaux portant sur une vaste gamme de questions se rapportant aux activités du Département. Par conséquent, à quelques exceptions près, le Département ne recrute pas de personnes possédant une spécialisation trop étroite.
- g) Le Département est tenu de respecter un calendrier très rigoureux et de stricts délais. Par ailleurs, une grande partie de ses travaux sont effectués par de petits groupes d'économistes. Il est donc important de pouvoir collaborer avec d'autres économistes ayant une expérience professionnelle différente et d'effectuer les travaux dans les délais requis.

Informations générales

Le salaire de recrutement dépend du niveau d'études et de l'expérience professionnelle, mais le traitement de base offert au départ est de FF 252 888 ou FF 312 036 pour les administrateurs (économistes), et de FF 353 012 pour les administrateurs principaux (économistes de haut niveau). A ce traitement peuvent s'ajouter des indemnités d'expatriation et/ou des indemnités pour charges de famille selon la nationalité, le lieu de résidence et la situation de famille de l'intéressé. Les engagements initiaux sont d'une durée déterminée de deux à trois ans.

Ces postes sont ouverts aux candidats ressortissant des pays Membres de l'OCDE. L'Organisation s'efforce de maintenir un équilibre approprié entre les agents de sexe féminin et les agents de sexe masculin et entre les ressortissants des différents pays Membres.

De plus amples informations sur les offres d'emploi du Département des affaires économiques et statistiques peuvent être obtenues à l'adresse suivante :

Assistant exécutif
Département des affaires économiques et statistiques
OCDE
2, rue André-Pascal
75775 PARIS CEDEX 16
FRANCE

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitæ détaillé en anglais ou en français, doivent être envoyées sous la référence «ECSUR» à l'adresse suivante :

Chef du Personnel
OCDE
2, rue André-Pascal
75775 PARIS CEDEX 16
FRANCE

WHERE TO OBTAIN OECD PUBLICATIONS – OÙ OBTENIR LES PUBLICATIONS DE L'OCDE

Argentina – Argentine

Carlos Hirsch S.R.L.
Galería Guemes, Florida 165, 4º Piso
1333 Buenos Aires Tel. 30.7122, 331.1787 y 331.2391
Telegram: Hirsch-Baires
Telex: 21112 UAPE-AR. Ref. s/2901
Telefax: (1)331-1787

Australia – Australie

D.A. Book (Aust.) Pty. Ltd.
648 Whitehorse Road, P.O. B 163
Melbourn, Victoria 3132
Telex: AA37911 DA BOOK
Telefax: (03)873.5679

Austria – Autriche

OECD Publications and Information Centre
Schedestrasse 7
5300 Bonn 1 (Germany)
Telefax: (0228)26.11.04

Genoid & Co.

Graben 31
Wien 1

Belgium – Belgique

Jean De Lannoy
Avenue du Roi 202
B-1060 Bruxelles
Telex: 63320
Tel. (02)538.51.69/538.08.41
Telefax: (02) 538.08.41

Canada

Renouf Publishing Company Ltd.
1294 Algonia Road
Ottawa, ON K1B 3W8
Telex: 053-4783
Storax

61 Sparks Street
Ottawa, ON K1P 5R1
211 Yonge Street
Toronto, ON M5B 1M4

Federal Publications
165 University Avenue
Toronto, ON M5H 3B8
Telefax: (416)581.1743

Les Publications Fédérales
1185 rue de l'Université
Montréal, PQ H3B 3A7

Les Éditions La Liberté Inc.
3020 Chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy, PQ G1X 3V6

Denmark – Danemark

Munksgaard Export and Subscription Service
35, Norris Sogade, P.O. Box 2148
DK-1016 København K
Telex: 19431 MUNKS DK
Tel. (45 33)12.85.70
Telefax: (45 33)12.93.87

Finland – Finlande

Akatemien Kirjakauppa
Keskuskatu 1, P.O. Box 128
00100 Helsinki
Telex: 125080
Tel. (358 01)21.41
Telefax: (358 01)21.4441

France

OECD/OCDE
Mail Orders/Commandes par correspondance
2 rue André-Pascal
75775 Paris Cedex 16
Bookshop/Librairie:
33, rue Octave-Feuillet
75016 Paris
Tel.: 620 160 OCDE
Telefax: (33-1)45 24.85.00
Librairie de l'Université
12a, rue Nazareth
13090 Aix-en-Provence
Tel. 42.26.18.08

Germany – Allemagne

OECD Publications and Information Centre
Schedestrasse 7
5300 Bonn 1
Telefax: (0228)26.11.04

Greece – Grèce

Librairie Kauffmann
28 rue du Stade
105 64 Athens
Telex: 218187 LIKA GR
Tel. 322.21.60

Hong Kong

Swindon Book Co. Ltd.
13 – 15 Lock Road
Kowloon, Hongkong
Telex: 90 441 SWIN HX
Telefax: 739 49 73

Iceland – Islande

Mál Mog Menning
Laugavegi 18, Pósthólf 392
121 Reykjavík
Tel. 15199/24240

India – Inde

Oxford Book and Stationery Co.
Sindia House
New Delhi 110001
Tel.: 331.5896/5308
Telex: 31 61990 AM IN
Telefax: (11)332.5993
17 Park Street
Calcutta 700016
Tel. 240832

Indonesia – Indonésie

Padi-Lipi
P.O. Box 269/KSMG:88
Jakarta 12790
Telex: 62 875
Tel. 583467

Ireland – Irlande

TDC Publishers – Library Suppliers
12 North Frederick Street
Dublin 1
Telex: 33530 TDCP EI Telefax: 748416
Tel. 744835/749677

Italy – Italie

Libreria Commissionaria Sansoni
Via Benedetto Fortini, 120/10
Casella Post. 552
50125 Firenze
Tel. (055)645415
Telefax: (39.55)641257

Via Lanoloni 29
20155 Milano
La diffusione delle pubblicazioni OCSE viene assicurata dalle
principali librerie ed anche da
Editrice e Libreria Herder
Piazza Montecitorio 120
00186 Roma
Telex: NATEL I 621427
Tel. 679.4628

Libreria Hoepli
Via Hoepli 5
20121 Milano
Telex: 31 33 95 Telefax: (39.2)805.2886
Tel. 865446

Libreria Scientifica
Dott. Lucio de Biasio "Aesou"
Via Meravigli 16
20123 Milano
Telefax: 800175
Tel. 807079

Japan – Japon

OECD Publications and Information Centre
Lands: Akasaka Building
2-3-4 Akasaka, Minato-ku
Tokyo 107
Tel.: (81.3)3586.2016

Korea – Corée

Kyobo Book Center Co. Ltd.
P.O. Box 1658, Kwang Hwa Moon
Seoul
Tel. (REP)730.78.91
Telefax: 738.0030

Malaysia/Singapore – Malaisie/Singapour
Co-operative Bookshop Ltd
University of Malaya
P.O. Box 1127, Jalan Pantai Baru
6900 Kuala Lumpur
Malaysia
Telex: 757.3661
Tel. 756.500/756.5425

Information Publications Pte. Ltd
Peo-Fu Industrial Building
24 New Industrial Road No. 02-06
Singapore 1953
Telefax: 284.8875
Tel. 283.1786.283.1798

Netherlands – Pays-Bas

SDU Uitgeverij
Christoffel Plantijnstraat 2
Postbus 20014
2500 EA's-Graavenhage
Tel. (070 3)78.99.11
Voor bestellingen: Tel. (070 3)78.98.80
Telefax: (070 3)47.63.51

New Zealand – Nouvelle-Zélande

Government Printing Office
Printer Services
33 The Esplanade – P.O. Box 38-900
Petone, Wellington
Telex: (04) 685-355
Telefax: (04)685-333

Norway – Norvège

Narvesen Info Center – NIC
Bertrand Narvesens vei 2
P.O. Box 6125 Etterstad
0602 Oslo 6
Telex: 79668 NIC N
Tel. (02)157.33.00
Telefax: (02)68.19.01

Pakistan

Mirza Book Agency
65 Shahrah Quid-e-Azam
Lahore 3
Telex: 44886 UBL PK. Attn: MIRZA BK
Tel. 66839

Portugal

Libreria Portugal
Rua do Carmo 70-74
Apart. 2681
1117 Lisboa Codex
Telefax: 37 02 64
Tel. 347.49.82/3/4/5

Singapore/Malaysia – Singapour/Malaisie

See "Malaysia/Singapore" – "Voir Malaisie/Singapour"

Spain – Espagne
Mundi-Prensa Libros S.A.
Castelló 37, Apartado 1223
Madrid 28001
Tel. (91) 431.33.99
Telefax: 575.39.98

Liberia International AEDOS
Consejo de Cienio 391
08009 – Barcelona
Telefax: (93) 317-01-41
Tel. (93) 301-86-15

Sweden – Suède
Frizins FackboksFöretaget
Box 16356, S 103 27 STH
Regeringsgatan 12
DS Stockholm
Tel. (08)23.89.00
Tel. (08)23.89.00

Subscription Agency/Abonnements:
Wennergren-Williams AB
Nordenfjälshvagen 74
Box 30004
104 23 Stockholm
Tel. (08)116.62.36
Tel. (08)113.67.00

Switzerland – Suisse
OECD Publications and Information Centre
Schedestrasse 7
5300 Bonn 1 (Germany)
Telefax: (0228)26.11.04

Librairie Pavot
6 rue Gignoux
1211 Genève 11
Telex: 28356
Tel. (022)731.89.50

Subscription Agency – Service des Abonnements
4 place Pépinier – BP 3312
1002 Lausanne
Tel. (021)341.33.31
Tel. (021)341.33.45

Madrice S.A.
Ch. des Palentes 4
1020 Renens Lausanne
Tel. (021)635.07.80
Tel. (021)635.08.65

United Nations Bookshop/Librairie des Nations-Unies
Palais des Nations
1211 Genève 10
Tel. (022)734.60.11 (ext. 4772)

Tel.: 289696 (Attn: Sales)
Telefax: (022)733.98.79

Taiwan – Formose

Good Faith Worldwide Int'l Co. Ltd.
9th Floor, No. 118, Sec. 2
Chung Hsiao E. Road
Taipei
Tel. 391.7396/391.7397
Telefax: (02) 394.9176

Thailand – Thaïlande

Sukstit Siam Co. Ltd.
1715 Rama IV Road, Samyan
Bangkok 5
Tel. 251.1630

Turkey – Turquie

Kultur Yayinlari Is-Turk Ltd. Sti.
Atatürk Bulvarı No. 191/Kat. 21
Kavaklıdere/Ankara
Dönüşme Cad. No. 29
Beşiktaş/Istanbul
Tel. 43482B
Tel. 160.71.88

United Kingdom – Royaume-Uni

HMSO
Gen. enquiries
Postal orders only:
P.O. Box 276, London SW8 5DT
Penton Callers HMSO Bookshop
49 High Holborn, London WC1V 6HH
Tel. 297138. Telefax: 071 873 8463

Branches at: Belfast, Birmingham, Bristol, Edinburgh,
Manchester

United States – États-Unis

OECD Publications and Information Centre
2001 Sirex N.W. Suite 700
Washington, D.C. 20036-4095
Tel. (202)785.6323
Telefax: (202)785.0350

Venezuela

Libreria del Este
Avenida F. Miranda 52, Aptdo. 60337
Edificio Galipán
Caracas 106
Tel. 951.1703/951.2307/951.1297
Telegram: Librestre Caracas

Yugoslavia – Yougoslavie

Jugoslovenska Knjiga
Knez Mihajlova 2, P.O. Box 36
Beograd
Telex: 12466 jk bgd
Tel. (011)621.992
Telefax: (011)625.970

Orders and inquiries from countries where Distributors have
not yet been appointed should be sent to: OECD Publications
Service, 2 rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France.
Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore
designé de distributeur devraient être adressées à : OCDE,
Service des Publications, 2 rue André-Pascal, 75775 Paris
Cedex 16, France.

IMPRIMÉ EN FRANCE

•
LES ÉDITIONS DE L'OCDE

2 rue André-Pascal
75775 PARIS CEDEX 16

n° 45440

(10 91 27 2) ISBN 92-64-23470-5

ISSN 0304-3363

•

Institut kurde de Paris

Institut kurde de Paris

ETUDES ECONOMIQUES DE L'OCDE

Etudes récentes :

ALLEMAGNE, JUIN 1990
AUSTRALIE, FÉVRIER 1990
AUTRICHE, MARS 1990
BELGIQUE-LUXEMBOURG, DÉCEMBRE 1990
CANADA, SEPTEMBRE 1990
DANEMARK, MAI 1990
ESPAGNE, DÉCEMBRE 1990
ÉTATS-UNIS, NOVEMBRE 1990
FINLANDE, AOÛT 1989
FRANCE, MARS 1990
GRÈCE, JANVIER 1990
IRLANDE, JUILLET 1989
ISLANDE, MAI 1990
ITALIE, MAI 1990
JAPON, DÉCEMBRE 1990
NORVÈGE, FÉVRIER 1991
NOUVELLE-ZÉLANDE, FÉVRIER 1991
PAYS-BAS, SEPTEMBRE 1990
PORTUGAL, JANVIER 1991
ROYAUME-UNI, JUILLET 1990
SUÈDE, DÉCEMBRE 1990
SUISSE, JUILLET 1990
TURQUIE, MARS 1991
YUGOSLAVIE, JUIN 1990

(10 91 27 2) ISBN 92-64-23470-5
ISSN 0304-3363

Au numéro : FF 60
Abonnement : FF 850

BR
FR